

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

OCTOBRE, 1779.

TOME X.

HUITIEME ANNÉE.



A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

A Stockholm, à M. *Gjorvel*, Bibliothécaire du Roi, pour toute la Suede.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

ÉLOGE DE JEANNE D'ARC, *dite* la Pucelle d'Orléans, *prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1779, jour anniversaire de la levée du siege de cette ville, en 1429; par M. ANDRÉ-GUILLAUME DE GERY, abbé de Sainte Genevieve, supérieur-général des chanoines réguliers de la congrégation de France, & de l'ordre du Val-des-Ecoliers, de l'académie de Châlons-sur-Marne.* A Paris, de l'imprimerie de Pierres, 1779. *In 4to.*

VOici un discours d'appareil, analogue aux circonstances, prononcé avec éclat dans une des principales villes d'un grand royaume, par le chef d'une société considérable, deja distingué par ses talens & ses vertus avant sa promotion à la place éminente qu'il honore. Il a reçu des applaudissemens réitérés d'un auditoire

nombreux & inſtruit. Les doit-il au charme du débit ſeulement ou auſſi à l'éloquence du fonds? Nous invitons chacun à le lire ſoi-même pour en juger avec connoiſſance, en promettant qu'il intéreſſe aſſez pour que perſonne ne regrette le tems qu'il y aura employé.

Le texte eſt formé de ces paroles: *Vous êtes la gloire de Jeruſalem, la joie & l'honneur de notre nation; parce que vous avez montré un courage digne des hommes les plus vaillans. Le Seigneur vous a donné ce courage comme une récompenſe de votre amour pour la chaſteté; & votre mémoire ſera à jamais en bénédiction.* Judith 15.

L'orateur en déduit dans ſon exorde un beau parallele de Judith, libératrice de la Judée, & de Jeanne d'Arc, libératrice de la France: parallele dans lequel on ſent bien que l'héroïne françoiſe doit avoir tout l'avantage: enſuite il expoſe ainſi ſon ſujet & la diviſion de ſon diſcours. » J'entreprends de vous prouver, » Meſſieurs, que dans cet événement célebre, le » Très-Haut nous a préſervés des plus grands » malheurs auxquels nous puſſions être expo- » ſés, & qu'il nous en a préſervés par un » véritable prodige de ſa puiſſance & de ſa » ſageſſe. «

Les malheurs dont la France a été préſervée par les exploits de Jeanne d'Arc, ſont donc le ſujet de la premiere partie du diſcours. Quels ſont ces malheurs? L'orateur l'exprime en ces termes énergiques dans la bouche d'un François: » *Nous courions riſque de devenir An-* » *glois, & c'eſt ce que je regarde comme le plus*

» *grand des malheurs.* Pourquoi ? Parce que
» nous ne pouvions le devenir ſans renoncer
» à des loix ſur leſquelles notre tranquillité eſt
» fondée, & ſans prendre part aux révolutions
» les plus étranges & les plus funeſtes; c'eſt
» que nous aurions ſubi un joug qui a paru
» inſupportable à toutes les nations ſur leſquelles
» l'Angleterre a étendu ſa domination; c'eſt
» enfin parce que la religion eût été frappée
» du même coup que la patrie & la liberté
» publique, & que nous euſſions participé au
» ſchiſme & aux erreurs des Anglois, comme
» aux ſcenes ſanglantes qu'ils ont données à
» l'univers. « Tel eſt le vaſte champ qui s'ouvre devant M. de Gery, & qu'il parcourt avec autant de méthode que de rapidité.

Entre les loix auxquelles les François auroient été obligés de renoncer, en devenant ſujets des rois d'Angleterre, on diſtingue ſurtout » *celles qui fixent la couronne dans la ligne*
» *maſculine, & qui excluent les filles mêmes des*
» *rois, du droit de la porter ou de la tranſmet-*
» *tre.* « Ici l'orateur développe les motifs de la loi ſalique, avec une circonſpection pleine d'égards pour les Dames. » Dans ce jour où nous
» célébrons une héroïne, libératrice de la Fran-
» ce, il ne conviendroit pas de ſoutenir que
» les femmes ſoient par elles-mêmes incapables
» de l'élévation d'eſprit & de la grandeur de
» courage néceſſaire pour commander à un
» peuple fier & belliqueux. Si Jeanne d'Arc,
» née par la diſpoſition de la Providence dans
» la claſſe des citoyens obſcurs, eſt devenue

» l'émule de nos grands capitaines; ... des
» princesses formées du plus pur sang de nos rois,
» auroient sans doute pu posséder ces qualités
» héroïques.... & la France eût pu se glo-
» rifier, comme les royaumes étrangers, de ses
» Elizabeth, de ses Catherine, de ses Marie-
» Thérese. Non! ce n'est pas ce motif qui a
» déterminé nos braves ancêtres à exclure de
» la couronne les filles de nos rois : vous sa-
» vez assez leurs sentimens à l'égard de ce sexe....
» & jusqu'où ils ont porté l'espece de culte
» qu'ils lui ont rendu. Mais une raison plus
» forte & plus essentielle établissoit la nécessité
» de cette loi : les filles de nos rois demeu-
» rent rarement dans la cour qui les a vu
» naître : elles deviennent l'ornement d'un royau-
» me étranger. « Si elles y portoient des droits
à la couronne, il nous auroit fallu recevoir
pour nos souverains, des princes issus par les
femmes du sang de nos rois, à la vérité, mais
nourris parmi nos ennemis, imbus de leurs
maximes, héritiers de leurs préjugés.

» Combien n'avons-nous pas été voisins de
» ce malheur...... O jour déplorable! où
» l'on vit tous les ordres de l'état courber ser-
» vilement la tête sous un joug étranger, ab-
» jurer au pied des autels l'obéissance qu'ils
» devoient à leur légitime souverain, & dans
» des sermens sacrileges, prendre à témoin les
» évangiles mêmes de Jesus-Christ, de la per-
» fidie détestable qui y est séverement condam-
» née! Jour d'illusion & de vertige, où un
» prince de la maison de France fit hommage

» au monarque Anglois, des vaftes domaines
» qu'il tenoit de la couronne, & fe rendit le
» vaffal de celui dont il pouvoit devenir le
» fouverain! O prince qui avez mérité de la
» part de vos fujets le nom fi honorable de Phi-
» lippe *le Bon*, à quel excès vous conduit
» une aveugle vengeance! «

M. de Gery examine quelle eût été la fituation du royaume de France, fi le fatal traité de Troyes eût fubfifté, & fi Jeanne d'Arc n'eût pas rétabli les fouverains légitimes. C'eft-là qu'il peint à grands traits & avec de fortes couleurs les révolutions que l'Angleterre a effuyées, & que la France eût partagées, fi les deux couronnes euffent demeuré réunies fur la tête de Henri de Lancaftre & de fes fucceffeurs; & qu'il repréfente dans un tableau frappant les funeftes événemens des annales d'Angleterre depuis le regne de l'infortuné Henri VI, mort dans les fers, jufqu'à la fin encore plus tragique de Charles I, reprochée aux Anglois, ainfi que celle de Marie Stuart, comme autant de parricides déguifés fous la forme de jugemens qui ont couvert leur nation d'un opprobre éternel.

Au milieu de ces atrocités » avez-vous pu,
» Meffieurs, ne pas appercevoir la fauffeté d'un
» préjugé trop répandu peut-être parmi les Fran-
» çois eux-mêmes, & trop accrédité par quel-
» ques-uns de leurs écrivains; de ce préjugé
» qui fuppofe que l'Angleterre eft le féjour &
» le fiege de la liberté; que fon gouvernement
» eft de tous le plus fage, le plus parfait &
» le plus capable de rendre les hommes heu-

» reux..... Eſt-on libre précifément parce
» qu'on peut avec impunité inſulter ſon ſouve-
» rain, & répandre contre lui & contre ſon
» gouvernement des ſarcaſmes injurieux, ou
» des écrits pleins de fureur & d'emportement?...
» Appellerons-nous un peuple libre, celui qui
» a toujours été dominé par le premier fac-
» tieux, aſſez hardi pour l'entreprendre?....
» Regarderons-nous comme de puiſſantes bar-
» rieres de la liberté publique ces aſſemblées....
» dans leſquelles le diſtributeur des graces eſt
» toujours le maître abſolu, & ſe rit des dé-
» bats impuiſſans qui s'oppoſent à ſes volon-
» tés?... Ces aſſemblées que nous avons vues
» ſchiſmatiques ſous Henri VIII, hérétiques
» ſous Edouard VI, Catholiques ſous Marie,
» & fixées enfin dans le ſchiſme & l'héréſie par
» l'autorité d'Elizabeth? Non! Meſſieurs.... bien
» loin que les Anglois ſoient le peuple le plus
» libre de l'univers, je n'en connois point qui
» ait été plus ſouvent eſclave de la tyrannie.
» Ils portent leurs chaînes avec plus d'impa-
» tience; ils les ſecouent avec plus de bruit;
» ils les rompent quelquefois avec plus de
» fracas; mais ils ne s'en délivrent que pour
» en reprendre de plus dures & de plus ac-
» cablantes. «

L'orateur avoit promis de prouver que les François, en devenant ſujets des Anglois, auroient ſubi un joug qui a paru un fléau à toutes les nations, ſur leſquelles il s'eſt étendu: il en trouve la preuve dans l'oppreſſion, ſous laquelle gémiſſent l'Irlande & l'Ecoſſe, &

dans la conduite de l'Angleterre envers ses colonies. » Les sujets les plus indociles sont » ordinairement les maîtres les plus impérieux; » c'est ce qu'ont éprouvé de la part du peu» ple Anglois, les nations qui lui ont été assu» jetties : c'est ce que nous aurions éprouvé » nous-mêmes, si les exploits de Jeanne d'Arc, » &c .... Quelle est l'origine de cette » guerre, qui déja embrase l'Europe, l'Amé» rique, les Indes ?...... La dureté de l'An» gleterre à l'égard de ses colonies .... Si » elle traite ainsi ses propres concitoyens; » quel eût été votre sort, ô François!...... Vous » eût-elle pardonné les victoires de Philippe» Auguste, & celles de du Guesclin ...... ? » & ses rois souvent cités, jugés, condamnés » à la cour des pairs, & tant de fois humiliés » aux genoux du monarque François, leur » souverain seigneur? «

M. de Gery n'examine point si les provinces Américaines, en s'unissant pour leur commune défense, & en refusant d'obéir au roi d'Angleterre, ont agi suivant les principes inviolables, auxquels les François font gloire de ne jamais déroger; mais il fait une réflexion judicieuse : » c'est que ces principes ne sont pas » ceux des Anglois; & l'Amérique, en repous» sant par la force une oppression tyrannique, » n'a fait que suivre les maximes & les exem» ples de la mere-patrie. «

Aussi zélé pour les intérêts du christianisme, que pour ceux de la France sa patrie, il frémit à l'aspect des dangers que la religion eût

courus ſous la domination britannique. » De-
» venus, comme les Anglois, le jouet du vent
» des opinions, nous aurions flotté comme eux
» au milieu de mille erreurs différentes : car
» qui peut dire quelle eſt la religion de l'An-
» gleterre ? «

Après avoir montré dans ſa premiere partie, que Jeanne d'Arc a ſauvé la ville d'Orléans, la France & la religion, le panégyriſte paſſe à la ſeconde partie, où il conſidere les exploits de l'illuſtre Pucelle, comme un prodige viſible de la ſageſſe & de la puiſſance divine.

Il ne ſe diſſimule pas que dans ce ſiecle philoſophe, publier des prodiges, c'eſt s'attirer le mépris des gens déterminés à n'en point admettre; mais il brave ce mépris impie, & ne ceſſera de dire que le ſalut de la France a été » un prodige dans l'ordre moral des cho-
» ſes, comme le paſſage des Hébreux, à tra-
» vers les eaux ſuſpendues de la Mer-Rouge,
» en eſt un dans l'ordre phyſique. «

En effet, ſans orner ſon récit des révélations de Jeanne d'Arc, & des circonſtances merveilleuſes, auxquelles nos ancêtres n'ont pas dédaigné d'ajouter foi : » Qu'un royaume
» réduit par une longue ſuite de diſgraces au
» dernier degré d'épuiſement & de foibleſſe,
» ſe releve tout-à-coup ſans aucun ſecours
» étranger..... Que des troupes découra-
» gées, humiliées & conſternées de défaites
» encore récentes, ſe montrent à l'ennemi plei-
» nes d'une noble audace, préciſément parce
» qu'elles ont à leur tête une jeune fille ſans

» nom & ſans expérience ; que réciproquement
» une armée long-tems victorieuſe, ſoit frap-
» pée d'une terreur panique, à la vue de cette
» fille ; qu'elle lui laiſſe exécuter des entrepri-
» ſes faciles à arrêter ; qu'elle fuie devant elle,
» qu'elle ſe laiſſe battre par elle ;... que cette
» fille annonce avec aſſurance les ſuccès les
» moins vraiſemblables, & que ſes promeſſes
» ſe réaliſent.... Cela ne vous paroît-il pas
» ſortir de l'ordre naturel, & ne reconnoiſſez-
» vous pas le doigt de Dieu dans des événe-
» mens auſſi extraordinaires ? «

L'orateur trace une vive image des malheurs de la France, engendrés par l'étrange maladie de Charles VI. ce qui lui donne ſujet d'adreſſer à Dieu ſi à propos ces paroles du Pſ. 75. *Deus qui auſers ſpiritum principum, terribilis apud reges terræ!* Les diviſions des princes, les factions des Bourguignons & des Armagnacs, les meurtres des ducs d'Orléans & de Bourgogne, le reſſentiment du fils de ce dernier, & celui d'Iſabelle de Baviere, les batailles d'Azincour & de Verneuil, ſont rappellés avec énergie & préciſion. » Semblable à un aigle, qui,
» planant au haut des cieux, apperçoit deux
» vautours qui ſe diſputent une tendre colom-
» be, & fondant ſur eux tout-à-coup, en fait
» lui-même ſa proie, le roi d'Angleterre tombe
» ſur la France déchirée..... Quelle reſſource
» reſtoit à ce royaume infortuné !...... Sa reſ-
» ſource, Meſſieurs, c'eſt le bras du Dieu fort...
» qui dit à la mer : Tu viendras juſqu'ici, &
» ici ſe briſeront tes flots écumans ; de ce

» Dieu qui aime à manifester sa puissance par
» les moyens les plus foibles..... qui a ter-
» rassé Goliath par la main de David encore
» enfant; qui a armé le bras de Judith contre
» Holopherne, & celui de Débora, pour anéan-
» tir la puissance des rois de Chanaan. «

Au fond de la Champagne, dans un village obscur, il existe une fille, qui n'est distinguée que par l'innocence & la pureté de ses mœurs. C'est la libératrice que le Seigneur destine à la France. Sans cesse une voix intérieure lui inspire qu'elle doit relever le trône .... Elle vient à la cour, s'y fait recevoir & croire. » Bien-
» tôt à cheval & couverte de fer, elle dé-
» ploie à la tête des troupes françoises son
» étendard, signal assuré de la victoire & de
» la protection du Très-Haut. O mon Dieu!
» en même-tems que vous ranimiez le courage
» des François, vous répandiez sur leurs fiers
» ennemis la crainte & la frayeur; des chaî-
» nes invisibles arrêtent leurs bras. Jeanne
» d'Arc conduit à travers leur propre camp,
» un convoi destiné à sauver la ville assiégée;
» ils le voient passer avec une tranquillité stu-
» pide. Semblables à ces peuples infideles, à
» qui le Seigneur ne permit pas de faire le
» moindre mouvement pour s'opposer au pas-
» sage des Israélites, ils deviennent, selon l'ex-
» pression de l'écriture, immobiles comme des
» pierres. *Immobiles quasi lapis*, &c. [Exod. 15.]

Le siege d'Orléans est levé; le redoutable Talbot est défait. » N'envions point aux Du-
» nois, aux Richemond, aux Xaintrailles, la

» gloire dont ils se couvrirent.... Mais ces
» grands hommes n'étoient ni moins vaillans,
» ni moins habiles avant que la Pucelle se mît
» à leur tête, & jusqu'à ce moment ils ne s'é-
» toient montrés à l'ennemi que pour être vain-
» cus. Il y avoit, dit l'écriture, des hommes
» vaillans dans Israël, avant que Débora y
» parût; mais leur valeur étoit enchaînée, elle
» laissoit le peuple de Dieu sous l'oppression,
» jusqu'à ce que cette héroïne lui rendit sa
» force & son autorité : *Cessaverunt fortes in*
» *Israël & quieverunt donec surgeret Debora.*
» [Judic. 5.]

La Champagne soumise, Charles VII couronné à Rheims, la mission de Jeanne d'Arc étoit remplie. C'étoit-là le terme que le ciel avoit marqué à ses hauts faits d'armes : elle tombe au pouvoir des ennemis qui la livrent au supplice. Cette horrible catastrophe est retracée d'une maniere attendrissante. L'auteur ne doute point que son innocente héroïne, purifiée encore par le feu des souffrances, n'ait été reçue dans le sein de la divinité, & qu'elle ne regne au milieu des ames bienheureuses qui du haut des cieux veillent au bonheur & à la prospérité de la monarchie françoise. Plein d'une aussi juste confiance, il s'écrie dans sa péroraison : » Puissent
» ses prieres jointes à celles du saint roi dont
» elle a maintenu la postérité sur le trône, nous
» obtenir une paix solide & glorieuse avec cette
» nation qu'ils ont l'un & l'autre tant de fois
» humiliée! Que cette brave, mais injuste na-
» tion, cesse, s'il est possible, d'être notre enne-

» mie! Qu'elle apprenne de ſa propre hiſtoire ; » combien ſa haine contre nous lui a été fu- » neſte, & de quels revers ſes ſuccès mêmes » ont été ſuivis! Que notre auguſte monar- » que devienne le pacificateur de l'univers! » Que ſon trône s'affermiſſe! Que ſa poſtérité » ſe multiplie! Et qu'un fils héritier de ſa » couronne, accordé promptement à nos vœux, » voie ſon berceau environné de l'olivier, ſym- » bole de la paix, plutôt encore que des lau- » riers ſanglans de la victoire. «

C'eſt par ce vœu religieux & patriotique, que cet éloquent diſcours eſt terminé. Le plan en eſt noble & bien ſuivi, la marche ſimple, grave & majeſtueuſe. Le ſujet eſt traité en grand dans toute ſon étendue; ſa force & l'intérêt vont toujours en augmentant par degrés du commencement à la fin. Le ſtyle en eſt par-tout bien proportionné & reſſemblant à celui des fameux orateurs chrétiens du ſiecle de Louis XIV. Les applications de l'écriture y ſont juſtes & heureuſes. Comme il eſt évident que l'auteur s'eſt propoſé de communiquer aux François, l'amour pour la religion & la patrie dont il eſt lui-même entiérement pénétré, & de les nourrir de ſentimens conformes aux conjonctures vis-à-vis des Anglois, il nous paroît qu'il a parfaitement rempli ſon deſſein. C'eſt ſous ce point de vue, qu'il faut l'examiner pour le juger. Enfin, après avoir lu nous-mêmes ce diſcours célebre, & l'avoir comparé avec divers jugemens, nous ſouſcrivons à celui de ſon cenſeur, M. l'abbé Riballier, en ces termes : *On*

y trouvera beaucoup de connoiſſances hiſtoriques, des ſentimens vraiment patriotiques, & ſur-tout cet eſprit de religion à qui ſeul il appartient de donner du prix & une gloire ſolide aux actions d'éclat.

Des grammairiens ſe ſont amuſés à en critiquer quelques expreſſions, comme celles de *chaire de peſtilence*; *jouet du vent des opinions*; *illuſtre Pucelle*; mais les gens pieux & éclairés déſapprouveront cette affectation de condamner, dans un miniſtre de l'évangile, le langage qui lui convient le mieux. Car chaire ou chaiſe de peſtilence eſt le langage même du St. Eſprit, dans le premier pſeaume, ce que Furetiere, Richelet & l'Académie, reconnoiſſent dans leurs dictionnaires, au mot *peſtilence*. Il en eſt de même du *vent des opinions*; métaphore de St. Paul: *circumferamur omni vento doctrinæ*, dans l'Epître aux Ephéſiens. A l'égard de la dénomination de *Pucelle*, outre qu'elle eſt conſacrée par l'uſage de pluſieurs ſiecles dans le ſujet dont il s'agit, l'orateur a, en quelque ſorte, demandé la permiſſion de s'en ſervir, en ces termes, pag. 4. » Je donne ici, Meſſieurs, à Jeanne d'Arc, » le nom que lui donna la naïveté de nos peres, » en témoignage de la pureté de ſes mœurs, & » que la poſtérité lui a conſervé. « Il faut être bien ſcrupuleux & bien ſévere pour lui refuſer une licence qu'il avoit droit de prendre. Enfin, quand ces expreſſions ſeroient peu compaſſées, les grands orateurs entiérement occupés de leur ſujet, ne ſe ſont point arrêtés à des minuties qui les auroient diſtraits, & auroient affoibli les impreſſions qu'ils vouloient produire. Il y a long-

tems que Quintilien a dit : *Cura verborum derogat affectibus fidem.*

(*Affiches-d'*Orléans, *Mercure de* France, *Journal général de* France, &c.)

Œuvres de Blaise Pascal, 5 *vol. in-8vo.* A la Haye, chez Detune, libraire ; & se trouve à Paris, chez Nyon, l'aîné, rue St. Jean-de-Beauvais. 1779.

CEtte édition est la premiere collection complette des œuvres de ce Pascal, qui fut un homme extraordinaire dans le siecle des Descartes, des Galilées, des Newtons, des Huyghens & des Leibnitz, qui mérita d'être un modele dans la plaisanterie comme dans l'éloquence, qui fut d'une gaîté naïve & piquante dans ses *Provinciales*, tandis que ses pensées portent la teinte d'une mélancolie sombre & profonde, dont enfin le corps, naturellement foible, étoit exténué par de longues douleurs, lorsqu'il produisit l'ouvrage qui montre peut-être le plus de quelle force l'esprit humain est capable. Jusqu'à présent du moins la plupart de ses ouvrages n'avoient point été réunis en corps ; quelques-uns étoient restés manuscrits ; d'autres, imprimés d'abord, mais tirés à un petit nombre, étoient devenus si rares, qu'ils se seroient perdus, si cette collection eût été retardée plus long-tems. Ce sort menaçoit sur-tout ses ouvrages de mathématiques. L'e-

tude de la religion, dont il s'occupa uniquement ſur la fin de ſa vie, qui ne fut pas longue, & dont la courte durée fut affligée de tant de maladies, l'eſpece de renoncement qu'elle lui inſpira pour tout autre ſoin que celui de ſon ſalut, les lui firent négliger abſolument. Leur perte eût entraîné celle d'une partie de ſa gloire, & ſans doute la plus intéreſſante aux yeux de la poſtérité : car dans les ſciences exactes, s'il y a un avantage précieux attaché aux productions du génie inventeur : c'eſt qu'en ceſſant même d'être nouvelles pour le fond des choſes, elles ſont toujours inſtructives par l'art d'expoſer & de chercher la vérité.

Parmi les ouvrages de ce genre que l'on doit à Paſcal, il y en a pluſieurs dont on regrette la perte ; tels ſont, entr'autres, ſon traité intitulé : *Promotas Apollonius Gallus*, dans lequel il étendoit la théorie des ſections coniques, & en découvroit pluſieurs propriétés que les anciens avoient entiérement ignorées ; ſes traités ſous le titre de *Tactiones ſphericæ ; Tactiones conicæ ; Loci plani ac ſolidi ; Perſpectivæ methodus.*

» On ne peut trop regretter, obſerve ſon » ſavant éditeur, qu'ils n'aient pas été imprimés en leur tems ; car ils auroient hâté alors » le progrès de la ſcience, & ils nous feroient » connoître aujourd'hui le point précis où Paſcal avoit porté les ſujets qu'il y traitoit. Mais, » ſelon toutes les apparences, quand même on » parviendroit maintenant à les retrouver, ils » feroient peu utiles aux géometres de nos jours : » car dans les ſciences exactes, les connoiſſan-

» ces s'augmentent, les méthodes se simplifient;
» chaque âge ajoute aux découvertes de l'âge
» précédent; on ne lit plus guere ni Archi-
» mede, ni même Newton, précisément dans la
» vue de s'instruire. La substance de leurs
» ouvrages a passé & s'est accrue dans ceux de
» leurs successeurs. Ces derniers auront à leur
» tour un sort pareil. Il n'en est pas ainsi dans
» la poésie, dans l'éloquence, & généralement
» dans tous les arts qui dépendent de l'imagi-
» nation.... Les noms du poëte & de l'orateur,
» répétés sans cesse par la multitude, se répan-
» dent par-tout & s'attirent, en peu de tems,
» l'hommage des nations. Cependant la gloire
» des inventeurs dans les sciences semble avoir
» un éclat plus fixe, plus imposant. Les vé-
» rités qu'ils ont découvertes, circulent de sie-
» cle en siecle, pour l'utilité de tous les hom-
» mes, sans être assujetties à la vicissitude des
» langues. Si leurs ouvrages cessent de servir
» immédiatement à l'instruction de la postérité,
» ils subsistent comme des monumens destinés
» à marquer, pour ainsi dire, la borne de
» l'esprit humain à l'époque où ils ont paru. «

Cette collection précieuse étoit digne des soins d'un mathématicien profond, & d'un littérateur éclairé; nous la devons à M. l'abbé B***, & Pascal méritoit de l'avoir pour éditeur. Jusqu'à présent ceux qui ont cherché à nous faire connoître cet écrivain célebre, n'ont pas écarté les préjugés. Si les jansénistes n'ont pas exagéré son mérite, parce qu'il en avoit beaucoup, ils ont chargé ses portraits d'une multitude de dé-

tails minutieux & ſouvent puériles. Ils ſe ſont moins arrêtés à faire valoir ſes talens, qui étoient en effet d'un ordre rare, qu'à faire valoir ſa religion & ſes mœurs. Nous reſpectons plus que perſonne cette rigueur & cette auſtérité dont tout le monde n'eſt pas capable; mais on peut être religieux & pieux, ſans ſe revêtir d'une ceinture armée de pointes de fer on peut avoir des mœurs très-pures, & ne pas gronder ſa ſœur, s'il lui échappe de dire devant ſes gens qu'elle a vu une jolie femme; parce que le mot de jolie femme peut faire venir de mauvaiſes penſées à ſes gens. Il nous ſemble auſſi qu'il n'auroit peut-être pas fallu tant exalter la chaſteté de Paſcal, parce qu'ayant rencontré ſur la fin de ſes jours une jeune fille aimable & malheureuſe, il en reſpecta la beauté en ſoulageant ſa miſere. Il ſeroit tems ſans doute que les rhéteurs ceſſaſſent de louer, comme ils le font depuis 2000 ans, Cyrus & Scipion de n'avoir point violé leurs priſonnieres.

Les moliniſtes ſont tombés dans un excès oppoſé : ils ont refuſé à Paſcal toutes ſortes de vertus & de talens. On peut pardonner à un parti qui ſe venge : il ne fait tort qu'à lui-même, perſonne n'eſt ſa dupe, & l'on ſait que le reſſentiment étouffe preſque toujours la juſtice. On en eût dû attendre davantage de quelques écrivains qui ne paroiſſoient infectés d'aucun eſprit de parti, & ils n'ont pas toujours tenu une balance bien égale. Selon eux, Paſcal eſt un de ces hommes extraordinaires qui ont plus de droit à notre admiration qu'à no-

tre reconnoiſſance. Il en réſulte que la vie de cet homme célebre étoit très-difficile à écrire, parce qu'il n'eſt indifférent à aucun parti. Janſéniſtes, moliniſtes, croyans, incrédules, tous ont vu en lui un défenſeur ou un adverſaire; & cet aſpect a dû néceſſairement influer ſur leur maniere de le voir & de le peindre. M. l'abbé B*** eſt le ſeul peut-être qui ait ſu le conſidérer ſans partialité, & apprécier ſes ouvrages au flambeau de la raiſon, de la juſtice & du goût.

En nous préſentant les ouvrages de Paſcal, il falloit l'enviſager comme géometre & comme théologien; ce n'eſt pas ſous ce dernier titre qu'il ſera plus recommandable à la poſtérité; mais c'eſt ſous celui-là qu'il a fait le plus de bruit de ſon tems, & qu'il a acquis une célébrité qui dure encore. Son pere lui avoit inſpiré, dès l'enfance, l'amour & la croyance intime de la religion; l'étude des ſciences, loin de les affoiblir, les avoit fortifiés; ils le furent encore par les liaiſons qu'il contracta avec les pieux & ſavans ſolitaires de Port-Royal. Il trouva chez eux de la raiſon, de l'éloquence & la véritable piété; ils reconnurent auſſi la ſupériorité de ſon génie. Sacy ſur-tout conçut pour lui une eſtime qui offre une ſingularité remarquable & plaiſante. » Ce ſavant laborieux, » qui paſſoit ſa vie à étudier l'écriture ſainte » & les ouvrages des peres, s'étoit pris d'une » paſſion violente pour St. Auguſtin; il y trou» voit par réminiſcence tout ce qu'il entendoit » dire d'extraordinaire : dans cette pieuſe illu-

» ſion, auſſi-tôt que Paſcal laiſſoit échapper » quelques-uns de ces traits ſublimes qui lui » étoient familliers, Sacy ſe rappelloit d'avoir » lu la même choſe dans ſon auteur favori ; » mais il ne faiſoit qu'en admirer davantage » Paſcal, & il ne pouvoit comprendre com- » ment un jeune homme, ſans avoir jamais » lu les peres, ſe rencontroit néanmoins tou- » jours, par la ſeule pénétration de ſon eſprit, » avec le docteur de l'égliſe. «

Paſcal étoit encore jeune ; il s'étoit déja fait un nom parmi les mathématiciens ; il devoit bientôt s'en faire un parmi les théologiens, en devenant le défenſeur de Port-Royal ; la querelle du moliniſme & du janſéniſme lui préparoit une nouvelle carriere à la célébrité ; elle donna lieu aux fameuſes *Provinciales*, qui occupent la premiere place dans ce recueil, dont elles rempliſſent le premier volume.

L'*Auguſtinus* de Corneille Janſenius, évêque d'Ypres, écrit ſans ordre, ſans méthode, non moins obſcur par le ſtyle & par une diffuſion accablante que par le fondement des matieres, n'eût jamais fait le bruit & le mal qu'il a produits, ſi on l'eût abandonné à ſa deſtinée naturelle. Du Verger, abbé de St. Cyran, ami de l'auteur, ennemi des jéſuites & de la *ſcience moyenne* qu'ils enſeignoient, s'empreſſa de l'annoncer après la mort du prélat, comme le véritable interprete de la doctrine de St. Auguſtin & de l'égliſe ſur la prédeſtination. Les ſolitaires de Port-Royal tinrent bientôt le même langage. Les jéſuites ſe ſouleverent auſſi-tôt ; deux

motifs les excitoient : celui de ſoutenir l'honneur de leur théologie, & celui de ſe venger des ſavans de Port-Royal, qui les effaçoient dans tous les genres de littérature. Ils firent condamner en 1653 les cinq propoſitions qu'Innocent X cenſura ſans décider ſi elles avoient été priſes dans le ſens de Janſénius ; & ce fut Alexandre VII qui, en 1656, décida qu'elles l'étoient dans ce ſens. Les jéſuites ne dûrent leur triomphe qu'à la haine qu'eurent contre leurs ennemis deux miniſtres qui ſe ſuccéderent. Richelieu, qui n'aimoit pas du Verger & ne le craignoit point, avoit déja tenté, mais ſans y mettre de la ſuite & de l'intérêt, de faire condamner ſes opinions à Rome. Mazarin, très-indifférent ſur les matieres théologiques, mais piqué contre les ſolitaires de Port-Royal, liés avec le cardinal de Retz, ſon ennemi, qui l'avoit fait trembler, appuya fortement les jéſuites, ſans prévoir les ſuites funeſtes qu'auroit le ſervice qu'il leur rendoit. La condamnation ſembloit devoir, en effet, mettre fin à toute diſpute ; mais il s'en éleva une autre bien ſinguliere ; elle ne regardoit pas les propoſitions en elles-mêmes, ſur le ſens littéral deſquelles il n'y avoit qu'une voix ; mais on prétendit qu'elles n'étoient pas dans Janſénius. Le docteur Arnauld s'aviſa d'écrire qu'il avoit lu l'*Auguſtinus*, & qu'il ne les y avoit pas vues. Traitant enſuite de la grace en général, il dit que St. Pierre étoit un exemple d'un juſte à qui la grace avoit manqué. La premiere aſſertion parut injurieuſe au St. ſiege, qui avoit décidé le

contraire ; la feconde fut fufpecte d'héréfie ; on vouloit lui faire fubir une cenfure humiliante de la part de la Sorbonne ; fes amis l'ayant engagé à fe défendre, il fentit que fon ftyle, qui avoit contracté la féchereffe dogmatique, pourroit nuire à fa caufe ; il emprunta la plume de Pafcal.

La premiere *Provinciale* parut. Elle n'avoit pour objet que de fe moquer des affemblées qui fe tenoient en Sorbonne ; elle mit tout le public dans le parti du docteur ; mais fes ennemis avoient eu foin d'affurer leur triomphe en faifant venir à ces affemblées tant de moines & de docteurs mendians, voués à l'autorité, que la pluralité des voix fut contre lui. Pafcal le vengea par les 2eme., 3eme. & 4eme. lettres, confacrées à imprimer un ridicule ineffaçable fur ce jugement, fur ceux qui l'avoient dicté, fur ceux qui l'avoient rendu, parmi lefquels il fe trouvoit beaucoup de perfonnes qui avoient eu la foibleffe de donner leur voix, ou pour ménager leur crédit, ou pour fatisfaire de petites haines. Les jéfuites fur-tout payerent chérement la joie que ce fuccès leur avoit d'abord caufée. Les lettres fuivantes (elles font en tout au nombre de 18) furent abfolument dirigées contre eux. Ce fut dans leurs écrits de *théologie morale* que furent puifés tous les traits dont l'auteur les accabla. Il étoit facile de les rendre fimplement odieux ; mais dans un pays tel que la France, l'effet eût été moindre que celui de faire rire à leurs dépens. Ils ouvroient un champ vafte au ridicule par la

maniere grave dont ils avoient discuté les questions les plus niaises & les plus burlesques, donné avec tant de bonhommie des moyens si plaisans *de trahir la vérité sans mentir, d'imputer à ses ennemis des crimes supposés sans les calomnier, de les tuer sans être coupable d'homicide.* On sent tout ce que cela devoit devenir entre les mains d'un homme tel que Pascal. Il eût trouvé encore bien d'autres armes plus piquantes peut-être, si l'austérité de ses mœurs lui eût permis de s'en servir.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur ces fameuses *Provinciales.* Tout le monde sait que cet ouvrage n'a point eu de modele chez les anciens. Selon M. de Voltaire, les meilleures comédies de Moliere n'ont pas plus de sel, & Bossuet n'a rien écrit de plus sublime que les dernieres. » Lévêque de Luçon, fils du célebre » Bussi, continue-t-il, m'a dit qu'ayant demandé » à M. de Meaux quel ouvrage il eût mieux » aimé avoir fait s'il n'eût pas fait les siens, » il lui répondit : *les Lettres Provinciales.* « On peut ajouter avec l'éditeur, que si la destruction des jésuites diminue un peu l'empressement de certains hommes pour cet ouvrage, il subsistera toujours parmi les gens-de-lettres & de goût, comme un modele de style, de bonne plaisanterie & d'éloquence. C'est le premier livre de génie que nous ayons eu en prose; il faut rapporter à sa publication l'époque de la fixation du langage; il n'y a point de mot qui, depuis plus de 100 ans, se soit ressenti du changement qui altere si souvent les langues vivantes.

L'ouvrage

L'ouvrage de Pascal qui a été réimprimé le plus souvent après les *Provinciales* : ce sont ses *Pensées*. On sait qu'à la fin de sa vie, il s'occupoit d'un grand ouvrage sur la religion ; il jettoit sur le papier toutes les idées qui lui venoient sur ce sujet important. Sa mort prématurée l'empêcha d'en faire usage & de les rédiger. On les recueillit ; MM. de Port-Royal furent les premiers qui en publierent une partie ; ils s'arrêterent à celles qui étoient les plus conformes à leur goût ou aux intérêts de la religion ; ils en rejetterent beaucoup qui méritoient d'être conservées. Ceux qui ont voulu les publier après eux avec des augmentations, se sont exposés au même reproche. Heureusement les manuscrits originaux étoient restés entre les mains du neveu de Pascal, l'abbé Périer ; c'est sur une copie exacte, qu'on s'en est procurée, qu'a été faite l'édition qu'on en trouve ici ; elle est la plus complette & la plus étendue qui ait encore paru. On y a mis toutes les pensées de Pascal, sans en retrancher aucune, pas même celles qu'on peut trouver répréhensibles. On ne s'est pas non plus donné la peine de commenter celles qui sont susceptibles de sens très-éloignés de l'idée de l'auteur. Quant à celles-ci, il suffisoit d'observer que plusieurs sont des idées jettées à la hâte, que Pascal se proposoit de développer, & dont il devoit ensuite fixer nettement le sens. Quand à celles-là, il est indubitable qu'il ne les avoit écrites que pour les réfuter comme des objections qui entroient dans son plan. Ce qui confirme cette

conjecture & lui donne un juste fondement, c'est qu'il y en a qui sont prises de divers écrivains, & entr'autres, de Montaigne.

Ces pensées sont divisées en deux parties. La premiere contient celles qui se rapportent à la philosophie, à la morale & aux belles-lettres; la seconde, celles qui sont relatives à la religion. Toutes devoient entrer dans l'ouvrage de Pascal; son plan est fier & hardi; nous ne pouvons en donner une meilleure idée qu'en nous servant des expressions de son savant éditeur. » Quel sentiment, dit-il, doit » éprouver l'homme jetté sur la terre, pour-» vu d'intelligence & environné de toutes les » merveilles de la nature? Tout lui annonce, » sans doute, un être suprême qui a tiré l'u-» nivers du néant, & qui le gouverne à sa » volonté. Mais se bornera-t-il à une admira-» tion stérile de tant de prodiges? Est-ce là le » seul hommage que la créature intelligente » puisse rendre au créateur? Ne lui doit-elle » par un tribut perpétuel de reconnoissance & » d'adoration? Mais quel culte cet être souve-» rain exige-t-il de nous? Interrogeons les phi-» losophes; parcourons l'histoire des peuples; » examinons leurs loix, leurs usages, leurs opi-» nions religieuses: nous trouverons d'abord » des sectes de philosophes qui contredisent sur » la nature du souverain être, la destination » de l'homme, les récompenses & les peines » qu'il doit espérer ou craindre; des religions » où l'on adore plusieurs dieux, & souvent des » dieux plus corrompus & plus ridicules que

» les hommes, des cultes qui naiſſent, meurent
» avec les empires, par-tout le menſonge & la
» ſuperſtition répandant leurs ténebres ſur la
» terre : dans cette nuit d'erreurs, un peuple
» obſcur, caché dans un coin de la Paleſtine,
» non loin des bords de la méditerranée, vient
» attirer notre attention par les circonſtances
» extraordinaires de ſon hiſtoire, & par ſa ma-
» niere d'exiſter parmi tous les autres peuples.
» Il ſe préſente avec un ſeul livre qui contient
» tout-à-la-fois l'hiſtoire de ſon origine, les loix
» politiques de ſon inſtitution, & le culte re-
» ligieux qu'il rend au créateur. Tous les au-
» tres peuples avoient défiguré l'image de Dieu;
» lui ſeul enſeigne clairement que l'univers eſt
» l'ouvrage de ce Dieu ; que l'homme avoit
» reçu une portion de ſon intelligence infinie,
» mais que la créature s'étant révoltée contre
» le créateur, elle a perdu en grande partie
» les avantages qu'elle tenoit de ſa bonté; que
» dès-lors elle eſt devenue ſujette au péché, à
» la douleur, à la mort, &c. Ces notions ſi
» ſimples expliquent mieux que tous les ſyſtê-
» mes des philoſophes, l'origine du mal qui exiſte
» ſur la terre, & fondent nos eſpérances pour
» une meilleure vie. En approfondiſſant de plus
» en plus l'hiſtoire du peuple Juif, on recon-
» noît qu'il poſſede la vérité, qu'il a reçue
» immédiatement de ſon auteur même; on eſt
» frappé de la divinité des écritures; on ad-
» mire l'accompliſſement des prophéties ; on
» voit naître & s'élever ſur des fondemens iné-
» branlables la religion chrétienne, qui eſt la

» fin & le complément de celle que Dieu avoit » donnée aux Juifs pour un tems limité dans » ſes décrets. «

Le troiſieme volume nous ramene encore aux jéſuites. Cette ſociété, que les *Provinciales* ſembloient avoir foudroyée, & qui n'avoit alors aucun écrivain capable de répondre, accoutumée à ſe conduire par les principes d'une fierté inflexible & d'une politique conſéquente, ne put ſe réſoudre à condamner des auteurs qu'elle avoit autoriſés, & qui avoient travaillé pour ſon agrandiſſement : car dans ſon inſtitut ſingulier tous les membres étoient conduits par une même impulſion qui dirigeoit leurs talens vers un but unique, la gloire de leur corps. Elle défendit ſes caſuiſtes ; & parmi les ouvrages qu'elle publia, celui qui faiſoit ſpécialement leur apologie contre les calomnies des janſéniſtes, ſouleva les curés de Paris & ceux de diverſes provinces. MM. de Port-Royal ne manquerent pas de ſaiſir l'occaſion que cette querelle leur fourniſſoit de s'élever contre ceux qui vouloient les opprimer. Arnauld, Nicole & Paſcal s'unirent pour publier des factums en faveur des curés ; les deux premiers fourniſſoient les matériaux au dernier qui tenoit la plume ; & quoiqu'il n'ait avoué aucun de ces ouvrages, on les lui attribue, du moins en ſociété avec eux. Nous nous contentons d'indiquer ce volume, qui n'a plus l'intérêt qu'il avoit dans le tems, où l'on retrouve la véhémence & la ſolidité qu'on remarque dans les *Provinciales*, mais non le ſel qui en ſoutient

la réputation, à présent que les disputes du jansénisme & du molinisme n'existent presque plus que dans le souvenir.

Les deux derniers volumes sont consacrés aux ouvrages mathématiques de Pascal ; ce sont ceux que le public en général connoît le moins, & ceux qui le distinguerent spécialement aux yeux des savans. Dès l'enfance il apporta les plus heureuses & les plus rares dispositions ; le goût de son pere pour les sciences exactes, (*) celui même de son siecle, qui étoit tourné tout entier de ce côté, parce que la saine philosophie ou la vraie méthode de philosopher commençoit alors à pénétrer par-tout, & même dans les écoles, contribuerent à les

(*) Le pere de Pascal avoit la plus grande partie de son bien en rentes sur l'hôtel-de-ville ; ces rentes furent réduites par le cardinal de Richelieu, ministre plus occupé de la grandeur du roi que des droits des sujets, & plus propre à faire de la France la premiere puissance de l'Europe, qu'à rendre les François heureux. Les rentiers s'assemblerent : Etienne Pascal accusé d'avoir parlé dans ces assemblées avec trop de chaleur, fut puni, par l'exil, de cette indiscrétion vraie ou supposée. Une circonstance singuliere termina bientôt cet exil. La fille cadette de Pascal, encore enfant, avoit quelque talent pour la déclamation ; on voulut qu'elle jouât dans une fête que la duchesse d'Aiguillon donnoit au cardinal ; elle y consentit, plut au premier ministre, & son pere fut rappellé. Bientôt après on le nomma à l'intendance de Rouen. Ce citoyen éclairé & vertueux auroit peut-être langui long-tems dans l'oppression, si le premier ministre eût moins aimé la comédie.

perfectionner. Tous ceux qui ont écrit sa vie se sont accordés à rapporter qu'à l'âge de 11 ans, il découvrit seul & sans secours la 32eme. proposition d'Euclide. Son éditeur avoue qu'on a élevé des nuages sur ce fait, que les uns ont regardé comme fabuleux, & les autres comme peu extraordinaire. Il répond aux premiers qu'il est trop attesté pour être révoqué en doute, & aux autres, que si cet effort de l'esprit n'est pas au-dessus de la nature humaine, il est du moins fort supérieur à l'ordre commun. Quoi qu'il en soit, il décida son pere à lui permettre d'étudier la géométrie, ce qu'il lui avoit refusé jusques-là; ses progrès furent si rapides que bientôt il fut en état de tenir sa place dans l'assemblée des savans qui se réunissoient chez lui, & même d'y porter ses ouvrages. Le premier fut un traité sur les sections coniques, qui fut regardé comme un prodige pour son âge; il n'avoit alors que 16 ans. A 19, il inventa la fameuse machine arithmétique qui porte son nom. Les opérations arithmétiques sont indispensables dans le commerce ordinaire de la société; elles ne le sont pas moins dans les applications qu'on en peut faire aux mathématiques, à la physique & aux arts, puisqu'en derniere analyse les relations des quantités qui entrent dans un problême, doivent toujours être exprimées en nombres. Les méthodes pour exprimer ces calculs numériques, une fois trouvées, leur usage monotone & prolixe fatigue souvent l'attention sans occuper l'esprit. Un moyen mécanique & ex-

péditif de faire toutes ſortes de calculs ſans autre ſecours que celui des yeux & de la main, eût été fort utile. Paſcal ſe propoſa de le fournir par ſa machine. » Les pieces qui en » forment le principe & l'eſſence, ſont plu- » ſieurs rouleaux ou barillets paralleles en- » tr'eux, & mobiles autour de leur axes : ſur » chacun d'eux on écrit deux ſuites de nom- » bres, depuis o juſqu'à 9, leſquelles vont en » ſens contraires, de ſorte que la ſomme de » deux chiffres correſpondans forme toujours » 9. Enſuite on fait tourner par un même mou- » vement tous ces barillets de gauche à droite, » & les chiffres dont on a beſoin pour les dif- » férentes opérations de l'arithmétique, paroiſ- » ſent à travers de petites fenêtres percées dans » la face ſupérieure. La machine eſt compoſée » d'ailleurs de roues & de pignons qui s'engre- » nent enſemble, & qui font leurs révolutions » par un mécaniſme à-peu-près ſemblable à » celui d'une montre ou d'une pendule....... » L'idée de cette machine a paru ſi belle & ſi » utile, qu'on a cherché pluſieurs fois à la » perfectionner & la rendre plus commode » dans la pratique. Leibnitz s'eſt occupé long- » tems de ce problême, & il a trouvé effecti- » vement une machine plus ſimple que celle » de Paſcal; malheureuſement toutes ces ma- » chines ſont coûteuſes, un peu embarraſ- » ſantes par le volume, & ſujettes à ſe dé- » ranger. «

Le ſeul moyen de donner une idée ſuffiſante de cette machine étoit de la décrire; M. Diderot

l'a fait dans le premier volume de l'*Encyclopédie*; & cette deſcription exacte, ſe trouve dans ce recueil.

Les expériences faites en Italie par Toricelli ſur le vuide, tournerent l'attention de Paſcal du côté de la phyſique. Il les refit, en imagina de nouvelles, & ſur-tout celle ſur le Puy-de-Dome, qu'il publia ſous le titre d'*Expériences nouvelles ſur le vuide.* Toute la mauvaiſe phyſique de ſon tems s'arma contre lui; quelques perſonnes voulurent lui ravir l'honneur de l'invention; Deſcartes même, oubliant que ſes principes n'y conduiſoient pas, prétendit, dit-on, en avoir donné l'idée à Paſcal. Les jéſuites l'attaquerent auſſi, & peut-être aigrirent-ils dès-lors ſon eſprit, & le préparerent par-là à accepter la commiſſion de leur faire enſuite la guerre. L'hiſtoire de cette recherche, obſerve l'éditeur, offre un exemple remarquable du progrès lent & ſucceſſif des connoiſſances humaines. Galilée avoit prouvé la peſanteur de l'air; Toricelli avoit conjecturé qu'elle produit la ſuſpenſion de l'eau dans les pompes, du mercure dans les tubes, & ce fut Paſcal qui convertit cette conjecture en démonſtration. Ses expériences ſur la peſanteur de l'air le conduiſirent à l'examen, à des loix générales auxquelles l'équilibre des fluides eſt aſſujetti.

Ces recherches ſur cette partie intéreſſante de la phyſique ſont les ſeules que nous ayions de Paſcal. Elles prouvent que cette ſcience lui a des obligations. Les mathématiques lui en ont de plus grandes encore; & ſes travaux lui ont

donné un rang parmi les ſavans qui s'en ſont occupés avec le plus de ſuccès. Son triangle arithmétique eſt une invention vraiment originale dont il ne partage la gloire avec perſonne. Ce traité, avec ſes recherches ſur les propriétés des nombres, & toutes celles qui y ſont relatives, furent trouvés imprimés parmi ſes papiers après ſa mort ; cependant ils n'avoient point encore été publiés.

Le traité *de la roulette* eſt auſſi un de ſes ouvrages qui font le mieux connoître ſon génie pour les ſciences. Ses recherches & ſes découvertes à cet égard ſont comptées encore aujourd'hui parmi les plus grands efforts de l'eſprit humain. » En moins de 8 jours, au » milieu des plus cruelles ſouffrances, il trouva » une méthode, dit M. l'abbé B.***, fondée » ſur la formation de certaines ſuites, dont il » avoit donné les principes dans quelques écrits » qui accompagnent le traité du triangle arith- » métique. De-là à un calcul différentiel & in- » tégral, il n'y avoit plus qu'un pas ; & l'on » a lieu de préſumer fortement que ſi Paſcal » eût pu donner encore quelque tems à la géo- » métrie, il auroit enlevé à Leibnitz & à New- » ton la gloire d'inventer ces calculs. «

On ſait que le duc de Roannez, frappé de ſa découverte, voulut la faire ſervir au triomphe de la religion, en prouvant par l'exemple de Paſcal qu'on pouvoit être un géometre du premier ordre & un chrétien ſoumis. On propoſa donc les queſtions qu'il venoit de réſoudre à tous les mathématiciens, & on les ex-

cita à s'en occuper par l'appas d'un prix, s'ils parvenoient à en donner la ſolution; ils en auroient reconnu les difficultés; la ſcience devoit y gagner, & le mérite d'en avoir accéléré le progrès reſtoit toujours au premier inventeur. Beaucoup de ſavans travaillerent; aucun ne réuſſit; Paſcal, qui s'étoit caché ſous le nom de Dettenville, en propoſant le prix pour une ſolution qu'il annonçoit avoir trouvée, la publia au tems où il avoit promis de la donner. Wallis ſe plaignit; les ennemis de Paſcal ne manquerent pas d'exagérer ſes plaintes; M. B.***, qui les diſcute avec ſoin, & qui rapporte avec la plus grande exactitude les pieces de ce procès, le juſtifie pleinement. Aux preuves poſitives auxquelles il n'y a rien à objecter, il en joint de morales qui ne méritent pas moins d'attention. » Eſt-il croyable que Paſ-
» cal, qui dépenſoit la plus grande partie de
» ſon bien en aumônes, eût manqué à l'obli-
» gation plus eſſentielle d'acquitter une dette
» légitime? Ignoroit-il que la juſtice eſt le pre-
» mier devoir de l'homme? Auroit-il oſé tranſ-
» greſſer publiquement ce précepte? En auroit-
» il eu le pouvoir, & n'y avoit-il pas d'autres
» juges d'eſprit? Qu'auroient penſé les hommes
» auſteres auxquels il étoit en ſpectacle? Sup-
» poſera-t-on que l'eſprit de parti ait pu les
» aveugler tous au point que, pour aſſurer à
» un janſéniſte l'honneur d'avoir réſolu ſeul
» des problêmes difficiles, on avoit formé le
» projet de ſoutenir cette prétention par un
» menſonge phyſiquement impoſſible à cacher? «

Le traité *de la roulette*, l'hiſtoire des recherches & des découvertes qui en furent la ſuite, ſont les derniers ouvrages de Paſcal, auxquels on a joint toutes les pieces relatives qu'on a pu recueillir, & qui conſiſtent en pluſieurs lettres écrites tant par lui que par d'autres ſur ce ſujet. Cet homme célebre, dont la vie avoit toujours été ſouffrante, mourut le 19 août 1662, âgé de 39 ans & 2 mois; il fut enterré dans l'égliſe de St. Etienne-du-Mont, ſa paroiſſe, derriere le maître autel, près de la chapelle de la Vierge. On avoit appliqué au coin du pilier qui eſt à main droite de cette chapelle, l'épitaphe ſuivante, qui a été tranſportée enſuite au bas de l'égliſe, au-deſſus de la porte latérale à droite.

Pro columnâ ſuperiori, ſub tumulo marmoreo, BLASIUS PASCAL, Claromontanus, Stephani Paſcal, in ſupremâ apud Arvernos ſubſidiorum curiâ præſidis, filius, poſt aliquot annos in ſæviori ſeceſſu & divinæ legis meditatione tranſactos, feliciter & religioſè in pace Chriſti vitâ functus, anno 1662, ætatis 39, die 19 auguſti. Optaſſet ille quidem, præ paupertatis & humilitatis ſtudio, etiam his ſepulchri honoribus carere, mortuusque etiam nùm latere, qui vivus ſemper latere voluerat; verùm ejus hâc in parte cùm cedere non poſſet Florinus Perier, in eâdem ſubſidiorum curiâ conſiliarius, ac Gilbertæ Paſcal, Blaſii Paſcal ſororis, conjux amantiſſimus, hanc tabulam poſuit, quâ & ſuam in illum pietatem ſignificaret, & chriſtianos ad chriſtiana precum officia ſibi & defuncto profutura cohortaretur.

Nous ne pouvons mieux terminer cet extrait que par ces mots de l'éditeur, qui ſont le réſumé de tout tout ce que l'on peut dire de Paſcal & de ſes ouvrages.

» Tel fut cet homme extraordinaire, qui re-» çut en partage de la nature tous les dons de » l'eſprit : géometre du premier ordre ; dia-» lecticien profond ; écrivain éloquent & ſu-» blime. Si on ſe rappelle que dans une vie » très-courte, accablé de ſouffrances preſque » continuelles, il a inventé la machine arithmé-» tique, les élémens du calcul des probabilités, » la méthode pour réſoudre les problêmes de » la roulette; qu'il a fixé d'une maniere irré-» vocable les opinions encore flottantes des ſa-» vans, touchant la peſanteur de l'air; qu'il a » écrit un des ouvrages les plus parfaits qui » exiſte dans la langue Françoiſe ; que dans » ſes *Penſées*, il y a des morceaux d'une pro-» fondeur & d'une éloquence incomparables ; » on ſera porté à croire que chez aucun peu-» ple, dans aucun tems, il n'a exiſté de plus » grand génie.

» Tous ceux qui l'approchoient dans le com-» merce ordinaire de la vie reconnoiſſoient ſa » ſupériorité : on la lui pardonnoit, parce qu'il » ne la faiſoit jamais ſentir lui-même. Sa con-» verſation inſtruiſoit, ſans qu'on s'en apper-» çût, & qu'on pût en être humilié. Il étoit » d'une indulgence extrême pour les défauts » d'autrui. Seulement par une ſuite de l'atten-» tion qu'il avoit de réprimer en lui-même les » mouvemens de l'amour propre, il en auroit

» souffert difficilement dans les autres l'expres-
» sion trop marquée. Il disoit à ce sujet qu'un
» honnête-homme doit éviter de se nommer;
» que la piété chrétienne anéantit le *moi* hu-
» main, & que la civilité humaine le cache &
» le supprime. On voit par les *Lettres provincia-
» les*, & par plusieurs autres ouvrages, qu'il
» étoit né avec un grand fonds de gaîté : ses
» maux même n'avoient pu parvenir à la dé-
» truire entiérement. Il se permettoit volontiers
» dans la société ces railleries douces & ingé-
» nieuses, qui n'offensent point, & qui ré-
» veillent la langueur des conversations : elles
» avoient ordinairement un but moral; ainsi,
» par exemple, il se moquoit avec plaisir de
» ces auteurs qui disent sans cesse : *Mon li-
» vre, mon commentaire, mon histoire : ils feroient
» mieux*, ajoutoit-il plaisamment, *de dire, notre
» livre, notre commentaire, notre histoire ; vu que
» d'ordinaire il y a en cela plus du bien d'autrui
» que du leur.* «

Le portrait de Pascal est placé à la tête du premier volume. On lit au bas ces vers de M. d'Alembert.

Il joignit l'éloquence aux talens d'Uranie;
Mais bientôt à Dieu même immolant son génie,
Il vengea de la foi l'auguste obscurité.
O toi! religion, dont la sévérité
Enleva ce grand homme à la philosophie,
Permets du moins qu'il en soit regretté.

(*Mercure de France; Journal encyclopédique; Gazette universelle de littérature.*)

L'AMI de la concorde, ou *essai sur les moyens d'éviter les procès, & sur les moyens d'en tarir la source; par un avocat en parlement.* Vol. *In-8vo.* de 102 pages. A Londres, & se trouve à Paris, chez Monory, rue & vis-à-vis l'ancienne comédie Françoise. 1779.

UN jurisconsulte plein de candeur, plein d'amour pour ses concitoyons, vient leur révéler les mysteres d'iniquité qui souillent le temple de la justice, & les brigandages dont ils seront inévitablement les victimes, si assez imprudens pour entrer dans ce labyrinthe, ils confient à ceux qui l'habitent la défense de leur honneur, de leur fortune, de leurs droits les plus incontestables. Louis XIV avoit fait de sages réglemens contre la chicane; mais leur exécution n'a jamais eu lieu, sur-tout l'article 13 du titre 31 de l'ordonnance de 1667. On en a publié de nouveaux qui laissent subsister la racine du mal. » Il semble, dit l'auteur, » que la justice ait voulu proposer des prix à » ceux qui sauront le mieux faire des amplifi- » cations, & qu'elle ait voulu favoriser les » traitans qui vendent du papier. « En fixant le nombre de lignes qui doivent entrer dans chaque page, & le nombre de lettres que doit renfermer chaque ligne, on a laissé une large porte ouverte aux abus, puisque les procureurs

reſtent les maîtres de multiplier le nombre des rôles, & de ſe taxer réciproquement leurs écritures; d'ailleurs, on ſait qu'ils ne daignent pas même reſpecter ce point du réglement, car on voit ſouvent des lignes compoſées d'un ſeul mot; heureux encore lorſqu'on n'eſt pas obligé de recourir à la ligne ſuivante pour y trouver la fin d'un mot. Une ſimple date, telle que *le 18 février* 1779, occupe ordinairement un quart de page *in-folio*, & la même date eſt quelquefois répétée dans cent pages différentes de la même piece d'écriture. On peut juger delà du nombre de feuillets qu'il faut retourner, & de l'eſpace qu'on doit parcourir avant d'arriver à la fin d'un raiſonnement.

L'auteur a calculé ce que les 400 procureurs au Parlement gagnent chaque année ſur les plaideurs; il trouve un réſultat de quatre millions: ceux du Châtelet enlevent à leur tour au moins deux millions de la bourſe de leurs cliens; ſi l'on y joint les ſommes que perçoivent de leur côté, & les *procureurs au grand-conſeil* & les *avocats ès conſeils*, & les autres ſuppôts de la chicane attachés à *la prévôté de l'hôtel*, au *bureau de la ville*, à l'*élection*, aux *conſuls*, &c. &c. » on verra avec étonnement qu'il n'y a » pas d'armée victorieuſe qui puiſſe tirer autant de contributions d'un pays conquis, que » cette milice de la juſtice en fait tirer de ſes » concitoyens. «

Dans toutes les claſſes de cette hiérarchie, l'auteur découvre des abus odieux; mais qu'il croit faciles à détruire; il paſſe en revue les

huiſſiers, les procureurs, les greffiers, les ſubſtituts, les ſecrétaires de ſubſtituts & de rapporteurs, les avocats & les juges; tous lui paroiſſent repréhenſibles; tous ont au moins franchi les bornes de la délicateſſe & de la décence.

Les huiſſiers ont fait un pacte avec les procureurs, qui, ſans néceſſité, ſe font ſignifier une multitude d'actes ruineux pour les plaideurs : les uns cedent aux autres un cinquieme du produit de leurs exploits, & par cet acte même de déſintéreſſement apparent, *les procureurs augmentent leurs charges de 40 pour cent, & les huiſſiers augmentent les leurs de 60 ; ce qui coûte annuellement aux parties* 177,000 *liv.*

Quand une affaire eſt inſtruite, & qu'on devroit l'introduire devant le tribunal, les *procureurs même qui jouiſſent de la meilleure réputation*, ont imaginé, avant d'aller à l'audience, de prendre au greffe trois ſentences par défaut, l'un contre l'autre, auxquelles ils forment oppoſition; & ce n'eſt qu'après s'être laiſſé condamner reſpectivement qu'ils font paroître la cauſe à l'audience. » Chacune de ces ſentences coûte au » moins 9 liv. chaque procureur en obtient au » moins cent par année, ce qui fait pour les 400 » procureurs une ſomme annuelle de 360,000 » livres. «

Les appointemens qu'ils font prononcer, le plus ſouvent ſans néceſſité, augmentent encore les procédures, & par conſéquent les dépenſes des plaideurs : alors on a un prétexte favorable de répéter cinq ou ſix fois les mêmes choſes dans différentes eſpeces de grimoires, connus

ſous les noms barbares de *requêtes d'emploi*, de *requêtes en demande*, de *demandes en jugeant*, *d'inventaire de productions*, de *griefs & moyens d'appel*, *d'avertiſſemens*, *de contredits & ſalvations*, *&c. &c.* C'eſt ſur-tout dans les affaires appointées que les procureurs, au lieu de produire toutes les pieces qui ſont entre leurs mains, en réſervent une partie qu'ils produiſent ſucceſſivement; ce qui leur donne lieu de renouveller les requêtes, les griefs, les avertiſſemens, les contredits, les ſalvations, &c. » Toutes ces écri» tures ſont miſes en groſſe, les ſacs ſe multi» plient, & une affaire la plus modique de» vient ſouvent d'un volume & d'un poids ef» frayant. «

Ces ſacs ſont voiturés chez les ſecrétaires des rapporteurs, qui doivent en faire l'extrait; mais l'or ſeul peut déterminer un ſecrétaire à les ouvrir. » Ils vendent au poids de l'or, leur » travail ſuppoſé; & ils vendent à tous de » préference. On croit même pouvoir acheter » d'eux la certitude de gagner ſon procès; pré» jugé devenu trop commun, préjugé non moins » déshonorant pour les magiſtrats qu'utile à » leurs ſecrétaires, qui font ſous les yeux de » la juſtice même des fortunes auſſi rapides que » dans les meilleurs emplois de la finance. «

Après le travail des ſecrétaires, vient celui du rapporteur qui préſente l'affaire aux juges. Si la conteſtation leur paroît trop difficile à juger, ils prononcent un interlocutoire; les parties alors ſont obligées de produire de nouvelles pieces; ce ſont ou des plans d'héritage,

ou des enquêtes, ou des visites d'experts, ou des témoins à entendre, à taxer, à concilier, à payer. Ici commence le rôle des greffiers. *Ils groſſoyent autant que faire ſe peut, parce qu'ils ſont payés en raiſon inverſe de la beauté & de la correction de leur écriture; c'eſt-à-dire, que plus ils gâtent de parchemin, plus ils ſont récompenſés.* L'auteur aſſure que dans certaines affaires, on voit de ſimples jugemens qui ne ſont pas définitifs, & rempliſſent juſqu'à *cinq & ſix mille rôles de parchemin.*

Dans ces heureuſes circonſtances on entaſſe appointemens ſur appointemens; on oblige celui qui veut être jugé, *à conſigner des vacations:* » C'eſt-là, dit Loiſeau, que meſſieurs les con» ſeillers & meſſeigneurs les préſidens pren» nent ſalaire des vacations qu'ils font aux pro» cès de commiſſaires, hors les heures qu'ils » diſent aſſiſter à l'ordinaire. « *Et ſi la partie condamnée eſt inſolvable, le victorieux ſe trouve ruiné.*

» Tel a gagné dans une chambre qui auroit » perdu dans une autre,..... & moyennant quel» ques louis, on eſt diſtribué à quelle chambre » en veut; on a même quel rapporteur on » deſire. «

A ces déprédations, l'auteur ajoute celles qui ſe commettent dans les ſucceſſions par les frais d'oppoſitions & levée des ſcellés, inventaire, vente, liquidations, comptes & partages. Il rapporte l'exemple d'une réduction de frais, faite par le Châtelet de 1000 liv. à 440, & il aſſure qu'il n'y a pas de taxe de frais d'oppo-

ſitions, levée de ſcellé, inventaire & vente, qui ne ſoit dans le cas de ſupporter de ſemblable réduction. » J'ai actuellement ſous les » yeux, dit-il, l'exemple d'une ſucceſſion d'en» viron 30000 liv. dans laquelle les officiers » de la juſtice, ſans qu'il y ait eu de conteſ» teſtation entre les héritiers, ont d'abord pré» levé près de 6000 liv. C'eſt toujours le plus » clair & le plus net, qui eſt employé à payer » ces frais, qui ſont toujours privilégiés : il a » fallu dans cette ſucceſſion, après avoir con» ſommé les deniers comptans, la vaiſſelle d'ar» gent & le prix des meubles, vendre encore » tous les beſtiaux, qui ſervoient à l'exploita» tion des biens immeubles, pour payer ces » ſangſues, qui ne quittent priſe, que lorſqu'il » n'y a plus rien. Les héritiers ſe trouvent enſuite » propriétaires des biens-fonds, chargés de payer » le centieme denier, les droits ſeigneuriaux, » les impôts ordinaires ; ils n'ont point d'ar» gent pour faire les réparations, point d'avan» ces pour faire les cultures, point de beſtiaux » pour l'amendement ; & c'eſt la juſtice qui eſt » cauſe de tous ces maux. «

Nous n'avons pas le courage de tranſcrire ce qu'on lit dans ce livre, ſur les *ventes par décret* & *les ſaiſies-réelles ;* on en frémiroit d'horreur. Il vaut mieux parler des moyens de réforme que l'auteur propoſe au gouvernement.

1°. On devroit défendre de mettre en groſſe les écritures des avocats, & de les eſtimer en juſtice à proportion de leur longueur. Cet uſage qui eſt fort nuiſible aux parties, ſoit par les

frais en papier timbré où il les conſtitue, ſoit par le dégoût qu'inſpirent aux juges des écritures d'une forme auſſi bizarre ; il l'eſt encore davantage par l'habitude qu'il fait contracter aux avocats, de noyer leurs raiſonnemens & leurs moyens dans un déluge de paroles inutiles ; & par l'eſpece de dépendance où il les met à l'égard des procureurs qui regardent la prolixité d'un avocat, comme un mérite eſſentiel à leur intérêt. Il faudroit ſupprimer le *droit de réviſion* que les procureurs obtinrent en 1693 pour une ſomme de 100,000, & qui au lieu de leur rapporter 360,000, a déja produit au moins 7, 200,000 liv.

2°. Afin d'engager les procureurs à ne plus ſe charger des cauſes évidemment inſoutenables ; » il faudroit diſtinguer ce qui entre en taxe » pour une cauſe gagnée ou perdue. On pour» roit réduire à la moitié ou aux deux tiers » de la taxe générale les frais du procureur qui » ſuccomberoit ou dans ſa demande ou dans ſa » défenſe ; enſorte qu'il ne trouveroit plus ſon » intérêt dans la multiplicité des procédures. « L'auteur ajoute, qu'il en connoît pluſieurs *qui applaudiroient à cette réforme.*

3°. Outre les réformes qui tiennent immédiatement à la choſe, l'auteur voudroit qu'on renverſât l'ordre établi dans nos écoles ; qu'il y eut pluſieurs profeſſeurs en droit françois, & un ſeul en droit romain ; qu'au lieu de theſes & d'argumens *toujours communiqués aux éleves*, on les exerçât à diſcourir ſur des matieres légales ; on leur fit rédiger & faire des con-

ſultations proportionnées à leur ſavoir ; & qu'on diſtribuât des prix au lieu d'exiger de l'argent.

L'auteur voudroit encore qu'on enſeignât indiſtinctement à la jeuneſſe de toutes les claſſes, les premiers principes du droit & de la juriſprudence ; qu'on entremêlât ces leçons avec la phyſique, non la phyſique générale qui n'apprend rien ; mais *la phyſique appliquée aux uſages de la vie, aux arts & métiers.*

Il ſeroit à deſirer que ce livre, d'un prix très-modique, fût entre les mains de tout le monde ; ſa lecture ſeule pourroit calmer les fureurs litigieuſes d'un grand nombre de perſonnes qui n'ont aucune idée de la profondeur de l'abyme où les entraîne la chicane. Le ſtyle en eſt foible & trop négligé ; mais il eſt ſi fort de choſes, que l'auteur n'a beſoin pour émouvoir d'aucun ſecours de l'art.

(*Mercure de France ; Gazette univerſelle de littérature.*)

Le Favori de la Fortune. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue St. Jacques, au Temple du Goût ; in-12. de 358 pages, en deux parties. Prix, 2 liv. 8 ſols. 1779.

LE *Favori de la Fortune* eſt traduit de l'Anglois. La premiere partie a quelques rapports avec le *Memnon* de M. de Voltaire. *Memnon* ſe

propofe d'être fage, & ne manque jamais d'oublier toutes fes belles réfolutions à chaque occafion qui fe préfente. *Patrick Ohara*, Irlandois, héros de ce nouveau roman, fe promet bien de ne pas s'abandonner à fa fenfibilité pour n'être pas dupe. Mais la raifon ne peut l'empêcher de fuivre fon bon cœur & de faire des étourderies. Ce n'eft que dans la feconde partie qu'il ceffe d'être délicat, & alors il devient véritablement le *Favori de la Fortune.* Il avoit une reffource prefque immanquable pour réuffir : il étoit jeune, bien fait, d'une belle figure. Il fait un voyage à Dublin. On l'adreffe à *Ladi Dempfter*, maîtreffe du viceroi ou lord-lieutenant d'Irlande, à laquelle il plaît fort rapidement. En attendant une audience particuliere, deux favoris de cette femme le mettent au fait de fon caractere & de fes aventures. L'un étoit un jeune eccléfiaftique, à qui elle procuroit un excellent doyenné. Elle avoit demandé une penfion pour l'autre : mais elle s'étoit doutée qu'il avoit été queftion d'elle dans leur entretien avec *Patrick Ohara.* Elle lui fait des queftions : *Patrick* trahit leur confiance indifcrete, rapporte fous quels traits ces Meffieurs l'avoient peinte. La vindicative Ladi retire fes bienfaits, entreprend de faire donner la penfion à fon nouvel amant, & à fon inftigation, le doyenné à un honnête eccléfiaftique qui avoit des droits fur ce bénéfice. Elle envoie *Patrick* au viceroi avec une lettre, & avant de le laiffer partir, elle lui donne des leçons effentielles relativement au caractere de cette excel-

lence. » Cet homme, lui dit-elle, eſt très-infa-
» tué de ſon rang .... Oppoſez de l'eſprit &
» de la dignité à ſes hauteurs, & affectez de
» l'indifférence pour ſes faveurs ; il a le ca-
» ractere un peu féminin : moins vous paroî-
» trez empreſſé à lui demander, plus il s'em-
» preſſera de vous accorder. « *Patrick* part avec
ces inſtructions. Il ſe préſente de la part de
Ladi Dempſter, & on l'introduit ſur le champ.
» Pourquoi n'attendez-vous pas l'heure de l'au-
» dience, lui dit le viceroi, les yeux attachés
» ſur quelques papiers qu'il ne liſoit pas ? Qui
» êtes-vous ? Que demandez-vous ? Cette lettre
» en inſtruira votre excellence, répondit notre
» héros en lui remettant celle de *Ladi Demp-*
» *ſter.* Je crois en vérité que cette femme ex-
» travague, s'écria le lord - lieutenant, jettant
» un regard dédaigneux ſur *Patrick*, & ſe le-
» vant avec courroux ; quel mérite a-t-elle
» donc trouvé en vous, pour qu'on vous donne
» une penſion de cinq cens livres ? --- C'eſt
» un ſecret, Milord, qu'elle réſerve pour votre
» excellence ; je n'ai pas l'honneur d'être dans
» ſa confidence. --- Vous n'avez pas l'honneur
» d'être dans ſa confidence, reprit le lord - lieu-
» tenant, imitant le ton décidé de notre héros !
» Non, Milord, répondit-il, en prenant une
» priſe de tabac & ſe carrant devant une glace
» qui étoit vis-à-vis de lui. --- Et vous ne vous
» attendez pas ſans doute que j'acquieſce à ſa
» demande ? --- Je n'en fais rien, Milord, mais
» je le ſuppoſe. --- Et bien ! vous vous trom-
» pez dans votre ſuppoſition : car je n'en ferai

» rien. --- Fort bien, Milord, j'ai l'honneur » d'être votre ſerviteur très-humble ; & après » une légere inclination, il gagna la porte. » A-t-on jamais vu une pareille impudence, » s'écria le viceroi ? Ecoutez, Monſieur, écou» tez. --- Que vous plaît-il Milord ? --- Ce » qu'il me plaît, Monſieur, eſt de vous de» mander où vous avez appris cette façon de » mendier des graces ? --- Moi, Milord, je ne » mendie rien ; c'eſt *Ladi Dempſter*, & non moi » que votre excellence refuſe. --- Belle diſtinc» tion, en vérité, s'écria de nouveau le vice» roi, un peu ſurpris de la réponſe de *Patrick* » & craignant d'offenſer la comteſſe ! Si vous » étiez à la place de M. *Creighton*, ſeriez-vous » bien aiſe d'être privé d'une penſion due à » vos ſervices ? --- Vous voudrez bien me per» mettre, Milord, de ne pas répondre à cette » queſtion. --- C'eſt donc à dire que pour plaire » à *Ladi Dempſter*, il faudra que j'ôte le pain » à un homme de mérite..... Cette réflexion » toucha le cœur de notre héros, qui ſe livrant » à ſes ſentimens généreux étoit ſur le point » de les ſuivre, lorſque ſon intérêt lui dit à » l'oreille : Que ſon excellence ſe conduiſe » comme elle le jugera à propos ; ce n'eſt pas » à toi à lui dicter ce qu'il doit faire ; ſou» viens-toi ſur-tout que tu es dans la miſere. » Le viceroi s'approcha d'une fenêtre, ou après » quelques minutes de réflexions, il ſe retourna » d'un air affable vers *Patrick*. --- Puiſque *Ladi* » *Dempſter* ne s'oppoſe point à la promotion » du docteur *Crammer*, vous aurez cette pen» ſion.

» ſion. Dites-lui que j'enverrai en conſéquence » un courier à Londres cet après-dîner. Réſer- » vez vos remerciemens pour une autre fois, » je n'ai pas le tems de les écouter à préſent. » Mais ſouvenez-vous, jeune homme, de vous » défaire de cet air important & décidé que » je ne ſerai pas toujours d'humeur à ſupporter, » je vous en avertis..... Et il parut à ſon » audience, s'appuyant avec bonté ſur l'épaule » de notre héros. «

De ce moment, *Patrick* eut tous les ſuccès imaginables ; les femmes ſe l'arracherent les unes aux autres, & il devint en peu de tems immenſément riche. Mais ce qui n'eſt pas trop vraiſemblable, c'eſt qu'il ſût s'arrêter au milieu de ce torrent de proſpérités, il ſe reſſouvint d'une certaine petite *Henriette* qu'il avoit laiſſée dans ſon pays & qui l'aimoit de tout ſon cœur ; il alla lui offrir ſa fortune bien ou mal acquiſe, & reprit déſormais toute ſon honnêteté. Ce dénouement rappelle la réponſe d'un voleur de grand chemin, à qui ſes juges demandoient ce qui l'avoit porté à commettre de tels crimes. *C'étoit*, dit-il, *pour retourner enſuite dans mon pays, & y vivre en honnête-homme le reſte de mes jours.*

Quoi qu'il en ſoit, ce petit roman eſt un des plus agréables qui aient paru depuis longtems, & l'auteur a peint avec la plus grande vérité les mœurs des cours où dominent les paſſions des femmes. Le morceau que nous avons rapporté donnera une idée du ſtyle du traducteur. L'ouvrage eſt agréable, plaiſant même en

beaucoup d'endroits, & il eſt écrit avec légéreté.

(*Journal* de Paris; *Affiches & Annonces* de Paris.)

DIALOGUES concerning the innate principles, &c. *Dialogues ſur les principes innés; contenant un examen de la doctrine de M. Locke, ſur ce ſujet. Par l'auteur des* trois dialogues ſur la liberté. (*) *In-8vo.* Londres 1779, chez Dodſley.

L'AUTEUR de cet ouvrage a pour but de réfuter la doctrine de M. Locke, ſur les principes innés. En conſéquence, il commence par obſerver, que M. Locke a été conduit à nier l'exiſtence des principes innés, par l'erreur où il eſt tombé en confondant *certaines propoſitions morales*, dont l'entendement perçoit la vérité, avec les *ſentimens intérieurs* ſur leſquels ces propoſitions ſont fondées. Il eſt clair, dit notre auteur, que les premieres conſidérées purement comme propoſitions formées par notre faculté intellectuelle, d'après une mûre conſidération des choſes, ne ſont pas innées. Mais dans la nature des choſes, il doit y avoir des principes dont l'exiſtence eſt antérieure à la forma-

(*) *Eſprit des Journaux*, janvier 1777, page 72.

tion des axiomes & des propoſitions qui en dérivent. Ces principes ne reſſemblent en rien aux propoſitions ; la bienveillance eſt agréable, & le ſentiment contraire eſt pénible, parce qu'il y a des principes dans la nature humaine qui produiſent ces différens effets. Nous pouvons juger de la vérité ou de la fauſſeté des propoſitions morales, en nous en rapportant ſeulement à notre ſens intime qui perçoit le juſte ou l'injuſte, le droit ou le tort dans les actions. Tous les êtres créés ont de certains principes néceſſairement innés qui conſtituent leur nature, & les font être ce qu'ils ſont. En accordant que les idées ne ſont pas innées, il s'enſuivra que les propoſitions ne le ſont pas non plus ; mais on ne peut pas en conclure que nous n'avons pas des principes innés ; car les principes moraux ſont les fondemens de nos idées morales, & doivent par conſéquent exiſter avant elles. Le préjugé & la paſſion peuvent troubler les idées des hommes, & les empêcher de diſcerner clairement la vérité morale, mais les principes ſur leſquels elles ſont fondées ont leur exiſtence dans la nature, & doivent toujours reſter les mêmes.

Notre auteur obſerve enſuite que par principes il faut entendre certaines propriétés, qualités, énergies ou loix, qui ſont néceſſairement inhérentes à un être, & conſtituent ſa nature. Les loix générales par leſquelles tous les êtres d'un même genre exiſtent & agiſſent, ſont les *principes généraux* de ce genre ; les loix particulieres par leſquelles chaque eſpece exiſte &

agit différemment, ſont les *principes particuliers* de cette eſpece. Ils ſont très-différens de ces *données* ſur leſquelles procede le raiſonnement humain, comme axiomes, maximes, regles, &c. qu'on nomme quelquefois principes. Celles-ci ſont de pures inventions de l'eſprit humain, qui s'en ſert comme d'un ſecours dans la recherche de la vérité. Ces maximes, à la vérité, doivent être fondées ſur des principes moraux originairement inhérens à l'homme, car le raiſonnement ne pourroit jamais faire appercevoir la vérité d'une maxime morale, à un homme dépourvu de principes moraux, car nous ne jugeons de la vérité ou de la fauſſeté de ces maximes que par leur rapport avec les ſentimens moraux qui nous ſont innés. Ils ſont ſpécifiquement les mêmes dans tous les hommes, & la diverſité des opinions ſur les matieres de morale ne provient que des différens degrés de clarté dans le diſcernement, ou de force dans les principes.

Le développement progreſſif des idées & des connoiſſances n'eſt pas une objection contre cette doctrine.

» Dirons-nous, obſerve notre auteur, que » le ſens de l'ouïe n'eſt pas inné, parce que » nous ne naiſſons pas excellens muſiciens? » Dirons-nous que le ſens de la vue n'eſt pas » inné, parce que nous ne naiſſons pas opti» ciens? Non certainement. Pourquoi donc, » de ce que nous ne ſommes pas nés philoſo» phes moraliſtes, en concluerons-nous que le » ſens de notre conſcience n'eſt pas inné? Si

» le tems & l'expérience ſont néceſſaires pour » la perfection de nos autres ſens comme la » vue & l'ouïe, & ſi pour arranger convena» blement les idées que ces ſens nous procu» rent, il faut de la raiſon, de l'attention & » du jugement, ne devons-nous pas convenir » qu'il faut le même tems, la même expérien» ce, la même raiſon, la même attention & le » même jugement pour développer notre ſens » moral inné?

» Dans l'imbécillité & l'étourderie de la pre» miere & de la ſeconde enfance, nous ne » ſommes guere propres à faire des obſerva» tions délicates ſur nos ſenſations & nos idées, » de quelque genre qu'elles ſoient, moins en» core ſur celles qui ſont du genre moral, » parce qu'alors nous ne pouvons pas encore » être conſidérés comme agens moraux. Cela » eſt inconteſtable dans la premiere enfance, » & dans l'âge qui ſuit immédiatement celui» là, il y a peu de cas laiſſés à l'exercice de » la conſcience, ce qui a été ſagement réglé, » car alors nous avons trop peu de jugement » pour en obſerver les effets. Dieu nous a » placés pour tout ce tems, & pour un tems » encore plus long, ſous la garde & l'inſpec» tion de nos parens, montrant clairement » par-là notre inexpérience & notre défaut de » capacité pour nous gouverner nous-mêmes. » En un mot, en morale comme en tout au» tre genre de ſcience, le développement de » nos connoiſſances eſt progreſſif, & quiconque » voudra s'inſtruire dans celle-là, trouvera

» qu'elle n'exige pas moins d'expérience, d'ap-
» plication & de bon ſens que toutes les au-
» tres. La nature & les circonſtances de la
» vie humaine n'exigent point ce que M. Locke
» regarde comme une preuve néceſſaire de l'exiſ-
» tence des principes moraux innés, ſavoir, qu'ils
» ſoient nés avec nous de maniere que nous
» puiſſions les percevoir d'abord ſous la forme
» de propoſitions inconteſtablement vraies. Car
» quoique toutes nos facultés corporelles &
» intellectuelles ſoient nées avec nous, cepen-
» dant, comme la perfection de ces facultés
» n'eſt ni naturelle ni utile dans la premiere
» enfance, Dieu ayant créé nos corps & nos
» ames dans un état progreſſif, & non dans un
» état parfait, prétendre qu'une de ces facultés
» ne nous eſt pas innée, parce que nous ne
» l'avons pas apportée en naiſſant dans un état
» parfait, c'eſt faire une objection dont on pour-
» roit ſe ſervir pour prouver qu'aucune des fa-
» cultés de notre corps n'eſt innée. Vos ſens
» peuvent être auſſi forts, auſſi clairs & auſſi
» parfaits que les ſens de l'homme l'ont jamais
» été; votre ſens moral peut être auſſi droit
» & auſſi juſte, & quoique tous ces ſens ſoient
» innés, cependant les connoiſſances que vous
» acquérez par leur moyen ſont progreſſifs,
» & ne deviennent parfaites, s'il y en a de
» telles, que par degrés & lentement; je ne
» vois pas la moindre raiſon pour excepter le
» ſens moral de cette regle générale. Il me
» ſemble au contraire que dans ce développe-
» ment progreſſif, il n'y a rien que de naturel

» & d'entiérement conforme à la condition de
» l'humanité & aux circonſtances où ſe trou-
» vent les hommes. «

Voilà la ſubſtance des raiſonnemens de l'auteur ſur les principes innés, dont il nous paroît qu'il prouve l'exiſtence d'une maniere très-ſatisfaiſante. Cet ouvrage eſt écrit avec une préciſion & une correction qui en rendront la lecture très-agréable aux perſonnes qui s'occupent de diſcuſſions métaphyſiques.

(*Monthly Review.*)



MÉMOIRES sur les conducteurs, pour préserver les édifices de la foudre; par M. l'abbé JOSEPH TOALDO, prévôt de la Sainte-Trinité, membre des facultés de philosophie & de théologie, & des académies des belles-lettres & d'agriculture de Padoue, de l'institut de Bologne, &c. &c. Professeur d'astronomie, de géométrie & de météorologie, dans l'université de Padoue; traduits de l'Italien avec des notes & des additions, par M. BARBIER DE TINAN, de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Dijon, avec des planches. Vol. *in-8vo.* de 241 pages. A Strasbourg, chez Baver & Treuttell, libraires. 1779.

LA frayeur qu'inspire la foudre ne doit pas être confondue avec cette pusillanimité méprisable qui s'alarme sans motif, qui exagere & multiplie gratuitement le danger. Quoique de toutes les morts promptes & subites, celles qui sont occasionnées par le tonnerre soient les plus rares, il est cependant vrai qu'on ne peut guere se défendre d'une impression de terreur à la vue d'un ciel qui s'embrase, & dont les détonations fulminantes semblent menacer de détruire la nature entiere. En vain le physicien éclairé cherche à rassurer les peuples par l'explication des causes productrices de ce terrible météore; les

ravages par lesquels il désole si souvent la terre, & l'incompréhensible célérité de son action, font partager cette crainte aux ames même les plus intrépides.

L'expérience cependant nous apprend qu'on peut se garantir des ravages du tonnerre, & c'est à M. Franklin qu'est dûe cette précieuse découverte. Il est le premier qui trouva les *conducteurs*, destinés à dissiper ou à détourner la foudre. Les savans de l'Europe, éveillés par ce nouvel effort d'un génie créateur, s'empresserent de communiquer à leurs compatriotes une invention plus propre à rassurer les esprits timides que tous les raisonnemens. M. l'abbé Toaldo essaya avec le plus heureux succès les nouveaux conducteurs, & il fit voir combien il étoit important d'adopter un préservatif aussi admirable. Les malheurs que le tonnerre fit essuyer à la ville de Brescia, & ceux qui répandirent la consternation dans plusieurs endroits de la Suede, étoient des leçons trop frappantes pour ne pas essayer d'un secret auquel on avoit fait d'abord très-peu d'attention. L'impératrice-reine ordonna d'appliquer des conducteurs aux magasins à poudre. Le grand-duc de Toscane imita cette sage précaution; le sénat de Venise, par un décret du 9 mai 1778, en fit placer sur toutes les terres de sa domination, & ordonna que tous les vaisseaux de la république, seroient dorénavant munis de chaînes électriques qui feroient partie des agrès nécessaires de chaque vaisseau, ce qui a été fidélement & complettement exécuté. On a adapté

des conducteurs aux magasins à poudre près de Londres, à l'église de St. Paul de cette ville, au château royal de Thurin, à l'observatoire de Padoue, aux magasins à poudre du grand-duc de Toscane, aux bâtimens des archives de Milan, &c. Les conducteurs sont aujourd'hui si communs en Amérique, qu'outre ceux des églises, des édifices publics, des magasins à poudre & des châteaux des personnes de distinction à la campagne, il y en a dans les principales villes un très-grand nombre que des particuliers ont élevés sur leurs maisons. » Les coups de foudre y sont beaucoup plus fréquens qu'en Europe; & on n'y a cependant pas d'exemple » qu'une maison ait été endommagée par le tonnerre. «

Il n'est point d'invention qui ne soit plus ou moins susceptible de perfection ; les conducteurs méritoient à tous égards que les physiciens travaillassent à rendre leurs effets plus certains : » car, si des exemples heureux, dit M. Toaldo, prouvent l'efficacité des conducteurs, » quelques cas douteux semblent pouvoir encore les rendre suspects, ou plutôt engagent » à rechercher quelques précautions à prendre » dans leur construction & leur application. Tel a été le but que l'auteur s'est proposé dans ces mémoires, bien propres à dissiper les doutes qu'on pourroit conserver encore sur l'utilité des conducteurs. La traduction qu'en donne M. Barbier de Tinan, mettra la doctrine & les préceptes qu'ils renferment à la portée de ceux qui n'ont aucune connoissance de la langue ita-

lienne, & facilitera aux artiſtes les moyens d'exécuter & de perfectionner un inſtrument ſecourable, le ſeul connu qui puiſſe préſerver les hommes & leurs habitations des ravages deſtructeurs de la foudre.

M. Toaldo, dans ſon *avis au peuple, ſur la maniere de préſerver les édifices du tonnerre*, établit les principes ſur leſquels l'invention & l'uſage des conducteurs poſent comme ſur leur baſe. Il exiſte des ſubſtances qui arrêtent la marche du feu électrique, & ſemblent le repouſſer; ces ſubſtances ſont elles-mêmes pénétrées de ce feu; elles le fourniſſent, tandis qu'elles réſiſtent à en recevoir d'ailleurs. On peut donc intercepter le mouvement du feu électrique, en lui oppoſant les corps *iſolans, réſiſtans*, tels que le verre, la poix, le ſuccin, la cire, la ſoie, l'air, &c.

Les plus célebres phyſiciens *ont reconnu dans les différens phénomenes, produits par le feu électrique, mis en mouvement par des machines, une identité parfaite avec ceux que nous préſentent les éclairs & le tonnerre. On peut regarder comme certain que le feu du tonnerre n'eſt autre choſe qu'un feu électrique naturel.* Ce principe admis, il eſt donc inconteſtable, 1°. que le feu du tonnerre ayant les mêmes propriétés que le feu électrique, doit ſe décharger de préférence ſur certains corps, qu'on peut regarder comme les conducteurs de ce feu; 2°. qu'il eſt facile de diſtinguer les corps avec leſquels il a le plus d'analogie, de ceux qui ſont plus à l'abri de ſes coups; 3°. qu'à l'aide de l'art, on peut pré-

ſerver juſqu'à un certain point les hommes & les édifices du danger de la foudre. Le ſuccès des tentatives nombreuſes qu'on a faites, prouve que la théorie des phyſiciens ſur le tonnerre n'eſt point haſardée, & qu'on ne peut ſans folie rejetter les conducteurs, ſous prétexte que, dans tous les cas, ils n'ont point complettement réuſſi. M. Toaldo fait uſage d'une comparaiſon, qui montre l'injuſtice & le ridicule de cette prévention. *On ſe prémunit*, dit-il, *contre les inondations en élevant des digues, en ouvrant des canaux de décharge; mais les précautions deviennent quelquefois inutiles par la crue exceſſive des eaux. Cependant on ne les néglige pas, parce que l'utilité en eſt reconnue. Pourquoi ne pas appliquer la même regle de jugement aux conducteurs? S'ils ſont mal faits, ſans doute ils ne produiront aucun effet; de même, ſi les digues ſont trop foibles, elles ne garantiront point les villes, les campagnes de la dévaſtation des débordemens.* Les mêmes préjugés ſont vivement combattus dans le manifeſte que M. de Sauſſure, profeſſeur à Geneve, fit paroître en 1771, & que l'on a inſéré dans ce recueil de mémoires. Cette piece doit être lue en entier.

M. Toaldo n'a rien négligé pour bannir les ſcrupules de quelques perſonnes, ou foiblement inſtruites de la théorie des météores, ou prévenues contre les expériences auxquelles ils ont donné lieu. Il a expoſé, dans le plus grand détail, les objections qu'on peut oppoſer non-ſeulement à l'uſage des conducteurs, mais encore à la théorie ſur laquelle on l'appuie: c'étoit

le moyen de porter la conviction dans les esprits qui cherchent de bonne foi à s'éclairer.

La premiere objection roule sur le peu d'unanimité des physiciens, dans la question célebre de l'électricité : les François & les Anglois se disputent encore sur la nature du feu électrique ; ce n'est donc ici qu'une hypothese, qui, toute spécieuse qu'elle est, ne peut servir de fondement à un systême pratique, dont les suites intéressent vivement la société.

M. Toaldo répond que l'ouvrage du P. Beccaria contient un systême d'expériences, tellement liées & suivies, & si propres à forcer la nature de nous dévoiler ses mysteres, que, depuis l'optique de Newton, il n'existe peut-être pas d'ouvrage de physique aussi lumineux. Sans connoître la nature de la lumiere, il a suffi d'être instruit de ses propriétés, pour parvenir à la construction d'une foule d'instrumens utiles pour l'optique. De même, dès qu'on a constaté, par des expériences incontestables, la propriété qu'a le feu électrique de fuir les substances vitreuses & résineuses, de suivre les métaux & les corps humides, & dès qu'on a eu la certitude que le feu électrique est de même nature que celui de la foudre, on en a conclu, avec fondement, l'utilité de l'application des conducteurs aux édifices. Qu'importe qu'on ignore la nature de ce feu ? Est-il donc nécessaire de connoître celle d'une substance, pour être en état de l'employer utilement ? On peut constater l'identité du feu de la foudre & du feu électrique par les ca-

racteres suivans. 1°. Ils forment tous deux des éclairs droits ou serpentans. 2°. Ils suivent les corps humides & les substances métalliques. 3°. Ils passent plus aisément par les corps angulaires & pointus. 4°. Ils allument les substances inflammables. 5°. Ils fondent les métaux. 6°. Ils percent différens corps. 7°. Ils répandent une odeur de soufre. 8°. Ils aveuglent quelquefois les animaux. 9°. Ils sont en état de les tuer, &c.

On objecte que souvent on a vu des expériences qui avoient réussi en petit manquer en grand. Quelle proportion entre de petites expériences électriques & les grandes opérations de la nature?

» Dans le cas présent, répond l'auteur, si » l'on compare avec attention l'opération de » l'art avec celle de la nature, on les trou» vera parfaitement semblables. On voit, dans » toutes les relations anciennes ou modernes » de la foudre, l'équilibre de l'électricité rom» pu, & son mouvement intercepté par des » substances électriques, effets qui cessent du » moment où l'on établit la communication » par le moyen du conducteur. «

Si la foudre n'est que l'explosion du feu électrique des nuages, ajoute-t-on, excitée par les métaux & les corps humides qui se trouvent près de terre, pourquoi à chaque orage, les arbres qui contiennent de l'humidité, les clochers pleins de parties métalliques saillantes, ne sont-ils pas frappés? Pourquoi la foudre frappe-t-elle souvent de préférence des bâti-

mens bas, des corps moins faits pour l'attirer? Si l'on ne connoît point encore la marche, la direction du feu électrique, pourquoi promettre quelque chose de positif sur le remede à un mal inconnu?

M. Toaldo ne prétend pas que l'on soit parvenu à une connoissance universelle & parfaite des effets de la foudre, dans toutes les directions qu'elle prend. Mais il observe que les nuages orageux & toutes leurs parties, n'étant pas également imprégnés de feu électrique, on peut concevoir pourquoi les arbres & les clochers, exposés à un nuage orageux, ne sont pas à chaque fois frappés de la foudre. D'ailleurs, la pluie répand sur la terre une partie de ce feu électrique, & cette dissipation rend nécessairement la foudre moins fréquente. D'où il suit que le moment du plus grand danger des orages, est celui où tombent les premieres gouttes de pluie, qui sont communément aussi les plus grosses, & que l'on a vu quelquefois reluire & jetter des étincelles.

On insiste & on demande pourquoi la foudre n'enflamme pas des corps combustibles auprès desquels elle passe, tandis qu'elle consume en un instant les plus solides édifices.

» Ces faits sont vrais, dit M. Toaldo, mais
» je ne vois pas qu'ils puissent faire objection
» contre l'usage des conducteurs..... Il ne faut
» pas s'étonner que la foudre n'allume pas des
» corps très-combustibles, près desquels elle
» passe... Ces corps peuvent n'être point dé-
» férens ou conducteurs, & de plus, quand

» même ils le feroient, le trait de feu de la » foudre, qui s'élance réuni & avec une vî» teffe extrême, fuit fa direction avec tant » d'impétuofité, qu'il ne fe divife pas même » en traverfant des corps déférens, & peut per» cer une plaque de métal, fans fe diffiper, » & paffer fous l'eau fans fe féparer... En » général, le feu électrique n'enflamme que » lorfqu'il échauffe, & n'échauffe que lorfqu'il » eft condenfé; il enflamme dans ce cas, les » corps les moins combuftibles. Lorfqu'il eft » moins denfe, il traverfe les corps les plus » combuftibles fans les allumer. «

Voici, la grande objection, que la terreur panique des ennemis de l'ufage du conducteur ne ceffent de répéter. Si la foudre attaque de préférence les métaux aigus, faillans & élevés, n'eft-il pas à craindre d'attirer la foudre fur les bâtimens armés de conducteurs, dont les pointes, fuivant le docteur Franklin, ne fauroient être ni trop longues ni trop aiguës?

Non, répond M. Toaldo, cette crainte ne peut être fondée; le conducteur ne peut attirer le feu électrique que dans fa fphere d'explofion. Ce feu, épars dans le nuage, offre plufieurs branches de matieres ignées plus ou moins chargées; le conducteur diminue le volume de ce feu, & en diffipe une partie en la conduifant dans l'intérieur de la terre. Quel danger y a-t-il donc dans ce mouvement hydraulique du feu? Autant vaudroit-il affirmer qu'un canal de décharge augmente au lieu de diminuer la quantité d'eau d'une riviere à la-

quelle il eſt adapté, dans les juſtes proportions du niveau & du courant de cette riviere.

Mais une pointe métallique ouvrira le nuage & en fera deſcendre le torrent de feu qui y étoit renfermé.

Illuſion pure! Ce n'eſt point ici un tonneau qui laiſſe échapper ce qu'il contient, lorſqu'on le perce : les vapeurs qui forment la nuée ſont rappprochées ſans être contiguës. Ainſi la pointe métallique du conducteur peut tout au plus attirer à elle un de ces floccons de feu répandus dans l'air, le tranſmettre ſans bruit & inſtantanément à la terre, mais jamais elle ne les accumulera.

Enfin, nos maiſons ſubſiſtent depuis long-temps ſans conducteurs, ce n'eſt ici qu'une innovation de mode; on n'eſt pas d'accord ſur la figure qu'on doit donner à ces inſtrumens, autre raiſon pour s'en paſſer; les Anglois eux-mêmes en font peu d'uſage; telle eſt le langage des perſonnes les moins prévenues contre l'uſage des conducteurs.

Mais, comme l'obſerve M. Toaldo, c'eſt le langage de la pareſſe. Cela ne s'eſt jamais fait, donc cela ne doit pas ſe faire. On ne doit aucune réponſe à de pareils raiſonnemens.

On a été diviſé ſur la forme qu'on doit donner aux conducteurs, cela eſt vrai; mais M. Franklin a fait ceſſer en partie cette diviſion, qui, d'ailleurs, ne tomboit que ſur les formes, & n'avoit pour objet que des précautions de ſcrupule. Les Anglois, depuis dix ans, ſe ſervent de conducteurs, & en placent par-tout,

à Londres, dans les provinces, sur les vaisseaux.

Pour ne pas nous éloigner de l'ordre suivi dans ces mémoires, nous devrions donner ici, la description du conducteur; mais, sans les planches, elle feroit inintelligible, & par conséquent inutile. Nous renvoyons à l'ouvrage même où les figures sont bien dessinées & clairement expliquées. (*)

Nous finirons par quelques observations éparses dans cet ouvrage intéressant. Les hommes & les animaux attirent la foudre à cause de l'abondance des liqueurs qu'ils contiennent; on a vu, dans des hommes tués par ce terrible météore, les traces de l'explosion parcourir toutes les ramifications des veines jusqu'à leurs extrêmités les plus capillaires, & surpasser, par leur délicatesse, les injections qu'auroit pu faire le plus habile anatomiste. Il est donc imprudent de s'exposer sans nécessité, & d'affecter, par des bravades souvent funestes dans leurs effets, de marcher, de courir, lorsque l'orage est prêt à crever; il est même dangereux, quand on est surpris en rase campagne, de se mettre à couvert sous un arbre écarté des autres, sur-

(*) Ces planches représentent la tour de St. Marc de Venise, l'observatoire de Padoue, deux maisons & un mât de vaisseau, le tout armé de différens conducteurs; ce qui suffira pour qu'on puisse, à leur imitation, adapter des conducteurs à toute espece d'édifice, tant en dedans qu'en dehors.

tout si cette arbre est du nombre de ceux qui sont remplis de sucs résineux, tels que le pin, le chêne, le hêtre, &c. Les habillemens de toile de lin & de chanvre attirent la foudre, parce que la toile est faite d'une matiere végétale dont la nature est déférente. La laine, au contraire, & la soie repoussent le feu électrique. Quoique la bizarrerie des effets du tonnerre rende souvent inutiles les précautions que l'on prend pour se garantir de ses coups, on peut cependant les éviter, & M. Franklin conseille à ceux qui, pendant l'orage, se trouvent dans une maison, qui n'est point armée de conducteur, d'éviter le voisinage des cheminées, des glaces, des dorures, de toute espece de métaux, de s'asseoir sur une chaise, les pieds croisés l'un sur l'autre, pour toucher la terre le moins qu'il sera possible.

On nous avertit encore que les endroits les moins exposés à la foudre, sont les grottes, les caves, les chambres basses & bien fermées, en général, les lieux les moins exposés aux vapeurs de l'air, aux vents humides, qui sont souvent le véhicule de la foudre. Il ne faut pas au reste pousser ces précautions à l'excès. Mais, c'est une imprudence d'ouvrir les portes ou les fenêtres, lorsque l'orage se trouve perpendiculaire à la maison qu'on habite.

M. Toaldo explique très-au long la maniere dont a été fait & adapté le conducteur de St. Marc de Venise, édifice qui a été frappé neuf fois de la foudre; il donne aussi le modele de ceux dont il faut armer les magasins à poudre

& les vaisseaux. Après ces indications, il présente une relation des effets de la foudre, tombée sur la tour de l'observatoire public de Padoue, suivie d'une note relative à cet accident & au conducteur qu'on y a établi depuis.

Le traducteur, à la suite de ces différentes pieces, nous offre des considérations judicieuses sur les conducteurs en général. Il réduit toutes les questions qu'on peut faire à deux principales. 1°. Est-il prouvé qu'un conducteur bien construit préserve l'édifice, auquel il est appliqué, des ravages de la foudre?

2°. Quelle est, dans tous les points, la construction des conducteurs la plus propre à remplir complettement l'effet qu'on en attend?

En regardant la premiere question comme résolue, tant par l'ouvrage de M. Toaldo, que par la réunion de la théorie & de l'expérience, M. Barbier de Tinan passe à la seconde, dont la solution dépend d'un grand nombre d'observations, auxquelles la variété des opinions sur la meilleure forme du conducteur a donné lieu. Le traducteur n'embrasse, ne combat aucun parti, & il joint modestement ses idées à celles des plus grands physiciens, sans autre prétention que celle qui a toujours été permise à un ami de l'humanité. Nous ne le suivrons pas dans l'explication détaillée qu'il donne de huit observations, toutes relatives à la construction des conducteurs; nous préférons de rapporter ce qu'il dit sur la maniere dont les nuées renferment & lancent le feu électrique qui forme la foudre.

» Les nuées ſont composées de vapeurs » aqueuſes, répandues dans la région ſupérieure » de l'athmoſphere, & qui s'y tiennent ſuſ- » pendues par l'action continuée de la cauſe de » leur expanſion, juſqu'au moment, où, cette » cauſe ceſſant, leurs particules ſe rapprochent » & forment les gouttes de pluie qui tombent » en vertu de leur peſanteur. « Mais comment ces nuées peuvent-elles s'électriſer ; comment cette électricité eſt-elle tantôt poſitive, tantôt négative? Les hypotheſes imaginées juſqu'à ce jour, quelque ingénieuſes qu'elles ſoient, n'ont point encore abſolument ſatisfait la curioſité des phyſiciens.

Comme on a obſervé que dans les tems parfaitement ſereins, il regne, à la partie ſupérieure de l'athmoſphere, une électricité poſitive, qui ſe manifeſte quelquefois foiblement, mais toujours ſenſiblement, M. Barbier préſume que cette ſurabondance de feu électrique provient du degré de raréfaction dont jouit l'athmoſphere, à meſure qu'il s'éleve : ſi cela eſt vrai, l'intenſité de cette électricité poſitive doit croître à meſure qu'on s'éleve dans l'athmoſphere, & peut devenir aſſez conſidérable dans la région ordinaire des nuages, dont les uns qui flottent ont déja contracté l'électricité poſitive des couches de l'air, & les autres n'étant affectés que par l'électricité comprimante des couches d'air ſupérieures, donnent vers la terre des ſignes de l'électricité poſitive, ſans avoir reçu d'augmentation réelle dans la quantité d'électricité naturelle qu'ils poſſedent.

Mais comment se font les différentes décharges de cette électricité, soit d'un nuage à un autre, soit des nuages à la terre; ou immédiatement, ou par le moyen des corps élevés; décharges qui forment les coups de tonnerre & les éclairs? Lorsqu'un nuage électrisé s'approche d'un nuage qui ne l'est pas, l'électricité de l'un s'élance à l'autre, sous la forme d'une étincelle; ensorte qu'à chaque explosion; entre les particules déférentes du nuage, plus ou moins séparées par un milieu isolant, il y a des traînées d'étincelles dont les éclairs nous laissent quelquefois appercevoir la succession, ce qui s'apperçoit même encore par la durée du bruit qui suit l'éclair, & qui se propageant jusqu'aux extrêmités des nuages, à des distances considérables, se fait entendre pendant un tems assez long, à cause de la lenteur du mouvement du son comparé à celui de la lumiere.

Quelquefois le tonnerre tombe avec un bruit effroyable; c'est qu'il a n'a rencontré dans son trajet aucun obstacle. Plus souvent le bruit est foible & presqu'unique; c'est qu'il a éprouvé de la résistance dans sa chûte, & lorsque le feu, sortant de la nuée, n'a qu'un mouvement retardé, on entend un craquement continu, effet de quelqu'obstacle qu'il a dû vaincre.

Tel est le détail très abrégé que nous avons pu donner de ce recueil intéressant; puisse-t-il multiplier les conducteurs! puissent les physiciens approfondir avec persévérance la théorie de la foudre, & par de nouvelles découvertes

nous apprendre l'art si précieux de nous garantir de ses coups! (*)

(*Journal de littérature, des sciences & des arts; Nouvelles de la république des lettres & des arts; Journal général de France.*)

NOUVEAUX opuscules de M. FEUTRY, *de la société philosophique de Philadelphie, &c.* A Dijon, & se trouve à Paris, chez les libraires qui vendent les nouveautés, 1779.

MR. Feutry, connu si avantageusement par son poëme *des Tombeaux* & celui *des Ruines*, publia en 1771 un volume d'opuscules qui fut accueilli du public avec distinction; encouragé par le succès, il donne aujourd'hui un nouveau volume qui n'est point inférieur au premier, & dont le moindre mérite est d'offrir

---

(*) Attentifs à recueillir ce qui paroît sur un objet aussi essentiel; on trouve dans ce journal l'exposé de tous les faits qui y ont rapport. On peut consulter à cet égard, les journaux de *mars 1775*, page 305, *avril*, page 363, *mai*, page 316, *juillet*, page 278, *août*, page 303; *janvier 1776*, page 315, *juillet*, page 315, *août*, page 316, *novembre*, page 287, 296; *février 1777*, page 297, *juin*, page 276, 279, 281, *octobre*, page 311, *décembre*, page 294; *janvier 1778*, page 293, *octobre*, page 385, *novembre*, page 309--312.

une agréable variété dans les pieces qu'il contient. D'abord c'est une trentaine de fables toutes remarquables par une étonnante précision, ensuite des pieces fugitives, des épigrammes traduites de différens poëtes étrangers, & un extrait de la vie & des ouvrages d'une foule innombrable de poëtes Arabes, Basques, Espagnols, Italiens, &c. dont la plupart sont peu connus, & qui méritent de l'être; M. Feutry a répandu sur ce morceau curieux les richesses de l'érudition.

Une excellente repartie fait le sujet de la fable suivante, intitulée, *Un masque du fauxbourg Saint-Antoine & un monsieur.*

Avec ton cheval de carton,
Range-toi, vilain masque. ---- Oh! oh! vilain vous-même.
--- Insolent! range-toi, mais très-vîte, sinon...
--- Tout doux, mon beau monsieur, quel que soit votre nom,
Cette dureté semble extrême.
Le peuple doit avoir du plaisir à son tour;
Il se masque par an, trois fois vers le carême,
Et vous vous masquez tous les jours.

M. Feutry est inépuisable en traits satyriques contre les traitans; il peut s'en trouver de semblables à ceux qu'il dépeint; mais il en est qui ne doivent point être enveloppés dans cette proscription générale; on connoît des financiers sensibles, humains, généreux, qui joignent aux lumieres de l'esprit toutes les qualités du cœur. Ainsi, l'on ne doit pas prendre à la lettre les boutades poétiques auxquelles se livre M. Feutry.

try. Elles ne s'adreſſent qu'aux parvenus inſolens, qu'à ces vils favoris de la fortune dont le cœur eſt entouré d'un triple acier; c'eſt contre leur cupidité aveugle & barbare que M. Feutry a raiſon d'employer les armes tranchantes du ridicule.

Un financier, ſon médecin & une ſang-ſue.

J'éprouve un mal bien extraordinaire,
Docteur, un même inſtant me voit rire aux éclats,
Et devenir d'un ſombre attrabilaire;
Je ſens de plus que chaque pas
Ebranle mon cerveau, me met enfin ſi bas,
Que je redoute la lumiere. ---
Allons vîte, monſieur, une ſang-ſue au bras,
A la tempe, à la jugulaire,
Et nous vous tirerons d'affaire.
Vous vous trompez, l'ami, ce n'eſt point-là le cas;
D'une ſang-ſue, apprenez ce myſtere:
Sur l'épiderme d'un confrere
Notre morſure ne prend pas.

L'hommage que M. Feutry rend à M. de Sartine eſt celui de tous les bons patriotes. Il a pour titre: *Réponſe à un fat.*

Comment donc monſieur *de Sartine*,
Ne connoiſſant flux ni reflux,
Peut-il conduire la marine?
Il fait comme fit *Lucullus*,
Qui, s'inſtruiſant, prit l'Arménie.
On fait tout avec des vertus,
De la conſtance & du génie.

Quelques perſonnes pouvoient haſarder la

queſtion qui donne lieu à cette réponſe avant que ce grand miniſtre eût le département de la marine ; mais aujourd'hui elle ſeroit un outrage, & l'expreſſion de l'ingratitude : aujourd'hui que, graces à ſon génie actif & prévoyant, toutes les mers ſont couvertes de nos flottes, & que notre marine a été pour ainſi dire régénérée par ſes ſoins.

Les commandemens de l'honnête homme rempliſſent bien ce titre. C'eſt un petit traité complet de morale, mis en vers familiers & à la portée des enfans & des habitans de la campagne. Pluſieurs intendans de province qui ont ſenti leur utilité les ont fait imprimer, afficher, diſtribuer dans les villages de leur dépendance. Aſſurément rien ne fait mieux l'éloge de ces maximes rimées, qui ont obtenu l'applaudiſſement du *Solon* de l'Amérique, du vertueux Franklin.

Le volume eſt terminé, comme nous l'avons dit, par un jugement détaillé ſur pluſieurs poëtes, & par des réflexions ſur leurs ouvrages qui font honneur au goût & aux connoiſſances variées de M. Feutry. Il faut qu'il ſe ſoit armé d'un courage infatigable pour fouiller dans le chaos de la poéſie arabe, caſtillane, &c. remonter à leur origine, analyſer leurs beautés, &c.

Nous ne ferons qu'un reproche à M. Feutry, c'eſt de ne nous avoir donné que de petites pieces dans leſquelles il n'a pas pu déployer le talent qui brille dans le poëme des *Tombeaux*. Nous l'exhortons à travailler à quel-

qu'ouvrage de longue haleine, dans lequel ſon imagination ne ſoit pas reſſerrée. De l'eſprit, de la facilité, de bonnes plaiſanteries, quelquefois de la négligence, voilà ce que l'on trouvera dans ce volume.

(*Année Littéraire.*)

Essai ſur différentes eſpeces d'air, qu'on déſigne ſous le nom d'air fixe, pour ſervir de ſuite & de ſupplément aux Elémens de phyſique *du même auteur; par M.* Sigaud de la Fond, *ancien démonſtrateur de phyſique expérimentale de l'univerſité, de la ſociété royale des ſciences de Montpellier, des académies de Saint-Pétersbourg, d'Angers, de Baviere, de Valladolid, de Florence, &c.* Vol. in-8vo. de 406 pag. avec figures. Prix 5 liv. broché. A Paris, chez P. S. Gueffier, libraire-imprimeur, au bas de la rue de la Harpe. 1779.

L'Ouvrage que nous annonçons eſt un ouvrage élémentaire, où les découvertes de M. Prieſtley ſont miſes à la portée de tous les eſprits, & préſentées ſous le jour le plus favorable.

Pour peu qu'on s'occupe des ſciences naturelles, on n'a pu entendre ſans étonnement le récit des merveilles que la nature a préſentées depuis pluſieurs années aux phyſiciens

obſervateurs. Des ſubſtances inviſibles qui éteignent la lumiere & les corps embraſés, ainſi que la vie des animaux; d'autres qui engendrent la flamme & produiſent les plus vives exploſions; l'air *nitreux* devenu la pierre de touche de l'air que nous reſpirons; l'air *déphlogiſtiqué* beaucoup plus pur que l'air de l'atmoſphere; les *acides* réduits ſous la forme d'*air*, tantôt fluide & tranſparent, tantôt ſolide & concret; les *alkalis* préſentés ſous la même forme; le mêlange ou la combinaiſon de ces différens êtres, qui donne naiſſance à d'autres; toutes ces eſpeces de prodiges qui frappent les yeux, étonnent l'imagination, plaiſent à la raiſon en les tourmentant, rendront à jamais célebre le nom de M. Prieſtley. Une nouvelle carriere eſt ouverte aux phyſiciens; la chymie ſemble prendre une autre face. La formation des métaux, les exhalaiſons ſouterraines, les tremblemens de terre & les révolutions du globe, la nature des *acides* & des *alkalis*, ces agens myſtérieux de la chymie, la conſtitution même de notre atmoſphere, & la connoiſſance de *la choſe que nous reſpirons*, (pour emprunter les termes de M. Prieſtley) tout paroît tenir aux nouvelles découvertes. *L'air fixe & l'électricité* feront peut-être déſormais deux clefs de la nature; & leurs phénomenes bien obſervés, bien comparés, porteront le flambeau dans les ténebres les plus impénétrables. L'ouvrage de M. Prieſtley, qui rend compte de ces belles découvertes, eſt entre les mains de tout le monde; mais peu de perſonnes ſont en état

de ſuivre ſans fatigue & avec fruit, la marche de ce grand phyſicien. On ne peut le comprendre ſans admirer ſa ſagacité; mais il faut être déja très-inſtruit pour le comprendre. Des ſavans recommandables, entr'autres MM. Fontana, Lavoiſier, Macquer, ont répandu à l'envi des lumieres ſur ces objets difficiles & obſcurs; mais aucun d'eux n'a fait un livre qui ne demande d'autres diſpoſitions pour être bien ſaiſi, qu'un bon eſprit & le deſir de s'inſtruire. Cet ouvrage manquoit abſolument, & M. Sigaud de la Fond vient de le donner au public. Le talent de cet habile démonſtrateur eſt connu. Ses *élémens de phyſique* & *la deſcription de ſon cabinet* ont réuni les ſuffrages. L'*eſſai ſur les différentes eſpeces d'air* eſt un nouveau titre qui lui aſſurera la réputation d'un phyſicien clair, méthodique, impartial, & celle d'un démonſtrateur plein de dextérité & fécond en reſſources.

Si l'air fixe eſt entre les mains du phyſicien, comme une clef qui lui ouvre l'entrée du laboratoire ſecret de la nature, il peut devenir entre les mains d'un médecin habile, une ſource abondante de remedes contre pluſieurs maladies dangereuſes qui affligent l'humanité. On ne ſauroit donc aſſez répandre la connoiſſance de ce nouveau *principe* des mixtes, & nous allons nous y arrêter un moment.

Tous les corps contiennent une certaine quantité d'air atmoſphérique qu'on voit s'échapper de leurs pores, quand on les ſoumet à l'action de la machine pneumatique. Mais cet air qui ſe dégage & ſe manifeſte, n'entre pour rien dans

la compofition des mixtes, & ne caufe, en s'évaporant, aucun changement dans leur conftitution. Il fe trouve au contraire dans le fein des corps une autre efpece de fluide extrêmement *expansible*, mais qui ne jouit point de fa force *expansive*, parce qu'il eft comme enchaîné dans les mixtes, avec lefquels il s'eft amalgamé. C'eft ce qu'on a appellé *air fixe*, dénomination cependant que quelques philofophes lui conteftent; mais pourquoi difputer fur les mots?

Cet air, ainfi coagulé, ne peut être arraché des corps que par des moyens violens, qui font la *diftillation*, la *fermentation* & *l'effervefcence.* Mais en s'échappant même, il conferve au moins la trace & l'empreinte des lieux où il a féjourné, & emporte ordinairement avec lui quelques-uns des principes les plus fugaces avec lefquels il a plus d'adhérence. Cette adhéfion des parties folides du corps avec les corpufcules aériens a fait douter fi ce prétendu *air fixe* n'étoit pas primitivement le même que l'air atmofphérique, altéré, dénaturé par la jonction de particules étrangeres. Les différences palpables qui s'obfervent dans l'évaporation de l'air fixe & de l'air atmofphérique, ont fait croire d'abord qu'ils avoient une nature effentiellement différente; mais plufieurs membres de la célebre académie de Dijon ont penfé que l'air, au moment où il s'unit avec les corps, eft toujours le même, & que fes différentes propriétés ne naiffent que de cette union, de cet amalgame des parties naturelles avec les atômes aériens.

Cette opinion nous paroît très-bien fondée. En effet, non-seulement elle rend parfaitement raison de cette étonnante variété d'*effluves* aériens qu'on obtient par la dissolution, ou la décomposition; non-seulement elle s'accorde parfaitement avec l'expérience journaliere qui nous offre de ces effluves, qui réunissent toutes les propriétés de l'air que nous respirons; mais encore elle semble presque démontrée par une expérience du docteur Priestley. Ce célebre physicien a remarqué, & tous les observateurs l'ont reconnu après lui, que les plantes qui végetent dans l'air fixe sont notablement affectées par les principes étrangers & destructeurs dont il est, pour ainsi dire, saturé; que dépouillé en partie de ces principes meurtriers, il agit ensuite moins puissamment, & que progressivement, il se purifie & revient à son état primitif, perd toutes ses qualités dangereuses, recouvre presque toutes les propriétés de l'air ordinaire; preuve presqu'évidente de son identité primitive avec l'air atmosphérique. Aussi plusieurs physiciens n'hésitent presque pas à croire que l'air fixe n'est autre chose que l'air atmosphérique imprégné des parties du corps où il s'est insinué, & avec lesquelles il s'est comme identifié; & s'il arrive quelquefois qu'on ne puisse dépurer suffisamment l'air fixe pour lui rendre les propriétés de l'air proprement dit, il ne faut attribuer cet effet qu'à la difficulté d'opérer sur ces substances invisibles, & au défaut de connoissances propres à détruire l'aggrégation & la combinai-

ſon de l'air & des élémens du corps. Mais c'eſt aſſez s'occuper de la nature de l'air fixe, il eſt plus curieux, plus utile, d'en examiner les propriétés.

En conſidérant l'air fixe à ſon paſſage à travers une maſſe d'eau, il paroît au premier aſpect, parfaitement ſemblable à l'air atmoſphérique. Cependant des différences eſſentielles caractériſent & diſtinguent ces deux eſpeces d'air.

D'abord la peſanteur ſpécifique de l'air fixe eſt plus conſidérable que celle de l'air commun, & c'eſt, ſans doute, cet excès de peſanteur qui l'empêche de ſe mêler avec l'air de l'atmoſphere, & de ſe diſſiper, à moins qu'ils ne ſoient violemment agités l'un & l'autre.

La ſeconde propriété qui diſtingue l'air fixe, c'eſt qu'il eſt ſinguliérement *méphitique.* Tandis que l'air ordinaire entretient & nourrit la flamme, que ſa reſpiration ſeule peut donner du jeu & du reſſort à nos poulmons; l'air fixe, au contraire, éteint la lumiere qui y eſt plongée, ôte bientôt la vie aux animaux qui le reſpirent; & comme il eſt inviſible, à moins qu'il ne ſoit chargé de vapeurs épaiſſes, on peut par ce moyen faire des expériences ſurprenantes, & qui aux yeux de ſpectateurs ignorans feroient accuſer le phyſicien de magie. Telle feroit, par exemple, l'expérience que fit en préſence de l'académie des ſciences, M. le duc de Chaulnes, ce ſeigneur qui ſacrifie ſi généreuſement au progrès des ſciences les hautes eſpérances que lui donnoient l'éclat de ſon nom & ſon mérite perſonnel. Cet illuſtre phyſicien fit ap-

porter à l'académie de grandes cruches de grais où il avoit renfermé une quantité considérable d'air fixe. On posa l'orifice d'une de ces cruches sur un grand bocal de verre au fond duquel étoit une souris. On versa dans le bocal l'air fixe que renfermoit la cruche. La souris sentit aussi-tôt l'influence de cet air meurtrier ; des symptômes convulsifs manifesterent sensiblement le mal-aise qu'elle éprouvoit, & bientôt elle tomba dans un état de mort, qui fût devenu réelle, si l'envie de l'examiner ne l'eût fait retirer du danger pour la remettre dans l'air salubre de l'atmosphere. Cependant il étoit impossible d'appercevoir la chûte de l'air fixe ; ensorte que des personnes qui n'eussent pas été instruites dans cette matiere auroient dû regarder comme un tour d'escamoteur ce versement où l'on ne voyoit rien couler, ni tomber ; cet état d'asphyxie de la souris, & son rétablissement, quoiqu'il n'y eût aucune cause sensible de ces états successifs.

Une semblable expérience fut répétée à l'académie en présence de l'empereur, à l'exception qu'on substitua un moineau à la place d'une souris. M. Sage, célebre chymiste, rendit en quelque sorte la vie à la victime de l'air fixe, à l'aide d'une petite dose d'*alkali volatil fluor ;* & de ce moment on sait la fortune que fit cet alkali. Accrédité par la résurrection apparente du moineau, on le prôna comme un spécifique infaillible, unique contre les asphyxies causées ou par la respiration du principe méphitique que produit la fermentation vineuse,

ou par la vapeur du charbon; plusieurs tentatives heureuses augmenterent encore la gloire du spécifique, & quelques noyés efficacement secourus acheverent son triomphe. L'auteur examine avec toute l'impartialité d'un vrai philosophe si ce triomphe est aussi solide, aussi légitime qu'il fut brillant; & quoiqu'il nous ait paru établir que *l'alkali volatil fluor* n'est pas aussi efficace qu'on le prétendoit dans plusieurs circonstances, il a cependant la modestie d'abandonner le jugement de ses observations aux gens de l'art. Nous ne le suivrons point dans cette discussion. Revenons aux propriétés de l'air fixe.

La qualité *méphétique* de cet élément se manifeste non-seulement par l'extinction de la lumiere qui y est plongée, par la suffocation des animaux qui le respirent; mais encore par le dépérissement des plantes qui y sont exposées; par le changement de couleur qu'il fait subir aux fleurs; un rose rouge fraîchement cueillie par le docteur Priestley, plongée par lui dans une atmosphere d'air fixe, devint parfaitement blanche en moins de vingt-quatre heures.

L'on feroit tenté de croire, d'après ce qui vient d'être rapporté, que l'air fixe n'est qu'un véritable poison; mais loin de nous une idée qui fait injure à la sagesse & à la bienfaisance de l'auteur de la nature. Il n'est peut-être aucune substance qui ne renferme certaines qualités précieuses dont l'homme peut tirer une infinité d'avantages lorsqu'il parvient à les découvrir. L'air fixe arrête la corruption des vian-

des, une infinité d'expériences le prouve. M. Hey, confidérant cette vertu anti-feptique, en conclut qu'il devoit être un fpécifique puiffant, lorfqu'aidé des efforts de la nature, on l'appliqueroit immédiatement au corps vivant attaqué d'une maladie putride. Il s'avifa donc un jour de mêler de l'air fixe dans la boiffon d'une perfonne en proie à une fievre putride très-opiniâtre ; il fit de plus adminiftrer à fon malade des lavemens d'air fixe, &, dans peu de jours, il eut la confolation de voir difparoître les fymptômes de cette grave maladie, qui avoit réfifté jufqu'alors aux remedes les plus appropriés à cet état. Ce même moyen fagement employé a toujours eu depuis le même fuccès. Il n'eft pas moins efficace dans les maladies fcorbutiques ; mais c'eft fur-tout dans les maladies cancéreufes qu'il produit des effets merveilleux. L'auteur en rapporte une infinité de preuves & d'exemples. Si ce fpécifique n'a pas toujours un fuccès complet, c'eft peut-être uniquement parce qu'on n'a pas encore fait des obfervations affez profondes, des recherches affez fuivies fur la maniere de l'adminiftrer. Mais ce qui doit exciter fur-tout l'attention des médecins phyficiens, c'eft que quelques expériences heureufes femblent annoncer que le même fluide a la vertu de diffoudre la pierre dans le corps humain. Quelle gloire pour les phyficiens, quelle précieufe découverte pour l'humanité fouffrante, fi de nouveaux effais affuroient à l'air fixe la guérifon facile d'une maladie cruelle, contre laquelle on ne connoît d'autre remede qu'une

opération aussi dangereuse que douloureuse!

Une autre propriété de ce fluide merveilleux, propriété non moins utile, & plus curieuse encore que les précédentes, c'est que par l'affinité qu'il a avec l'eau, il procure le moyen de fabriquer des eaux minérales factices, semblables en tout aux eaux minérales naturelles, ou même plus salubres. C'est à M. Venel qu'on est redevable de cette importante découverte. Par divers moyens il parvint à dépouiller une quantité d'eau de *Seltz*, de l'air fixe dont elle étoit saturée : cette eau perdit dès-lors son goût piquant & acidule, & même devint *plate & vapide;* cependant par l'analyse qu'il en fit, il trouva qu'elle contenoit encore une petite quantité de sel marin. D'après ces observations & quelques raisonnemens qu'elles firent naître, il prit de l'eau ordinaire, il y fit dissoudre une certaine quantité d'air fixe, & y joignit un peu de sel marin, & cette eau factice eut le même goût, les mêmes propriétés que les eaux naturelles de Seltz.

D'après ce procédé, rien de plus facile que d'imiter toutes les eaux minérales quelconques. On peut par l'analyse chymique connoître les mixtes qui la composent. Cette connoissance acquise, qu'on introduise dans une eau commune une quantité d'air fixe égale à celle que contient l'eau minérale qu'on veut représenter; cette opération faite, on y introduira les autres principes qui entrent dans la composition, comme *sels* & matieres *ferrugineuses*, &c. Car, c'est encore une des propriétés de ce fluide vraiment

miraculeux, que l'eau qui en eſt ſaturée a la faculté de diſſoudre le fer; & voilà des eaux minérales factices de toute eſpece, & qui auront même ſur les naturelles deux avantages bien précieux, l'un que pouvant y introduire une quantité d'air fixe beaucoup plus conſidérable que n'en contiennent les eaux renfermées dans le ſein de la terre, les eaux artificielles pourront auſſi diſſoudre une plus grande quantité de fer, & par-là deviendront plus actives, & entre les mains d'un médecin expérimenté, produiront des effets plus prompts & plus efficaces que ceux qu'on peut attendre des eaux minérales naturelles.

Un ſecond avantage des eaux artificielles; c'eſt que les eaux naturelles peuvent contenir quelques principes qui nuiroient aux vues du médecin, & dont cependant on ne peut les dépouiller; au lieu que dans les eaux artificielles, on peut, ou ne pas inférer ces principes funeſtes, ou n'en mettre que la doſe ſuffiſante pour les effets qu'on en attend.

On voit quels avantages l'humanité doit retirer des ces découvertes précieuſes, puiſque déſormais le plus ſimple villageois, à peu de frais, pourra ſe procurer ces eaux ſalutaires, remedes uniques pour une foule de maladies; ces eaux que la nature avare ſembloit n'avoir réſervées que pour les riches qui ne ſavoient qu'en abuſer. Cette découverte précieuſe fera à jamais époque dans l'hiſtoire des connoiſſances humaines, & ſeule ſuffira pour immortaliſer les génies bienfaiſans à qui nous de-

vons la connoiſſance de l'air fixe & de ſes propriétés.

Mais il s'en faut bien que nous ayions parlé de toutes les propriétés merveilleuſes de ce fluide ; nous n'avons pu entrer dans l'examen particulier des différentes eſpeces d'air renfermées ſous la dénomination générique d'air fixe. Nous n'avons parlé ni de l'*air inflammable*, ni de l'*air déphlogiſtiqué*, ni des différens *airs acides & alkalins*, qui tous préſentent les phénomenes les plus curieux, & dont la parfaite connoiſſance, jointe à celle de l'électricité, rendroit probablement raiſon de la formation des métaux, des exhalaiſons ſouterraines, des tremblemens de terre, des révolutions les plus étonnantes du globe. Nous avons paſſé ſous ſilence une infinité d'expériences très-curieuſes qui ſont rapportées dans cet ouvrage, & ne ſont pas ſuſceptibles d'analyſe ; nous avons cru devoir plutôt nos attacher aux objets d'une utilité réelle qu'à celles qui ne pourroient ſatisfaire que la curioſité.

Nous ne pouvons en conſéquence terminer cet article ſans dire un mot d'une eſpece particuliere d'*air*, nommé l'*air nitreux*, qui eſt devenu comme la pierre de touche de l'air atmoſphérique, & qui peut ſervir en quelque ſorte de thermometre pour graduer les différens degrés de ſalubrité ou d'inſalubrité de l'air que nous reſpirons.

En combinant l'*acide nitreux* avec toutes les ſubſtances qui abondent en phlogiſtique, il ſe forme une efferveſcence très-bruſque & très forte, &

il s'en dégage un fluide très-abondant, très-expansible, auquel on a donné le nom d'*air nitreux ;* or le mélange de cet air avec l'air commun ou atmosphérique produit une vapeur rutilante très-abondante, & dont la rougeur & l'abondance seront d'autant plus grandes que l'air atmosphérique combiné avec l'air nitreux sera plus pur & plus salubre ; & par conséquent l'évaporation des deux substances combinées sera plus considérable à proportion de la plus grande pureté de l'air atmosphérique, l'air nitreux restant le même ; ainsi l'on pourra juger de la salubrité de l'air que l'on respire par la quantité du volume aérien qui restera après la combinaison. Il ne reste plus qu'à connoître les moyens de recueillir & de combiner ces deux especes d'air. Rien de plus simple & de plus facile. L'auteur assigne plusieurs méthodes des faire ces amas ; mais nous ne pouvons le suivre dans tous ces procédés ingénieux qu'il faut lire dans l'ouvrage.

Une réflexion bien importante, c'est que, par les résultats de plusieurs expériences faites suivant ces méthodes, l'auteur a constaté que l'air des spectacles est beaucoup plus dangereux que celui-même de la salle des pansemens de l'hôtel-dieu de Paris. Effrayante vérité, qui peut-être ne dégoûtera personne des spectacles, mais qui du moins devroit bien engager une administration aussi éclairée, aussi patriotique que la nôtre, à chercher, & à mettre en pratique les moyens les plus propres pour renouveller l'air des spectacles.

La nature de la matiere & les bornes du

journal ne nous permettent pas d'entrer dans de plus longs détails ſur cette découverte auſſi utile que curieuſe. La juſteſſe dans les idées, la clarté dans l'élocution, la ſagacité dans les expériences, caractériſent tous les travaux, tous les ouvrages de l'auteur. Mais de tous ceux qu'il a publiés juſqu'à préſent, c'eſt celui-ci, ſans contredit, qui mérite le plus l'attention & la reconnoiſſance du public, autant pour le mérite de l'exécution, que par l'importance de la matiere, devenue non-ſeulement un objet de curioſité pour les amateurs; mais encore une reſſource précieuſe pour l'humanité ſouffrante. (*)

(*Année littéraire; Mercure de France; Affiches & annonces de* Paris; *Journal des ſavans.*)

(*) M. Sigaud a prié les journaliſtes de prévenir qu'en parlant, dans la *ſection Ve.* du *ſpath* & de l'air qu'on en retire, il s'étoit trompé chaque fois qu'il avoit écrit ce mot, & qu'au lieu de *ſpath* & *ſpathique*, il avoit toujours écrit *ſphat* & *ſphatique*.



DICTIONNAIRE historique de la ville de Paris & de ses environs, dans lequel on trouve la description des monumens & curiosités de cette capitale ; l'établissement des communautés d'artistes & d'artisans ; le nombre des rues & leur détail historique, tous les colleges & bourses qui leur sont affectées, &c. &c. avec le plan nouveau de la ville & celui des environs à quinze lieues au moins à la ronde. Dédié à M. le maréchal, duc de Brissac, par MM. HURTAUT, maître-ès-arts & de pension de l'université, ancien professeur de l'école-royale militaire ; & MAGNY, ancien premier commis des fermes du roi. 4 vol. *in-8vo.* A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire de la reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins, 1779. Prix 24 liv. rel., & 20 liv. broché.

LA capitale de la France s'embellit de jour en jour, & ne cesse de prendre de nouveaux accroissemens : aussi voit-on se multiplier les ouvrages destinés à faire connoître les monumens, les édifices & toutes les singularités qu'elle renferme. Ce dictionnaire de la ville de Paris offre des détails très-étendus ; tout ce que Sauval, Germain Brice, Piganiol, l'abbé le Bœuf & Saint-Foix ont écrit d'intéressant sur cette

métropole de la France, s'y trouve refondu & rapproché, & pour porter cette compilation au degré de perfection dont elle est susceptible, les auteurs assurent qu'ils ont encore fait un usage éclairé d'un grand nombre de mémoires que différens particuliers leur ont communiqués. Nous allons parcourir ce dictionnaire, &, pour donner une idée du travail des rédacteurs, en extraire les observations & les singularités qui nous paroîtront lés moins connues.

A l'article du bois de *Boulogne*, on nous apprend qu'en 1429 un célebre cordelier, nommé *frere Richard*, revenu depuis peu de Jerusalem, prêchoit avec tant de succès dans la petite église du village de Boulogne, qu'on accouroit en foule de Paris pour l'entendre. Un jour entr'autres il fit un si beau sermon, que peu d'instans après le retour de ceux qui y avoient assisté, on vit plus de deux cens feux allumés au milieu des rues de Paris, » dans lesquels les hommes brûloient tables, » cartes, billes, billards, boules; & les fem» mes les atours de leurs têtes, comme bour» reaux, truffes, pieces de cuir & de baleine, » leurs cornes, leurs queues, &c. « On y eut aussi sans doute brûlé bien des plumes, si le prédicateur eût été de notre siecle.

L'article *Bourreau* renferme une anecdote assez plaisante. Une homme riche, fort avare, & ennuyé de la vie, conservoit encore assez de sens & de raison pour regarder le suicide comme une mort furtive & honteuse, comme un

vol fait au genre humain. Il vouloit néanmoins ceſſer de vivre. Agité par ces idées contradictoires, il imagina un moyen qui paroiſſoit lui fournir la ſolution de ſes difficultés. Il alla trouver le ſieur Longueval, pour lors exécuteur des hautes-œuvres. — » Bon jour, Monſieur, » lui dit-il..... eſt-ce au maître des hautes-œu» vres que je parle. « Longueval lui répondit qu'oui; s'imaginant, à l'air reſpectueux & timide de l'inconnu, qu'il étoit viſité par un confrere indigent, qui venoit peut-être lui demander ſon aſſiſtance, de l'emploi ou ſa protection. Mais la ſeconde queſtion lui fit connoître qu'il ne parloit pas à un homme du métier. » — Com» bien vous vaut, Monſieur, une exécution » ordinaire? « C'eſt ſuivant, lui répondit Longueval. (En ce temps, il y avoit des prix fixés pour chaque exécution; aujourd'hui le maître des hautes-œuvres eſt appointé) — » Je de» mande, continua-t-il, à combien montent » vos honoraires pour la peine que vous avez » à pendre un homme? --- Elle eſt aſſez modi» que : elle eſt de tant. --- Eh, bien! je vous » en donne le double; faites-moi l'amitié de » me pendre. « A une propoſition ſi extraordinaire, le bourreau lui objecta que cela ne ſe pouvoit. » Obtenez, lui dit-il, une ſentence » qui vous y condamne, & je ferai volontiers » votre affaire, ſans cette formalité, je ne puis » vous obliger. « Ce refus excita la colere du ſolliciteur : il crut injurier le bourreau, en lui diſant qu'il n'étoit pas digne de la charge dont il étoit revêtu. » Je m'aviſe d'un moyen plus

» ſimple, reprit-il, après un moment de ré-
» flexion.... puiſque vous ne voulez pas m'ex-
» pédier, je dois renoncer à votre ſecours;
» mais je me pendrai moi-même, vous n'en
» aurez rien, & j'aurai la ſatisfaction d'épargner
» la ſomme que j'allois ſacrifier pour me déli-
» vrer du poids importun de la vie. -- Quelle
» erreur eſt la vôtre, repartit l'exécuteur,
» comme la paſſion vous aveugle! Remarquez
» donc, Monſieur, je vous prie, 1°. que votre
» procédé ſeroit une contravention manifeſ-
» te, & que dans un état bien policé, il
» n'eſt pas permis d'empiéter ainſi ſur la pro-
» feſſion d'autrui; 2°. que du côté de l'intérêt,
» cela m'eſt abſolument indifférent, parce que
» la juſtice m'ordonnera de vous rependre, &
» mon ſalaire eſt égal pour un mort comme
» pour un vivant; 3°. Que vous n'y gagnerez
» rien, parce que les frais du procès criminel,
» qui ſeront aſſez conſidérables, & l'amende à
» laquelle vous ſerez perſonnellement condam-
» né, ſeront pris ſur votre bien..... « Cette
derniere conſidération toucha vivement l'homme ennuyé de vivre. Il renonça au projet d'une mort volontaire, & ſon avarice lui ſauva la vie.

Parmi certains uſages ſinguliers de l'univerſité de Paris, il y en a un dont peu d'auteurs ont fait metion. Cet uſage regardoit les étudians nouveaux venus, autrement dits les *Béjaunes*. Ils avoient à leur tête un intendant ou ſupérieur, qu'on appelloit le *chapelain-abbé des Béjaunes*. Il devoit s'acquiter de deux fonctions le

jour des SS. Innocens. Le matin, il montoit ſur un âne, & conduiſoit les *Béjaunes* en proceſſion par toute la ville. L'après-dîné, il les raſſembloit tous dans un même lieu; & là, avec de grands ſeaux d'eau, il faiſoit ſur eux des aſperſions très-copieuſes : c'étoit une ſorte de baptême qui les rendoit enfans de l'univerſité.

Les rédacteurs de ce dictionnaire nous font connoître un ſingulier hommage, qui doit être rendu par le prieur de Saint-Thomas d'Epernon au ſeigneur de Montorgueil. Ce prieur eſt obligé de ſe trouver en perſonne, ou par procureur, tous les ans le lendemain de Pâques; en la place où étoit le château de Montorgueil, qui eſt aujourd'hui détruit. Il doit être botté & éperonné, avoir une épée au côté, une nappe blanche en écharpe, croiſée d'une autre écharpe de pervenche, avoir une couronne auſſi de pervenche ſur ſa tête nue, & des gants blancs neufs en ſes mains. Ainſi équipé, il monte ſur un cheval qui doit avoir les quatre pieds & le chamfrein blancs, & doit être ſellé d'une ſelle à piquer, à l'arçon de laquelle doit être attachée une bouteille ronde de verre, couverte d'oſier & remplie de vin : ledit prieur doit tenir devant lui un grand gâteau, fait de la fleur d'un minot de bled, & orné de pervenche. Le cavalier, dans cet équipage, doit ſe préſenter en la place où étoit la principale porte du château, & demander par trois fois, à haute & intelligible voix : *Monſeigneur de Montorgueil, êtes-vous ici ou gens pour vous ?* Après qu'on lui a répondu que ſes

officiers y font pour lui, le prieur dit hautement & intelligiblement, *qu'il vient rendre les foi & hommage, & offrir audit seigneur les gâteau, bouteille de vin & gants, ainsi armé, pour devoirs qu'il doit audit seigneur de Montorgueil, à pareil jour, & en requiert acte.* Le bailli du seigneur donne l'acte demandé, & reçoit le gâteau, la bouteille de vin & les gants. Outre ces formalités, le prieur amene d'Epernon un sellier & un maréchal, pour visiter ensemble l'équipage & le cheval sur lequel il doit rendre l'hommage. Les officiers du seigneur de Montorgueil amenent aussi de leur côté un sellier & un maréchal, pour faire pareillement leur visite; car, s'il manquoit le moindre clou au fer dudit cheval, ou le moindre ardillon dans son harnois ou équipage, le cheval seroit confisqué, & l'année du revenu des dîmes, données à la charge de ladite foi & dudit hommage, reviendroit au seigneur, de même que le muid de bled, dont on a fait le gâteau, & ce muid est pour lors évalué à soixante liv.

La maison qu'occupent aujourd'hui les Chartreux étoit autrefois le château de Vauvert ou Valvert, que la crédule & superstitieuse populace, s'imaginoit être la demeure des diables. Les auteurs prétendent que l'étymologie du nom de la rue d'Enfer, vient de la corruption du mot *inférieur;* qu'elle s'appelloit autrefois *via inferior*, comme si l'on disoit *la rue basse*; qu'on peut même conjecturer que le terrein qu'elle occupe aujourd'hui a été relevé, & qu'autrefois elle descendoit plus bas, vers le

château de *Vauvert*, donné par S. Louis aux disciples de S. Bruno. On voit, dans le grand cloître de ces moines, un monument qui rappelle la fondation de quatorze cellules, par la comtesse d'Alençon. La princesse offre à la Sainte Vierge, tenant l'Enfant Jesus dans ses mains, & à Saint Jean-Baptiste, quatorze Chartreux à genoux; le peintre a fait sortir de la bouche de la fondatrice ces paroles : *Vierge mere & pucelle, à ton cher Fieus présente quatorze freres qui prient pour moi.* L'Enfant Jesus lui répond : *Ma fille, je prends le don que tu me fais, & te rends tous tes meffaits* : les rédacteurs annonceront sans doute, dans une nouvelle édition, le don que les Chartreux ont fait au roi des admirables tableaux de leur petit cloître.

On voit dans une note, relative au cimetiere des Innocens, » qu'en 1424, sous le re-» gne de Charles VII, après la bataille de » Verneuil, le cimetiere des Innocens fut choisi » pour être le lieu de la scene d'un spectacle » anglois. Les personnes des deux sexes, de » tout âge & de toute condition, y passerent » en revue & exécuterent diverses danses, » ayant la mort pour Coryphée. Cette triste » & dégoûtante allégorie s'appelloit la *Danse* » *Macabrée.* (De deux mots anglois *to make*, » faire, & *to break* briser.) C'est peut-être » d'elle que dans les siecles suivans le célebre » Sahespear a pris l'idée de cette scene du fos-» soyeur de sa tragédie d'*Hamlet*, où les traits » les plus sublimes se trouvent confondus avec » les images les plus révoltantes. «

Puiſque nous en ſommes à l'article des morts, nous ferons part à nos lecteurs d'une épitaphe aſſez ſinguliere, qu'on liſoit autrefois dans le même cimetiere des SS. Innocens : comme elle étoit gravée ſur une plaque de cuivre, quelque miſérable l'a enlevée pour la vendre. Voici ce qu'elle contenoit :

Cy giſt Yolande Bailli
Qui trépaſſa l'an 1514, le 88e. an de ſon âge, le 42e. de ſon veuvage; laquel a vu ou pu voir, devant ſon trépas, deux cens quatre-vingt-quinze enfans, iſſus d'elle.

L'hiſtoire des différens théatres de Paris a fourni, aux auteurs de cette compilation, une ample moiſſon d'anecdotes; entr'autres, celles-ci : un acteur, qui arrivoit fraîchement de Lille en Flandres, débuta par le rôle d'*Andronic*, à une des premieres repréſentations de cette piece de Campiſtron, & déplut ſouverainement. Quand il vint à réciter ces vers :

Mais pour ma fuite, ami, quel parti dois-je prendre?

Un plaiſant du parterre s'empreſſa de répondre :

L'ami, prenez la poſte & retournez en Flandre.

Baron, le plus fameux des acteurs françois, voulut, dans un âge très-avancé, jouer dans la tragédie des *Machabées*, le rôle de *Mizaël;* on fit à ce ſujet les vers ſuivans :

Et

Et le vieillard Baron, en l'honneur d'Iſraël,
Fait le rôle enfantin du jeune Mizaël;
Et, pour rendre la ſcene exacte,
Il ſe fait raſer à chaque acte.

L'article *filles & femmes publiques*, peut trouver ſa place à la ſuite de celui de la comédie; on y voit que cet affreux libertinage remonte aux premiers tems de la monarchie. Charlemagne bannit toutes les proſtituées de Paris, mais elles y rentrerent & formerent un corps, que l'on chargeoit de taxes & qui avoit des juges & des ſtatuts. » Tous les ans elles faiſoient une proceſſion ſolemnelle le jour de » la Magdeleine. On leur aſſigna pour demeure » les rues Froimenteau, Pavée, Glatigny, » Titon, Chapon, Tireboudin, Briſemiche, » du Renard, du Hurleur, de la Vieille Bou- » clerie, de l'Abreuvoir, Mâcon & Champ- » fleuri.... On ne peut pas dire le nombre » qu'il y avoit dans ce tems-là de ces *filles* » *folles de leurs corps;* mais par un état tenu » à la police, on en comptoit, en 1773, juſ- » qu'à 28000, « preuve d'une corruption preſqu'univerſelle. Louis VIII, pour diſtinguer les filles publiques des femmes honnêtes, défendit à celles-ci de porter des ceintures dorées, d'où eſt venu le proverbe : *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.* L'article X de l'ordonnance des états tenus à Orléans en 1560, abolit tous les lieux de proſtitution; mais le docteur Cayet, précepteur de Henri IV, préſenta au parlement un mémoire pour prouver la néceſſité de les rétablir.

Voici une anecdote qui ſemble prouver que Henri-le-Grand, n'étoit pas auſſi prodigue que certains auteurs ont affecté de le croire. Fauchet, premier-préſident de la cour des monnoies, venoit ſouvent ſaluer Henri IV, à Saint-Germain en-Laye; ce prince, pour s'en débarraſſer, lui dit un jour, en lui montrant, ſur la muraille, un médaillon qui lui reſſembloit : *M. le préſident, j'ai fait mettre là votre effigie pour perpétuelle mémoire.* Fauchet, qui demandoit autre choſe qu'un portrait, fit les vers ſuivans étant de retour chez lui :

J'ai trouvé dedans Saint-Germain,
De mes longs travaux le ſalaire :
Le roi, de pierre m'a fait faire,
Tant il eſt courtois & humain.
S'il pouvoit auſſi bien de faim
Me garantir que mon image,
Ah! que j'aurois fait bon voyage!
J'y retournerois dès demain.
Viens Tacite, Saluſte, & toi
Qui as tant honoré Padoue;
Venez ici faire la moue
En quelque coin ainſi que moi.

Henri IV n'eut pas plutôt vu ces vers, qu'il fit donner au préſident ſix cens écus de gages, avec le titre de ſon hiſtoriographe.

Puiſque nous en ſommes aux bons-mots, nous allons citer la traduction d'une épitaphe que fit Buchanan, pour un médecin avare, enterré à S. Germain l'Auxerrois : cette traduction eſt de Colletet :

De l'avare *Dubois* la ſcience profonde,
Ne donna rien pour rien, tant qu'il vécut au monde;
Et ſi les corps encor s'animent pour le bien,
Il eſt ſous ce tombeau, qu'il murmure & qu'il gronde
De quoi tu lis ces vers ſans qu'il t'en coûte rien.

MM. Hurtaut & Magny ont traité l'article *Modes* en caſuiſtes ſéveres. Le beau-ſexe, & cette claſſe d'êtres frivoles qui n'exiſtent que par la *parure*, ne goûteront certainement pas la réflexion ſuivante : » Ce n'eſt pas d'aujour» d'hui, que, graces à l'inconſtance de notre » nation, l'habillement de l'année courante, » differe preſqu'autant de celui de la précé» dente que du ſiecle qui l'a devancé.... Y a» t-il rien de plus extravagant, & d'une plus » grande ſuperfluité que ces boucles de ſouliers, » dont l'énorme grandeur emboîte preſque tout » le pied; c'eſt un arc parfait de plus de ſix » pouces de circonférence qui touche la ſemelle » des ſouliers? « Le petit-maître répondra que ces boucles tiennent le pied ferme en marchant, & en diminuent à l'œil le volume & la grandeur, défaut que les dames ne paſſent plus aux hommes. Autrefois les femmes élégantes portoient ſur la tête des cornes très-exhauſſées, auxquelles on a ſubſtitué, dans d'autres tems, des panaches de plumes. Les cornes antiques s'appelloient *hennins*. Un certain *Thomas Conecte*, carme Breton, entreprit de faire tomber ces cornes ridicules. Il tonna, dans ſes pathétiques ſermons, contre cette extravagante coëffure. *Mais*, dit Paradin, *les dames firent comme les limaçons, leſquels, quand ils entendent quel-*

que bruit, retirent & resserrent tout bellement leurs cornes; mais le bruit passé, soudain les relevent plus que devant, ainsi firent les dames; car les hennins *ne furent jamais plus pompeux & superbes qu'après le partement de frere Thomas.*

On compte aujourd'hui, disent nos auteurs, deux cens sortes de bonnets à la mode, cent cinquante especes de garnitures de robes; voici les noms de quelques-unes: » Les *plaintes in-» discretes*, la *grande réputation*, l'*insensible*, » le *desir marqué*; il y en a à la *préférence*, » aux *vapeurs*, au *doux sourire*, à l'*agitation*, » aux *regrets*, à la *composition honnête*, &c... » Les rubans à la mode s'appellent *attention*, » *marque d'espoir*, *œil abattu*, *soupir de Vénus*; » *un instant*, *une conviction*, &c. &c. &c.... » On a vu derniérement à l'opéra une dame » avec une robe *soupir étouffé*, ornée *des regrets* » *superflus*, avec un point au milieu *de candeur* » *parfaite*, une *attention marquée*, des souliers » *des cheveux de la reine*, brodés en diamant en » *coups perfides* & le *venez-y voir* en émeraudes, » frisée en sentimens *soutenus*, avec un bonnet » de *conquête assurée*, garni de *plumes volages*, » avec des rubans d'*œil abattu*, ayant un *chat* » sur l'épaule, couleur de *gens nouvellement ar-» rivés*, derriere, une *Médicis* montée en *bien-» séance*, avec un *désespoir d'opale* & un man-» chon *d'agitation momentanée.* «

A l'article *Pavé*, les auteurs nous apprennent que Philippe-Auguste, vers l'an 1185, fit paver les rues de Paris, & qu'un financier contribua d'onze mille marcs d'argent à cet em-

belliſſement. Exemple qui ſera toujours unique, ſelon Mezerai, parce que les financiers iroient plutôt à la mort que de venir à reſtitution, & qu'il eſt plus aiſé de les empêcher de prendre que de les obliger de rendre.

La rue & la porte St. Denis donnent occaſion aux auteurs de rappeller quelques anecdotes. Ils obſervent que les reines autrefois faiſoient leur entrée par cette porte, & que les corps de métiers, habillés en *Vertus*, en *Péchés mortels*, en habitans du *Paradis* ou de *l'Enfer*, y repréſentoient des pieces, telles que le *combat de David contre Goliath*, *l'Aneſſe de Balaam*, &c. Ces ſpectacles paroiſſoient ſi merveilleux aux hommes de ces ſiecles, que Charles VI voulut être témoin de l'entrée de la reine; mais comme il gardoit l'incognito, il partagea avec la populace les coups de *boulayes* que les ſergens diſtribuoient pour écarter la foule. Il étoit encore d'uſage que les députés de la ville ſe déguiſaſſent en *ours*, en *licornes*, pour offrir leurs préſens. » Ce n'eſt pas, » ajoutent les auteurs, la premiere & la der» niere cérémonie où les villes ont choiſi des » animaux pour leurs députés. « On plaçoit auſſi, de diſtance en diſtance, *des troupes de dix à douze perſonnes avec des pots-de-chambre, pour les dames & demoiſelles du cortege, qui ſe trouveroient preſſées de quelques beſoins.* L'attention & la politeſſe des Pariſiens a toujours été juſqu'aux petits ſoins.

Le garde-meuble de la couronne, placé aujourd'hui près de la place de Louis XV, eſt,

en ce genre, un des plus riches dépôts de l'Europe. On y voit une quantité immense de tapisseries, dont les plus estimées, parmi les anciennes, sont celles qui ont appartenu à François I; mais on y admire sur-tout celles que Louis XIV & Louis XV ont fait exécuter aux Gobelins, d'après les dessins des le Brun, des Jouvenet, des Coypel, des de Troy, des Oudry, & dont la plupart sont rehaussées d'or & d'argent. Il suffit de dire que l'aunage de ces riches tapisseries, monte environ à vingt-quatre mille aunes. Les tapis de la belle manufacture de la savonnerie y sont aussi en grande quantité : on y remarque sur-tout celui qui étoit destiné pour la grande galerie du Louvre; il est en quatre-vingt-quinze pieces, formant ensemble 227 toises de long. Ce grand morceau est unique dans son genre.

Parmi les différens lits qui ont appartenu à nos rois, on distingue celui qu'on appelle le *lit du sacre*, parce qu'il sert à la reine au sacre des rois; il est de broderie à fond d'or, à grains d'or, avec cartouches & tableaux rehaussés d'or, où sont représentés plusieurs sujets de l'histoire de Moïse, d'après les dessins de Raphaël d'Urbin. Ce meuble, le plus riche qui soit en Europe, a été exécuté par les ordres de François I.

Parmi les autres effets précieux, déposés dans ce garde-meuble, on montre encore la chapelle d'or du cardinal de Richelieu, donnée au roi par contrat du premier juin 1636; elle consiste en une croix, deux chandeliers, un ca-

lice & sa patene, deux burettes, un ciboire, un goupillon, une figure de la Vierge & une de St. Louis. Cette chapelle pese 64 marcs, & est enrichie de neuf mille treize diamans & de 224 rubis. La nef d'or du roi, qui sert dans les grandes cérémonies, est du poids de cent six marcs, & garnie de diamans & de rubis. C'est l'ouvrage du fameux orfevre Balin.

En faisant l'énumération des criminels de distinction qui illustrerent les fourches patibulaires de Montfaucon, les auteurs parlent d'un *Laurent Garnier* de Provins, qui demeura un an & demi attaché à Montfaucon, où, nonobstant sa grace, il avoit été pendu en 1476, par arrêt du parlement, pour avoir tué un collecteur des tailles. Cependant, à la sollicitation de son frere, il fut dépendu, mis dans un cercueil, & porté, avec tout l'appareil des pompes funebres, par la rue St. Denis, jusqu'à la porte Saint-Antoine. De côté & d'autre marchoient douze hommes vêtus de deuil; les uns une torche, les autres une cierge à la main. Ils étoient précédés de quatre crieurs, sonnant leurs cloches, & portant les armoiries du défunt sur le dos & la poitrine. Celui qui marchoit à la tête de la cérémonie, crioit à haute voix : *Bonnes gens, dites vos patenostes pour l'ame du feu Laurent Garnier, en son vivant, demeurant à Provins, qu'on a nouvellement trouvé mort sous un chêne : dites en vos patenostes, que Dieu bonne merci lui fasse.*

C'est au pere Joseph, ce capucin si fameux sous le ministere du cardinal de Richelieu,

qu'on doit l'etabliſſement des eſpions de police. Les premiers furent inſtitués en 1629. En 1637, un homme, qui paroiſſoit aſſez à ſon aiſe, devint amoureux d'une fille, que la mort de ſes parens & la miſere avoient jettée dans le libertinage; il l'épouſa. Quelques mois après, elle découvrit que ſon mari étoit eſpion de police : *Apparemment*, lui dit-elle, *que vous n'avez pris ce métier qu'après avoir réfléchi qu'on riſque ſa vie à faire celui de voleur & d'aſſaſſin.* Elle ſortit & alla ſe précipiter du Pont-Royal dans la Seine, où elle ſe noya.

A l'article du parlement de Paris, on fait mention d'un uſage aſſez ſingulier qui eſt tombé en déſuétude. » Les ducs & pairs, ſoit qu'ils » fuſſent princes ou même fils de France, les » rois & reines de Navarre, étoient obligés de » donner des roſes au parlement en avril, mai » & juin. Nous ne ſavons pas la cauſe d'une » telle coutume, ni le tems où elle commença. » Nous ne ſommes pas non plus fort inſtruits de » la maniere dont elle s'obſervoit. Nous ſavons » ſeulement que le pair qui préſentoit ces fleurs, » faiſoit joncher de roſes, de fleurs & d'herbes » odoriférantes, toutes les chambres du parle- » ment, & avant l'audience donnoit ſplendide- » ment à déjeûner aux préſidens & aux con- » ſeillers, même aux greffiers & huiſſiers de la » cour. Il alloit enſuite dans chaque chambre, » faiſant porter devant lui un grand baſſin d'ar- » gent, plein d'autant de bouquets d'œillets, de » roſes ou d'autres fleurs de ſoie ou naturelles, » qu'il y avoit d'officiers, & d'autant de cou-

» ronnes de même, rehaussées de ses armes. On
» lui donnoit ensuite audience dans la grand-
» chambre, puis on entendoit la messe. Les
» hautbois jouoient pendant tout ce tems-là,
» excepté durant l'audience; ils alloient même
» jouer chez les présidens avant leur dîner. Il
» faut observer de plus, 1°. que celui qui écri-
» voit sous le greffier avoit son droit de roses;
» 2°. que le parlement avoit son faiseur de roses,
» appellé *le rosier de la cour*; 3°. que les pairs
» achetoient de lui celles dont ils faisoient leurs
» présens. Le parlement de Paris ordonna le 17
» de juin 1541, que *Louis de Bourbon*, prince
» du sang, duc de Montpensier, créé duc &
» pair au mois de février 1538, lui présenteroit
» des roses avant *François de Cleves*, créée duc
» de Nevers, pair de France, au mois de janvier
» de la même année 1538. La présentation des
» roses se faisoit généralement par tous ceux qui
» avoient des pairies dans le ressort du parle-
» ment.... Cette redevance a cessé dans le sie-
» cle dernier, sans que l'on puisse en fixer pré-
» cisément l'époque. Il y a apparence que c'est
» sous le ministere du cardinal de Richelieu. «

La plupart des articles de ce dictionnaire nous ont paru très-bien rédigés, quoiqu'il y ait cependant, comme dans toutes les collections de ce genre, des erreurs & des omissions, qui pourront disparoître à mesure qu'on le réimprimera. La liste de tous les auteurs nés à Paris vivans ou morts est très-défectueuse. On range au nombre des auteurs nés à Paris, Crébillon pere, qui étoit né à Dijon, & on

ne place point dans cette liste Boileau, qui étoit né à Crosne, & dont toute la famille étoit établie à Paris; Lamotte, fils d'un chapelier de la même ville; Quinault, autre célebre Parisien, & Moliere, que tout le monde sait être né sous les piliers des halles. Cette derniere omission est la plus inexcusable de toutes; car Moliere est assurément l'homme de génie le plus capable de faire honneur au pays qui l'a produit.

(*Journal* de Paris; *Journal de littérature, des sciences & des arts*; *Journal général de France.*)

G. G. SCHILLINGII de lepra commentationes, &c. *Dissertations sur la lepre; par M. SCHILLING, publiées par M. HAHN.* A Leyde, chez S. & J. Luchtmans; & à Utrecht, chez A. van Paddenburg. 1778. Grand in-8vo. de 203 pag. sans la préface, qui en a 60.

CET ouvrage mérite à double titre la reconnoissance du public; d'un côté, l'auteur décrit avec la plus grande exactitude une maladie dont on ne connoît presque que le nom; & de l'autre, il désabusera par ce moyen nombre de gens qui s'imaginent que la lepre, dont heureusement on n'entend point parler jusqu'à présent parmi nous, n'a tout au plus existé que du tems des anciens Israélites, & a pris fin avec leur gouvernement.

Il eſt donc de l'intérêt général, & en particulier de celui des Hollandois, de ſavoir que la lepre, outre pluſieurs autres endroits où elle fait des ravages, infecte actuellement leurs colonies d'Amérique, & entr'autres celle de Surinam, lieu où réſide notre eſtimable auteur, & où il a exercé pendant pluſieurs années la médecine & la chirurgie, avec beaucoup de ſuccès & de réputation. M. Schilling a cru ne pouvoir rendre de ſervice plus eſſentiel aux Hollandois, qu'en les excitant à prendre des meſures efficaces pour empêcher que la lepre, qui eſt certainement contagieuſe, ne parvienne & ne ſe répande dans cette république. Cela eſt d'autant plus important que ſouvent cette funeſte maladie a déja corrompu toute la maſſe du ſang de ceux qu'elle attaque, lorſqu'ils ſe doutent le moins d'en être atteints. Quelquefois elle ne ſe manifeſte que par une petite tache de la grandeur d'un ſol de notre monnoie, & reſte pendant pluſieurs mois, & même pendant une année, dans le même état, avant de faire des progrès ultérieurs, ce qui dépend beaucoup de la conduite & du genre de vie; mais pour l'ordinaire ſa marche eſt plus rapide, elle s'étend ſucceſſivement par de pareilles taches à tous les endroits du corps, premiérement aux oreilles, enſuite au nez, aux levres & enfin à tout le viſage; toutes ces parties enflent & deviennent d'un rouge qui n'eſt pas naturel, & qui change avec le tems en une couleur bleuâtre & livide; il s'y forme des tubercules ou groſſeurs dures & hideuſes; le

mal gagne ainſi de la tête juſqu'aux pieds, toute la peau ſe durcit, le bout des doigts ſe détache ſans que le malade s'en reſſente, parce que (& c'eſt là un ſymptôme caractériſtique de la lepre) les parties qui en ſont infectées perdent abſolument tout ſentiment : ſoit qu'on les perce avec quelque inſtrument pointu, ſoit qu'on les brûle, le lépreux n'en ſent rien.

Cette maladie, quoique par elle-même ſuſceptible de guériſon, eſt le plus ſouvent incurable par les raiſons ſuivantes. 1. Ceux qui ont la lepre, la cachent tant qu'ils peuvent, de peur qu'on ne les fuie & qu'on ne rompe tout commerce avec eux, de ſorte que leur maladie n'eſt connue que lorſqu'elle a jetté de profondes racines, & qu'elle eſt devenue d'autant plus difficile à guérir. 2. Comme la lepre exige une cure laborieuſe & de longue haleine, puiſqu'il faut un an & quelquefois deux avant de pouvoir dompter cette cruelle maladie, des gens aiſés & accoutumés à ne ſe rien refuſer, n'ont pas la force & le courage de ſe ſoumettre pendant un ſi long eſpace de temps au régime preſcrit, & de prendre les remedes néceſſaires. 3. Les pauvres voyant qu'ils n'ont pas les moyens de fournir aux frais qu'exige une auſſi longue cure, ne font rien pour ſe ſouſtraire à leur malheureux ſort, & meurent enfin dans un déplorable état. Quelquefois ils vont juſqu'à ſe donner la mort à eux-mêmes, ce qui a ſouvent lieu parmi les negres, dont les maîtres après en avoir retiré tout le ſervice qu'ils ont pu, tant qu'ils ont été en état de

travailler, aiment mieux les laiſſer mourir de faim, lorſque la lepre en eſt venue au point de les rendre incapables de travail, que de faire aucune dépenſe pour leur guériſon.

M. Schilling condamne abſolument l'uſage du mercure pour la guériſon de la lepre, mais il croit, avec pluſieurs anciens auteurs, que la chaire de vipere renferme quelque choſe de ſpécifique contre cette maladie. Il dit auſſi avoir découvert, dans un coin de la ville de Paramaribo, une négreſſe affranchie qui avoit une méthode particuliere de guérir les lépreux; curieux de ſavoir ce qui en étoit, il trouva en effet plus d'une vingtaine de ces malheureux dans la maiſon de cette femme, & à prix d'argent il obtint d'elle la communication de ſon ſecret. Il conſiſtoit dans une décoction de la racine & du bois d'un arbriſſeau nommé *tondin*, dont les feuilles reſſemblent beaucoup à celles de l'orme. La négreſſe faiſoit prendre à ſes malades trois fois par jour pendant pluſieurs ſemaines une livre de cette décoction, après les avoir préalablement purgés pluſieurs fois avec la *gomme-gutte*; elle recommandoit à ſes lépreux de faire beaucoup d'exercice, & après les avoir lavés d'une autre décoction faite des feuilles du même arbriſſeau, elle avoit ſoin de les bien couvrir, & de les faire ſuer environ une heure. Elle préparoit encore une eſpece d'onguent ou plutôt de liniment dont elle frottoit enſuite les parties lépreuſes : ce liniment étoit compoſé d'une plante, (eſpece de *cuſcuta* qui croît abondamment dans ce pays-là) réduite en pulpe avec

du suc de limons; l'auteur nous donne la figure de cette plante, avec celle du *tondin*, dans des planches proprement gravées à la fin de l'ouvrage. Il a eté surpris du succès de cette méthode, par laquelle des lepreux ont été guéris en 3 ou 4 mois de temps. Il sera aisé de la perfectionner en y ajoutant les préceptes de diete & de régime, dont cette femme n'avoit aucune connoissance.

L'habile médecin de Surinam croit que la lepre moderne est de même nature que celle dont il est parlé dans l'écriture sainte, & il a placé à la suite de sa relation, une dissertation inaugurale sur la lepre des Hébreux, publiée à Franequer l'année 1709, par Philippe Ouseel, docteur en médecine. Cette piece académique étoit dévenue très-rare, & méritoit bien d'être réimprimée. M. Schilling l'a accompagnée de savantes remarques, où il releve diverses erreurs de M. Ouseel, entr'autres celle de n'avoir pas cru que la lepre fût contagieuse, pendant que notre auteur prouve évidemment le contraire. Au reste ce n'est pas en Amérique seulement qu'il a trouvé des gens attaqués de cette maladie; dans un voyage qu'il fit il y a quelques années en Italie, un célebre botaniste de Turin lui procura l'occasion d'aller examiner par lui-même une malheureuse famille, entretenue des deniers publics dans le voisinage de Moncal (dans le Montferrat.) M. Schilling reconnut d'abord que tous ceux qui composoient cette famille étoient attaqués de la lepre : le pere & trois enfans vivoient encore; la mere & le fils aîné en étoient morts deux ans auparavant.

Ce qui ajoute un nouveau prix à cet ouvrage, c'eſt une excellente préface dont M. Hahn l'a enrichi. Outre qu'elle eſt pleine de recherches & d'obſervations extrêmement intéreſſantes, elle eſt écrite avec toutes ces graces du ſtyle que le célebre profeſſeur de Leyde ſait répandre dans ſes ouvrages. Aprés avoir rendu juſtice aux talens, aux travaux, & aux lumieres diſtinguées de M. Schilling, l'éditeur avertit qu'il n'adopte pas pour cela entiérement ſes idées ſur la lepre. Il croit ſur-tout qu'on n'a pas encore expliqué & qu'on n'expliquera peut-être jamais d'une maniere ſatisfaiſante, ce que c'étoit que la lepre des Hébreux. Au reſte, quelque terrible qu'elle fût, elle ne pouvoit l'être plus que celle dont eſt actuellement attaqué un homme revenu l'année derniere des iſles danoiſes de l'Amérique. La deſcription que M. Hahn nous donne ici de l'état de cet infortuné, & des progrès ſucceſſifs de ſon affreuſe maladie, lui a été communiquée par M. Hensler, médecin d'Altena.

Cette hiſtoire eſt bien propre à réveiller l'attention & le zele de tous ceux qui ſont à portée d'employer les moyens les plus efficaces pour arrêter les progrès d'une maladie, qui ne ſauroit manquer de devenir un fléau terrible, ſi l'on néglige d'en arrêter le cours.

N'oublions pas d'avertir que dans le reſte de ſa préface, M. Hahn parle d'un nouveau remede que M. Schilling lui a indiqué contre l'hydropiſie, & de pluſieurs expériences ſur l'*anguille*

tremblante (*); Cela donne occaſion à l'habile profeſſeur de Leyde de faire diverſes réflexions ſages & ingénieuſes ſur l'électricité & ſur le magnétiſme animal.

(*Bibliotheque* Hollandoiſe *des ſciences & des beaux-arts.*)

(*) M. Schilling communiqua il y a quelques années ces mêmes expériences à l'académie royale des ſciences & belles-lettres de Berlin : on peut conſulter les mémoires de cette Acad. pour l'année 1770.



RECHERCHES sur les volcans éteints du Vivarais & du Velay ; avec un discours sur les volcans brûlans ; des mémoires analytiques sur les schorls, la zéolite, le basalte, la pouzzolane, les laves & les différentes substances qui s'y trouvent engagées ; par M. FAUJAS de SAINT-FOND :

Vidimus undantem ruptis fornacibus Ætnam,
Flammarumque globos, lique factaque voluere saxa.
VIRG. Georg. lib. IV. v. 472.

A Grenoble, chez Joseph Cuchet, imprimeur-libraire de Mgr. le duc d'Orléans ; à Paris, chez Nyon aîné, libraire, rue St. Jean-de-Beauvais, & chez Née & Masquelier, graveurs, rue des Francs-Bourgeois, porte Saint-Michel, 1778. Avec approbation & privilege du roi. 490 pages *in-folio* avec vingt belles planches en taille-douce.

PREMIER EXTRAIT.

VOICI un ouvrage qui présente des faits incroyables, des vérités nouvelles, des choses inouies, que nos ancêtres, les Gaulois & les Celtes, n'ont peut-être jamais soupçonnés. Il existe en France une grande multitude de volcans éteints ; plusieurs de nos provinces sont

couvertes de laves & hérissées de montagnes parfaitement ressemblantes à l'Etna & au Vésuve. On y retrouve les mêmes productions, les mêmes bouleversemens, les mêmes catastrophes que dans les Royaumes de Naples & de Sicile. M. Faujas de Saint-Fond est le premier qui ait découvert & démontré l'existence des volcans du Velay & du Vivarais. Cette découverte passeroit sans doute pour le rêve d'un philosophe en délire, si les mêmes phénomenes n'avoient pas déja été observés dans l'Auvergne, dans la Bretagne, dans le Languedoc & dans la Provence, par des naturalistes (*), dont les

(*) Comme cette découverte sera bientôt suivie de plusieurs autres de même espece, qu'elle doit ajouter de grandes lumieres à la théorie du globe, & enrichir l'histoire du regne minéral d'une classe très-étendue de productions intéressantes, on va citer par ordre chronologique les observateurs à qui nous en sommes redevables. La premiere notion sur les volcans de France est due à des voyageurs étrangers; ce sont MM. Bowls & Olzendorff, qui, en 1750, parcourant l'Auvergne avec M. Ozi, chymiste de Clermont-Ferrand, lui firent voir qu'une partie de cette province étoit volcanisée.

En 1751, M. Guettard, accompagnant un magistrat aussi distingué par ses connoissances en physique qu'en littérature & en législation, vérifia ce fait dans la plupart des montagnes de l'Auvergne; & les mémoires de l'académie des Sciences en firent mention l'année suivante.

Huit ans après cette époque, le même ouvrage offrit au public des observations *sur les basaltes d'Auvergne*, par MM. Guettard & Desmarets: ce dernier a fait de-

lumieres & la sagesse méritent quelque croyance.

On trouve encore dans le Velay & le Vivarais plusieurs bouches ou *crateres* de volcans, aussi bien caractérisés que ceux des volcans brûlans de nos jours; on y rencontre à chaque pas des eaux thermales froides & chaudes; les torrens, les rivieres & la Loire même entraîne encore avec elle, depuis des siecles, des laves compactes, des aiguilles de schorl & des ponces qui surnagent. Près de cent lieues quarrées sont couvertes de montagnes, de monticules & de rochers que le feu paroît avoir vomi du sein de la terre; d'immenses colonnades d'un basalte presqu'aussi dur & aussi pesant que le fer, gissent çà & là dans cette horrible contrée; des lacs aujourd'hui poissonneux servoient autrefois de soupirail à ces grandes fournaises; des terres & des pierres en fusion, coulant à grands flots sur les campagnes, ont comblé des abymes, retréci des vallées, formé des plaines, & fait changer d'aspect au sol entier de ces provinces. Dans le seul Vivarais M. Faujas a découvert

---

puis sur ces mêmes volcans des recherches très-étendues & très-savantes, qu'il doit publier incessamment.

La même année M. Montet publia de semblables découvertes sur les montagnes du Bas-Languedoc qu'il venoit d'étudier.

Enfin celles du Vivarais furent reconnues en 1769 par M. Faujas; il commença dès-lors une collection de laves & d'autres productions volcaniques qui existent encore dans son cabinet d'histoire-naturelle; & il ne découvrit que plusieurs années après les volcans du Velay.

un eſpace de 4 lieues de large ſur 26 de long ; entiérement brûlé par des feux ſouterrains : il nous dit que les volcans ont exercé leurs ravages ſur une ſurface de 284 lieues quarrées, dans la ſeule partie de la France qu'il a parcourue.

L'auteur, en nous faiſant connoître les volcans éteints du Vivarais & du Velay, nous dévoile un nouveau genre de richeſſes du royaume, tant pour les objets qui ne feroient que de pure curioſité, que pour ceux qui peuvent être utiles. Les magnifique gravures dont l'auteur a enrichi ſon livre, deviennent d'autant plus intéreſſantes que les deſcriptions qui les accompagnent, paroiſſent ne rien laiſſer à deſirer.

Dans la préface, l'auteur rend compte du plan qu'il a ſuivi, & des raiſons qui l'ont déterminé à faire précéder ſes recherches de pluſieurs mémoires préliminaires, néceſſaires pour fixer les idées ſur pluſieurs points de lithologie. Ayant à parler des volcans éteints, M. Faujas, pour en éclaircir la théorie, devoit néceſſairement parler des volcans brûlans. C'eſt par un diſcours ſur ce ſujet qu'il débute.

Le Véſuve & l'Etna ſont les deux objets principaux de ce diſcours. C'eſt d'après les meilleurs obſervateurs, tels que le chevalier Hamilton, le P. de la Torre, MM. Ferber & Brydone que l'auteur a décrit les phénomenes de ces bouches enflammées. Il donne des extraits de ce que les différens auteurs ont dit de plus curieux, de plus précis & de plus neuf ; l'enſem-

ble offre une réunion de faits inſtructifs, tels que les perſonnes qui ne ſont pas à portée de ſe tranſporter ſur les lieux, peuvent aiſément ſe former une idée repréſentative de ces volcans, des terribles phenomenes de leurs éruptions, & que les naturaliſtes exercés trouvent ſous un même point de vue les détails les plus importans analogues à ces mêmes objets; M. Faujas termine ce qui regarde le mont Etna par la notice d'une ſuite de 21 échantillons des matieres rejettées par les volcans; & pour compléter ce qui a pour objet les volcans brûlans, il a ajouté le peu que l'on ſait du mont Hecla, des volcans de Kamiſchatka, de ceux d'Aſie, d'Afrique & d'Amérique. Ce diſcours eſt ſuivi de pluſieurs mémoires ſur différentes ſubſtances minérales relatives aux volcans, telles que les ſchorls, la zéolite & le baſalte.

Après avoir parcouru en général les ſchorls de différentes couleurs, & avoir remarqué que le noir eſt le ſeul qui offre des cryſtaux priſmatiques exactement prononcés, l'auteur examine ſi cette ſubſtance eſt une production du feu. Sa diſcuſſion, très-curieuſe, dans laquelle il répond aux objections déja faites à ce ſujet, prouve que les ſchorls ne ſe trouvent qu'accidentellement dans les matieres volcaniques, & qu'ils ſont une ſubſtance primitive formée dans un fluide, comme le quartz, le cryſtal de roche & les cryſtaux ſpathiques.

Le mémoire ſur la zéolite débute par un avant-propos qui fait également honneur à M. Faujas & à M. Paſumot, de l'académie de Dijon,

naturaliſte aſſez connu. La ſcience n'auroit pas ſouvent à ſouffrir de la mauvaiſe foi de ceux qui s'approprient les découvertes, ſi les ſavans ſe rendoient juſtice. On en voit deux ici qui, ſans autre prétention que celle de concourir au progrès de la ſcience, découvrent ſéparément la zéolite dans les matériaux volcaniſés; M. Paſumot communique ſa découverte à l'académie royale des ſciences; M. Faujas eſt à 125 lieues de Paris, où il apprend la publication de la découverte de M. Paſumot, qui, ſans vouloir s'arroger à lui ſeul la découverte, en prétextant la priorité de publicité, laiſſe non-ſeulement M. Faujas jouir de ce qui lui eſt perſonnel, mais même lui communique ſon mémoire, que M. Faujas a fait imprimer de ſon agrément, en lui rendant avec honnêteté & une candeur bien digne d'être imitée, toute la juſtice qu'il mérite. Nous allons faire connoître ce mémoire, parce qu'il eſt ſuivi d'un autre de M. Faujas ſur la même pierre.

La zéolite eſt une eſpece de pierre qui n'eſt connue que depuis environ 12 ans. Feu M. le préſident Ogier s'étoit procuré, pendant ſon ambaſſade en Danemarck, une ſuite nombreuſe & très-variée des zéolites d'Iſlande & de Ferroé. M. Paſumot ayant obſervé dans le cabinet de ce magiſtrat, d'après une note d'un minéralogiſte danois, que les terres adhérentes à la zéolite ſont brûlées, & s'étant perſuadé qu'il avoit dû trouver cette pierre dans les produits volcaniſés de l'Auvergne, en fit examiner une trouvée dans les baſaltes d'Auvergne, & que

ſa configuration extérieure aſſimiloit à la zéolite. Cette pierre ſe trouva ſoluble dans les acides. Pendant cet examen, M. le préſident Ogier mourut; ſon cabinet fut vendu; & M. Paſumot ayant acquis une lave de Ferroé dans laquelle la zéolite eſt cryſtalliſée en rayons divergens, examina ſa collection des matieres volcaniſées. Il trouva la zéolite dans les péſives du volcan de Gergocia; il la trouva auſſi dans un pépéſive du Vieux-Briſſac, dans les laves de l'iſle Bourbon & dans celles du volcan de l'iſle-de-France. M. Paſumot en conclut, non pas que la zéolite eſt une production des volcans, mais que c'eſt une reproduction de la décompoſition des terres volcaniſées. L'auteur termine ſon mémoire en répondant à quelques objections par leſquelles il éclaircit comment la zéolite ſe trouve dans la calcédoine, dans le jaſpe; comment elle varie dans ſes couleurs, & pourquoi enfin, à cauſe de ſon fréquent mêlange avec le ſpath, elle exiſte en ſtalactites ou en géodes, & cryſtalliſée ſous différentes formes.

M. Faujas, après avoir rendu juſtice au travail & aux vues de M. Paſumot, débute dans ſon mémoire, par rapporter l'analyſe de la zéolite par M. Sage, expoſe enſuite les variétés de cette pierre, d'après MM. Cronſtedt, de Thomé, Deliſle & le chevalier de Born. Ce dernier ayant claſſé la tourmaline avec les zéolites, M. Faujas prouve par une digreſſion, que cette pierre ne doit point être confondue avec la zéolite. Ayant enſuite rapproché, d'après M.

le chevalier de Born, les différentes matieres dans lesquelles l'on trouve les zéolites, il met en parallele trois divisions que M. Sage fait des zéolites, cinq especes de cette pierre, reconnues par M. Pasumot dans les produits volcaniques, & enfin treize especes qu'il possede dans sa collection. Il termine cet article par deux especes qui, au premier coup-d'œil, paroissent être la zéolite, & M. Faujas expose quinze résultats de zéolite d'après ses essais. Enfin, ayant encore exposé que l'on trouve du quartz & du spath zéolitiforme, l'auteur conclut que la zéolite est formée de la combinaison de la matiere calcaire avec la terre à base d'alun ou avec celle du quartz. Comme les expériences tentées sur la zéolite avec les acides ne donnent pas des résultats uniformes, on verra avec plaisir qu'à l'aide d'un feu dirigé par un chalumeau, M. Faujas établit deux caracteres particuliers à toute zéolite, savoir : de donner une lueur phosphorique bien distincte & un émail cellulaire blanc.

D'après ces préliminaires, M. Faujas, pour discuter l'opinion de M. Pasumot, savoir, si la zéolite est formée de la décomposition d'une terre volcanisée, expose deux tableaux desquels il résulte un plus grand nombre de zéolites non volcanisées que de celles qui se trouvent dans les matieres qui ont subi l'action du feu, & il conclut que cette derniere espece a été simplement engagée dans les matieres volcaniques ; mais examinant cependant si la zéolite ne peut, dans aucune circonstance, se former dans les

matieres

matieres volcanisées, M. Faujas en admet la possibilité ; & les conclusions générales, qui résultent de toutes les questions du mémoire, sont, 1°. que la zéolite est une pierre mixte & de seconde formation, produite par l'union intime de la matiere calcaire avec la terre vitrifiable ; 2°. que la voie humide est, en général, celle que la nature emploie pour la fermentation de cette pierre, & que celles qu'on trouve dans les laves & dans le basalte y sont étrangeres & y ont été prises accidentellement pendant que la matiere étoit en fusion ; 3°. que les eaux ont pu & peuvent encore attaquer la zéolite engagée dans les laves, la déplacer & la déposer en lames, quelquefois même en petits crystaux, dans les fissures du basalte ; 4°. que les feux souterreins doivent aussi former des combinaisons de la matiere calcaire avec la terre vitrifiable, ou de la terre vitrifiable avec certaines substances salines, propres à servir de base aux zéolites, mais qu'il faut toujours que l'eau vienne perfectionner ce que le feu n'a fait qu'ébaucher.

Le mémoire sur le basalte comprend dans 54 pages un travail fort étendu sur cette matiere volcanique & sur les différentes especes de laves. C'est, de l'aveu de M. Faujas, la partie la plus difficile de son ouvrage. Après avoir défini le basalte, il décrit comment on le trouve disposé en masses irrégulieres ou en prismes solides & articulés, & il ajoute l'énumération des corps étrangers qu'il contient ; laissant pour un instant ce que la chymie peut apprendre sur la

nature de cette pierre, il expose dans un très-grand détail tout ce qui s'offre à la vue & tout ce qui doit être observé dans le basalte.

Deux naturalistes françois ont traité au long une question relative au basalte des anciens; il s'agissoit de savoir d'où il venoit & s'il étoit volcanique. M. Guétard a composé un très-grand mémoire, rempli d'érudition, qui annonce des recherches profondes dans une multitude d'auteurs anciens & modernes. Il ne croyoit pas alors que les prismes de basalte fussent volcaniques. M. Desmarest, s'appuyant sur une partie des mêmes passages & des mêmes citations, a publié des observations méthodiques, & que M. Faujas croît être en général préférables. N'auroit-il pas été plus simple, dans une question relative à des faits, dit M. Faujas, de laisser-là les livres anciens & les statues antiques, sur l'origine desquelles il n'y a rien absolument de bien positif? Pour s'occuper essentiellement de l'objet utile de la chose, il falloit aller en Egypte même, vérifier le point de fait, ou tout au moins y prendre des renseignemens exacts qui auroient mis fin à toute discussion. M. Faujas rapporte des observations qu'il a faites sur le basalte des Egyptiens, pour faire voir qu'on a mis en œuvre en Egypte un basalte qui a tous les caracteres d'une lave compacte, & pour prouver qu'on trouve sur une des plus hautes montagnes du Velay un basalte qui en rapproche beaucoup.

C'est à M. le duc de Chaulnes & à son amour pour les sciences, que M. Faujas doit les échan-

tillons qu'il lui a laiſſé détacher de deux ſtatues de baſalte, égyptiennes, mutilées & non réparées, qui ſont ſuite à la belle & nombreuſe collection qu'il a rapportée de ſon voyage en Egypte. Ces deux ſtatues ſont chargées de caracteres hiéroglyphiques; la matiere en eſt abſolument la même, c'étoit un baſalte gris cendré, un peu verdâtre; le *baſaltes viridis orientalis*, ou *baſalda verda*, *dura*, *orientale*; *baſalda cinerina*, *dura*, *antica orientale* des Italiens, le même dont on voit de très-belles ſtatues dans la villa Albani & au Capitole.

Ce baſalte, que M. Faujas a examiné avec attention, eſt moins dur que le baſalte noir du Vivarais, puiſque à l'aide d'une pointe bien acérée on peut l'attaquer & le mordre ſans le faire partir en éclats; tandis que le baſalte noir de nos volcans, qui eſt preſque intraitable, ſe briſe & s'écaille plutôt que de ſe laiſſer entamer par des inſtrumens tranchans. Lorſqu'on promene une lame de couteau bien trempée, en appuyant avec effort ſur les caſſures du baſalte égyptien, la lame y mord un peu, & dès-lors la matiere prend ſur cette ſuperficie ainſi égrugée un œil blanc; ce qui eſt occaſionné par la diviſion des molécules. Vu en cet état, le grain de ce baſalte paroît d'un gris blanc, ſemé de petites taches noires qui ne ſont que des portions plus dures & plus compactes. L'on voit, après cette opération, des particules métalliques brillantes; mais il ne faut pas s'y tromper. M. Faujas avertit qu'elles ne ſont occaſionnées que par l'acier de l'inſtrument qui s'eſt

attaché ſur la ſurface mordante & raboteuſe de la pierre. Un naturaliſte exercé fera aiſément cette diſtinction. Ce baſalte eſt attirable à l'aimant, & fait mouvoir le barreau magnétique tout auſſi bien que le baſalte-lave. Il fait une excellente pierre de touche. Enfin il ſe fond ſans addition ; il devient poreux ; & pouſſé à un feu violent, il forme une eſpece de verre ou d'émail noir.

M. Faujas examine les variétés des baſaltes du Vivarais & du Velay. Après un épiſode ſur les dangers auxquels les naturaliſtes ſont quelquefois expoſés vis-à-vis des gens de campagne, qui s'effarouchent & prennent un ombrage brutal ſur les idées fâcheuſes qu'ils ſe font à raiſon de leur ignorance, M. Faujas expoſe dix variétés de baſalte. On aura peut-être beaucoup de peine à lui accorder, au ſujet de la cinquieme variété, que certains baſaltes peuvent paſſer à l'état de granit. Cette idée, il faut l'avouer, eſt abſolument neuve & même contraire à l'opinion commune, que le baſalte eſt un granit fondu ; mais il faut lire dans l'ouvrage même les raiſons dont eſt appuyé le ſyſtême de l'auteur, qui dans la théorie délicate qu'il eſſaie de développer, convient au reſte qu'il ne haſarde cette conjecture qu'en paſſant.

M. Faujas examine enſuite les baſaltes priſmatiques, qui, depuis la forme triangulaire, vont juſqu'à être octogones. On lira avec plaiſir ce qu'il dit de deux priſmes pentagones égaux qui, ayant englobé, eux deux, dans leur juſte poſition latérale, un fragment de granit naturel

qui les unissoit, en ont conservé chacun une moitié dans la séparation qui en a été faite.

Après les prismes solides, il étoit naturel que l'auteur s'occupât des prismes articulés, des prismes irréguliers, du basalte en boules, en tables & en prismes irréguliers. A l'occasion du basalte en boule, M. Faujas en indique un de 45 pieds de circonférence, qui couronne une masse de prismes, disposée dans tous les sens, près de la petite ville de Pradelle. A l'article du basalte en tables, l'auteur met en avant un systême neuf : c'est que ce basalte a pu être déposé en couches dans les cavités qui accompagnent les volcans, & que ces masses auront pu être soulevées en entier & mises hors de terre par les efforts inconcevables de quelqu'éruption violente. M. Faujas pensant que son idée paroîtra gigantesque & bien extraordinaire, demande au lecteur de suspendre son jugement, & de ne prononcer qu'après avoir lu les détails qu'il donne sur le rocher de roche rouge, près Landriat ; détails par lesquels on se convaincra que la force des volcans peut pousser hors de terre des rochers basaltiques tout formés.

L'article du basalte irrégulier n'est que l'énumération des corps étrangers qu'il contient, savoir : la zéolite en différens crystaux, le feldtspath, le schorl noir, du cos, du tripoli ; des pierres attaquables en partie par les acides, des pierres entiérement calcaires, brutes & crystallines, du granit altéré & non-altéré, de la chrysolite qui varie en couleur & en degrés

d'altération, & enfin des stalactites ferrugineuses. L'article 56 de cette énumération traite du basalte entier des couches de pierres calcaires; & à ce sujet, M. Faujas développe son sentiment, qui est que la lave s'est frayé des routes sous terre à travers des rochers calcaires, après en avoir séparé & soulevé les masses.

Cet article est suivi de ce qui regarde les différentes laves à demi-poreuses & les laves poreuses, dont plusieurs des unes & des autres contiennent des corps étrangers, naturels, fondus ou à demi-fondus, savoir: du feldt-spath, des chrysolites en tables, du grès même; après quoi l'on trouve un petit article assez court sur la *pierre de gallinace* ou *émail des volcans*, qu'on a appellé fort improprement *agathe noire d'Islande*, & que M. Faujas a trouvé dans les volcans éteints du Vivarais, ainsi que tous les matériaux volcanisés dont il fait l'énumération.

Il traite ensuite des laves poudingues & breches volcaniques, produites par le feu, sans le concours de l'eau, ainsi que de celles qui proviennent des éruptions boueuses. Cette division, ainsi que celles qui précedent, montrent le naturaliste exercé qui suit la marche de la nature, & qui dans les sous divisions que l'immensité des objets l'oblige de faire, ne sous-divise que parce que l'ordre naturel l'y force. Les volcans éteints de Danès & de Polignac, près du Puy en Velay, ainsi que le sommet du pic de St. Michel au Puy même, lui ont fourni les breches ou poudingues qui sont la production du feu; & le volcan de

Roche-Maure, près Montelimart, a donné les variétés des breches ou poudingues qui doivent leur état aux éruptions boueuſes.

La pouzzolane, qui n'eſt qu'un *detritus* des laves, devoit ſuivre cet article; mais l'auteur ſe contente d'en indiquer cinq eſpeces, & renvoie les détails à un travail plus étendu, qui fait une partie curieuſe de ſon ouvrage, & dont nous parlerons plus bas.

Le tems, l'air, l'eau, les ſels, le froid & le chaud concourent également à la deſtruction des corps, comme à leur formation. Auſſi M. Faujas a-t-il ajouté un article ſur les matieres volcaniques décompoſées qui paſſent à l'état argilleux, & qui ſont le baſalte & les laves, même la chryſolite & le ſilex. Enfin, pour ne rien omettre de ce que l'on rencontre parmi les matériaux volcaniſés, l'auteur a fait mention des grenats, des hyacinthes & des ſaphirs que l'on trouve dans le ruiſſeau de Riou perzouliere à Expailly, près du Puy. Il promene avec lui ſon lecteur dans le voyage qu'il a fait pour découvrir la mine de ces pierres fines; il rapporte comment les gens du pays les cherchent & les trouvent dans un ſable noir, ferrugineux, attirable à l'aimant, qui n'eſt formé que des fragmens priſmatiques d'une pierre ferrugineuſe, cryſtalliſée, & qui même contient des cryſtaux réguliers octaëdres.

Les mémoires dont nous venons de rendre compte, ſont ſuivis d'une lettre fort longue à milord Hamilton. M. Faujas, après lui avoir reſtitué la précieuſe découverte qu'il fit à la

Solfatare en 1771, que les vapeurs sulfureuses convertissent en argile les laves & autres matieres volcanisées, entre dans le détail des observations qu'il a faites sur les matériaux brûlés de la montagne de Mezinc, à 6 lieues du Puy, & qui contiennent les objets les plus instructifs sur les laves altérées & converties en argile. C'est d'après des chantillons dont M. Faujas a envoyé une collection à M. le chevalier Hamilton, & dont il fait une exacte & magnifique description, qu'il insiste pour prouver & démontrer que certains basaltes peuvent passer à l'état de granit; que ce ne sont pas seulement les vapeurs sulfureuses qui ont altéré ces substances & se sont converties en argile blanche, mais que la matiere vitrifiable des déjections volcaniques subit une multitude de modifications lorsqu'elle éprouve l'action du feu ou des eaux, ou lorsqu'elle est combinée avec les substances salines, acides, alkalines ou phosphoriques. M. Faujas appelle à l'appui de son opinion les expériences de M. Achard, chymiste de Berlin, au sujet de la régénération de la terre calcaire par l'intermede de l'eau imprégnée d'air fixe. Ensuite il décrit exactement la montagne volcanique qui fait face à la tête du château de Polignac, près du Puy; & d'après ce tableau il engage les naturalistes à aller y étudier l'altération des matieres volcanisées par l'effet de l'eau, parce qu'il lui paroît probable que c'est un volcan *sous-marin* qui brûloit à l'époque où la terre étoit ensevelie sous les eaux.

L'ordre des matieres a conduit l'auteur à placer après cette lettre un travail étendu, sous le titre de *Recherches sur la pouzzolane*, qui est cette terre volcanisée si célébrée par les Romains; laquelle, selon Vitruve, opere *naturellement des choses admirables*, que l'on ne peut assez admirer, selon Pline, à cause de la propriété de former un ciment qui s'endurcit dans l'eau même, au point d'y former une espece de pierre, & dont le nom enfin dérive de la ville de Pouzzole, près de laquelle il s'en trouve en abondance. M. Faujas indique les provinces du royaume où l'on trouve de la pouzzolane; il pense qu'elle s'est formée en général, des débris graveleux de la lave poreuse; que ce n'est point une cendre, parcequ'il n'y en a point de véritable dans les volcans; que ce n'est qu'une poussiere produite par une lave plus ou moins calcinée & divisée, & que la couleur jaunâtre, grise, noire ou rougeâtre n'a lieu qu'à raison de l'altération du principe ferrugineux. L'auteur ajoute que le basalte le plus compacte & le plus dur peut être converti en une pouzzolane d'une très-bonne qualité. Il en a observé dans le Vivarais des bancs entiers convertis en pouzzolane rouge, recouverts par d'autres bancs intacts d'un basalte dur & noir. Il a trouvé sur le sommet de la montagne de Chenavari & dans le voisinage des crateres le basalte décomposé tenant encore au basalte sain & intact.

Au reste, il déclare qu'il ne prétend point restreindre la nature aux moyens dont il parle,

pour la formation de la pouzzolane. Il donne une analyse de cette substance, en indiquant quelques expériences faciles à faire, & dont il résulte que la pouzzolane a une indentité parfaite avec toutes les matieres volcaniques qui ont pour base une substance quartzeuse ou vitrifiable unie avec beaucoup de fer.

Comme l'objet principal de ce travail est l'utilité de la pouzzolane dans l'art de bâtir, M. Faujas, après avoir rapporté ce que dit Vitruve des proportions de ce sable dans la construction des ouvrages sous l'eau, s'occupe de la chaux, qu'on divise ordinairement en chaux vive & en chaux grasse : la premiere est faite avec une espece de pierre vive & crystalline dans sa cassure, & qui se rapproche du spath calcaire. La chaux grasse est faite avec des pierres terreuses qui contiennent souvent beaucoup de corps marins fossiles. L'eau dissout parfaitement la chaux vive & a de la peine à dissoudre la chaux grasse. Il faut la laisser macérer assez long-tems dans ce liquide, & les loix romaines défendoient de l'employer à moins qu'elle n'eût trois ans de fusion. La chaux vive est la meilleure; mais comme il est impossible que celle d'un pays soit absolument égale à celle d'une autre contrée, l'on ne peut pas établir une seule & unique espece de chaux; pour en connoître la qualité, M. Faujas indique le moyen d'en faire l'essai avec la pouzzolane, en en composant un mortier dont on remplira une caisse dont les planches seront percées, & qu'on laissera ensuite séjourner dans

l'eau pendant 3 mois. Si cette chaux convient à la pouzzolane, le mortier aura formé un corps dur que l'eau & le tems durciront encore plus.

L'auteur indique auſſi la compoſition d'un mortier de pouzzolane pour les conſtructions dans la mer, mortier employé depuis long-tems à Toulon, où l'on voit, en mer, dans le pied du vieux bâtiment de la *vieille tour*, les pierres de taille détruites par l'eau & le ſel qu'elle contient, tandis que les joints faits avec le mortier indiqué ſont intacts, ont réſiſté à tout effet, & forment en ſaillie un encadrement ſingulier. La meilleure maniere, ſans contredit, d'être utile, c'eſt de prouver les préceptes par des faits. L'on voit à Pouzzolane même les reſtes de l'ancien mole nommé le *pont* de Caligula, qui depuis près de dix-huit ſiecles réſiſte à la cauſticité du ſel marin & à tout l'effort des vagues.

M. Faujas donne enſuite la compoſition d'un mortier pour les aqueducs, citernes, baſſins, ſouterreins humides, &c. C'eſt dans l'ouvrage même qu'il faut s'inſtruire & étudier les procédés qui y ſont indiqués. L'auteur expoſe d'après M. Baggé, de Gothenbourg en Suede, un moyen employé pour ſuppléer à la pouzzolane; ce moyen, qui lui a été communiqué par M. Eſcalier, commiſſaire de la marine à Toulon, conſiſte à calciner deux fois un ſchiſte ardoiſé aſſez commun en France, & à le réduire en poudre que l'on mêle avec le mortier. C'eſt ſans doute le bon effet de la pouz-

zolane qui a donné lieu à l'ufage affez général de compofer pour les baffins, puits & citernes, un mortier dans lequel on fait entrer la brique pilée, au lieu de pouzzolane. Ce mortier a tout le fuccès dont il eft fufceptile; mais M. Faujas, examinant pourquoi l'on préfere en Suede la pouzzolane factice à l'ufage de la brique pilée, a trouvé que la brique contient trop peu de fer, tandis que la pouffiere calcinée du fchifte ardoifé renferme prefque autant de ce métal que la pouzzolane d'Italie & du Vivarais; & c'eft à l'abondance de ce fer qu'eft due la propriété de la pouzzolane, de former un mortier fi excellent.

Cette propriété a conduit notre auteur à examiner la théorie de la dureté du mortier. Le meilleur n'a pas acquis fon dernier degré de dureté après 30 ans, felon les obfervations des maçons confommés dans l'art de bâtir. Les murs des fondations des édifices deviennent à la longue de la plus grande dureté, quoiqu'expofés à une humidité continuelle, tandis que ceux qui reçoivent l'alternative d'un air tantôt fec & tantôt humide, font friables, très-peu folides & faciles à détruire. Ces obfervations ont engagé M. Faujas à faire quelques recherches à ce fujet, & à rifquer quelques conjectures. Il y procede en montrant très-méthodiquement que, felon toute apparence, la pierre calcaire ne doit fa dureté qu'à une efpece de cryftallifation avec une matiere quelconque; qu'elle attire alors fortement l'humidité de l'air & tombe en pouffiere; qu'à l'aide d'un liquide il s'opere une

nouvelle cryſtalliſation, & que la pierre ſe régénere; que dans la calcination il s'échappe un acide volatil ſurchargé de phlogiſtique, auquel on a donné le nom de *gas* ou *d'air fixe*, que l'on pourroit peut-être reconnoître pour le principe de la cohéſion des corps.

D'après ces conſidérations, & ſur-tout d'après les nouvelles expériences de M. Achard, dont nous avons déja parlé, M. Faujas avance que l'on pourroit être fondé à conjecturer que dans les matieres calcaires, l'air fixe combiné avec la ſubſtance alkaline peut faire une eſpece de ſubſtance neutre, une ſorte de cryſtal pierreux dont les molécules réunies plus ou moins rapidement forment une pierre calcaire & commune, un marbre ou un ſpath rhomboïdal.

Le tems & les expériences acheveront de confirmer cette théorie, qui eſt celle de la chymie moderne : afin de pouvoir découvrir quelques rapports qui tendroient à jetter du jour ſur un ſujet ſi délicat, M. Faujas eſſaie de comparer les chaux calcaires. Ces chaux ſont produites avec les mêmes circonſtances & les mêmes réſultats, ſoit par la diſſolution dans les acides, ſoit par le feu; mais le contact immédiat de l'air eſt toujours néceſſaire. Le phlogiſtique revivifie les chaux métalliques par la voie ſeche de nos laboratoires. Par rapport aux chaux calcaires, c'eſt par la voie humide que cette revivification a lieu; mais dans le laboratoire de la nature, qui recele les métaux à des profondeurs conſidérables, les terres métalliques ſont élaborées par le principe du feu, par l'in-

termede de l'eau ; ainſi la revivification des métaux, comme celle des pierres calcaires, eſt dans la nature l'ouvrage de l'eau imprégnée d'un feu modifié qui ſe traveſtit ſous mille formes différentes. Ce parallele bien fait eſt aſſurément très-frappant : à la vérité, il n'explique pas ce que c'eſt que le principe caché qui eſt le grand agent de la nature; mais ſa marche uniforme fera peut-être découvrir ſi c'eſt le feu ſeul comme feu ou comme *gas* ou air fixe ou acide qui opere ces merveilles.

Après avoir reconnu par les phénomenes de la calcination, qu'il ne reſte à la pierre calcaire, lorſqu'elle a été calcinée, qu'un acide igné très-concentré, tellement avide d'eau que le moindre atôme humide qui s'en approche eſt promptement ſaiſi, & qu'il ſe forme par-là une combinaiſon très-ſubite, M. Faujas paſſe aux phénomenes de la régénération de la matiere calcaire. Toute la théorie de cette régénération conſiſte dans une diſſolution parfaite opérée par l'intermede d'une eau fortement imprégnée d'un principe que la chaux elle même communique, & qui donne à cette eau la propriété de dépoſer la matiere en forme de petits cryſtaux qui ont plus ou moins de dureté en raiſon du tems employé pour leur parfaite formation. Il paroît difficile d'aſſigner le tems néceſſaire pour cette opération, puiſque ce n'eſt qu'après 30 ou 40 ans que les mortiers des murs de fondation ont acquis leur parfaite dureté. Les belles expériences de M. Achard de Berlin, qui n'obtint des cryſtaux factices qu'a-

près 10 semaines, indiquent la marche lente de la nature, dont il faut toujours tâcher de se rapprocher : aussi lorsqu'on accélérera trop la crystallisation, les composés qui en résulteront, tels que les mortiers, seront-ils toujours friables & sans adhésion, parce que la dissolution aura été incomplette.

Il suit naturellement de ces principes, ainsi que de l'expérience, qu'il ne faudroit pas plus bâtir dans les ardeurs de la canicule que pendant l'hiver, puisque les constructions faites durant le printems & l'automne, sur-tout pendant les pluies, sont les meilleures. Il suit encore delà, que, puisque c'est par l'intermede de ce qu'on appelle *gas* ou air fixe, que la dissolution parfaite s'opere, ainsi que la meilleure crystallisation, il faut tâcher d'employer des matieres qui puissent fournir ce principe. Le fer, qui en contient beaucoup, & qui est répandu avec tant de profusion dans la nature, est le métal auquel il faut avoir recours; c'est pour cela qu'on a toujours employé dans les cimens la brique pilée; mais comme le fer n'y est pas en si grande abondance que dans la pouzzolane, cette substance préparée par la nature même doit être préférée & employée autant qu'il est possible.

Ces recherches de M. Faujas sur la pouzzolane sont terminées par les procédés qu'il a imaginés & suivis pour obtenir le meilleur mortier de pouzzolane, & qui lui ont réussi. Il commença d'abord par faire couvrir, au château de Serdepare, à une demi-lieue de

Montelimar, une terraſſe voûtée en plein air ; en employant parties égales de chaux vive, de pouzzolane & de gros ſable. Cet eſſai réuſſit au-delà de l'eſpérance & forma un pavé de la plus grande ſolidité.

M. de Sartine, miniſtre de la marine, chargea notre auteur d'envoyer à Toulon pluſieurs tonneaux de pouzzolane, afin d'en faire l'eſſai dans la mer; M. Faujas ſe rendit dans cette ville, & avec MM. les commiſſaires de la marine en fit trois eſſais, le premier avec de la pouzzolane d'Italie, le ſecond avec de la pouzzolane rouge du Vivarais, le troiſieme avec de la pouzzolane griſe rougeâtre du même canton : ces matieres furent amalgamées avec de la chaux vive, du gros ſable, de la recoupe de pierre & de l'eau douce. On remplit enſuite de chacun de ces mêlanges des caiſſes différentes, trouées de tous côtés, qui furent clouées & liées avec des chaînes de fer & coulées dans la mer, où elles ſont reſtées pluſieurs mois en épreuve. Il fut dreſſé de ces eſſais un procès-verbal dépoſé au contrôle de la marine.

Après cette opération, M. Faujas a fait couvrir dans ſa maiſon de Montelimar, l'aire d'un ſallon; il eſt parvenu à la former de la plus grande ſolidité, & il y a même fait deſſiner une forme de carrelage très-propre; il a fait enſuite conſtruire une terraſſe italienne, très-ſolide, de 32 toiſes de ſuperficie, & ſur une voûte ſous laquelle on n'a éprouvé aucun ſuintement quelconque. M. Faujas a détaillé très-exactement ſes procédés, qui ſont faciles à fai-

ſir ; la bonté & la ſolidité de ces ouvrages ſont conſtatées par des procès-verbaux imprimés qui terminent ce travail ſur la pouzzolane. (*)

(*La fin de cette analyſe au journal prochain.*)

LES FASTES, ou *les Uſages de l'année, poëme en ſeize chants ; par M. LE MIERRE.* A Paris, chez P. Fr. Gueffier, libraire-imprimeur, rue de la Harpe, à la Liberté ; *in-8vo.* de 315 pag. 3 liv. broché. 1779.

LEs *Faſtes* d'Ovide ont fourni à M. le Mierre l'idée du poëme qu'il préſente au public : mais ces deux ouvrages n'ont preſque rien de commun que le titre ; Ovide décrit les cérémonies religieuſes, & recherche l'origine des fêtes ; M. le Mierre peint les uſages ; & les amuſemens publics que chaque ſaiſon amene. Une mythologie riante offroit au poëte latin des agrémens toujours nouveaux. L'imagination du poëte françois étoit arrêtée par une religion ſévere.

(*) Ces recherches ſur la pouzzolane ont été imprimées ſéparément, ſous le format in-8vo. pour la commodité des perſonnes qui s'occupent principalement de l'art de bâtir. Ce traité intéreſſant, & qui fait ſuite aux ouvrages de M. Loriot & de M. de la Faye, ſe vend à Paris, chez Nyon l'aîné ; à Grenoble, chez Cuchet, & dans les autres villes de l'Europe, chez les principaux libraires.

Le premier pouvoit à son gré embellir son récit des ornemens de la fable; le second ne pouvant tirer le même parti de nos légendes, s'est jetté dans la philosophie, qui, dans un poëme, est toujours un triste supplément aux graces de la fiction.

Privé des ressources de la mythologie, M. le Mierre s'est presque borné à présenter un tableau de nos coutumes annuelles : il expose suivant l'ordre du calendrier, les assemblées, les foires, les mascarades, les promenades, les voyages que la mode prescrit en différens tems. Il résulte de ces descriptions ainsi entassées un ouvrage vague, sans but & sans fondement, qui ne consiste que dans des épisodes isolés qui ne sont point liés ensemble par un sujet principal.

Il est aisé de sentir que nous ne prétendons pas dissimuler les défauts du poëme des *Fastes*; il en a sans doute, & nous indiquerons ceux qui nous ont le plus frappés; mais on nous pardonnera d'être aussi empressés à indiquer des beautés qui ne sont peut-être pas assez remarquées. Nous croyons avec la plupart des gens de-lettres, que cette nouvelle production de M. le Mierre est fort au-dessous du poëme de la *Peinture* du même auteur : mais il nous semble aussi qu'on y rencontre souvent d'excellentes tirades, & qui ne peuvent sortir que de la plume d'un homme de beaucoup de talent. Il faudroit être difficile pour ne pas aimer ce portrait de Ste. Genevieve dans le premier chant.

C'eſt-là que tu naquis, toi dont le nom vanté
Des échos de Nanterre eſt encore répété :
Habitante des cieux, jadis ſimple bergere,
Aujourd'hui de Paris l'étoile tutélaire;
Sixte né comme toi dans le ſein des hameaux,
Mercenaire gardien du plus vil des troupeaux,
Que depuis la Fortune, en miracles féconde,
Eleva par degrés au premier rang du monde,
Au faîte éblouiſſant de ſa proſpérité,
M'étonne moins que toi dans ton obſcurité.
Ah! qu'en ſa politique, il eſt loin de la gloire
Qu'une innocente vie aſſure à ta mémoire!
Tu dois à ta vertu ce temple ſi pompeux
Placé ſur la montagne où tu reçois nos vœux :
Si tu vécus obſcure & pauvre & négligée,
En ſceptre après ta mort, ta houlette eſt changée.

Un autre morceau qui ne le cede point à celui-ci, eſt l'endroit où l'auteur peint un clair de lune.

Mais de Diane au ciel l'aſtre vient de paroître.
Qu'il luit paiſiblement ſur ce ſéjour champêtre!
Eloigne, tes pavots, Morphée, & laiſſe-moi
Contempler ce bel aſtre auſſi calme que toi,
Cette voûte des cieux mélancolique & pure,
Ce demi-jour ſi doux levé ſur la nature,
Ces ſpheres qui roulant dans l'eſpace des cieux,
Semblent y ralentir leurs cours ſilencieux,
Du diſque de Phébé la lumiere argentée
En rayons tremblottans ſous ces eaux répétée,
Ou qui jette en ces bois à travers les rameaux
Une clarté douteuſe & des jours inégaux,
Des différens objets la couleur affoiblie,
Tout repoſe la vue & l'ame recueillie.
Reine des nuits, l'amant devant toi vient rêver,

Le ſage réfléchir, le ſavant obſerver ;
Il tarde au voyageur, dans une nuit obſcure,
Que ton pâle flambeau ſe leve & le raſſure :
Le ciel où tu me luis eſt le ſacré vallon,
Et je ſens que Diane eſt la ſœur d'Apollon.

Il n'étoit guere poſſible, ce nous ſemble, de peindre avec plus de vérité les différentes affections que l'on éprouve en voyant un beau clair de lune. M. le Mierre ſe montre ici le rival du fameux Vernet, & la tirade eſt terminée par la penſée la plus ingénieuſe.

Quoi de plus beau dans un autre genre que ces quatre vers ſur les tombeaux des rois à St. Denis :

Pour mieux repréſenter leurs grandeurs abattues,
L'artiſte ſur le marbre a couché leurs ſtatues,
N'oſant montrer debout ces victimes du tems
Et redonner aux morts le maintien des vivans.

On trouvera encore des traits heureux dans la deſcription des *Patins*.

Au plus fort des hivers, *ſous l'âpreté des vents*,
La jeuneſſe au front gai, pour qui tout eſt printems,
Sous ſes pieds place un fer & de ſa lame agile
Sillonne des étangs la ſurface immobile.
Sur cette triſte arene elle amene les ris ;
Comme dans les beaux jours ſur les gazons fleuris,
Par cent divers détours, *jeux légers du caprice*,
On ſe croiſe, on ſe fuit ſur la gliſſante lice ;
L'un, tout prêt à tomber, de ſon bras étendu,
Regagne en un clin-d'œil l'équilibre perdu ;
Un autre dans ſon cours, ſur la glace infidelle,
S'arrête tout-à-coup, ſe débat & chancelle,

Il tombe; chacun rit, &c.

Il y a dans ce morceau quelques vers expreſſifs dont l'harmonie imitative fait image.

Sillonne des étangs la ſurface immobile

eſt un vers juſte & précis qui exprime bien l'action & la marche rapide du patineur.

On ſe croiſe, on ſe fuit ſur la gliſſante lice

peint, par le moyen des *s* multipliées, le bruit des patins ſur la glace. Les ſuivans ſont auſſi très-pittoreſques & repréſentent bien les mouvemens, les attitudes, & la chûte du patineur. Mais ces beautés ſont défigurées par pluſieurs défauts. *Sous l'âpreté des vents*, hémiſtiche peu correct. *Sur cette triſte arene*, &c. Ces deux vers renferment une réflexion plate & déplacée. *Jeux légers du caprice* eſt une cheville.

La poéſie deſcriptive domine dans cet ouvrage, qui n'eſt dans ſa totalité qu'un amas de deſcriptions bien ou mal liées par des tranſitions légeres. Ce genre, très-propre à augmenter nos richeſſes poétiques, eſt fort difficile à traiter parce que notre langue n'eſt pas abondante en termes nobles; parce qu'elle ſe refuſe à une foule de petits détails dont le ſtyle ſeul peut relever la ſimplicité; enfin, parce qu'elle manque ſouvent d'expreſſions énergiques & préciſes pour peindre les grands objets. Il faut donc qu'un auteur qui veut réuſſir dans le genre deſcriptif connoiſſe à fond le génie de ſa langue & toutes

les reſſources qu'elle peut fournir; qu'il ſoit doué d'un génie fécond & ſouple tout-à-la-fois, capable de prendre le ton des différens objets qu'il veut peindre, & de répandre ſur ſes tableaux cette variété agréable qu'on admire dans la nature; il faut enfin qu'il ait un ſentiment exquis du beau qui le guide dans le choix des traits & des circonſtances qu'il doit expoſer aux yeux de ſes lecteurs; un goût ſûr qui lui faſſe diſtinguer la nuance qui ſépare le ſimple d'avec le bas & le trivial, le plaiſant d'avec le burleſque, l'expreſſion neuve & hardie d'avec celle qui eſt bizarre & forcée. Quoiqu'on trouve communément dans les peintures de M. le Mierre de l'eſprit & des traits ſaillans, il paroît qu'en géneral le goût lui a manqué, & qu'il a rarement ſu choiſir & les objets qu'il falloit peindre, & les couleurs qui leur convenoient. Pour en donner une preuve, nous choiſirons un des morceaux les plus brillans du poëme; c'eſt la deſcription du bal de l'opéra.

Quelle maſſe mouvante, & quelle ardeur commune!
Eſt-ce un peuple de fous *deſcendus de la lune?*
L'un l'autre en tous les ſens je les vois ſe preſſer;
C'eſt ce bataillon Grec qu'on ne pouvoit percer;
Pour un viſage humain, *mille faces poſtiches,*
Pagodes en vernis, ambulantes fétiches,
Sous de longs nez crochus grimaces de carton.
Le plus jeune en vieillard, *barbe blanche au menton;*
La plus jolie a pris la plus laide figure;
Bâton d'aveugle en main le riche eſt ſous la bure.
. . . .

Un fauſſet d'étiquette y déguiſant la voix,
N'y permet qu'un langage & ſans ſuite & ſans choix.
La liberté, l'amour, la feinte & la mépriſe,
Sont les divinités de ce lieu de franchiſe;
La vanité ſe tait, la raiſon s'étourdit,
Sous le maſque indulgent la pudeur s'enhardit :
Ici c'eſt un ſecret qu'a ſurpris l'artifice,
Une vengeance ailleurs *qu'on tire avec malice;*
Les intrigues par-tout, les ſermens vrais ou faux,
Les ruſes des amans, les pieges des rivaux,
Même la jalouſie a pris l'air de la joie.
Chacun avec ardeur ſe cherche, ſe coudoie,
Se quitte, ſe reprend, dans ces lieux enchantés;
Damis paſſe, repaſſe, attaque vingt beautés,
Queſtionne au travers du tourbillon qui roule,
N'attend pas la réponſe & ſe perd dans la foule.

Ce ſujet étoit ſuſceptible de beaucoup d'agrémens, & paroiſſoit devoir égayer l'imagination du poëte ; mais M. le Mierre n'a pas ſu diſtinguer & ſaiſir les objets gracieux qui s'offroient en foule à ſon pinceau ; ſon ſtyle eſt ſurtout dépourvu du coloris fin, délicat & léger, qui convenoit à un pareil tableau. Au lieu de préſenter ſous un jour agréable & riant ces maſques différens, ces déguiſemens ſi variés, il ne les montre que du côté le plus mauſſade & le plus dégoûtant ; ſes images & ſes expreſſions ſont baſſes, triviales & burleſques. *Faces poſtiches, ambulantes fétiches, longs nez crochus, grimace de carton, barbe blanche au menton, bâton d'aveugle, fauſſet d'étiquette.* On ne reconnoît point dans ce ſtyle platement bouffon l'artifice délicat d'un agréable pinceau, qui, de l'objet le plus hideux, ſait faire un objet aimable.

On sera plus content de la description des *marionnettes* ; elle est d'un genre comique & bouffon : ce qui la rend piquante, c'est une comparaison ingénieuse & maligne que l'auteur établit entre ces acteurs de bois & les véritables comédiens.

Petits acteurs charmans que l'on taille en plein bois,
Trottant, gesticulant, le tout par artifices,
Tirant leur jeu d'un fil, & leur voix des coulisses,
Point soufflés, point sifflés, de douces mœurs entr'eux;
Aucune jalousie, aucuns débâts fâcheux,
Cinq ou six fois par jour ils sortent de leur niche,
Ouvrent leur jeu; jamais de rhume sur l'affiche.
Grand concours; on s'y presse, & ces petits acteurs,
Fêtés, courus, claqués par petits spectateurs,
Ont pour premier soutien de leurs scenes bouffonnes,
Le suffrage éclatant des enfans & des bonnes.

Quoique M. le Mierre réussisse mieux dans les grotesques & les bambochades que dans les tableaux où il faut peindre la belle nature, il se livre cependant trop à ses saillies, & parmi quelques traits d'un comique original, il lui échappe souvent des plaisanteries fausses, insipides & forcées. On en remarque plusieurs de cette nature dans la description des jardins anglois.

Qui ne riroit de voir ce grotesque tableau,
Des cabarets sans vin, des rivieres sans eau,
Un pont sur une orniere, un mont fait à la pelle,
Des moulins qui dans l'air ne battent que d'une aile;
Dans d'inutiles prés *des vaches de carton,*
Un clocher sans chapelle, & des forts sans canon,

Des

Des rochers de sapin & de neuves ruines,
Un gazon cultivé près d'un buisson d'épines,
Et des échantillons de champ d'orge & de bled.

La manie des François jaloux de resserrer dans un petit espace ce que les anglois étalent dans de vastes jardins, prêtoit à une critique fine & ingénieuse ; mais les railleries de M. le Mierre sont la plupart outrées & d'un comique trop bas.

On trouvera un meilleur ton de plaisanterie dans l'énumération que fait l'auteur des différentes sortes de personnes qui vont aux eaux.

Je vois auprès de lui (*du guerrier*) *Lise* se lamentant,
Rose décolorée & qui vient languissante
Refleurir dans le sein de cette eau bienfaisante.
Un hypocondre Anglois de son spleen consumé,
Un livide Espagnol par la bile enflammé,
Le chanoine amaigri, scandale du chapitre,
Les vaporeux titrés, les vaporeux sans titre.
Ne croyez pas pourtant que la source des bains
Ne prodigue ses flots qu'à d'*infirmes humains ;*
Toujours le plus plaintif n'est pas le plus malade ;
Il est des *maux d'emprunt*, des langueurs de parade,
Un peuple féminin que Sénac fatigué,
Exprès pour s'en défaire, aux bains a relégué ;
D'autres vont d'habitude à cette eau salutaire
Humecter tous les ans leur chef visionnaire.
Plus d'un oisif y vient pour guérir son ennui
Sans songer au secret d'en préserver autrui.
Toutefois au milieu de ces fous aquatiques
Sont esprits amusans, charmantes lunatiques,
Qui malades par air, faites pour le plaisir,
Se départent souvent du projet de languir.
Un nouveau *Céladon* a suivi sa bergere ;

Céliante alléguant un mal anniverſaire,
Et pour fuir par ſemeſtre un importun mari,
Dans l'onde, *autre ſyrinx*, a cherché cet abri.

Il y a néanmoins encore dans cette deſcription quelques plaiſanteries fades, exprimées d'une maniere plus burleſque que plaiſante. Par exemple, *les vaporeux titrés*, *les vaporeux ſans titre*, *humecter leur chef viſionnaire*, *fous aquatiques*, *charmantes lunatiques*, *&c.*

On peut regarder comme une eſpece d'épiſode le portrait que M. le Mierre a tracé du docteur *Young*; c'eſt un des meilleurs morceaux du poëme.

Détracteur de la vie, *Young*, Anglois farouche,
Noctambule preſſé que le ſoleil ſe couche,
Pour méditer en paix tes funeſtes tableaux,
Apôtre de la mort, prêchant ſur des tombeaux,
De quoi m'entretiens-tu? Sous quel jour infidele,
Vois-tu donc les devoirs de la race mortelle?
Lorſque loin des vivans tu vis auprès des morts,
Rêveur infortuné, crois-tu veiller? Tu dors.
Young, pourquoi ſemblable à l'orage en furie,
Viens-tu coucher les fleurs dans le champ de la vie?
En proie aux maux du corps, en butte aux noirs chagrins,
Les jours de l'homme hélas! ſont-ils donc trop ſereins?
Et veux-tu ſans pitié pour les maux qu'il endure,
Ajouter à l'impôt qu'il paie à la nature?

Nous voudrions pouvoir citer encore quelques autres morceaux de différens genres, qui font honneur au poëte, tels que l'image de la majeſté royale, devant qui toute autre grandeur diſparoit, tirade qui ſe trouve vers le

commencement du quatorzieme chant, celle du jour des morts, à commencer de ce vers, *entendez-vous ces sons*, &c. Mais sur-tout dans le quinzieme chant, le morceau qui concerne le parlement de Paris : *comme la fable a peint cette isle de Délos*, &c. &c. Nous ne parlons pas des vers séparés, tels que celui-ci, qui est dans la bouche de tous ceux qui se plaisent à citer des vers heureux :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des aîles.

Ce vers qui termine l'invocation à la variété est charmant ; c'est dommage qu'il ne soit pas amené par celui qui le précede. Cette observation nous conduit à faire remarquer encore la négligence d'un très-grand nombre de vers qui paroissent faits à la hâte ; c'est une maniere tantôt seche, tantôt prosaïque.

L'auteur veut-il peindre l'affluence des habitans de la ville dans les campagnes des environs, il dit :

Jamais en plus grand nombre on ne se rassembla,
Et par le mouvement la ville est encor-là.

Ensuite il tâche de donner une idée de la maniere dont on joue la comédie dans les châteaux. *Le noble*, dit-il,

Aujourd'hui plus instruit, & pour les arts formé,
Cherche à mettre en son jeu de l'ame à jour nommé.

Plus loin, il se plaint de l'obscurité dont s'enveloppe la nature :

Hélas ! d'une ombre épaisse, aux yeux les plus perçans,
La nature a caché *ses secrets agissans.*

Il seroit facile de multiplier ces sortes de citations. Ce qui rend encore la lecture de ce poëme pénible est la multitude d'idées bizarres, de vers durs & recherchés que l'auteur semble avoir pris plaisir à y rassembler. S'il veut faire entendre que la journée de Fontenoi a coûté beaucoup de sang, il se fatigue l'imagination, pour exprimer ainsi cette pensée d'une façon extraordinaire :

La branche du ciprès fut le nœud du trophée.

Les écoliers accoutumés à ce qu'ils appellent de l'abondance, boivent du vin pur le jour du Landit : M. le Mierre dit qu'*ils repêchent Bacchus qu'on noyoit sous les eaux.*

A la messe rouge, les conseillers sont

Tous en robe à longs pans, & que la pourpre a teinte.

Le four est

L'âtre en voûte où les feux doivent dorer le pain.

L'auteur exhorte l'habile artiste à représenter les belles actions de ces derniers tems ; peins, lui dit-il,

Peins Bouffard, montre en lui huit efforts héroïques.

Voici encore deux vers remarquables par un excès de rudesse : il est question des villageois nouvellement enrôlés,

Tout oreille, tout yeux devant ces vétérans
D'humeur brufque, mais bons, gens d'honneur, reftés
francs.

Enfin, M. le Mierre appelle cette efpece de curiofité ambulante, que l'on montre aux Boulevards un *fpectacle en boëte & peuplé d'acteurs nains.*

Opéra fur roulette & qu'on porte à dos d'homme,
Où l'on voit par des trous les héros qu'on renomme.

Ce dernier exemple, & beaucoup d'autres que nous pourrions rapporter, montre que l'auteur, en fe livrant trop à la gaieté, n'a pas toujours fu éviter la bouffonnerie. Autre reproche grave, c'eft de ne pas affez refpecter la langue. Quand il en a befoin pour fon vers, il ne fait aucune difficulté de mettre au pluriel des noms qui ne font d'ufage qu'au fingulier, comme dans ce vers :

Combien peu de la terre ont fecoué *les fanges.*

Ailleurs, ce font des conftructions peu exactes & qui jettent de l'obfcurité fur fa penfée. *Lubin*, dit il, dans le douzieme chant, conte les rendez-vous des bergers,

Eglé furprife un foir, les injures d'Alain,
Trompeufe, cœur léger, tournant comme un moulin.

Il eft fûr que ce qu'il a voulu dire eft prefque impoffible à deviner.

Les citations que nous venons de raffembler

ſont toutes frappantes, & nous croyons que les obſervations que l'on pourroit y ajouter ſe préſentent d'elles-mêmes. Les beaux morceaux indiqués dans cet extrait, montrent que M. le Mierre a fait ſouvent preuve d'un talent diſtingué, même dans le poëme des *Faſtes* : mais le reſte prouve auſſi que la partie qui lui manque le plus, eſt celle du goût, qu'il ne ſauroit par conſéquent trop conſulter des amis ſéveres, ni même trop provoquer cette ſévérité avec une ſorte d'inquiétude.

(*Journal* de Paris; *Année littéraire.*)

---

*Lettres ſur l'emprunt & ſur l'impôt, adreſſées à M***, par M. Rilliet de Saussure, citoyen de Geneve, conſeiller au grand-conſeil.* 1779.

L'Edit du roi, du 27 novembre 1778, a donné lieu à ces lettres qui circulent aujourd'hui dans Paris, & y font une ſenſation vive parmi ceux qui s'occupent de calculs & de ſpéculations de finances. L'auteur, très-connu dans la république des lettres, établit comme un principe inconteſtable, que les intérêts de chaque emprunt doivent être repréſentés par un impôt d'égale valeur, non ſur le payſan, dont la ruine entraîne celle de l'état, mais ſur la claſſe des riches, dont il ſeroit à propos de réduire le luxe, réduction qui ne ſeroit pas

même un mal de vanité, puisqu'on la rendroit proportionnelle. » L'impôt qui tombe sur la » classe des riches ne l'appauvrit point, s'il » accompagne un nouvel emprunt...... La » France emprunte quarante millions, & cons- » titue trois millions six cens mille livres de » rentes nouvelles : d'autre part, elle établit » trois millions six cens mille livres d'impôts » sur les riches, pour une durée seulement de » vingt-cinq ans, parce que l'emprunt est via- » ger : n'est-il pas certain qu'avant quatre ans » les François auront autant de contrats de » rentes & de promesses, qu'ils en avoient » quatre ans auparavant, outre les dernieres » rentes constituées ; & que, conséquemment, » ces dernieres leur viendroient à profit ? « L'auteur prétend & prouve que la majeure partie des capitaux, empruntés par les rois & versés dans la France même, a augmenté ses productions, fécondé les arts, accru les exportations, & ramené un nouvel or. Le commerce & les arts doivent leur vie au prodigieux mouvement que les emprunts des rois imprimerent à l'argent, aux nombreux rentiers que ses emprunts produisirent ; il ne faut donc pas craindre les impôts qui tombent sur la classe des riches dans le cas d'un emprunt, parce que l'on rend d'une main ce que l'on a pris de l'autre, les riches étant les seuls qui puissent, par les emprunts, acquérir de nouvelles rentes, desquelles sur-tout ils n'auront à craindre aucune réduction.

» Que le roi, poursuit l'auteur, mette donc

» des impôts sur les riches & généralement sur » les très-grandes villes ; que pour la défense » de l'état il s'endette sans crainte ; qu'il s'en- » dette, c'est-à-dire, qu'il reçoive passagere- » ment de vous la possession, s'il est besoin, » de tout votre or ; il vous le relâchera inces- » samment ; & quand le capital vous sera ren- » tré, il ne laissera pas de vous en payer une » rente perpétuelle. Vous n'aurez rien fait con- » tre vous, car l'impôt que vous payerez & » la rente que vous recevrez, se balançant, » ce sera comme s'il n'y avoit ni impôt ni » rente. « Mais quelle espece d'impôt mettra-t-on sur les riches ? M. Rilliet n'est embarrassé que sur le choix. Il propose l'exemple de l'Angleterre qui a mis un droit considérable sur les cartes dont chaque jeu coûte actuellement quarante-huit sols de France dans Londres & dans les provinces ; il veut que chaque bouteille de vin entrant à Paris paye un gros droit. Mais il ne parle que des vins délicats ; avant l'impôt on les buvoit par plaisir, on les boira encore par vanité ; tous les ouvrages de modes & de luxe sont des objets susceptibles de taxe. Les riches seuls se les procurent ; plus le prix en est haut, plus on se sent d'envie de les acheter.

La législation actuelle de l'Angleterre est appréciée à sa juste valeur par M. Rilliet qui, quoique républicain, reconnoît que *les grandes & belles réformes nous viennent des monarques ; leur puissance législative est perfectible, celle des républiques ne l'est pas.*

» Quand la ſageſſe elle-même, ajoute-t-il, » deſcendroit dans le parlement d'Angleterre, » pour l'éclairer ſur des matieres nouvelles; » quand les ténebres de l'erreur commence- » roient à ſe diſſiper devant ſa lumiere, l'en- » vie y rameneroit encore les ténebres. Sans » doute l'envie éleve auſſi ſa voix dans le con- » ſeil des rois; mais les rois, d'un regard, peu- » vent confondre l'envie. Quand le prince » ſait vouloir, aucune voix ne compte que la » ſienne. «

Une adreſſe ſimulée au feu roi, renferme des vues nobles, généreuſes & autant fondées ſur la raiſon que ſur l'expérience. L'auteur inſiſte ſur la néceſſité d'humilier l'Angleterre, qui, à la rivalité la plus extravagante, a joint l'injuſtice la plus criante. Mais il exhorte le prince à faire des emprunts, ſeules reſſources avec leſquelles, ſans appauvrir la nation, il prétend accabler les Anglois. Un foible emprunt ne peut être utile; c'eſt à ce point que l'auteur ramene ſes obſervations; & il prétend qu'épargner les emprunts c'eſt les prodiguer. Il trouve qu'avec cent mille hommes de moins dans les troupes de terre, le roi ſe procurera trois cens vaiſſeaux de ligne, ce qui eſt infiniment plus néceſſaire à la France que des garniſons nombreuſes, oiſives & diſpendieuſes, entaſſées dans les villes frontieres; d'ailleurs, ſelon M. Rilliet, en aucun cas, le prince ne ſera obligé de remettre ſur pied ces cent mille hommes ſupprimés; puiſqu'ayant alors de bons matelots, on pourra, en cas d'attaque, même ſur terre,

faire usage de leur valeur. Revenant encore sur les gros emprunts, notre auteur assure, que dès que les prêteurs seront aussi assurés des intérêts de leur part qu'ils le sont des fruits de leurs terres, ils faciliteront toujours des emprunts dont les capitaux seront représentés par l'impôt. » Achevez, dit-il, d'emprunter deux » cens millions pour cette année-ci. Ouvrez, » au mois de novembre, un second emprunt » de trois cens millions pour l'année 1780. » Représentez les intérêts de ces sommes pour » l'imposition en apparence de vingt-cinq mil- » lions, en deux années, sur les objets de » luxe; ou si vous voulez absolument imposer » de nouveaux vingtiemes, épargnez du moins » les paysans. Epargnez-les; parce que l'op- » pression du paysan est un moyen qui réunit » tous les vices. Il est tout-à-la-fois barbare » & ruineux pour le royaume; il est d'ailleurs » illusoire. L'Angleterre se rira toujours d'un » moyen qui a une borne nécessaire, par-delà » laquelle on ne peut pas s'étendre, & qui, » par cela même doit céder à tous les moyens » tirés des impôts sur le luxe, qui, par leur » nature, ne connoissent aucune borne. Em- » pruntez cinq cens millions en deux années, » épargnez les paysans, & du reste, s'il le » faut, faites comme il vous plaira : & avant » la fin de l'année prochaine, avant que les » fonds du second emprunt soient tous rentrés » au trésor, vous aurez la paix, & vous aurez » une paix équitable...... Après la plus longue » guerre, on est toujours maître, avec un

» impôt applicable à une caisse d'amortissement,
» d'abaisser la dette, & il est facile de la maintenir dans cet état d'oscillation pendant toute la durée de la monarchie, sans se mettre en peine qu'elle s'accroisse, quand les paix sont courtes. «

Cette brochure est terminée par des notes, dans l'une desquelles l'auteur nous apprend qu'il a proposé au ministre & à la caisse d'escompte le seul bon projet de banque qui soit admissible: c'est aux gens du métier à prononcer sur la justesse de toutes ces idées financieres.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

PHILOSOPHICAL transactions, &c. *Transactions philosophiques de la société royale de Londres, vol. LXVIII, pour l'année 1778. Part. I. In-4to.* Londres chez Davis.

NOus avons annoncé dans notre journal de septembre de l'année derniere, page 171, la seconde partie du volume précédent. Celui que nous annonçons ne paroît pas moins riche ni moins intéressant. Voici les articles que contient la premiere partie.

ARTICLE I. *Lettre de* sir William Hamilton à sir John Pringle, *président de la société royale, contenant la description de certains vestiges de volcans sur les rivages du Rhin.* Cette lettre com-

mence par le détail des obfervations faites par M. Hamilton pour s'affurer de l'exiftence de ces anciens volcans.

» Comme je ne me rappelle pas d'avoir ja-
» mais entendu dire qu'il ait exifté ancienne-
» ment des volcans fur les bords de cette ri-
» viere, j'ai le plaifir de vous envoyer quel-
» ques remarques imparfaites que j'ai eu oc-
» cafion de faire dans un voyage de quelques
» jours très-agréable fur le Rhin, en allant de
» Bonn à Mayence. Le premier figne évident
» de l'exiftence d'anciens volcans dans cette con-
» trée, s'eft offert à moi dans la cour du pa-
» lais de l'électeur palatin à Duffeldorf, qui eft
» nouvellement pavée d'une lave exactement
» femblable à celle de l'Etna & du Véfuve. Sur
» les informations que j'ai prifes, on m'a dit
» que cette matiere étoit tirée d'une carriere
» appartenante à l'électeur à Unkel entre Bonn
» & Coblentz. Quand j'arrivai aux portes de
» Cologne, je fus frappé à la vue d'une infi-
» nité de colonnes bafaltiques, qui font par-
» tie des murailles de la ville, & je remarquai
» que des colonnes femblables fervoient de bor-
» nes dans les rues & à la porte de chaque
» maifon; la plupart font de forme pentagone,
» mais il y en a quelques-unes de forme hexa-
» gone, & on en voit très peu de quadrangu-
» laires; elles ont beaucoup de reffemblance
» avec les bafaltes de la chauffée des Géans,
» mais elles n'en ont pas les articulations régu-
» lieres. J'ai appris qu'on les tiroit auffi de la
» carriere d'Unkel, & que la ville de Colo-

» gne avoit le droit de tirer de cette carriere
» autant de pierre qu'elle pouvoit en avoir be-
» ſoin. J'ai remarqué pareillement que les murs
» de la plupart des anciens édifices de Cologne
» étoient de *tuffa* exactement ſemblable à celle
» de Naples & des environs. J'ai appris que cette
» eſpece de pierre abondoit ſur les bords du
» Rhin entre Bonn & Coblentz. Cela m'a en-
» gagé à y faire une attention particuliere, &
» en approchant de Bonn, je fus frappé des
» formes volcaniques du *Sevenbergen* ou des *ſept*
» *montagnes*, qui ſont à deux lieues de cette ville
» de l'autre côté du Rhin. On voit dans
» les remparts & dans les rues de Bonn une
» grande quantité de ces colonnes de baſalte
» dont j'ai parlé, & la ville eſt pavée de lave.
» La pierre dont on s'y ſert communément pour
» bâtir, eſt une production volcanique très-dure
» & très-compacte, ſemblable à celle qu'on trou-
» ve à Pianura près de Naples, & de l'eſpece
» nommée Piperno en Italie ; elle a quelque
» reſſemblance avec la pierre de taille, mais
» en l'examinant de plus près on voit que c'eſt
» un mélange de fragmens de lave & d'autres
» ſubſtances volcaniques.

M. Hamilton rapporte enſuite qu'ayant examiné pluſieurs parties des *ſept-montagnes* près de Bonn, il trouva qu'elles étoient compoſées de *tuffa* & de lave, & il ajoute qu'on diſtingue encore ſur ces montagnes les *crateres* d'où la lave découloit anciennement. Il décrit encore d'autres productions volcaniques qui ſe trouvent en divers endroits ſur les bords du Rhin, &

dont on se sert pour paver, pour bâtir, &c. & il fait connoître l'usage plus curieux auquel les Hollandois les emploient.

» Je ne dois pas oublier une autre circons-» tance curieuse. A Andernach, entre Bonn » & Coblentz, j'ai vu sur les bords du Rhin, » de vastes monceaux de *tuffa* nouvellement » coupée, & des bâtimens hollandois qui s'en » chargeoient; j'ai su par les informations que » j'ai prises, que la Hollande fait avec cette ville » un commerce assez considérable de cette ma-» tiere, que les Hollandois réduisent, au moyen » de leurs moulins à vent, en poussiere, dont » ils se servent comme de pozzolane pour bâtir » sous l'eau. Cela répond à une idée que j'a-» vois exposée dans une de mes premieres let-» tres à la société royale, savoir que les *tuf-* » *fas* de Naples étoient composées d'une poz-» zolane préparée par le feu volcanique dans » les entrailles de la terre, & qui se mêlant » avec de l'eau dans le tems de l'explosion, » formoit une sorte de mortier ou de ciment » naturel. Les Hollandois réduisent cette ma-» tiere à son premier état de pozzolane.

ARTICLE II. *De la chaleur des animaux & des végétaux, par M.* Jean Hunter. Cet article contient plusieurs observations & expériences curieuses sur l'effet que les différens degrés de chaud & de froid produisent sur les animaux & sur les végétaux. M. Hunter fait voir que les différentes especes d'animaux, aussi-bien que les différentes parties d'un même animal, ont naturellement des degrés de chaleur différens,

& que la conſtitution de chaque individu, s'oppoſe à ce que ſon degré naturel de chaleur éprouve d'altération, c'eſt-à-dire, que quand un corps vivant eſt placé dans une atmoſphere plus chaude que lui, quoique ſa chaleur s'augmente un peu, elle ne monte cependant pas au degré du *medium* environnant, & que quand ce corps eſt placé dans une atmoſphere plus froide que lui, il ne ſe refroidit pas non plus au même point. Voici quelques réflexions de M. Hunter ſur l'eſpece de correſpondance qu'on remarque entre le froid & le ſommeil. » Il eſt aſſez difficile » d'expliquer autrement que par le ſommeil » pourquoi la chaleur du loir deſcend au degré » 80 dans une atmoſphere qui eſt entre les de» grés 50 & 60, mais je ſuis porté à ſoup» çonner que ce principe eſt étranger à la queſ» tion, car le ſommeil eſt un effet qui a lieu » dans tous les degrés de chaud & de froid. » Dans les animaux chez leſquels les actions » volontaires ſont ſuſpendues, il paroît être un » effet provenant d'un certain degré de froid » qui agit comme ſédatif, & par lequel les fa» cultés animales ſont proportionnellement af» foiblies, en conſervant toujours le pouvoir » d'exercer toutes les fonctions vitales; mais » au-delà de ce degré le froid ſemble agir com» me un ſtimulant, & les facultés animales » ſont excitées à agir pour leur propre conſer» vation. Il eſt plus que probable que beau» coup d'animaux ſont dans ce cas, & que » chaque eſpece a ſon degré de froid dans le» quel les actions volontaires ſont ſuſpendue•

» Quand un homme est endormi, il est plus » froid que quand il est éveillé; & je trouve » en général que la différence est d'environ un » degré & demi, & de moins quelquefois. » Mais cette différence dans les degrés de froid » que présentent l'homme endormi & l'homme » éveillé, n'est pas une cause du sommeil, c'en » est un effet; car beaucoup de maladies pro- » duisent un plus grand degré de froid dans la » machine animale, sans occasionner la moin- » dre tendance au sommeil; donc le défaut d'ac- » tivité des animaux provenant du froid est dif- » férent du sommeil, &c.

M. Hunter n'a jamais trouvé qu'un animal, entiérement gelé pût être rappellé à la vie; mais il a observé souvent, qu'on pouvoit faire revivre une partie gelée, en la dégelant aussitôt. Il n'en est pas de même pour les végétaux, la partie gelée mourant toujours après le dégel.

Article III. *Force de la poudre à canon enflammée, & vélocités initiales des boulets de canon, déterminées par des expériences, d'où l'on déduit aussi le rapport de la vélocité initiale, à la pésanteur du boulet & à la quantité de la poudre; par M.* Charles Hutton, *de l'académie militaire de Woolwich.* L'importance des matieres traitées dans cet article, a mérité à son auteur la médaille que la société royale accorde tous les ans le jour de S. André pour les meilleures expériences faites dans le cours de l'année.

Article IV. *Nouvelle observation sur l'habitude de loucher, par M* Erasme Darwin, *communiquée à la société royale par M.* Thomas Astle. Le su-

jet de cette obſervation étoit un enfant âgé d'environ cinq ans, & voici les principales remarques auxquelles il a donné lieu.

I. Il ne voyoit chaque objet qu'on lui préſentoit que d'un œil à la fois.

II. Si on lui préſentoit l'objet du côté droit, il le voyoit de l'œil gauche; ſi on le lui préſentoit du côté gauche, il le voyoit de l'œil droit.

III. Il tournoit la prunelle de l'œil qui étoit du même côté que l'objet, dans une telle direction, que l'image de l'objet pouvoit tomber ſur cette partie du fond de l'œil où entre le nerf optique.

IV. Quand un objet étoit placé directement devant lui il tournoit un peu la tête d'un côté, & obſervoit cet objet de l'œil qui en étoit le plus éloigné, dirigeant l'autre de la maniere qu'on vient de dire; & quand il étoit fatigué de voir de cet œil, il tournoit ſa tête de l'autre côté, & conſidéroit l'objet de l'autre œil, avec la même facilité; mais jamais il ne dirigeoit à la fois vers cet objet les axes de ſes deux yeux.

V. Il liſoit des lettres écrites ſur des morceaux de papier, & les nommoit avec une égale facilité & à une égale diſtance, de quelque œil qu'il les regardât.

Ces remarques firent d'abord imaginer à M. Darwin qu'il n'y avoit point de défaut particulier dans un œil plutôt que dans l'autre, ce qui eſt ordinairement le cas de ceux qui louchent, comme l'ont obſervé M. de Buffon &

le docteur Reid, & il fut porté à conclure que l'incommodité de cet enfant provenoit d'une mauvaise habitude de tourner les yeux, probablement occasionnée par la forme de son bonnet qui avançant trop des deux côtés du visage, l'avoit forcé de regarder les objets obliquement & de l'œil opposé. Mais dans un supplément à cet article, M. Darwin abandonne ce sentiment, & reconnoît qu'il existoit originairement une différence entre les deux yeux de l'enfant. Il l'a guéri en grande partie de cette difformité, en l'obligeant de fixer sa vue directement devant lui, & pour cela il lui a fait porter pendant un tems considérable des especes de lunettes de papier ou de carton qui l'empêchoient de voir les objets de côté.

ARTICLE IV. *Cure d'une contraction musculaire, par le moyen de l'électricité, par M.* Partington, *communiquée dans une lettre à M.* Guillaume Henly. Le sujet sur lequel M. Partington a opéré étoit une jeune dame. En passant d'une chambre chaude dans un endroit plus froid, elle sentit tout-à-coup une douleur dans la tête & au cou; & dans le cours d'un mois sa tête se trouva comme tordue & violemment attirée sur l'épaule droite. M. Partington & M. Henly la guérirent complettement en tirant des étincelles des parties affectées des deux côtés du cou.

ARTICLE VI. *Description d'une grosse pierre de CapeTown, dans une lettre de M.* Anderson à sir John Pringle, *président de la société royale, suivie d'une lettre de sir* William Hamilton *au même, sur*

des morceaux de ladite pierre, vus par l'auteur de la lettre. Cette immenſe pierre eſt à environ trente milles de CapeTown, au haut d'une chaîne de petites collines. Elle a près d'un demi-mille de tour, & ſa hauteur eſt égale à la moitié de ſa longueur. D'après l'inſpection des morceaux de cette pierre envoyés en Angleterre, M. Hamilton prétend que c'eſt du granite; il obſerve que les plus hauts ſommets des Alpes ſont composés de granite de même nature, & paroiſſent avoir éte élevés à cette hauteur par des exhalaiſons, des exploſions volcaniques, ou d'autres cauſes ſemblables. Cet immenſe fragment de granite, aura ſans doute été formé de cette maniere. *La plupart*, ajoute M. Hamilton, *des montagnes appellées primitives, ce qui n'eſt ſelon moi qu'un mot, ſont de la même nature.*

ARTICLE VII. *Lettre de* M. Nathaniel Polhill, *écuyer, membre du parlement pour le bourg de Southwark, à* M. Jean Belchier, *membre de la ſociété royale, ſur les améliorations faites par M.* Debraw *dans l'éducation des abeilles.* M. Polhill s'accorde avec Debraw ſur ce que ce dernier dit de l'utilité des bourdons, & il convient d'avoir une fois perdu un eſſaim très-floriſſant en voulant les détruire, dans la fauſſe idée qu'ils étoient inutiles. Il confirme auſſi l'exiſtence d'une plus petite eſpece de bourdons, & il ajoute :

» Les gros bourdons conſomment une grande » quantité de vivres, & auſſi-tôt que le tems » de la ponte eſt paſſé, ils ſont tous détruits » par les abeilles travailleuſes, ſans doute pour » éviter la dépenſe qu'ils occaſionneroient ſi on

» les gardoit, & il n'en paroît pas jusqu'au milieu d'avril, tems auquel le miel est en abondance; quoique la ponte commence en mars, ou si le printems est avancé, à la fin de février; de-là on peut très-bien conclure selon moi, que les petits bourdons sont conservés par les abeilles pour féconder les œufs dans le printems, de préférence aux gros, parce qu'ils consomment moins de miel, ce qui n'est pas un objet de peu de considération, la plupart des ruches n'étant pas assez bien fournies pour avoir du miel de reste dans cette saison.

ARTICLE VIII. *Méthode perfectionnée de tanner le cuir*, *par* M. David Macbride, *communiquée à la société royale*, *par sir* John Pringle. Pour faciliter aux lecteurs ordinaires l'intelligence de sa méthode, M. le docteur Macbride commence par décrire l'ancienne, & ensuite il explique en quoi la sienne differe de celle-là. Pour le veau & les autres peaux légeres, la seule différence consiste à se servir d'eau de chaux au lieu d'eau ordinaire pour la fosse dans laquelle on les met tremper, & pour les peaux plus épaisses, à substituer à l'eau fermentée avec le grain, une dissolution d'esprit de vitriol. M. Macbride fait voir que le cuir tanné suivant cette méthode est d'une meilleure qualité, qu'on le prépare avec moins d'écorce de chêne, & en moitié moins de tems que suivant la méthode ordinaire.

ARTICLE IX. *Observations sur la population & les morts de Chester, dans l'année 1774;* par M.

Jean Haygarth. C'eſt à la ſituation de la ville de Cheſter ſur un roc, dont le ſommet eſt élevé de cent pieds au-deſſus de la haute marée, & de quarante au-deſſus de la plaine environnante, ainſi qu'à la forme particuliere des bâtimens de cette ville, que M. le docteur Haygarth attribue la ſalubrité de l'air qui y regne & qui eſt telle que d'après les tables de mortalité contenues dans cet article, il ne meurt annuellement dans cette ville qu'une perſonne ſur quarante, tandis qu'à Londres, Vienne, Edimbourg, &c. il en meurt une ſur vingt, & que la moindre proportion dans les grandes villes, eſt d'une perſonne ſur vingt-huit. L'intérieur de Cheſter eſt auſſi plus ſain que les extrêmités, le rapport des morts aux vivans dans l'enceinte des murs de la ville, n'étant que d'un à cinquante-huit, ce que M. Haygarth attribue à la grande élévation de cette partie, d'où les eaux découlent dans les parties inférieures où elles ſont en quelque ſorte ſtagnantes. Il réſulte des mêmes tables qu'il y a à Cheſter 3428 familles & 14713 perſonnes, dont 6697 mâles & 8016 femelles; le nombre des veufs eſt de 258, & celui des veuves de 736.

ARTICLE X. *Détails de quelques expériences électriques*; *par* M. Guillaume Swift, *dans une lettre à M.* John Glen King, *de la ſociété royale.* Ces expériences qui ſont claires, ſimples & convaincantes, concourent à démontrer ce que tant d'autres ont déja prouvé, que les conducteurs à pointes ſoutirent l'électricité des nuages en ſilence & ſans danger, &c.

ARTICLE XI. *Description de l'isle de Sumatra, &c. par* M. Charles Miller, *communiquée à la société royale par M.* Edouard King, *écuyer.* L'auteur de cet article, fils du fameux botaniste Miller, réside à Sumatra au service de la compagnie des Indes. Il donne des détails très-curieux sur les mœurs & les coutumes des habitans de cette isle, qui paroissent devoir être rangés au nombre des cannibales.

» Ce pays, dit l'auteur, est très-montagneux, » & d'un accès fort difficile, les chevaux ne » pouvant pas aller sur les montagnes. J'étois » obligé de marcher à pied dans tous mes voya- » ges, & dans beaucoup d'endroits d'aller pieds » nuds, à cause de la roideur des précipices. Les » habitans sont un peuple libre, & vivent dans » de petits villages appellés *Doosans*, indépen- » dans les uns des autres, & gouvernés par » des chefs particuliers, qu'on nomme *Doo-* » *pattee.* Ils ont quelques loix écrites, d'après » lesquelles ils punissent les crimes & jugent » les procès. Ils ont pour la plupart, & sur-tout » les femmes, des tumeurs à la gorge, dont » quelques-unes sont grosses comme la tête » d'un homme, mais qui en général sont de » la grosseur d'un œuf d'autruche, & qui res- » semblent aux goîtres des habitans des Alpes. » Ils attribuent cette difformité à l'usage qu'ils » font d'une eau froide & blanche ; j'imagine » que c'est quelque eau minérale qu'ils enten- » dent par-là. Près de leur contrée est un vol- » can ; le pays est très-montagneux, & abonde » en soufre, j'ose dire aussi en métaux, quoi-

» qu'on n'y travaille aucune mine. Si cette in-
» commodité est produite par cette cause, peut-
» être celle des habitans des Alpes provient-
» elle d'une cause semblable, & non pas, com-
» me on l'a imaginé, de l'eau de neige ; il est
» certain qu'il n'y a pas ici de neige pour
» occasionner une telle maladie. Dans presque
» toutes les parties de l'intérieur du pays,
» en allant de *Moco-moco* au Nord, on trouve
» de l'or & un peu de fer ; mais cette ma-
» ladie y est inconnue. J'y ai trouvé un petit
» ruisseau d'eau sulphureuse, qui étoit si chaude,
» à un quart de mille de sa source, que je
» n'ai pas pu la traverser à pied.

» La contrée qu'on nomme *Cassia*, est située
» dans le premier degré de latitude nord,
» dans l''intérieur des terres au-delà de notre
» établissement de *Tappanooly* ; elle est très-
» peuplée ; ses habitans se nomment *Battas*,
» & different de tous les autres habitans de
» Sumatra par le langage, les mœurs & les
» coutumes. Ils n'ont pas de culte religieux,
» mais ils ont quelque idée confuse de trois
» êtres supérieurs, dont deux sont d'une na-
» ture bienfaisante ; le troisieme est un mauvais
» génie qu'ils nomment *Murgiso*, & auquel ils
» ont coutume d'adresser une espece de chant,
» pour détourner sa maligne influence. Ils pa-
» roissent croire que leurs ancêtres sont des
» êtres d'un ordre supérieur, qui veillent tou-
» jours sur eux. Ils n'ont pas de roi, mais ils
» vivent dans des villages nommés *Compongs*,
» qui sont absolument indépendans les uns des

» autres, & perpétuellement en guerre ensem-
» ble ; ils fortifient leurs villages d'une maniere
» très-avantageuse par de doubles retranche-
» mens de planches de camphrier pointues,
» dont les pointes sont tournées en dehors ;
» & entre ces retranchemens, ils mettent des
» pieces de bambou, durcies au feu, & pa-
» reillement pointues, qui sont recouvertes
» d'herbe. Au défaut de ces retranchemens,
» ils plantent une espece de bambou épineux,
» qui forme en peu de tems une haie impé-
» nétrable. Ils ne sortent jamais de ces com-
» pongs sans être armés ; leurs armes sont des
» especes d'arquebuses qui se fabriquent, ainsi
» que la poudre, dans le pays, & ils portent
» des lances, dont les fers sont très-longs.
» Ils ne combattent pas en bataille rangée,
» mais ils se mettent en embuscade, & tuent
» ou font prisonniers ceux qu'ils attrapent dans
» les bois ou dans des endroits couverts. Si
» ces prisonniers sont d'une nation ennemie,
» ils les tuent & les mangent, & suspendent
» leurs crânes, comme des trophées dans les
» maisons où habitent les jeunes gens non
» encore mariés. La polygamie est permise chez
» eux. Un homme peut acheter autant de fem-
» mes qu'il lui plaît, mais il est rare que ce
» nombre excede celui de huit. Ils n'ont point
» de cérémonies pour leurs mariages ; quand
» le marché agrée au pere, le futur tue un
» cheval & invite autant de monde qu'il peut,
» il mange avec sa fiancée en présence de toute
» l'assemblée, & de ce moment ils sont consi-
» dérés

» dérés comme mari & femme ; si ensuite le
» mari veut faire divorce avec sa femme, il
» la renvoie avec toutes ses hardes à ses pa-
» rens qui gardent l'argent du marché ; si c'est
» la femme qui se sépare de son mari, ses
» parens sont tenus de rendre à celui-ci le
» double de ce qu'ils en ont reçu.

» L'homme surpris en adultere est puni de
» mort, & mangé par les parens & amis de
» l'offensé ; la femme devient esclave de son
» mari, on lui coupe les cheveux, & elle est
» notée d'infamie. Le vol public est aussi puni
» de mort, & on mange le corps du voleur.
» Toutes les femmes vivent dans la même mai-
» son avec le mari, il n'y a point de corps-
» de-logis séparés pour elles, mais elles ont
» chacune leur chambre à feu.

» Les filles non-mariées portent six ou huit
» grands anneaux de cuivre autour du cou,
» & un grand nombre d'anneaux d'étaim aux
» oreilles ; mais elles quittent tous ces orne-
» mens quand elles sont mariées.

» Ils conservent souvent les corps de leurs
» *Radjas* (c'est ainsi qu'ils appellent tout homme
» libre qui a une propriété) trois mois & plus
» avant de les enterrer ; ils mettent le corps
» dans une biere bien calfeutrée avec une
» espece de résine, qu'ils nomment *dammar* ;
» ils placent cette biere dans l'endroit le plus
» élevé de la maison, & ayant fait un trou
» au fond, ils y mettent une piece de bam-
» bou, qui passe par toute la maison, & va se
» rendre à deux ou trois pieds en terre ; cela

» sert à faire dissiper toutes les émanations
» putrides du cadavre sans aucune mauvaise
» odeur. Ils paroissent faire de grandes céré-
» monies pour les funérailles, mais il ne m'a
» pas été possible d'y assister.....

» Les Battas ont en abondance du bétail
» noir & des chevaux qu'ils mangent. Ils ont
» aussi une grande quantité de petits chiens
» noirs, avec les oreilles droites & pointues,
» qui leur servent de nourriture quand ils ont
» été engraissés. Ils mangent indifféremment des
» rats & toutes sortes d'animaux sauvages qu'ils
» tuent ou qu'ils trouvent morts. On peut dire
» qu'ils mangent de la chair humaine, pour
» inspirer la terreur, plutôt que pour en faire
» leur nourriture, cependant ils préferent cet
» horrible aliment à tous les autres, & ils par-
» lent avec un plaisir particulier de la plante du
» pied & de la paume de la main. Ils ont montré
» beaucoup de surprise, en apprenant que les
» blancs ne tuent point & mangent encore moins
» leurs prisonniers.

» Ces peuples, quoique Cannibales, m'ont
» reçu avec beaucoup d'humanité, & m'ont
» donné l'hospitalité de bonne grace, & quoi-
» qu'il soit fort dangereux pour un Européen
» de se hasarder au milieu d'eux, à cause de
» leur humeur guerriere & de l'extrême jalou-
» sie qu'ils ont des étrangers, cependant je
» n'avois pris que six Malays pour ma garde,
» mais j'étois escorté de place en place par
» trente, quarante & quelquefois cent natu-
» rels du pays armés d'arquebuses, &c. «

M. Miller nous apprend que le camphrier & l'arbre de *benjamin*, croiffent dans ce pays en grande abondance : le premier s'éleve à la hauteur des plus grands chênes, & fournit le bois de charpente, dont l'ufage eft le plus ordinaire. M. Miller a vu de ces arbres qui avoient près de cent pieds de haut. Ses branches font dentelées, & très-différentes de celles du camphrier, qu'on voit dans les jardins botaniques; celui-ci eft l'arbre d'où les Japonois tirent le camphre par un procédé chymique; les camphriers de Sumatra portent le camphre fous une forme concrete.

ARTICLE XII. *Journal météorologique, &c. tenu au fort St. Georges, dans les Indes orientales, par M.* Guillaume Roxburg, *chirurgien, affiftant à l'hôpital dudit fort.* Ce journal renferme les mois d'octobre, de novembre & de décembre, de l'an 1776, & ceux de janvier & de février, de l'an 1777; il confifte en obfervations faites trois fois par jour avec le barometre & le thermometre; mais l'auteur ne donne aucuns réfultats. Il a joint à cet article une lifte des malades de l'hôpital, faite à la fin de chaque mois; les maladies y font fpécifiées, & il paroît que dans la totalité des malades, il y en avoit un quart ou un cinquieme attaqué de maladies vénériennes.

ARTICLE XIII. *Expériences fur l'air & les effets que produifent fur lui les différentes efpeces d'*effluvia, *faites à York par M.* Guillaume White. M. le docteur White a entrepris ces expériences, pour découvrir à quel point l'air eft vicié

par les émanations des différentes ſubſtances, & particuliérement par les exhalaiſons des marais, qui ſont autour d'York. Les principaux réſultats ſont les ſuivans. 1°. Une ſéchereſſe continue altere la ſalubrité de l'air atmoſphérique. 2°. Il eſt purifié par les pluies & les vents, ſur-tout par les vents d'oueſt, dans le pays où l'auteur a fait ſes obſervations. 3°. Il eſt beaucoup plus mauvais dans les villes que dans la campagne, même à peu de diſtance. 4°. Il eſt conſidérablement altéré par les émanations des corps des animaux, même dans l'état de ſanté le plus parfait & le plus éloigné de la putréfaction. 5°. Les matieres végétales, quand elles ne ſont pas dans l'état de crue, produiſent ſur l'air un effet ſemblable & à un degré auſſi fort. 6°. Les ſimples odeurs n'alterent point l'air, non plus que les alkalis volatils, & les émanations de la terre pure, & des terreins argilleux & ſablonneux. 7°. L'air eſt généralement pur ſous les eaux. 8°. L'air eſt conſidérablement altéré par les émanations de la fange des marais. 9°. On obvie à cet inconvénient en les inondant. 10°. La fange des marais, lorſqu'elle eſt ſeche, n'altere point l'air. 11°. L'air eſt infecté par la boue des rues.

ARTICLE XIV. *Détails ſur le tremblement de terre qui a été ſenti à Mancheſter & dans d'autres endroits, le 14 ſeptembre de l'année 1777; par* M. Thomas Henri. La deſcription que donne M. Henri de ce tremblement de terre, offre beaucoup de rapports entre ce phénomene & les effets de l'électricité, & on eſt tenté de

l'attribuer à une forte commotion électrique. M. Henri a observé que la direction de ce tremblement de terre, ou du moins du vent violent qui l'accompagnoit, étoit du sud-ouest au nord-est. Il a été senti à York, à Lancaster, à Liverpool, à Chester, à Birmingham, à Derby & à Gainsborough, dans un circuit dont le diametre est d'environ cent trente ou quarante milles, mais c'est dans le voisinage de Manchester qu'il a eu le plus de violence, & ce canton paroît en avoir été le centre.

ARTICLE XV. *Papiers relatifs à un accident causé par le tonnerre à Purfleet le 15 mai 1777.* L'événement qui fait l'objet de cet article, ayant causé beaucoup de débats & de discussions à la société royale, & parmi les savans de Londres, nous transcrirons ici deux lettres de M. Edouard Nickson, garde-magasin à Purfleet, qui en contiennent les principaux détails. La premiere, datée du 16 mai 1777, est adressée à Sir Charles Frédéric, chevalier du Bain.

» Hier après-midi nous avons eu beaucoup » de pluie & du tonnerre dans l'éloignement; » mais à six heures un nuage très-chargé, *en* » *passant sur la maison*, s'y est déchargé d'une » partie de la matiere qu'il contenoit, qui a » frappé le coin de la maison au nord-est, sur » un des crampons qui lient les pierres saillan- » tes du bâtiment, a cassé un pied quarré de » pierre & une brique, & a déplacé au-dessous » environ un pied cube d'ouvrage en brique. » Je ne me suis pas encore apperçu qu'aucun des

» conducteurs ait agi durant le paſſage de cette » nuée, quoique l'éclair fût très-vif & le bruit » de la foudre très-fort. Un de mes domeſti» ques étoit hors de la maiſon dans ce mo» ment, & il penſa être renverſé par la force » de l'éclair ; les autres étoient dans la mai» ſon, & n'en furent pas moins épouvantés. » Mon fils dit qu'il y a une entaillure dans le » crampon, ſur lequel la foudre eſt tombée, » & je me propoſe de le conſerver comme une » curioſité. Si le conducteur placé ſur la mai» ſon a agi, il faut, d'après les informations » que j'ai priſes, que c'ait été bien impercep» tiblement, &c.

La ſeconde lettre, datée du 20 mai, eſt adreſſée au Lord Amherſt, lieutenant-général, &c.

» . . . . . A ſix heures de l'après-midi, un » nuage très-chargé *s'arrêta quelque tems ſur la » maiſon*, je le regardois d'une fenêtre, & le » voyant très-calme, je ſoupçonnai qu'il don» neroit de l'ouvrage à quelqu'un de nos con» ducteurs. Je n'avois pas été long-tems à la » fenêtre, qu'il partit à la fois un éclair & » un coup de tonnerre auſſi violent l'un que » l'autre, & auſſi-tôt que la pluie eut ceſſé & » qu'il fut poſſible de ſortir, un ouvrier m'ap» porta quelques éclats de pierre & une bri» que que le tonnerre avoit enlevés de la ſail» lie du parapet du bâtiment, du côté qui eſt » au nord-eſt. Mon fils étant rentré, je lui dis » d'aller viſiter le haut de la maiſon. A ſon » retour, il me dit que le tonnerre avoit frappé

» un des crampons qui tiennent les pierres saillantes, & avoit fait une entaillure dans le crampon & dans la pierre qui y tient, comme s'ils avoient été frappés d'une balle de mousquet ; que la quantité de pierres que le tonnerre avoit détachée, étoit environ d'un pied quarré, & qu'il avoit aussi dérangé au-dessous environ un pied cube d'ouvrage en brique ; j'ai fait mesurer suivant votre ordre, la distance de la pointe du conducteur de la maison à la partie endommagée, & elle s'est trouvée de quarante-six pieds.

» Tous les conducteurs ici sont pointus, & on ne voit pas qu'aucun ait agi dans cette occasion. «

Cet événement ayant fait du bruit, la société royale nomma un comité de cinq de ses membres pour examiner l'état des choses & en faire leur rapport ; de ces cinq, quatre, savoir, MM. Guillaume Henly, Edouard Nairne, Thomas Lane & Jean Planta firent un rapport favorable à la théorie de M. Franklin, & à l'usage des conducteurs pointus, attribuant la chûte du tonnerre sur l'angle du parapet & de la maison à l'humidité causée par la pluie qui avoit donné aux pierres & aux briques la qualité de conducteurs imparfaits, & assurant que le conducteur métallique avoit *très-bien rempli son office* dans cette occasion, le dommage ayant été si peu considérable, qu'il ne mériteroit pas qu'on y fît attention, si cela même n'étoit une preuve évidente que la communication métallique avec la terre avoit prévenu tout dommage ultérieur.

M. Wilſon fit une proteſtation contre ce rapport, prétendant que l'uſage des conducteurs pointus étoit dangereux, & que l'événement arrivé à Purfleet l'avoit prouvé ſans replique. Il fit paſſer ſes alarmes juſqu'au roi d'Angleterre, qui lui ordonna de faire des expériences ſur ce ſujet, dont les réſultats furent ſoumis au jugement de la ſociété royale. On nomma en conſéquence un nouveau comité compoſé de MM. Jean Pringle, préſident de la ſociété, Guillaume Waſton, Henri Cavendish, Guillaume Henly, Simon Horſley, Thomas Lane, Mahon, Edouard Nairne, & Joſeph Prieſtley; ce comité décida par un arrêté du 12 mars 1778, que les expériences de M. Wilſon n'étoient rien moins que concluantes, que l'uſage des conducteurs pointus étoit le plus ſûr & infiniment préférable à celui de conducteurs dont les extrêmités ſeroient rondes, & qu'on pouvoit attendre des premiers immanquablement les meilleurs effets pour la conſervation des magaſins à poudre, avec la précaution de couvrir de plomb le toit de ces édifices & les extrêmités des parapets, & d'établir une communication entre cette couverture de plomb, & les puits où le conducteur doit ſe rendre. Ainſi s'eſt terminée à la gloire de l'inventeur des barres électriques, cette importante conteſtation dans laquelle on a blâmé généralement l'opiniâtreté de M. Wilſon à ſoutenir ſeul un ſentiment rejetté par tous les phyſiciens, travers que tout ſon mérite ne lui a pas fait pardonner.

ARTICLE XVI. *De l'arithmétique des quantités*

impoſſibles, par M. Jean Playfair. On ſait qu'on entend par quantités impoſſibles, les racines quarrées des quantités négatives. Ce genre de calcul paroît d'abord une abſurdité, cependant il conduit à des vérités importantes, & il eſt d'un grand uſage dans la pratique. On trouve dans cet article pluſieurs exemples de ſon utilité.

ARTICLE XVII. *Réflexions ſur la communication du mouvement, &c. par M.* Iſaac Milner. Cet article a pour objet d'éclaircir des difficultés qui ſont ſurvenues entre les philoſophes Anglois & les étrangers, ſur la véritable meſure des corps en mouvement; mais on peut douter que M. Milner ait réuſſi à terminer la diſpute.

ARTICLE XVIII. *Obſervations ſur les limites des équations algébriques, & démonſtration générale de la regle de Deſcartes, pour trouver leur nombre de racines poſitives & négatives; par M.* Iſaac Milner. Ces obſervations ſont ingénieuſes, & l'auteur y fait voir que quelques-unes des regles que donnent les meilleurs auteurs d'algebre, ne doivent pas être priſes dans un ſens ſi général que celui qu'ils leur donnent dans leurs ouvrages.

ARTICLE XIX. *Journal d'un voyage aux Indes orientales, ſur le vaiſſeau le* Grenville, *dans l'année* 1775; *par M.* Alexandre Dalrymple. Ce journal paroît rédigé avec beaucoup d'exactitude.

ARTICLE XX. *Eſſai ſur la pyrométrie & l'aréométrie, & ſur les meſures phyſiques en général; par M.* Jean-André de Luc.

Les autres articles qui rempliſſent le reſte de

cette premiere partie, au nombre de six, contiennent des observations météorologiques faites en différens lieux & en différens tems.

(*Critical Review.*)

INSTITUTION & instruction chrétienne, dédiée à la reine des Deux-Siciles : avec approbation & permission des supérieurs. 3 vol. in-12. d'environ 660 pages chacun. A Liege, chez Lemarié, libraire, vis-à-vis l'hôtel-de-ville.

CEt ouvrage, traduit de l'italien, a le plus grand succès en Italie. Depuis la premiere édition faite à Naples, en 1776, il en a paru deux autres éditions; sans compter celles qui ont été publiées dans plusieurs autres états, où l'on s'est empressé de répandre un livre qui nous paroît mériter, à tous égards, d'être distingué parmi ceux que l'on destine à l'instruction des fideles.

Dans un chapitre préliminaire l'auteur montre l'obligation commune aux fideles de tout âge, de s'instruire de la religion, d'avancer de plus en plus dans cette science, la plus précieuse de toutes, & de profiter pour cela des moyens qui sont établis dans l'église. Mais il les avertit que J. C. est notre véritable maître, que les hommes peuvent bien frapper nos oreilles par le son de leurs paroles, mais qu'il n'y a que J. C. qui puisse produire en nous la con-

noiſſance & l'amour des vérités du ſalut. Après ce début, qui indique déja dans quel eſprit ce catéchiſme eſt fait, l'auteur commence par l'explication du ſymbole. La nature & les perfections divines, ainſi que le myſtere de la trinité ſont expoſés ici avec une préciſion & une clarté ſingulieres. L'auteur s'eſt appliqué à prévenir tous les embarras que les ſimples peuvent avoir pour l'intelligence des termes, & à leur faire concevoir exactement en quoi conſiſtent les myſteres révélés. Il a ſoin auſſi d'appuyer les principaux dogmes ſur des paſſages de l'écriture, ce qui eſt propre à familiariſer les fideles avec ces ſaints livres, & à les leur faire lire avec plus de reſpect & de réflexion, comme étant la premiere ſource de la doctrine chrétienne. Il fait un abrégé de l'hiſtoire de la création du monde : il explique la nature & les fonctions des anges, & ſur-tout la nature de l'homme, les prérogatives de l'état d'innocence, dans lequel Dieu l'avoit créé, & n'avoit pu ne pas le créer, ſa chûte dans le paradis terreſtre, la tranſmiſſion de ſon péché à toute ſa poſtérité. Ici l'auteur développe la doctrine de l'égliſe ſur le péché originel & ſes ſuites, avec d'autant plus de ſoin qu'elle a été plus obſcurcie par les nouveautés du *molin'ſme*.

L'impuiſſance de l'homme pour ſe délivrer par lui-même de l'état du péché, conduit l'auteur à parler du Meſſie ; & d'abord de la promeſſe que Dieu fit à l'homme après le péché, & qu'il réitera ſouvent depuis, de lui envoyer ce libérateur ; des figures qui l'ont repréſenté avant

ſa venue ; des raiſons pour leſquelles Dieu a différé durant tant de ſiecles de l'envoyer ; de l'état des hommes ſous la loi de nature & ſous la loi écrite. L'auteur ſuivant ſon plan de joindre l'hiſtoire de la religion à l'expoſition des vérités qu'elle enſeigne, rapporte les principales circonſtances de la publication de la loi faite par le miniſtere de Moïſe. Il montre enſuite que cette loi étoit impuiſſante pour ramener l'homme à Dieu, ce qu'il prouve par le caractere des Juifs ſous l'empire de cette loix ; & que néanmoins elle avoit été fort utile, pour préparer l'homme à la grace du Meſſie.

La partie du catéchiſme qui concerne J. C. nous paroît traitée ſupérieurement. L'auteur montre la néceſſité de connoître ce divin ſauveur, & ce que renferme cette connoiſſance. Il prouve que J. C. eſt le meſſie par l'accompliſſement des prophéties en ſa perſonne, par les miracles qu'il a opérés lui-même, & qu'il a donné à ſes diſciples le pouvoir d'opérer en ſon nom, par la converſion des Gentils, & la réprobation des Juifs. Il explique l'union des deux natures, en une ſeule perſonne. Il montre pour quelles raiſons il a plu à Dieu de ſauver l'homme par le myſtere de l'incarnation, & les avantages que procure à l'homme, le choix de ce myſtere. Ces inſtructions ſont ſuivies d'un abrégé de la vie de J. C. ſur la terre, entremêlé d'utiles réflexions. On y remarquera ce qui eſt dit, à l'occaſion de l'enſeignement de J. C. de l'obligation où ſont les fideles de faire du ſaint évangile leur lecture & leur méditation la plus ordinai-

re. L'auteur termine cette partie ſur J. C. par une explication detaillée & très-intéreſſante des qualités de ce divin ſauveur par rapport à nous.

Sur le St. Eſprit, il montre que la deſcente de ce divin Eſprit a été le terme des travaux & des myſteres de J. C.; que c'eſt un don ſi excellent & ſi néceſſaire, que ſans lui les myſteres même de J. C. ne nous ſerviroient de rien; que la pentecôte des Juifs eſt très-inférieure à celle des chrétiens; que le fruit de celle-ci eſt proprement de nous faire aimer Dieu & obſerver ſa loi par amour; que ce ſaint amour eſt le caractere propre des chrétiens & de la nouvelle alliance, que c'eſt par excellence le don du St. Eſprit; & à cet article du ſymbole ſuccede celui de l'égliſe, ſur lequel l'auteur préſente très-bien les inſtructions ordinaires des bons catéchiſmes. On lira particuliérement avec plaiſir ce qu'il dit ſur l'infaillibilité de l'égliſe, ſur les deux manieres dont l'égliſe décide en matiere de foi, dans des conciles ou ſans conciles; ſur les devoirs des fideles avant le jugement définitif de l'égliſe, par rapport aux diſputes qui s'élevent au ſujet de la doctrine; ſur les devoirs des chrétiens par rapport à l'égliſe; & en expliquant les quatre fins de l'homme, il n'oublie pas d'expoſer avec une juſte étendue les divers événements qui doivent précéder la fin du monde.

Le ſecond roule tout entier ſur les ſacremens. L'auteur donne d'abord une idée du grand ouvrage de la juſtification du pécheur & des diſpoſitions néceſſaires pour y parvenir. Il déve-

loppe ensuite la doctrine de l'église sur les sacremens en général, & sur chacun des sept sacremens en particulier. Ce n'est qu'en lisant cette partie du catéchisme de Naples qu'on peut bien connoître l'abondance d'instructions qu'elle renferme, sur-tout par rapport au sacrement de pénitence. Les relâchemens si pernicieux que les faux docteurs ont introduits & répandus dans l'église, sont combattus ici avec toute la lumiere & la force qu'on peut desirer. L'auteur reconnoît avec l'église qu'on peut recevoir plusieurs fois le sacrement de pénitence. Mais il montre l'abus que les pécheurs font de cette vérité; & il y oppose les vrais principes sur la stabilité de la justice chrétienne & la rareté des conversions sinceres. Il en use de même par rapport à la communion eucharistique, en prémunissant les fideles contre la criminelle facilité des mauvais guides. Les regles qu'il prescrit à cet égard sont si moderées, qu'il ne sauroit être taxé de rigorisme. Au sujet du sacrement de l'ordre, il donne des instructions, plus nécessaires peut-être aujourd'hui que jamais, sur la vocation aux saints ordres, sur les dispositions requises pour les recevoir, sur les motifs que doivent se proposer les collateurs des bénéfices, sur les devoirs des bénéficiers, enfin sur la question, s'il est permis de demander des bénéfices pour soi ou pour d'autres, & quand on doit en accepter. Par rapport au mariage, l'auteur distingue avec sagesse le sacrement, du mariage en lui-même.

Le 3e. volume n'est pas le moins important,

L'explication des commandemens de Dieu, qui en forme la premiere ſection, eſt un excellent abrégé de la morale chrétienne. L'auteur donne des notions juſtes de la loi éternelle, de la loi naturelle, des loix poſitives, divines & humaines. Il examine en quels cas l'ignorance de la loi excuſe de péché ceux qui la violent, ou ſeulement les rend moins coupables. A l'occaſion du premier commandement, il traite avec étendue & avec beaucoup de lumiere, des trois vertus théologales. Dans l'explication de ce commandement, ainſi que de tous les autres, on trouvera les principales queſtions qui y ſont relatives, ſolidement réſolues; ſouvent même approfondies autant que le comporte la nature de cet ouvrage. Nous citerons pour exemples l'article du rapport des actions à Dieu, celui de la ſuperſtition & de l'idolâtrie, celui du jurement & des vœux, celui des devoirs des fideles envers les ſupérieurs eccléſiaſtiques, celui de l'aumône, &c. L'auteur développe avec le même ſoin les commandemens de l'égliſe. Il traite enſuite dans deux chapitres du péché & de ſes différentes eſpeces. Dans la 4e. partie du catéchiſme, il s'agit de la grace & de la priere. L'auteur explique la nature & les effets de la grace; il montre ſa néceſſité, ſon efficacité, ſa gratuité. Cette gratuité paroît ſurtout en ce que la grace eſt donnée aux uns, & n'eſt pas donnée aux autres. L'auteur examine pourquoi Dieu fait ce diſcernement, il éclaircit les difficultés qu'on y oppoſe, & donne une idée ſuffiſante du myſtere de la prédeſti-

nation des ſaints. Cet article eſſentiel de la doctrine chrétienne eſt traité de main de maître, & il ſuffiroit ſeul pour rendre cet ouvrage ſinguliérement recommandable. Les inſtructions ſur la priere font très-bien ſentir l'importance de cet acte de religion, & les diſpoſitions qu'il faut y apporter. L'auteur finit par une explication du ſigne de la croix, de l'oraiſon dominicale & de la ſalutation angélique.

Entre les bons ouvrages de piété qui ont paru depuis long-tems, il y en a peu qui puiſſent être comparés à ce catéchiſme de Naples, ſoit pour l'inſtruction qu'il préſente ſur toute la religion, ſoit ſpécialement pour la clarté & la ſimplicité qui le diſtinguent & qui le mettent à la portée de tout le monde. Il n'y a point d'ouvrage plus propre à prémunir les fideles contre la contagion de l'incrédulité, parce qu'il n'y en a point qui faſſe mieux connoître la religion dans ſon enſemble & dans chacune de ſes parties. Une pareille reſſource auroit été précieuſe en tout tems; mais elle doit l'être encore plus aujourd'hui que les inſtructions des paroiſſes ſont ordinairement ſi foibles, ſi imparfaites, ſi dépourvues de cet intérêt, que des études bien digérées & le vrai zele du ſalut des ames peuvent ſeuls y mettre.

L'ouvrage, d'ailleurs, eſt très-bien exécuté; la beauté du caractere & l'exactitude de la correction le diſtinguent de cette foule d'ouvrages, où l'on a négligé des parties auſſi eſſentielles, & qui ajoutent au mérite littéraire, celui d'une belle exécution typographique.

MÊLANGES.

Lettre à M. l'abbé GROSIER.

DE l'obligation de bien vivre, dérive, Monſieur, la néceſſité de s'inſtruire; mais l'inſtruction eſt relative. Les devoirs du magiſtrat ne ſont pas les mêmes que ceux de l'homme de guerre. Outre la morale univerſelle, il exiſte pour chaque condition, une morale particuliere. De l'obſervation de la 1ere. dépend la félicité générale; de la pratique de la derniere, dépend la félicité de chaque individu. L'une & l'autre ont leurs préceptes. Mais pour les obſerver avec exactitude, il faut les bien connoître. Il feroit donc à deſirer qu'on en formât un recueil. Pour la morale univerſelle, il ne s'agit que d'interroger ſon propre cœur; quant à l'autre, elle eſt éparſe dans les ouvrages des grands hommes. Extraire leurs penſées, c'eſt concourir à la perfection de cette entrepriſe. Tel eſt le but, Monſieur, que je me ſuis propoſé, en raſſemblant quelques réflexions ſur les devoirs du magiſtrat. Elles appartiennent à M. Servant, avocat-général au parlement de Grenoble. Oſerois-je vous prier, Monſieur, de vouloir bien les inſérer dans votre journal. Elles ne peuvent

manquer d'intéresser le public, & de faire chérir leur auteur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉFLEXIONS détachées des discours prononcés par M. SERVENT.

» La regle la plus commune du magistrat est
» de passer sur les petits maux pour saisir les
» grands avantages.

» Le magistrat doit se tenir en garde contre
» ce faux principe, que les hommes sont tous
» également capables de tout, que le cœur hu-
» main, né pervers, enfante des monstres sans
» effort, & qu'il ne faut qu'un moment pour
» mêler l'innocence & le crime.

» Le magistrat doit montrer qu'il est ver-
» tueux lui-même par une noble confiance en la
» vertu.

» On peut encore espérer quelque chose des
» remords d'un juge corrompu, mais on ne
» doit rien attendre d'un juge séduit par lui-
» même.

» Toute justice est perdue, si-tôt qu'un ma-
» gistrat s'enquiert de la religion d'un accusé,
» s'il juge de sa morale sur ses dogmes, & s'il
» lui demande : *que crois-tu ?* avant de lui de-
» mander, *qu'as-tu fait ?*

» Souvent, dans un interrogatoire, une con-
» tradiction supposée fait tomber l'accusé dans
» une contradiction réelle.

» Les actes de la justice ne doivent jamais
» être un combat de sophiste.

» Comment ne ferions-nous pas trompés par » les témoignages, nous le sommes par nos sens! » ou si nos sensations sont fideles, notre mé- » moire les altere, & souvent ce que nous » croyons ne ressemble en rien à ce que nous » avons vu.

» L'habitude de vivre avec les hommes for- » me en nous ce tact du faux & du vrai que » l'étude ne donne pas.

» Qu'un magistrat accumule dans sa mémoire » toutes les loix positives, il court risque sou- » vent de s'égarer, si sa mémoire n'est réglée » par un grand sens. Sa tête est une caverne » dont il tire les loix pour les immoler; sem- » blable au géant de la fable, qui ne faisoit sor- » tir les compagnons d'Ulysse, renfermés dans » son antre, qu'afin de les dévorer.

» Heureux le peuple qui fait desirer son es- » time à ceux qui le gouvernent, & qui rega- » gne par l'opinion l'autorité qu'il a cédée par » les loix.

» Il faudroit être au-dessus de l'homme, pour » bien gouverner les hommes.

» Qu'est-ce qu'une bonne loi civile? C'est » celle qui, paroissant agir de concert avec la » nature, ne propose à chaque citoyen que ce » qui convient à son bien-être, & ne lui dé- » fend que ce qui peut y nuire; celle qui, » du bonheur de chacun compose le bonheur » public, & consultant tous les intérêts parti- » culiers, en forme un intérêt commun.

» Tout l'art des loix criminelles consiste à si

» bien régler le poids des peines, qu'excédant
» toujours celui des paſſions, il faſſe pancher
» infailliblement le citoyen du côté du de-
» voir.

» Juger ſelon les loix n'eſt pas un grand art;
» mais les faire obſerver, voilà l'art utile &
» difficile.

» C'eſt la vanité qui fait les choſes d'éclat;
» c'eſt l'amour du bien qui fait les choſes
» utiles.

» Rarement on agit à propos, quand on eſt
» trop preſſé d'agir.

» Voir & attendre ſont deux grandes regles
» dans toute adminiſtration publique.

» Un homme oiſif eſt un méchant commen-
» cé : ſemblable à ces liqueurs qui ſe corrom-
» pent dans le repos & rongent bientôt le
» vaſe qui les contient, il faut, ou les jetter
» ſans délai, ou les faire fermenter de nou-
» veau.

» Les mœurs ſont les garans de toute vertu:
» par-tout où les mœurs regnent, non-ſeu-
» lement on obſerve les loix, mais on les
» aime.

» La vertu même a ſes bornes, & dans ſes
» excès elle eſt vice.

» On doit bien ſe garder de confondre avec
» la vigilance, la premiere vertu du magiſtrat,
» ces dangereuſes inquiſitions ſur les penſées des
» hommes, ou ſur des actions indifférentes par
» leur nature.

» Le magiſtrat qui veille à l'ordre public,
» doit conſentir d'ignorer ce qu'il eſt inutile

» ou dangereux de ſavoir ; pour vouloir trop
» éclairer les actions, il aviliroit les mœurs.
» L'œil de la juſtice n'eſt point celui du Cy-
» clope, qui ne s'ouvroit que pour choiſir des
» victimes.

» L'amour-propre, terrible dans ſa délicateſſe,
» écraſe ſans pitié tout ce qui le bleſſe ; & tel
» homme, dans l'impétuoſité de la paſſion, ſa-
» crifieroit l'univers pour une ſenſation.

» L'état politique n'eſt que la réunion des
» forces particulieres ; en altérer, en ſouſtraire
» une ſeule, c'eſt porter atteinte à l'état, &
» le mal de chaque membre eſt reſſenti par
» le corps entier. Tout crime eſt un attentat
» public.

» Les loix puniſſent ſans haine & ſans colere ;
» elles puniſſent même avec regret.

» Un deſpote imbécille peut contraindre des
» eſclaves avec des chaînes de fer, mais un
» vrai politique les lie bien plus fortement par
» la chaîne de leurs propres idées ; c'eſt au plan
» fixe de la raiſon qu'il en attache le premier
» bout. Le déſeſpoir & le tems rongent les
» liens de fer & d'acier ; mais il ne peut rien
» contre l'union habituelle des idées.

» La diligence à punir le crime eſt une des
» plus importantes regles d'un bon gouverne-
» ment.

» C'eſt être injuſte que de punir trop tard.
» Quel juge impitoyable, s'il eſt chargé d'un
» ſeul procès criminel, pourra paſſer de ſang-
» froid devant une priſon ?

» Il faut que les méchans ſoient obſervés

» avec vigilance, pourſuivis ſans relâche & ju-
» gés ſans délai.

» La punition des délits, dans les juſtices
» ſeigneuriales, n'eſt ſouvent qu'un calcul éco-
» nomique, dans lequel la ſûreté des vaſſaux
» eſt toujours comptée comme la plus petite
» valeur, en comparaiſon de la fortune du
» ſeigneur.

» C'eſt violer la loi que d'en excéder la meſure.

» Le temps qui manque à la pareſſe, eſt
» créé par la diligence.

» La lampe du magiſtrat qui travaille pour
» le public, doit s'allumer long-tems avant
» celle de l'artiſan qui ne travaille que pour
» lui-même.

» On voudroit éloigner d'un magiſtrat dont
» on ſe défie, ſa fortune, ſa vie & tout ce
» qui nous intéreſſe, comme on écarte les meu-
» bles précieux des mains d'un enfant qui briſe
» tout, parce qu'il ne connoît rien.

» La loi n'eſt que la volonté publique; &
» quoiqu'un ſeul légiſlateur la forme & la pro-
» nonce, elle n'en doit pas moins être conſi-
» dérée comme le réſultat & l'expreſſion de
» toutes les volontés particulieres.

» Qu'eſt-ce que la loi pour chaque citoyen?
» C'eſt un acte de ſa volonté même, formé
» dans un moment de ſageſſe; c'eſt ſa raiſon
» épurée par un autre; c'eſt ce qu'il eût dit,
» s'il eût bien penſé, ce qu'il eût fait en s'ap-
» pliquant à bien faire. C'eſt un ouvrage du
» légiſlateur qu'il s'approprie par une juſte obéiſ-
» ſance.

» Les loix criminelles ne ſauroient être trop » étendues & trop préciſes; préciſes pour ſé» parer les objets; étendues, pour développer » chacun d'eux.

» Nous avons des nomenclatures complettes » pour les plantes & pour les animaux, & nous » en manquons pour nos actions morales.

» On démêle mieux des objets qui n'ont » aucun ordre, que ceux qui en ont un mau» vais.

» Souvent les actes de notre raiſon ne ſont » guere moins impitoyables que ceux de nos » paſſions.

» Toute vérité hardie eſt un ſujet de crainte » pour l'homme puſillanime, & un prétexte d'ac» cuſation pour le méchant.

» L'ordonnance civile, l'ordonnance crimi» nelle; voilà les vraies conquêtes de Louis » XIV; car c'eſt conquérir des terres que d'en » aſſurer la propriété; c'eſt conquérir des hom» mes que d'aſſurer leur vie.

» Un bon ouvrage eſt un flambeau qui en » allume mille autres, & multiplie la lumiere » ſans perdre ſon éclat.

» Quel majeſtueux ſpectacle qu'un homme » éloquent entre ſes juges & le genre humain, » parlant pour l'innocence, au milieu de ce » vaſte ſilence qu'impoſe un ſi grand inté» rêt !

» La renommée a pluſieurs couronnes : les » unes, ſanglantes & mêlées de funeſtes cy» près, ſont réſervées à quelques conquérans; » l'ambition qui les ſaiſit avec violence, va les

» poser sur la tête altiere d'un homme sur » des ruines, d'où il contemple avec mé» pris les hommes écrasés à ses pieds. Les au» tres, plus honorables, quoique moins rele» vées, sont celles des bienfaiteurs des hom» mes; celles des Socrate, des Caton, des Mon» tesquieu.

» Les deux plus grands biens qu'un homme » sage puisse desirer, sont l'hommage de ses » contemporains & l'approbation de sa con» science.

» Celui qui n'aime pas ses semblables, est » un aveugle qui méconnoît la nature; celui » qui pourroit les haïr, est un monstre qui » l'outrage.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

ANECDOTES sur le roi de Prusse, tirées des lettres sur l'état de la société & des mœurs en France, en Suisse & en Allemagne, & traduites de l'Anglois.

» EN arrivant à Postdam, je n'eus rien de plus pressé que de voir les exercices des troupes Prussiennes. Les revues auxquelles j'avois assisté à Berlin, n'avoient pas suffi pour satisfaire complétement ma curiosité. Quoique les jardins du château fussent précisément sous les fenêtres de l'appartement que j'occupois, je ne pris

pris pas le tems d'y jetter un ſimple coup-d'œil, parce que les gardes étoient alors ſous les armes, & que j'aurois été très affligé de manquer une parade. «

» Quelques jours après, étant ſorti de grand matin pour me promener dans les environs de la ville, & ayant fait à-peu-près un mille, j'apperçus quelques ſoldats qui manœuvroient dans un champ peu éloigné du grand chemin. Je ne pus me défendre d'en approcher. Il y avoit un officier à cheval, que je pris pour le major de la troupe, parce qu'il commandoit l'exercice, & qu'avec une activité peu commune, je le voyois entrer ſouvent dans les rangs pour réprimander ou inſtruire de pauvres ſoldats qui s'acquittoient mal de leurs devoirs. Arrivé plus près, je reconnus avec beaucoup de ſurpriſe que ce prétendu major étoit le roi lui-même. Il reſta là pendant une heure entiere, commandant les ſoldats, les faiſant tourner, marcher, former un bataillon quarré, & faire feu tantôt enſemble, tantôt par diviſions, obſervant tous leurs mouvemens avec une attention extraordinaire. A l'occaſion de quelques mépriſes, il ordonna les arrêts à deux officiers du régiment du prince de Pruſſe; il me parut, durant tout ce tems, agir avec la chaleur d'un jeune officier empreſſé de faire remarquer à ſon général ſon zele & ſon activité. «

Je voyois avec étonnement ce grand roi ne prendre aucun repos, & s'occuper ſur-tout d'exercer une poignée d'hommes dans un mo-

ment où il venoit de faire manœuvrer des armées. Je ne pus m'empêcher de faire part de mes réflexions à un jeune officier qui étoit présent. Il me répondit » que ce jour-là, S. M. » avoit voulu faire essayer de nouvelles évo» lutions, mais que sans ce motif elle n'en se» roit peut-être pas moins venue à l'exercice. » Son usage, ajouta-t-il, est d'y assister sou» vent; comme sa maxime est que ses soldats » doivent manœuvrer à la parade avec autant » de précision & de dextérité que sur le champ » de bataille, elle se fait fréquemment un plai» sir de les surprendre; & l'inquiétude où ils » sont de la voir paroître à chaque instant, » entretient l'attention, & prévient toute né» gligence. Quant au repos, ce prince n'en » prend que pendant la nuit : il se couche ré» guliérement à 10 heures du soir, & est de» bout à 4 heures du matin. L'exercice que » vous venez de lui voir prendre, est un dé» lassement pour lui, après trois heures qu'il » a déja données au travail du cabinet. «

» Le même soir, je me rendis à Sans-Souci : car je n'ai voulu négliger aucune occasion de me trouver par-tout où étoit le roi. J'aimois à me placer dans les lieux où j'étois à portée de le voir, d'entendre ce qu'il disoit, d'observer ses mouvemens, ses attitudes, ses actions même les plus indifférentes. J'étois par hasard ce soir avec le comte de Finckenstein auprès du duc de H***, notre illustre compatriote, dans une salle voisine du grand appartement, où la compagnie étoit assemblée. S. M. entra seule &

ſans être attendue; elle s'approcha du duc avec beaucoup d'affabilité, & lui demanda dans le cours de la converſation à quel âge un pair d'Angleterre pouvoit avoir voix & ſéance au parlement. On lui dit que c'étoit à 21 ans. *Il faut*, répondit-il, *que les patriciens anglois acquierent les talens néceſſaires pour la légiſlation beaucoup plus promptement que ceux de l'ancienne Rome, qui n'étoient pas admis au ſénat avant 40 ans.* «

» Après s'être informé de la ſanté du comte de Chatham, & avoir témoigné qu'il faiſoit beaucoup de cas des talens de cet ancien miniſtre, il me fit l'honneur de me demander ſi j'avois reçu des lettres de Londres par la derniere poſte, & ſi elles contenoient des nouvelles de l'Amérique. Celles que nous avons par la voie de Hollande, me dit-il, annoncent que l'armée angloiſe a quitté Boſton, dont l'armée américaine a pris poſſeſſion ſur le champ. «

» Je lui repliquai que les nôtres parloient en effet de l'évacuation de cette place, mais qu'elle n'avoit eu lieu que pour aller faire une attaque ailleurs avec plus d'effet. Il ſourit, & me répondit : *Si vous ne convenez pas que cette retraite ait été une affaire de néceſſité, vous avouerez du moins qu'elle étoit tout-à fait à propos.* «

» Ce prince, qui me ſembla au courant des nouvelles du nouveau-monde, nous parla de pluſieurs de nos officiers qui ont pris ſervice dans l'armée du congrès, & entr'autres du colonel Lée, qu'il avoit vu à ſa cour. Il obſerva que c'étoit une choſe très-difficile que de gou-

verner par la force des hommes qui ſont à une ſi grande diſtance; que quand même les Américains ſeroient battus (ce qui lui paroiſſoit un peu problématique), il n'en ſeroit pas moins impoſſible de lever ſur eux un revenu en vertu de taxes auxquelles ils n'auroient point conſenti, & que ſi nous prétendions les amener à une réconciliation, les moyens que nous employions étoient trop durs, & qu'ils étoient trop foibles, ſi nous voulions les ſubjuguer tout-à-fait. *Au reſte*, Meſſieurs, continua-t-il en françois, *je ne comprends pas bien ces choſes-là; je n'ai point de colonies; j'eſpere que vous vous tirerez bien d'affaire; mais je trouve celle-ci un peu épineuſe.* «

» C'eſt par-là qu'il mit fin à la converſation; il paſſa dans l'appartement de la princeſſe, à laquelle il donna la main pour la conduire à la comédie, où nous l'accompagnâmes; la tragédie qu'on jouoit étoit *Mahomet*, la meilleure de celles de Voltaire, ſelon moi, & où le Kain paroît avec le plus d'avantage. «

» Le roi de Pruſſe eſt d'une taille au-deſſous de la moyenne; il eſt bien fait, & prodigieuſement actif pour ſon âge. L'exercice & une vie laborieuſe l'ont fortifié : car ſa conſtitution originaire paroît avoir été délicate. Son regard annonce de la pénétration & de l'eſprit; il a des yeux bleus & très-vifs; en général, ſa perſonne m'a paru agréable. Je ſais bien que pluſieurs de ceux qui l'ont vu, en ont une opinion différente; ceux qui ne jugeront de lui que par ſes portraits, ne m'en croiront pas;

mais de tous ses portraits, je n'en connois aucun qui ressemble exactement; ses traits acquierent un degré singulier d'expression & de vivacité, lorsqu'il parle; & cette chaleur, cette vie, cette ame sont totalement perdues sur la toile. «

» Il se courbe considérablement, & sa tête penche constamment d'un côté. «

» J'ai peu entendu de voix plus sonore & plus agréable dans la conversation. Il parle beaucoup; & ceux qui l'écoutent, regrettent qu'il ne parle pas encore davantage. Ses observations sont toujours brillantes, souvent justes, & peu d'hommes possedent comme lui le talent de la repartie. «

» Ses habillemens, qu'il varie peu, consistent ordinairement en un habit bleu, doublé de rouge, une veste & une culotte jaunes. Il n'est jamais sans bottes, & elles sont plus souvent d'une couleur brune que noire. «

» Son chapeau paroîtroit excessivement grand en Angleterre; c'est celui que portent les officiers de sa cavalerie. La maniere dont il le met n'est pas avantageuse; l'un des côtés larges est sur son front & devant ses yeux : ses cheveux sont en queue, & il n'a qu'une seule boucle très-simple de chaque côté. Leur apparence négligée, la maniere inégale dont ils sont poudrés, prouvent assez le peu de tems qu'il accorde à son valet-de-chambre pour orner sa tête. «

» Il se sert d'une très-grande boîte d'or, dont le couvercle est garni de diamans : il prend une quantité prodigieuse de tabac d'Espagne, dont

ſon habit, le bas de ſa veſte & ſes culottes ſont couverts. Ses vêtemens ſont expoſés à être fréquemment ſalis par les pattes de trois levrettres italiennes qu'il aime beaucoup & qu'il careſſe ſouvent. «

» Il s'habille le matin à l'inſtant où il ſe leve: cette toilette, qui ne lui prend que peu de minutes, lui ſert pour le reſte du jour. Tous ſes momens, depuis 4 ou 5 heures du matin, juſqu'à 10 heures du ſoir, ſont régulierement & uniformément remplis par des occupations particulieres, les unes d'affaire, les autres d'amuſemens. «

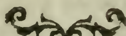
» Le roi fait toutes ſes affaires par lettres. Chaque requête, chaque propoſition qu'on a à lui faire ou à lui préſenter, doit être dans cette forme; & elle eſt ſi invariablement obſervée, qu'un de ſes généraux qui voudroit faire un enſeigne d'un cadet, ne riſqueroit pas de le propoſer autrement que par écrit, quand même il auroit journellement vingt occaſions d'en parler au roi. Le moindre de ſes ſujets peut s'adreſſer à lui, lui écrire & compter ſur une réponſe. Sa premiere affaire, tous les matins, eſt de lire les papiers qui lui ont été adreſſés. Un ſimple mot écrit ſur la marge avec du crayon indique la réponſe qui doit être faite enſuite par ſes ſecrétaires. Cette méthode procure au roi le tems néceſſaire pour examiner la juſtice d'une demande. Auſſi lui arrive-t-il moins qu'à un autre d'être ſurpris, & de promettre ce qu'il ne convient pas d'accorder. «

» Il dîne préciſément à midi. Maintenant il

donne plus de tems à ſes repas qu'il ne faiſoit précédemment. Il eſt ordinairement 3 heures, lorſqu'il quitte la compagnie. Il invite communément 8 ou 9 de ſes officiers à dîner avec lui. A table, il n'y a point d'étiquette. Le roi veut que tout le monde y paroiſſe avec égalité, afin que la converſation ſoit plus libre. On ſent bien qu'elle ne l'eſt pas davantage. Cette confiance ouverte, qui part du cœur, & que rien ne contraint, ne peut avoir lieu qu'entre des égaux. C'eſt un plaiſir qu'aucun roi ne peut jamais ſe flatter de goûter. Ce monarque le ſent; il encourage ſes convives; ils font ce qu'ils peuvent; mais le maître a beau demander qu'on l'oublie, on le voit toujours préſent. «

» Perſonne au ſervice de ce prince ne peut occuper un emploi ſans en exercer les fonctions. Il eſt actif & aſſidu lui-même; il exige ſévérement que ſes miniſtres & ſes officiers le ſoient. Ceux qui connoiſſent leurs devoirs & les rempliſſent exactement, trouvent toujours en lui de la juſtice & de la reconnoiſſance. «

(*Journal encyclopédique.*)



LETTRE aux auteurs du Journal de Paris, *concernant le Pilote de Dieppe, surnommé* le Brave-Homme.

MESSIEURS,

JE lis exactement votre journal, dans lequel vous ne négligez rien de ce qui tient à la bienfaisance. Vous avez annoncé dans celui du 12 du mois dernier, une estampe intitulée : BIENFAISANCE DU ROI, elle représente S. M. daignant honorer *Bouffard*, Pilote de Dieppe, du titre de *Brave-Homme.*

L'aventure qui a donné lieu à cet acte des bontés du roi, a dans le tems attiré l'attention du public sur celui qui en étoit l'objet, & sur le soin que prit le ministre de fixer les regards de sa majesté sur un homme aussi singulier par sa simplicité, que par l'excès de son courage. Mais une action ne constitue pas le grand-homme. Les différentes circonstances peuvent enflammer le cœur & faire faire un acte courageux ou vertueux, à tel qui dans le cours entier de sa vie, ne découvrira ni vertu ni courage. La maniere simple avec laquelle on nous dit que les Espagnols comptent les actions des hommes, est très-philosophique, & signifie, quand on l'approfondit, beaucoup plus que tous les volumes de moralités qui nous ont été donnés sur ce sujet. Persuadé qu'une action ne

prouve rien, & me défiant avec raison de tous les récits qui corrompent les véritables circonstances, j'ai eu le desir de voir par moi-même cet homme célebre. Je dois vous prévenir qu'aucun des faits que je vais avancer, ne peut être contredit par aucun habitant de la ville de Dieppe.

Au commencement de l'année derniere, je passai près de Dieppe; je voulus voir celui dont l'aventure singuliere étoit encore récente & qui occupoit le public de la capitale, & j'allai dans le port; je ne voulus pas, par des raisons particulieres, le faire venir chez moi, j'allai seul; & m'adressant au premier homme que je rencontrai, je lui demandai quelques détails sur l'action de Boussard, & le priai de me conduire à lui. Cet homme étoit Boussard lui-même; il me mena à la jettée, près de laquelle il avoit sauvé ce vaisseau qui, battu par une violente tempête & croyant être dans la passe, avoit porté à terre & s'y étoit brisé. Je fus plus frappé encore de l'extrême sensibilité & de la grande simplicité de cet homme, que de la grandeur de son courage; il ne se croyoit digne d'aucune récompense; il prétendoit n'avoir fait que son devoir, il s'étonnoit sur-tout, qu'on eût mis cette fois tant de prix au sacrifice de sa vie, puisqu'il avoit fait plusieurs fois la même chose. Il me conta qu'il avoit fait vœu de se conduire toujours ainsi depuis que son pere avoit été noyé par la faute & la négligence du Pilote alors chargé du fanal de ce port. C'est ainsi, Messieurs, qu'il

veut se venger de la mort prématurée de son pere.

Je sentis bien qu'il ne falloit pas louer un homme qui par son caractere & sur-tout par le but de ses actions, est au-dessus de la louange; mais je crus pouvoir lui marquer l'intérêt qu'il m'inspiroit; & la sensibilité de son caractere, que la rudesse de la vie des gens de mer n'a pu amortir, m'en laissoit la possibilité.

Je lui parlai de la petite fortune qu'on venoit de lui faire, de ses enfans, de tout ce que j'imaginai pouvoir l'intéresser. L'aîné de ses fils se présenta dans ce moment, il est âgé d'environ douze ans, & a fait sur mer presqu'autant de voyages qu'il a d'années. Il me dit que ce qui lui plaisoit le plus dans les bontés qu'on lui avoit témoignées, étoit la promesse de lui bâtir une petite maison, aussi petite qu'on voudra, ajouta-t-il, pourvu qu'elle soit sur la jettée, & voici la raison qu'il m'en donna. C'est dans le plus mauvais tems que je dois le moins abandonner la jettée pour voir si quelque vaisseau n'est pas en danger; ce n'est pas, ajouta-t-il, que je n'aie une petite cabane, mais elle est très-incommode pour moi. Nous en étions alors fort près, j'y entrai; je vis qu'en effet cette cabane, percée par le toît pour laisser hissé le pavillon pendant le jour & le fanal pendant la nuit, pouvoit incommoder le gardien. J'appris dans ce moment, qu'à son retour de Versailles, trouvant la mer mauvaise, il ne voulut pas permettre que celui qui l'avoit remplacé pendant son absence, restât un jour de

plus, quoique le mouvement de la voiture, dans laquelle il n'avoit jamais été que pour ce voyage, lui eût ôté l'ufage de prefque tous fes membres, & quoiqu'il fût appellé chez lui par la joie de revoir fa femme & fes enfans, qu'il aime avec la fenfibilité qui fait le fonds de fon caractere, & qui probablement eft la fource de fon extrême courage. Vous voyez, Meffieurs, que les louanges & les bienfaits n'avoient altéré en rien cette ame fimple & fublime. Vous jugerez fans doute comme moi du plus grand chagrin qu'il me dit avoir éprouvé dans fa pauvreté. Je ne pouvois, dit-il, acheter des cordages pour aider les vaiffeaux dans les accidens; j'étois rebuté d'en emprunter: il s'en perd, il s'en caffe par la force des coups de mer, je n'ofois revoir ceux qui me les avoient prêtés, parce que je n'avois pas de quoi leur rendre. Son ambition actuelle fe borne à obtenir la permiffion d'avoir un mât de plus pour pouvoir donner à fon fanal une élévation plus confidérable.

Le caractere de cet homme me frappoit de plus en plus. Je voulus voir enfin ce qu'il appelloit fa nouvelle fortune, j'entrai chez lui. Je vis fa femme & fes enfans; il me montra les matelats qu'il avoit achetés, une armoire & une efpece de cage où il couche fes enfans, & je vis avec admiration à combien peu tient le bonheur d'un citoyen honnête & vertueux.

En me contant l'ufage qu'il avoit fait de fon argent, il me dit qu'il en gardoit pour vêtir fa petite famille, & dans ce moment il les em-

braſſoit devant moi ; mais tous ſes mouvemens étoient ſi preſſés, ſi pleins de chaleur, ſi naturels que je ne pouvois me réſoudre à abandonner ce lieu.

Je ne dois pas vous taire que je voulus lui donner de l'argent ; il me refuſa. Il courut chercher la lettre de M. Necker, qu'il garde ſoigneuſement dans une boëte, & à laquelle il ne veut pas que l'on touche, de peur d'altérer ce qui lui eſt, avec raiſon, ſi précieux à conſerver.

Il m'accompagna au moment de ma ſortie ; je continuois toujours à le faire cauſer ſur ſes diverſes aventures ; je fus étonné de le voir s'interrompre tout d'un coup : j'en cherchois la cauſe lorſque je fus frappé de la vue d'une jeune fille bien faite & d'un air fort modeſte, dont le viſage s'animoit par degrés à meſure qu'elle s'approchoit de lui. Arrivée près de nous, elle poſe à terre un ſeau de bois plein de légumes fraîches, & ſaute au col de Bouſſard qui l'embraſſe tendrement ; je m'écartai parce qu'elle lui parla bas un inſtant. Quand il m'eut rejoint : » C'eſt ma petite couſine, me dit-il, » j'ai eu le bonheur de l'élever. Je revenois » de la mer, j'étois fort jeune, ſon pere & » ſa mere venoient de mourir, elle & une au- » tre petite ſœur n'avoient que moi pour reſ- » ſource & je n'avois rien, cependant je ne » les abandonnai pas ; j'allai dans un village » à deux lieues d'ici les chercher, porté ſur » un âne, parce que j'étois bleſſé d'un coup » de fuſil que je venois de recevoir en mer &

» qui m'empêchoit encore de marcher; je rap-
» portai ces deux petits enfans; je ne sais com-
» ment j'ai pu faire, mais je les ai élevées,
» elles m'ont donné de la satisfaction, elles sont
» honnêtes filles, & actuellement elles vivent
» fort bien & honnêtement de ce qu'elles ga-
» gnent. «

Vous voyez, Messieurs, qu'en moins de deux heures cet homme qui ne me connoissoit pas, qui n'attendoit rien de moi, qui a refusé même ce que je voulois lui donner, m'a montré plus de vertus, plus de désintéressement, plus d'abandon de soi-même, plus de noblesse & de simplicité, que beaucoup de gens n'en pourroient montrer pendant tout le cours de leur vie. Aussi m'a-t-il laissé une impression profonde que je desirerois, Messieurs, vous pouvoir communiquer, & par suite à ceux de vos lecteurs qui sont en état d'apprécier un pareil homme.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Lettre sur l'origine des jetons.

Je viens, Monsieur, de trouver dans le dix-huitieme volume de l'*Encyclopédie* de Geneve, un article sur lequel je crois que le zele de MM. les éditeurs leur fera approuver qu'on leur communique des doutes. Au mot *Jeton*, M. D. J. dit que c'est en France que nous en trouvons l'origine; *encore*, dit-il, *n'y remonte-t-elle pas au-*

delà du quatorzieme ſiecle. Je crois avoir entre les mains la preuve qu'il exiſtoit des jetons en France dès le regne de Louis VI, ou de Louis VII, ſon fils; ce qui remonteroit l'origine des jetons au douzieme ſiecle, au lieu du quatorzieme, auquel M. *D. J.* ſe détermine à la fixer.

Il y a quelque tems que des pionniers, que j'employois dans un bien que je poſſede en Puiſſaye, trouverent en fouillant la terre une piece ancienne qu'ils m'apporterent. Je l'ai ſur le champ vérifiée ſur le recueil le plus complet que nous ayions des monnoies de France, & je n'en ai trouvé la figure nulle part. Celle qui en approche le plus, eſt un *ſol* ou *franc d'or* que Leblanc attribue à Louis VI, dit *le Gros*, ou à ſon fils. L'un & l'autre ont l'écu de France chargé de *ſept* fleurs de lys entieres, & dans la même forme abſolument. Je n'ai trouvé dans Leblanc aucune monnoie de France avec l'écu ſemé de fleurs de lys, comme le *franc d'or* de Louis VI, depuis 1108, juſqu'en l'année 1336, que Philippe de Valois fit fabriquer des *deniers d'or à l'écu*, où ce prince eſt repréſenté la main gauche appuyée ſur un écu de France ſemé de fleurs de lys *ſans nombre.* Il faut remarquer que ce ſont là proprement les *fleurs de lys ſans nombre* : dans le haut de l'écu on ne voit que la pointe inférieure de deux fleurs de lys coupées; au rang au-deſſous il y a une fleur de lys pleine entre deux moitiés de fleur de lys, deux pleines au-deſſous, & une de même à la pointe de

l'écu. Avant 1342, le même Philippe de Valois fit frapper les *angelots*, où l'écu de France n'eſt chargé que de trois fleurs de lys; c'eſt la plus ancienne de nos monnoies, recueillies par Leblanc, où l'on trouve les fleurs de lys *ſans nombre* réduites à *trois*.

Ces recherches m'ont déterminé à attribuer à Louis VI, ou à Louis VII ſon fils, la piece qui a été trouvée chez moi, puiſque ce ſont les monnoies de ces deux princes, où l'écu de France ſoit abſolument ſemblable à celui de la piece que j'ai dans mon cabinet. Mais en même tems je crois devoir douter que ce ſoit une piece de monnoie. Je n'ai vu nulle part de monnoies de nos rois ſur leſquelles il n'y eût quelques *lettres*, *monogrammes*, ou *deviſes*, qui déſignent ou le prince qui les a fait frapper, ou la ville où elles ont été fabriquées. Celle que j'ai trouvée n'a aucune de ces marques qui ſont ſur toutes nos monnoies depuis la fondation de la monarchie. D'un côté eſt l'écu de France dans la forme antique avec les fleurs de lys au nombre de ſept, & le reſte du champ de la piece eſt ſemé d'une multitude de petits points ſans deſſein. Le revers porte l'empreinte d'une eſpece de croix chargée d'ornemens fort gothiques, & ſur l'un & l'autre côté, il n'y a aucune apparence de caracteres.

Cette différence avec toutes nos monnoies, me donne lieu de préſumer que ma piece, qui eſt en billon fort rouge, n'eſt autre choſe qu'un *jeton*. Le nombre & la forme, ainſi que l'arrangement des fleurs de lys, déſignent invin-

ciblement qu'il eſt antérieur à Philippe de Valois, & la reſſemblance parfaite de l'écu de France, dont elle porte l'empreinte, avec celui du *ſol* ou *franc d'or* de Louis VI, me donne lieu de croire que ce jeton en billon eſt du regne de ce prince. Je ne crois pas inutile d'obſerver que ma petite terre de la *Mothe-Jarry* en Puiſaye, où cette piece a été trouvée, eſt dans la paroiſſe & aux portes de la ville de Bleneau, ancien patrimoine de l'illuſtre maiſon de Courtenay, iſſue du ſang royal par *Pierre de France*, ſixieme fils de Louis-le-Gros & d'Adélaïde de Savoye, qui eut d'Iſabelle de Courtenay, dont il prit le nom & les armes, une longue ſuite de deſcendans qui s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours, & dont le nom a fini dans *Hélene*, princeſſe de Courtenay, marquiſe de Baufremont, dame de *Bleneau.* Ce jeton paroît être un de ceux dont on ſe ſervoit dans cette famille, & qu'on y a gardés pour conſerver la mémoire de ſon auguſte origine. Si je ne ſuis pas dans l'erreur, voilà donc les *jetons* en uſage en France, deux ſiecles avant celui auquel M. *D. J.* fixe leur commencement.

Mon reſpect pour ce ſavant & laborieux coopérateur de l'*Encyclopédie*, qu'il a enrichie d'une infinité d'articles précieux ; la juſtice que je ſais rendre au peu d'étendue de mes connoiſſances, m'engagent à ne vous communiquer, Monſieur, mes obſervations, que comme des doutes ; & comme je ſais qu'il y a à Orléans des perſonnes très-verſées dans la ſcience des médailles

& des monnoies, vous me ferez plaisir d'insérer ma lettre dans vos feuilles. Je suis convaincu que si quelqu'une d'entre ces personnes savantes peut avoir des connoissances plus exactes de la piece que j'ai trouvée, il ne refusera pas de vous en faire part. Tout ce qui tient à l'histoire des médailles & des monnoies est intéressant jusques dans les plus petits détails.

Si ma piece, Monsieur, n'est véritablement qu'un *jeton* (comme le présument toutes les personnes qui l'ont déja vue), les *jetons* sont donc antérieurs en France à la réduction du nombre des fleurs de lys que nos rois portent sur leur écu; & la ressemblance parfaite de ce *jeton* avec les monnoies de Louis-le-Gros, autorise à croire qu'il ne peut être que du regne de ce prince, avec d'autant plus de raison, que depuis lui, jusqu'à Philippe de Valois, les armes de France ne sont telles que les siennes sur aucune des monnoies que M. Leblanc a fait graver, en publiant la collection complette des monnoies du cabinet du roi, & que l'écu de Philippe de Valois, semé au milieu de fleurs de lys pleines, & de portions de fleurs de lys sur les bords, ne semble pas devoir être confondu avec celui de Louis-le-Gros, où les fleurs de lys sont entieres, & au nombre de sept, 3, 3, 1, ainsi que sur la piece de billon que j'ai entre les mains.

C'est ce que je laisse, Monsieur, à décider à MM. les connoisseurs de votre ville, ou des autres endroits où parviennent vos feuilles. Je recevrai avec reconnoissance les avis qu'ils vou-

dront bien me donner; & s'ils trouvent mes obſervations fondées, MM. les éditeurs de l'*Encyclopédie* de Geneve pourront réformer l'erreur ſur l'origine des jetons, lorſqu'ils imprimeront l'article *médailles*, ou celui des *monnoies.*

J'ai l'honneur d'être avec un très-parfait attachement, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

DE VARENNES,
Receveur des impoſitions.

A Montargis, le 8 novembre 1778.

(*Annonces, affiches & avis divers de* l'Orléanois.)



POÉSIES FUGITIVES.

EPITRE A UN JEUNE PHILOSOPHE.

O Toi, qui, jeune encor, as su briser tes chaînes,
Que j'envie en secret tes paisibles loisirs !
Nos serviles grandeurs, nos fatigans plaisirs,
Valent-ils le repos & l'air pur de tes plaines ?
Maître absolu de ton destin,
Dans l'épaisseur des bois, sous leur sombre verdure,
Tu sondes, d'un œil plus certain,
Les mysteres de la nature
Et les replis du cœur humain.
C'en est donc fait : tu veux, d'une ame recueillie,
T'érigeant en sage nouveau,
Des mains de Platon même arracher le flambeau,
Pour en éclairer ta patrie,
Et soulever enfin le reste du rideau
Qui couvre encor pour toi notre philosophie ?
Sans doute cet orgueil est beau ;
Mais que ta raison s'en défie.
Philosophe naissant, redoute les travers
Qui trop souvent, hélas ! accompagnent ce titre.
Tel se dit des humains le consolant arbitre,
Qui n'est qu'un dur sophiste, abusant l'univers.
A travers ces faux jours, distingue la sagesse ;
Songe à lui conserver ses véritables traits :
Elle avertit, conseille, ou plaint notre foiblesse ;
Son rayon nous conduit, sans nous blesser jamais.
Sensible & courageuse, indulgente & sublime,

Par degrés sa lumiere entre au fond de nos cœurs ;
Elle ouvre le refuge à côté de l'abyme,
Et nous offre ses fruits dans des vases de fleurs.

Voilà sous quels dehors il faut qu'on la présente.
Le génie est un dieu qui dompte les mortels;
C'est la douceur qui les enchante,
Et l'homme bienfaisant eut les premiers autels.
Seme les vérités, fût-ce en un sol aride,
Et n'en espere aucun retour.
Pourvu qu'on les recueille un jour,
Ta gloire est entiere & solide.
Enfonce-toi dans l'avenir;
Vois-y de loin ta récompense,
Et d'un bonheur tardif jouis par l'espérance.
Va, mériter le prix, c'est plus que l'obtenir.

Mais si la renommée, aux bornes de ta vie,
De tes jours studieux interrompant la paix,
Aux froids échos de nos palais
Fait redire ton nom & vanter ton génie,
Tremble! sans doute alors l'inexorable envie
De ta simple cabane assiégera le seuil;
De son flambeau livide armant la calomnie,
Elle *asseoira* son spectre au bord de ton cercueil.
Et voilà le moment de la philosophie!
Il te faudra céder à tes persécuteurs,
T'arracher à ton humble asyle,
Et chercher des hommes ailleurs,
Qui te pardonnent d'être utile.
Fuis, mais sur ton exil jette des yeux sereins:
On t'observe, on va te connoître.
N'étale point sur-tout ces ténébreux chagrins
Que tant de sages font paroître,
Et qui les rabaissent peut-être
Au niveau des autres humains.
Loin d'affecter un air sauvage,
Que ton front, libre encor, quand on veut l'asservir,

Tranquille, épanoui comme un ciel sans nuage,
Peigne le calme heureux qu'on cherche à te ravir,
Tel cet astre des jours, que sa course mesure,
Versant demain les feux qu'il répand aujourd'hui,
Ne contracte point la souillure
Du globe infortuné qui roule autour de lui.

L'amour du vrai, voilà ta plus sûre boussole.
De l'estime jaloux, dédaignant les succès,
Laisse s'évaporer le murmure frivole
Des sots & des ingrats qu'on ne fléchit jamais;
Et s'il est resté pur, que ton cœur te console.
De la gloire sur-tout crains les trompeurs attraits;
Frémis... Circé t'appelle, & le bonheur s'envole.

La gloire! ô feu céleste & jamais consumé,
Dans tes bornes captif, tu nourris le courage;
Tu sembles même en nous par les dieux allumé,
Pour y développer les traits de leur image,
Et pour rendre immortel l'être qu'ils ont formé;
Mais quand tu franchis ta barriere,
Je crois voir ce volcan qui, vomi par les monts,
Dans des flots de fumée engloutit sa lumiere,
Et d'un déluge ardent couvre l'or des moissons.

Célebre par l'éclat & l'abus du génie,
En Perse il fut jadis un mortel renommé, (*)
Des rayons qu'elle adore, en naissant, animé.
Rival des cygnes d'Ausonie,
De leurs accens mélodieux
On le vit égaler la touchante harmonie;
Mêlant la sagesse & les jeux,
Il sut, en l'amusant, éclairer sa patrie,
Eteignit les bûchers, dompta la barbarie,
Des humains rapprochés resserra tous les nœuds;

(*) Ce sera Saadi, si l'on veut.

En jardins toujours verds, en bosquets d'Idalie,
Sa baguette changea les sentiers épineux
De l'aride philosophie ;
Il chanta les héros & fit aimer les dieux;
Soixante ans de succès illustrerent sa vie :
Il eut tous les talens ... & ne fut point heureux ;
De la gloire la soif avide
Fit des jours agités des plus beaux de ses jours;
S'enivrant à longs traits dans sa coupe perfide,
Il la combloit sans cesse, & l'épuisoit toujours.
Le front ceint de lauriers, les bras chargés de chaînes,
Ce fantôme brillant que précede le bruit,
S'asseyoit avec lui sur le bord des fontaines,
Marchoit à ses côtés dans le calme des plaines,
Dans le fond des forêts, dans l'ombre de la nuit,
Lui crioit à toute heure : « Ecris, compose, veille,
» Joins le succès du jour au succès de la veille :
» Songe, dieu de ton siecle, au siecle qui te suit. «

Ah! plutôt, de ce joug préservant ton courage,
Laisse distraire tes desirs
A ces purs sentimens, récompense du sage,
Volupté de son cœur, charme de ses loisirs.
La gloire, incertaine & volage,
Avec de vrais tourmens n'a que de faux plaisirs;
Elle endurcit notre ame & la veut sans partage.
De cette passion le délire effréné
Reporte l'homme sur lui-même,
Et fait qu'un être foible, à lui-même borné,
Ne voit rien hors de lui, qu'il estime ou qu'il aime,
D'une palme épineuse esclave couronné,
Qui, sous un pesant diadême,
Jette un éclat stérile & meurt infortuné.

Va, de tes doux rapports chéris la dépendance,
Des cœurs faits pour s'unir l'échange mutuel.
Crains toute passion qui rend triste ou cruel;
Exige qu'on t'éclaire & non pas qu'on t'encense.

Sachant porter le poids d'un nom trop éclatant,
Retient de ta raiſon le fragile équilibre;
Le mortel le plus ſage eſt toujours le plus libre.
Attaqué, ne vas point, à toi-même inſultant,
A la critique injuſte oppoſer la ſatyre,
Et triſtement deſcendre, avec l'eſpoir de nuire,
Dans cette vile arene, où l'opprobre t'attend.

Quand le fils de Latone, ame de la nature,
Dépouillé de ſes feux, dépoſanr ſon armure,
De l'Olympe exilé, vint habiter les champs,
Le vit-on embraſer, pour venger ſon injure,
Des fertiles côteaux les tréſors renaiſſans,
Des jardins refleuris la riante parure,
Et les préſens de Flore & les dons du printems?
Unis dans un lycée agréable & champêtre,
Rangés autour de lui ſous l'ombrage d'un hêtre,
Les bergers, pour l'entendre, oublioient leurs trou-
peaux:
Dans leur fuite rapide il arrêtoit les flots;
Les arbres attentifs, qu'attiroit ſon génie,
Inclinoient à ſa voix leurs ſenſibles rameaux;
Et couchés ſur des fleurs, émus par l'harmonie,
Etonnés de ſentir les douceurs du repos,
Les tygres à ſes pieds enchaînoient leur furie.

Humain, éloquent, généreux,
Suſpendant des paſteurs les pénibles ouvrages,
Il leur apprit l'art d'être ſages,
Mais plus encor l'art d'être heureux
Que ce tableau touchant te ſerve de modele!
Sois l'ami des humains; qu'ils ne craignent jamais
Les perfides retours de ton ame infidelle.
Que tes écrits pour eux ſoient autant de bienfaits,
Et rival d'Apollon, dans ton obſcur aſyle,
Deviens un dieu pour nous, en devenant utile.
Reſpecte tous ces freins que l'orgueil croit braver;
Leur utile rigueur contient la multitude.

Ne ſachant où porter ſa vague inquiétude,
Elle perdroit ſes mœurs, qu'il lui faut conſerver.

Jetté ſur la ſcene commune,
Sur cet immenſe & triſte amas
De foibleſſe, d'erreur & ſur-tout d'infortune,
Le ſage cede aux loix qu'il ne changeroit pas.
Il révere le trône; il aime ſa patrie,
Même en fût-il perſécuté.
Tout ce qui ſert l'humanité
Trouve un facile accès dans ſon ame attendrie.
Calmant des paſſions les orageux deſirs,
La tranquille amitié deſcend dans ſa retraite:
Ses jours ſont des momens, ſon ame eſt ſatisfaite:
La nature eſt un temple orné pour ſes plaiſirs.
En vain l'aquilon gronde, en vain l'hiver l'appelle.
Eh! qu'importent les vents, les frimats ténébreux?
Le crime ſeul, hélas! rend l'univers affreux,
Et la nature eſt toujours belle
Lorſque nos cœurs ſont vertueux.

Ah! rapproché de ce que j'aime,
Quand pourrai-je, ami, ſur tes pas,
La méditer, jouir & d'elle & de moi-même,
Braver l'orgueil farouche & la grandeur ſuprême,
Fuir les foibles amis, ou les amis ingrats,
Ne plus flotter au gré d'une vaine eſpérance,
Aveuglé trop long-tems, renaître à la clarté,
Vivre enfin dans le calme & dans l'indépendance
Juſqu'à l'inſtant fatal, par le ciel arrêté,
Où le rapide éclair d'une frêle exiſtence
Pâlit devant le jour de l'immortalité!

Par M. DORAT.

A UNE VIEILLE COQUETTE,

Ode Anacréontique.

QU'EST devenu ce teint d'albâtre,
Jadis l'orgueil de ta beauté?
Qu'eſt devenu ce ris folâtre
Qui nous peignoit la volupté?
Où ſont aujourd'hui tant de charmes?
L'amour enfin reprend les armes
Dont tu bleſſois tous les mortels.
Touchons-nous à l'hiver de l'âge,
Il dédaigne, ce Dieu volage,
L'encens qu'on brûle à ſes autels.

AUTREFOIS ta voix raviſſante
Par-tout éveilloit le deſir;
Autrefois ta gorge naiſſante
Etoit le trône du plaiſir:
Plus brillante que Cythérée,
Et de mille amans entourée,
Tu ſemblois partager nos feux;
Tu nous vendois ton inconſtance;
Et malgré ton indifférence
Tu faiſois encor des heureux.

J'AI vu folâtrer ſur tes traces
L'eſſaim des ris & des amours;
Mais les plaiſirs, les jeux, les graces
S'éloignent de toi tous les jours.
Tout change, hélas! dans la nature;
Cette fleur, belle ſans culture,
Dont ſe couronnent les amans,
Sur le déclin de la journée

Languit, se desseche, est fanée;
Elle a régné quelques momens.

A TON orgueil le tems s'oppose;
Tu ne peux plus nous éblouir;
Ton esprit est la seule chose
Dont nous puissions encor jouir.
Ah! ne sois plus triste & plaintive,
Crois-moi, la beauté fugitive
Ne revient jamais sur ses pas;...
Eh! qu'importe si tu fus belle?...
Est-ce un droit pour être immortelle,
Puisque (*) R*** même ne l'est pas?

Par M. MASSON DE MORVILLIERS, avocat.

L'HEUREUX CHOIX,

ÉPIGRAMME.

CERTAIN boucher plaidant contre la ferme;
Court au palais pour consulter son cas;
Mais il lui faut un docteur sage & ferme,
Dont les avis le tirent d'embarras :
L'un est trop vieux, l'autre a le poil trop ras;
Tel au coup-d'œil n'est qu'un esprit en friche.
Que fait mon homme? Il s'adresse au plus gras :
Un grand Seigneur eût choisi le plus riche.

Par le même.

(*) Amie de l'auteur, morte depuis peu.

VERS sur Mademoiselle D....

HEUREUX qui peut trouver une amante estimable,
Fille de la candeur, belle sans le savoir,
Pratiquant la vertu sans cesser d'être aimable,
Se livrant au plaisir sans manquer au devoir;
Une amante en tout tems du même caractere,
Dont le cœur, né sensible, aimeroit pour aimer;
Sachant, sans être prude, & parler & se taire,
Qui même forceroit son sexe à l'estimer.
J'ai trouvé cet objet, & mon pinceau fidele,
En a fait d'après toi l'objet de mon amour.
O Nœris, aime-moi! qu'on puisse dire un jour:
Pour prix de son tableau, le peintre eut le modele.

Par M. JEANNOT *de* Nancy.

MES DEUX AGES,

Epître à M. G.

AU tems de mes jeunes amours,
Dans l'âge heureux du printems de ma vie,
Où le bonheur filoit les jours
Que je passois près de Sylvie,
Je pensois moins, je savois mieux sentir.
Age charmant! où tout plaît, tout amuse,
Ou sans travail j'obtenois de ma Muse
Ces vers heureux que dicte le plaisir!
Tout me rioit; une joie innocente
Dans tous mes sens répandoit ses douceurs;
La nature pour moi n'étaloit que des fleurs,

Je les cueillois, mon ame étoit contente.
Au seul aspect d'un beau matin,
Au doux calme de la nature,
Je respirois une volupté pure,
Et cueillant la rose & le thym,
Je me disois, rien ne fut fait en vain;
Ce bouquet fut créé pour servir de parure
A ma Sylvie, & pour orner son sein;
Ces oiseaux, pour chanter ses charmes,
Et ce ruisseau, pour répéter ses traits;
Ce gazon, que l'aurore embellit de ses larmes,
Pour nos amours fut fait exprès:
Les champs n'étoient peuplés que d'*Hilas*, de *Silvandres*,
Mon cœur ému, partageoit leurs concerts;
J'imaginois, sur les tons les plus tendres,
Les voir se disputer le prix des meilleurs airs,
Et célebrer dans leurs faciles vers,
L'un, un ruban reçu de la jeune Thémire,
L'autre, un barbeau placé sur le sein de Delphire.
Dieux! que je chérissois ces riantes erreurs!
Heureux, dans ma douce folie,
Par-tout la nature embellie
Se paroit à mes yeux des plus riches couleurs.
Ce temps fut court! une froide manie,
Sous le nom de la raison, vint glacer mes esprits,
Et son triste flambeau me fit trop voir le prix
Des plaisirs, ou plutôt des peines de la vie.
Lors de mon cœur la gaîté fut bannie,
Tout fut changé pour moi, tout, jusqu'à ma Sylvie;
Sous les roses d'amour j'apperçus le serpent,
J'appris à redouter ces flatteuses caresses,
Et ces ris séduisans, & ces larmes traîtresses,
Dont je vis que ce sexe abuse trop souvent
Pour profiter de nos foiblesses
Et régner sur nous en tyran.
J'aimai pourtant, mais n'aimai qu'avec crainte;
Le charme étoit détruit! je ne fus plus heureux.

L'inquiétude & la contrainte
Ont fait fuir devant moi les plaisirs & les jeux.
Je me retrace en vain ces brillantes images,
Que mon cœur autrefois savoit si bien saisir !
En vain j'erre souvent dans ces mêmes bocages,
Où je trouvois la paix & le plaisir;
Mon œil, qui ne sait plus jouir,
Dans ce ruisseau, ne voit qu'un précipice;
Dans ce gazon, du foin; dans ces oiseaux, du bruit;
Brillante avec l'aurore, & morte avant la nuit,
Je vois dans cette fleur qu'il faut que tout périsse.
De ma triste raison, voilà quel est le fruit !
O douce volupté ! plaisir, bonheur, tendresse !
Êtes-vous donc pour moi disparus sans retour ?
En proie à ma sombre tristesse,
Mille soucis fâcheux m'assiegent tour-à-tour,
Je m'endors accablé sous le poids qui m'oppresse,
Et c'est en soupirant que j'ouvre l'œil au jour.

Par M. DAVESNE.

COUPLETS

A l'occasion du mariage du prince aîné de la maison DE LIGNE, avec la princesse MASSALSKA, de Pologne, adressés aux nouveaux mariés par les habitans de Belœil.

AIR : *du vaudeville de Tom-Jones.*

PERMETTEZ-NOUS qu'ici notre village,
Epoux charmans qu'unit l'amour,
Par un modeste & bien sincere hommage
Célebre avec vous ce grand jour.
Oui, que pendant longue suite d'année

L'amour, qui forma vos beaux nœuds,
Embelliſſe vos deſtinées,
Et vous rende à jamais heureux! *bis.*

Vous habitez différent hémiſphere;
En vain la diſtance des lieux
Interpoſoit une immenſe barriere
Qui vous ſéparoït tous les deux.
Pour votre bien, ainſi que pour le nôtre,
L'amour a bien ſû le franchir;
Ah, que deux cœurs faits l'un pour l'autre
Sont adroits à ſe réunir. *bis.*

Pour enrichir chacun leur appanage,
Nous avons vu trois potentats
S'approprier, par un heureux partage,
Et la Pologne & ſes états;
Chacun des trois en prit une province,
Mais en dépit de leur complot,
Princeſſe, c'eſt à notre prince
Qu'ils ont laiſſé le meilleur lot. *bis.*

Par votre hymen, une double couronne
Peut-être vous attend tous deux.
Votre union, prince, vous montre un trône, (*)
L'autre, princeſſe, vos ayeux; (**)
Nobles époux, acceptez-en l'augure,
Tous deux vous en avez les droits;
Et votre race eſt aſſez pure
Pour être une tige de rois.

(*) Le prince de Ligne, épouſant une princeſſe polonoiſe, peut devenir indigene de Pologne, & par conſéquent être élu roi, le cas échéant.

(**) La princeſſe Maſſalska eſt iſſue des grands-ducs de Ruſſie.

GASCONNADE.

JE disois l'autre jour à certain officier,
Natif des bords de la Garonne,
Dont l'opulence fanfaronne
Recevoit fréquemment des visites d'huissier:
Monsieur, je trouve fort étrange
Que, pour sortir galamment d'embarras,
Du pays vous ne tiriez pas
Trois ou quatre lettres de change.
» Trois ou quatre! que dites-bous
Me répond le brave en courroux?
» Je ne me permets pas cette bassesse d'ame,
» Y penser me glace d'effroi:
» Quatre lettres de change! à moi,
» Qui ne les reçois que par rame!



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

Académie Françoise.

LE 25 août l'académie a tenu sa séance publique pour la distribution des prix d'éloquence & de poésie. Le secrétaire a annoncé que le premier, dont le sujet étoit l'*Eloge de l'abbé Suger*, avoit été remporté par M. Garat, avocat au parlement. On a fait la lecture du discours: elle a été plusieurs fois interrompue par des applaudissemens. De tous les ouvrages qui ont concouru, un seul, dont l'auteur est inconnu, a obtenu une mention honorable. On a lu ensuite une piece intitulée: *aux Mânes de Voltaire, dithyrambe*, qui a excité de vifs transports dans l'assemblée. Le prix avoit été adjugé à cette piece; mais l'auteur ayant déclaré qu'il ne se feroit jamais connoître, la médaille a été donnée à M. de Murville, qui a eu l'*accessit*,

& dont l'épître, lue après le dithyrambe, a paru renfermer assez de beautés pour mériter cette distinction flatteuse. L'académie a cru devoir citer ce beau vers d'une des pieces qui ont concouru; le poëte parle de Henri IV :

Le seul roi dont le pauvre ait gardé la mémoire.

Le secrétaire a terminé la séance par l'éloge de M. le comte de Valbelle : c'étoit un hommage qu'il rendoit à sa cendre, pour le legs qu'il a fait à l'académie, d'une somme de 24000 liv. destinée à être placée à rente perpétuelle, & les intérêts annuels à être accordés à l'homme de lettres, que cette compagnie désignera. Le secrétaire a annoncé en même-tems, que pour reconnoître ce bienfait, l'académie avoit résolu de placer son buste dans la salle de ses assemblées: avec cette inscription : *M. de Valbelle, bienfaiteur des lettres.*

Le sujet du prix de poésie de 1780, qui consiste en une médaille d'or de 500 liv. est *la servitude abolie dans les domaines du roi, sous le regne de* LOUIS XVI : le genre du poëme & la mesure des vers sont au choix des auteurs. La piece sera de 100 vers au moins, & de 200 au plus.

L'académie voulant laisser aux auteurs le tems de faire les recherches nécessaires, propose dès-à-présent pour le prix d'éloquence de 1781, l'*Eloge de* CHARLES DE SAINTE-MAURE, *duc de Montausier, pair de France, gouverneur du dauphin fils de Louis XIV.* M. le comte de Montausier, ancien colonel du régiment d'Orléans,

infanterie, dont M. le duc de Montaufier étoit le trifaïeul maternel, a ajouté 600 liv. à la valeur ordinaire du prix, qui fera, en conféquence, une médaille d'or de 1200 liv.

(*Journal général de* France.)

I I.

ACADÉMIE royale des belles-lettres, fciences & arts de Bordeaux.

Un citoyen de cette ville, zélé pour le bien public, a remis à l'académie une fomme de 1200 liv. pour fervir de prix à la folution d'une queftion utile à l'humanité.

L'académie a cru ne pouvoir mieux entrer dans fes vues qu'en propofant le fujet fuivant : *le moyen de prévenir, dans l'ufage ordinaire d'allaiter les enfans-trouvés, les dangers qui en réfultent, foit pour ces enfans, foit pour leurs nourrices, & par une fuite néceffaire, pour la population en général;* ou bien que l'on indique *la meilleure méthode, & en même-tems la plus économique, de fuppléer au lait de femme pour la nourriture de ces enfans.*

En propofant le dernier membre de cette queftion, l'académie n'ignore point que des médecins célebres s'en font occupés en divers tems; que de zélés adminiftrateurs en ont fait l'objet de leur follicitude (*); que des citoyens ref-

(*) En 1680, les adminiftrateurs de l'hôpital des enfans-trouvés de Paris.

En 1775 les adminiftrateurs de celui d'Aix en Provence.

pectables en ont fait celui de leurs recherches; qu'un magiſtrat, dont les vues patriotiques rendront à jamais la mémoire chere à l'humanité, avoit à ſes dépens fait à ce ſujet l'entrepriſe la plus digne d'un grand cœur (*). Elle n'ignore pas que même chez des nations étrangeres le premier des devoirs maternels eſt ſacrifié à l'uſage d'élever des enfans ſans nourrices (**).

Cette compagnie ſait que des auteurs, prétendant que tout lait en général étant ſujet à s'aigrir facilement, pouvoit auſſi donner des tranchées & la diarrhée aux enfans, & être regardé comme la cauſe de tous les maux auxquels ils ſont ſujets, ont voulu l'exclure abſolument de leur nourriture, & lui ſubſtituer des bouillies faites ou avec la fleur de farine ou avec du pain dans de l'eau, ou de la petite biere (***)... que d'autres, proſcrivant ſeulement le lait de femme comme plus ſuſceptible de s'altérer par les cauſes phyſiques & morales, & regardant celui des animaux comme moins ſujet à cette altération, ont voulu qu'on ſubſtituât ce lait à celui des nourrices (****).

Mais elle ſait que, contre le ſyſtême des

(*) M. de Chamouſet, maître des comptes, mort le 17 avril 1773.

(**) En Angleterre, dans la Baviere, &c.

(***) Van-Helmont: *Infantis nutritio ad vitam longam....*

(****) Brouzet, *Eſſai ſur l'éducation médicinale des enfans*. Vandermonde, *Eſſai ſur la maniere de perfectionner l'eſpece humaine*.

premiers, on a objecté que les bouillies, de quelque espece qu'elles soient, formoient un aliment trop indigeste pour les enfans nouveaux-nés, auxquels il faut un chyle, pour ainsi dire tout formé, qui séjourne peu dans leur estomac; & que cette nourriture, du moins jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge d'environ huit mois, n'étoit propre qu'à leur donner le carreau ou des coliques convulsives des plus violentes (*).

Elle sait que, contre l'opinion des seconds, on a relevé que les animaux n'étoient pas moins sujets à des passions vives, également propres à altérer leur lait; qu'on nuisoit à la qualité de cet aliment, si on gardoit les meres dans les étables, & que si on les laissoit paître dans les prairies, elles s'y nourrissoient souvent d'herbes dangereuses, telles que les tithymales, &c. qui changeoient le goût de leur lait d'une maniere sensible, & pouvoient le rendre funeste; que d'ailleurs, en faisant chauffer ou cuire ce lait pour en faire de la bouillie, on lui faisoit perdre les principes les plus subtils & les plus balsamiques; inconvénient inévitable toutes les fois que le lait ne passe pas immédiatement de l'animal qui le fournit dans la bouche de l'enfant qui le reçoit (**).

L'académie a donc vu des doutes subsister

(*) M. Lorry, *Traité des alimens.*

(**) M. Desessartz, *Traité de l'éducation corporelle des enfans en bas-âge.*

encore ſur cette matiere; des inconvéniens préſentés de toutes parts, & l'incertitude ſur le meilleur moyen d'elever les enfans ſans nourrices, errer toujours autour de leur berceau. Elle a vu les gens de l'art demander & attendre encore la réponſe de l'expérience (*); & elle a cru devoir exciter un nouveau zele ſur cet objet, & inviter à de nouveaux efforts qui puiſſent enfin aſſurer, pour les enfans-trouvés, une nourriture exempte de tout danger, dans le cas où il ne ſeroit pas poſſible d'éviter tous ceux qu'on a plus particuliérement aujourd'hui à redouter du ſeul aliment que la nature ſembloit avoir préparé pour ces êtres infortunés.

M. Dupré de Saint-Maur, intendant de Bordeaux, inſtruit du deſſein de cette compagnie, & frappé de l'importance de la queſtion qu'elle vouloit propoſer, a deſiré de concourir auſſi à la juſte récompenſe qui ſeroit dûe à l'auteur qui la réſoudroit avec ſuccès; & il a fait en conſéquence remettre à l'académie une ſomme de 800 liv. pour être ajoutée aux 1200 liv. qui devoient former le prix; en ſorte que ce prix ſera de 2000 liv.

L'académie en fera la diſtribution le 25 août 1781. Mais elle deſire que les auteurs qui voudront concourir, lui faſſent parvenir leurs ou-

---

(**) *Conſultation de la faculté de médecine de Paris*, en 1680... Voyez le *Journal des ſavans*, année 1680.... & le *Journal de médecine*, année 1775, tom. 44. page 307.

vrages dès le mois de janvier de la même année. Elle les prévient auſſi qu'elle n'accueillera aucun des moyens qu'ils pourront avoir à propoſer pour ſatisfaire à ſa demande, qu'autant qu'ils ſeront établis ſur l'expérience, & que les ſuccès en ſeront bien & duement certifiés.

Au reſte, quoiqu'elle ait circonſcrit dans de certaines bornes le ſujet auquel on s'arrête, elle verroit avec plaiſir les auteurs étendre auſſi leurs recherches, & propoſer leurs vues ſur le meilleur régime à faire obſerver aux enfans-trouvés au ſortir du premier âge, & ſur la maniere de les conduire & de les élever la plus propre à les conſerver à l'état; en préſentant de nouvelles idées ſur ces objets en particulier, ou en perfectionnant celles qui peuvent être connues, ils acquéreroient d'autant plus de droits à la reconnoiſſance publique; que l'académie n'a pas cru devoir leur impoſer cette obligation.

Pour l'année 1780, elle aura auſſi le prix courant à diſtribuer, pour ſujet duquel elle propoſe aujourd'hui ces deux queſtions : 1°. *Quel eſt la loi hydraulique qui, en fixant la hauteur d'eau néceſſaire pour le jeu des machines, préſerveroit les fonds riverains d'inondations; & s'il n'exiſte point de loi pareille qui puiſſe être générale & s'appliquer à toutes les différentes eſpeces de moulins à eau placés ſur quelque riviere que ce ſoit, quelles ſont les loix particulieres qui conviendroient à chaque eſpece?* 2°. *Les circonſtances du poids de l'eau, de ſon volume & de ſa pente étant données, de quelle eſpece doit être un moulin pour produire le*

plus grand effet ? Le prix eſt de la valeur de 300 livres.

Les ouvrages pourront être écrits en françois ou en latin ; on n'en recevra point dans d'autres langues, & les auteurs ſont priés de ne point ſe faire connoître ; ils mettront ſeulement leur nom, avec leurs qualités, dans un billet cacheté, joint à leur ouvrage.

Les paquets pourront être envoyés à M. l'intendant, qui les fera remettre à l'académie ; ou adreſſés, francs de port, à M. de Lamontaigne, conſeiller au parlement, & ſecrétaire-perpétuel de l'académie.

(*Mercure de France.*)

III.

Académie royale des belles-lettres de la Rochelle.

L'académie tint ſon aſſemblée publique le 18 avril dernier. M. l'abbé Gervaud, directeur, en fit l'ouverture par un diſcours dans lequel il rendit compte des événemens intéreſſans pour l'académie, arrivés depuis la ſéance derniere ; ce qui amena l'éloge de M. l'abbé de Rouſſy, doyen de l'égliſe de la Rochelle & vicaire-général, & celui de M. de Voltaire, que l'académie a perdus dans le cours de cette année.

M. l'abbé de Gaſc, chancelier, lut enſuite une diſſertation, où il examina le ſentiment de Tite-Live ſur Alexandre & les Romains.

M. de la Villemarais, avocat, lut un diſcours ſur l'union qui doit régner dans les ſo-

ciétés littéraires des provinces entre l'étude des belles-lettres & celle des ſciences. Ce diſcours fut ſuivi d'un *parallele de la vie humaine avec la mer*, imitation libre d'une élégie latine de Sidronius Hoſchius, poëte Flamand. Ces vers de M. Arcere de l'Oratoire, doyen de l'académie, & aſſocié de celle des inſcriptions & belles-lettres, ſuivis d'un *adieu aux Muſes*, furent lus par M. le chevalier de Longchamps.

M. l'abbé Mouſſaud lut enſuite des *réflexions ſur le plaiſir & ſur le beau, conſidérés dans leur origine.*

M. le chevalier de Malartie, chevalier de ſaint-Louis, termina la ſéance en récitant une *Epître en vers ſur la diverſité.*

IV.

ACADÉMIE royale de Niſmes.

Dans une aſſemblée ſolemnelle de l'académie, tenue le 8 juin, madame de Bourdic, ci-devant marquiſe d'Antremont, connue par une infinité de petites poéſies, inſérées dans la plupart des journaux, & qui font autant d'honneur à ſon cœur qu'à ſon eſprit, a été élue aſſociée-libre de l'académie.

M. l'abbé d'Ornac de Saint-Marcel, prévôt de la cathédrale, ayant été élu membre de la même académie, a annoncé après ſon diſcours de réception, qu'il donnoit mille écus à cette compagnie pour l'aider à fonder un prix anuel.

(*Nouvelles de la République des Lettres & des Arts.*)

V.

Académie de Peinture, Sculpture & Architecture de Toulouse.

Le 11 juillet dernier, l'académie a tenu une séance publique dans la galerie de peinture de l'hôtel-de-ville.

Il est heureux pour les progrès des arts, que les académies de Province se perfectionnent assez pour devenir les émules de celles de la capitale. Le nombre d'excellens artistes qui sont sortis de l'académie de Toulouse, & le bon genre de leurs compositions, suffiroient pour en démontrer l'utilité.

C'est aux soins assidus, au zele & aux talens du célebre peintre, *Antoine Rivals*, que cette institution doit sa premiere origine. Les officiers municipaux en ont ensuite fixé la dotation sur les revenus de la ville, & les états de la province y ont aussi contribué. Quoique les programmes de l'académie, n'annoncent que onze médailles d'or & d'argent pour chaque distribution annuelle, cependant elle étend ses récompenses sur tous les ouvrages qui ont quelque mérite; elle a distribué cette année vingt-quatre prix, parmi lesquels il y en a eu cinq adjugés à des dames Toulousaines. Il est de l'intérêt des arts d'encourager le beau-sexe à les cultiver; le crayon & le pinceau ne sont jamais plus intéressans que dans la main des graces. Si nous ne pouvons accorder ici à ces

nouveaux artistes tous les éloges que méritent leurs talens, qu'il nous soit permis du moins d'en consigner les noms dans ce journal, consacré en partie à la gloire des arts.

Le premier prix a été accordé à un dessin d'après l'estampe, par madame la marquise de Gavarret, dont le public a constamment admiré les productions, lorsqu'elles ont été exposées dans le sallon de peinture.

Le second, à un dessin d'après la même estampe, par mademoiselle Daosson.

Le troisieme, à un dessin d'après la ronde-bosse, par mademoiselle Rigaud.

Le quatrieme à mademoiselle Barbet; & un prix de peinture en miniature, à madame Cammas. (*)

M. le marquis de Belesta, en sa qualité de premier capitoul-gentilhomme, à la tête des officiers municipaux, ouvrit la séance par un petit discours relatif aux circonstances; ensuite M. le chevalier d'Aufrery, modérateur de l'académie, s'étendit assez au long sur l'utilité des écoles publiques de dessin, & sur tous les avantages que la plupart des arts méchaniques ont puisé dans cette source féconde, depuis qu'elle est établie à Toulouse; il termina la séance par une analyse raisonnée de tous les ouvrages couronnés.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts; Mercure de* France.)

(*) Ces dames, au sortir de la séance, se rendirent à la comédie, où elles parurent avec leurs médailles, & furent généralement applaudies du public.

VI.

Académie royale des ſciences & belles-lettres de Berlin.

La claſſe de philoſophie expérimentale de l'académie avoit propoſé pour l'année 1776, & renvoyé enſuite à l'année 1778, la queſtion ſuivante : » Il eſt connu que les angles ſous leſ-» quels les rameaux des arteres ſortent de leurs » troncs, ſont différens, & que cette différence » eſt relative à celle qui ſe trouve entre les » viſceres. Cela poſé, on demande *quelle eſt la » grandeur déterminée de ces angles, préférablement » requiſe pour chaque eſpece de ſecrétion? Comment » on peut le mieux parvenir, au moyen des expé-» riences, à fixer cette détermination, & quelles » ſont les modifications dans la vîteſſe & dans la » circulation du ſang qui en réſultent* «? Cette queſtion étant très-importante, & l'académie n'ayant rien reçu de ſatisfaiſant ſur ce ſujet, elle la propoſe pour la troiſieme fois, en doublant le prix; & afin de laiſſer aux ſavans tout le tems néceſſaire pour travailler à la ſolution de cet intéreſſant problême, elle n'adjugera le prix que dans ſon aſſemblée du 31 mai 1781. Les mémoires doivent être envoyés, avant le 1er. janvier de la même année, à M. Formey, ſecrétaire-perpétuel de l'académie. Parfaitement inſtruite des travaux requis pour réſoudre cette queſtion, elle déclare qu'elle ſe contentera d'expériences faites, au défaut de corps humains, ſur des animaux, & qu'il ſuffira que l'on faſſe

ſeulement quelques pas dans la ſolution de ce problême hydraulico-phyſiologique.

La claſſe de belles-lettres propoſe pour l'année prochaine la queſtion ſuivante : *Quelle a été l'influence du gouvernement ſur les lettres chez les nations où elles ont fleuri, & quelle a été l'influence des lettres ſur le gouvernement?* Le prix conſiſte en une médaille d'or du poids de 50 ducats. Les pieces ne feront reçues que juſqu'au 1er. janvier 1780.

Le prix fondé par feu M. Eller ſera donné de nouveau en 1783, & voici ſon ſujet : » C'eſt » au grand avantage de l'agriculture & de l'é- » tat qu'on s'occupe beaucoup aujourd'hui des » moyens de ſéparer les communaux, ou de » lever toute eſpece de communauté de terre » par-tout où la nature du terrein le permet; » & comme, dans ſes ſéparations, il ſe trouve » ſouvent quelque partie du terrein à partager » à laquelle il s'agit de faire ſubir divers chan- » gemens, ſi l'on veut parvenir à en tirer l'uti- » lité projettée, il eſt clair que ces changemens » doivent varier ſuivant le ſol & l'expoſition, » & qu'ils ſont ſubordonnés à ce que la plus » grande utilité ou la néceſſité des circonſtances » exigent. C'eſt d'après ces motifs qu'on ſe dé- » termine à deſtiner le terrein ou une partie » de ce terrein au labour, ou bien à en faire » un pré, ou une prairie artificielle, ſoit pour » faire manger le verd au bétail, ſoit pour faire du » foin. Le pâturage & l'engrais étant les princi- » paux appuis de l'agriculture, il importe de ſa- » voir, toutes les fois qu'on défriche des terres

» incultes, ou qu'on veut employer des terres à » d'autres uſages que ceux auxquels elles ſer- » voient, quelles eſpeces de plantes ou d'herbes il » eſt expédient de cultiver, ſuivant que le terrein » eſt haut ou bas, ſec ou humide, froid ou » chaud, ou bien ſuivant qu'il a un fond ſablon- » neux ou tout-à-fait aride, ou marécageux, » &c. On demande donc, 1°. *quelles eſpeces » d'herbes ou de plantes en général à deſtiner au » bétail, fraîches ou ſéchées, ſont les plus profita- » bles dans chaque eſpece de fond?* 2° *Quelles » d'entre ces eſpeces peuvent être le plus facilement » cultivées, & le plus abondamment recueillies, » ſans que ces herbes ou plantes perdent rien de » leur qualité nutritive, & en s'aſſurant d'un profit » réel?* 3°. *Quelles ſont les regles à obſerver dans » la culture de ces herbes ou plantes, relativement » à la différence de leur nature & à la différence » du ſol?* «

L'académie deſire qu'on réponde aux queſtions propoſées, d'une maniere intelligible pour les cultivateurs, également propre à les convaincre & à les inſtruire, ſans s'arrêter à des claſſifications & à des dénominations botaniques qui n'auroient aucun rapport au but qu'on ſe propoſe. Le prix eſt de 50 ducats. Les pieces ſeront reçues juſqu'au 1er. janvier 1783.

Le roi de Pruſſe a ordonné en 1776, de propoſer un prix extraordinaire *ſur le ſecret de donner au ſable la dureté & la ſolidité des pierres, & de le rendre par-là propre à en faire des colonnes & des ſtatues.*

Ce prix a été renvoyé pluſieurs fois, à pré-

ſent on ne fixe plus de terme; mais, en quelque tems que l'académie reçoive un mémoire qui contienne le procédé qu'il faut ſuivre dans cette opération, expoſé d'une maniere nette, & accompagné d'un échantillon qui ſoutienne les épreuves requiſes, l'auteur obtiendra ce prix, qui eſt de 60 fréderics d'or.

Enfin il y a une queſtion extraordinaire propoſée par la claſſe de philoſophie ſpéculative, & dont voici l'énoncé : *Eſt-il utile au peuple d'être trompé, ſoit qu'on l'induiſe dans de nouvelles erreurs, ſoit qu'on l'entretienne dans celles où il eſt?* Le prix conſiſte en une médaille d'or de 50 ducats. Les pieces ſeront reçues juſqu'au 1er. janvier prochain. (*Journal encyclopédique.*)

VII.

SOCIÉTÉ *économique* de Berne.

Deux généreux anonymes ont chargé la ſociété de faire parvenir un prix de cent louis d'or neufs à l'auteur de la meilleure ſolution du problême ſuivant : *Compoſer & rédiger un plan complet & détaillé de légiſlation ſur les matieres criminelles, ſous ce triple point de vue : 1°. des crimes & des peines proportionnées qu'il convient de leur appliquer; 2°. de la nature & de la force des preuves & des préſomptions; 3°. de la maniere de les acquérir par la voie de la procédure criminelle, enſorte que la douceur de l'inſtruction & des peines ſoit conciliée avec la certitude d'un châtiment prompt & exemplaire, & que la ſociété*

civile trouve la plus grande sûreté possible, combinée avec le plus grand respect possible pour la liberté & l'humanité. La société, qui s'étoit proposée d'adjuger ce prix vers la fin de cette année, s'est déterminée à accorder un plus long terme aux aspirans. Il sera décerné à la fin de 1780, & les pieces de concours seront reçues jusqu'au 1er. juillet de la même année. Elles doivent être adressées, franches de port, à la société économique de Berne, & pourront être écrites en latin, françois, allemand, italien ou anglois.

VIII.

Académie royale des sciences de Gottingen.

Au mois de janvier de cette année, M. le professeur Murray, à qui il échut de faire la lecture, occupa la séance d'un mémoire sur plusieurs plantes étrangeres de notre jardin royal de botanique, qui toutes avoient été dessinées pour en faciliter l'explication, la plupart par M. Schætler, habile peintre en fleurs de cette ville. Il y a cinq ans que M. Murray avoit déja annoncé succinctement à la compagnie, une nouvelle espece de rhubarbe, qu'il a nommée, *rheum hybridum*, laquelle a été aussi observée depuis à Quenstaedt, par M. Kimrod, comme on le lit dans les mémoires économiques de Schreber, en allemand, pag. 234. M. Murray en ayant examiné toutes les parties, la décrit : *Rheum foliis cordatis acuminatis planis, radicalibus utrinque bi-vel tridentatis, re-*

liquis repandis. Il la tient pour une plante bâtarde. La plupart des graines n'ont point germé, à l'exception d'un petit nombre qui avoient l'apparence d'être parvenues à la maturité. M. Murray les a obtenues de M. le professeur Pallas, qui en avoit apporté de Russie. Il en avoit précédemment aussi reçu de Copenhague & d'ailleurs. Les feuilles en sont sujettes à dégénérer. On ne sait pas bien encore dans quel genre placer la rhubarbe purgative dont il y a plusieurs especes. M. Murray a présenté un échantillon de la meilleure qu'il avoit reçue en présent du baron de Asch, conseiller de l'impératrice de Russie.

Le *Lycium ruthenicum*, *foliis linearibus fasciculatis ramis dependentibus*, crû de semence venue de Sibérie, est une plante neuve pour nos climats : Muller même n'en fait pas mention dans les dix sortes de *lycium* qu'il a nommés.

Une description détaillée de la *Betonica hirsata*, des derniers ouvrages de Linné, détermine précisément les limites qui la distinguent de la *Betonica orientalis*, & de la *Betonica officinalis* de Linné.

La *Verbesina dichotoma*, &c. la *Commelina Benghalensis*, la *Malva virgata*, &c. l'*Asclepias Siberica*, sont aussi les objets du mémoire qu'on retrouvera vraisemblablement dans la suite au recueil de l'académie.

Dans l'assemblée du mois de février, M. le professeur Richter lut quatre observations chirurgicales sur des cancers & des cataractes.

M.

M. le conſeiller Kaeſtner a préſenté une couple de micrometres, dont la deſcription prendroit trop de place ici. D'ailleurs, on la trouvera dans la ſeconde partie de la géométrie-pratique de M. Meyer, qui ſort de preſſe.

Dans l'aſſemblée du 13 mars, M. le profeſſeur Gmelin a lu des obſervations ſur la couleur bleue des verres & des matieres vitrifiées des anciens monumens.

Dans l'aſſemblée du 1er. mai, M. le conſeiller Kaeſtner a lu pluſieurs remarques ſur des cometes qui ont paru au commencement de cette année, & qui avoient été obſervées par M. Olberg, étudiant en médecine à Gottingen, qui s'amuſe aux mathématiques. Enſuite il a expliqué un projet de meſurer en Allemagne, un certain nombre de triangles, pour parvenir à rectifier la géographie allemande, qui en a beaucoup beſoin. Il ne faudroit pas plus de trois ans à ſix ou ſept habiles gens, avec les bons inſtrumens dont on eſt aujoud'hui pourvu, pour lier enſemble par des triangles les principales villes d'Allemagne. L'opération eſt aiſée le long du Rhin, & quoiqu'un peu plus difficile ſur les montagnes, en allant de Strasbourg à Inſpruck, elle eſt praticable avec du courage.

Le 15 mai, M. le profeſſeur Beckmann lut un mémoire ſur la laque, qu'on peut préparer avec la garance & avec les bayes de phytolaque. Sans toucher à la théorie des laques qu'il

explique avec étendue, ainsi que les divers usages auxquels on peut les appliquer, nous ferons simplement connoître quelques expériences qui lui ont réussi, & dont on pourra vraisemblablement profiter. Elles ont été faites avec des racines fraîches de garance, tirées du jardin économique de Gottingen, pour confirmer de plus en plus le sentiment de l'auteur qui en avoit déja recommandé l'usage, & qui a depuis été informé qu'on en emploie aussi à Berne, les racines fraîches, dans les imprimeries de toiles de coton. Après qu'on les a lavées, ratissées, & coupées en morceaux, on les fait digérer dans un vaisseau d'étaim, ou étamé, avec une dissolution de potasse purifiée; puis on exprime le bouillon, on le met chauffer de nouveau, & on y verse goutte à goutte une dissolution chaude de sels métalliques ou acides minéraux. De ce procédé, il résulte, après la précipitation, l'édulcoration & le séchement du précipité, différentes terres bien colorées, entre lesquelles on distingue par leur beauté, celles qu'on obtient au moyen du vitriol de Goslar, sur-tout lorsqu'il est bien purifié du fer, & au moyen du sucre de saturne. Les premieres approchent de la couleur qu'on nomme *pompadour*; & les dernieres sont d'un beau rouge obscur, qui penche un peu vers le violet, & qui par le mêlange d'autres terres, peut fournir d'agréables nuances. La plus belle laque que M. Beckmann ait obtenue de la garance, est celle qu'a donnée la terre du sel amer ou la magnésie blanche qu'on en a précipitée. Le sel amer en

releve la couleur, & la terre eſt d'autant mieux colorée qu'elle eſt plus dégagée du fer. Aujourd'hui l'alun eſt rarement bien dégagé du fer. Comme les racines de garance ſont aſtringentes, le fer en altere néceſſairement la couleur rouge, ce qui n'eſt point à craindre de la part du ſel amer. L'impureté de l'alun du commerce paroît être cauſe que nos artiſtes ont de la peine à faire de bonne laque, & que ni M. Beckmann, ni ſes amis, n'ont pu en obtenir d'auſſi belle que celle qu'ils avoient droit d'attendre, en ſuivant les procédés indiqués par M. Marggraf. L'emploi du ſel amer a encore l'avantage que ſa terre eſt beaucoup mieux diſſoute, & ſe précipite en floccons bien plus déliés que la terre d'alun : par conſéquent, elle s'impregne d'une plus grande quantité de particules végétales colorées. Les artiſtes qui voudront imiter le procédé de M. Beckmann, doivent prendre garde de verſer trop d'alkali pour opérer la précipitation, parce qu'il diſſout facilement la terre du ſel amer. M. Beckmann a tiré de ces expériences, différentes regles qu'il propoſe de ſuivre dans les préparations de la laque & du paſtel. Il eſt eſſentiel d'édulcorer la terre colorée avec de l'eau pure diſtillée, ou ſi cela eſt trop coûteux, avec de l'eau de pluie. Il paroît à propos avant l'édulcoration, de laiſſer lentement ſécher la terre & de la broyer finement. Faute de tems, M. Beckmann n'a pu faire toutes les expériences qui peuvent réuſſir. Il propoſe d'eſſayer la diſſolution du foie-de-ſoufre, ſur-tout l'arſenical,

dont on ne doit néanmoins faire uſage qu'avec beaucoup de précaution. L'eſprit-de-vin eſt auſſi propre de plus d'une maniere à embellir les couleurs. On vante le paſtel que feu Stoupan préparoit à Lauſanne, & que François Michod, ſon neveu, prépare auſſi également bien à Vevay, non loin de Lauſanne, ſuivant les procédés de ſon oncle.

La belle couleur des baies mûres de la *phytolacca decandra* qui croît facilement à Gottingen, a fait conjecturer qu'elles pourroient être propres à la teinture ; ce que ſembloit annoncer auſſi le nom qu'elle a reçu de Tournefort. M. Beckman a auſſi éprouvé que leur ſuc mêlé avec quelques ſels, donne une couleur agréable & de durée à la laine & au lin. Les baies perdent leur propriété colorante avec le tiers de leur poids, quand elles ſont ſeches. Il eſſaya d'en employer le ſuc à faire de la laque : ce fut ſans ſuccès, parce que les terres qui en avoient été colorées, quittoient la couleur en ſéchant. Cependant il parvint à en découvrir deux uſages utiles qui méritent d'être connus. Si au ſuc exprimé des baies mûres, on ajoute quelques gouttes d'eau-forte ou de diſſolution d'étaim, & qu'enſuite on les faſſe ſécher doucement, on en obtient un rouge vif & éclatant, qui incline vers un agréable violet, qui s'étend dans l'eau avec le pinceau, & qui ſert très-bien pour enluminer des cartes de géographie & d'autres gravures. L'autre uſage conſiſte à tremper, à diverſes repriſes, des lambeaux de linge bien lavés, qui pren-

nent bien la couleur, dans le suc de ces baies mêlé avec de l'eau-forte ou avec une dissolution d'étaim pour s'en servir, au lieu de ceux qui viennent de l'étranger, à colorer l'eau ou les autres fluides. Les marchands de vin & les confiseurs peuvent en faire usage, à l'exemple des Portugais, qui teignent les vins d'Oporto avec le suc de phytolaque. Cette petite frelaterie, quoiqu'elle soit sans nuisance, a porté les négocians Anglois à s'en plaindre au roi de Portugal, lequel, ayant eu égard à ces plaintes, a défendu de laisser mûrir les baies de phytolaque, & enjoint de les couper avant leur maturité. On laisse à ceux qui font le commerce des vins à rechercher lequel leur seroit plus avantageux & plus commode d'employer les lambeaux colorés avec ces baies, ou de continuer à se servir du *vaccinium myrtillus*, que les paysans de Gottingen recueillent & envoient en quantité tous les ans à Hambourg, à Altona & en d'autres endroits.

Le 5 juin, M. Walch, conseiller consistorial, lut une dissertation sur Hystaspe & ses prophéties mentionnées par les peres. Clément d'Alexandrie suppose que S. Paul y a renvoyé les Païens, sans qu'on voie où il a pris cela. Justin le martyr se plaint de ce que le démon avoit porté les Païens à défendre la lecture des Sybilles, d'Hystape & des prophetes, sous peine de mort. Lactance le cite une fois avec les Sybilles, & deux fois avec Hermès Trismégiste. Quel est ce Hystaspe? M. Walch a tâché de

le découvrir. Il lui paroît que c'eſt un ancien ſage Oriental , réformateur des mœurs & de la religion des Mages.

Dans l'aſſemblée du 17 juillet , M. Heyne a lu un mémoire ſur la théogonie ou origine des Dieux d'Héſiode. Le mot grec *Theos* ne préſentoit pas la même idée que nous donne celui de Dieu. Il ſervoit à caractériſer des abſtractions perſonnifiées. Aucun homme raiſonnable ne doit préſumer de pouvoir expliquer toutes les fables des Dieux , puiſque déja du tems d'Hérodote, la clef du vrai ſens de pluſieurs étoit perdue. On doit ſe contenter d'en ſaiſir l'eſprit général , avec le caractere , l'âge & l'uſage d'un certain nombre. Nous n'avons point encore d'édition d'Héſiode , à laquelle on ait appliqué une critique judicieuſe. L'interpolation de quantité de vers poſtérieurs à ſon tems , les défigure toutes. M. Heyne a développé tout cela avec la ſagacité qui lui eſt ordinaire, à l'occaſion d'un morceau d'Hérodote, liv. II. C. 52.

L'académie n'avoit reçu qu'un ſeul mémoire ſur la queſtion annoncée en 1777, par laquelle elle demandoit une deſcription des inſectes qui attaquent les plantes dans les couches de fumier , ſur-tout dans les melonnieres , avec les moyens de les détruire , ſans endommager les plantes. Outre que ce mémoire eſt anonyme , il n'eſt parvenu qu'après le tems preſcrit.

SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

LE 5 août on a donné, à ce théatre, la premiere repréſentation de *Il Cavaliero errante*, ou le *Chevalier errant*, opéra héroï-comique.

Un Paladin inconſolable de la perte de ſa maîtreſſe, qui a diſparu au moment où il alloit s'unir à elle, va conſulter la magicienne *Méliſſe*; & il apprend qu'*Arſinde* eſt détenue dans une iſle enchantée. Protégé par *Méliſſe*, il vole auprès de ſon amante; & il eſt ſur le point de *pourfendre* l'indigne raviſſeur de ſa dame, lorſque celui-ci, qui a auſſi un enchanteur à ſes gages, échappe par ſon moyen aux coups du Paladin. La ſage & bonne *Méliſſe* ſemble ainſi abandonner pendant quelque tems, ſon favori, dont l'enchanteur ſe joue : ce n'eſt qu'après s'être amuſée de ſes folies & de ſes terreurs, qu'elle ſe décide à détruire l'iſle enchantée; & les deux amans ſont réunis. Tel eſt le ſujet du *Chevalier errant*. La muſique de *Trajetta*, purement écrite, harmonieuſe & forte, a eu du ſuccès; néanmoins elle n'a ni la chaleur, ni le brillant, ni le caractere de folie que ce genre

exigeoit. Les airs de bravoure ſont communs; les chœurs & les ſymphonies médiocres : la deſtruction du palais de l'iſle enchantée rappelle ſeule la maniere large & grande d'un maître à qui on n'auroit rien à reprocher, ſi ſes chants étoient auſſi agréables, que ſon harmonie eſt correcte.

Les ſoins & les dépenſes que cet opéra a exigés, prouvent bien l'activité & le zele de l'adminiſtrateur, mais non le goût de ceux qui le guident dans le choix des opéras italiens.

(*Journal général de France.*)

COMÉDIE FRANÇOISE.

On a remis l'*Impatient*, comédie en un acte, jouée une fois l'année derniere, & dont nous avons rendu compte dans la nouveauté. (*) A cette repriſe la piece a eu du ſuccès. Quelques coupures & de légers changemens en ont fait un ouvrage très-agréable à la repréſentation. La ſcene du portrait, ſur-tout, eſt filée avec beaucoup d'art & remplie de traits ingénieux. Peut-être pourroit-on reprocher à l'auteur, M. Lantier, de n'avoir pas aſſez marqué le rôle de valet, & de lui avoir donné un ton de familiarité dont un maître naturellement impatient ne doit guere s'accommoder. Au reſte, cette petite comédie a eu du ſuccès au théatre, comme en auront toujours toutes les pie-

(*) Journal de *novembre* 1778, page 284.

ces qui présenteront à la fois un caractere & des situations. Elle sera sans doute aussi quelque plaisir à la lecture : mais nous croyons qu'il sera moindre qu'à la représentation, le style en étant fort négligé.

Le 2 août on a donné la premiere représentation de *Laurette*, comédie en 3 actes, en vers. On a déja quelques pieces sous ce titre représentées avec peu de succès. Celle-ci, à quelques détails près qui sont agréables, n'est pas bien supérieure aux précédentes. On a remarqué dans chacun des rôles, sur-tout dans celui du pere, des traits assez heureux, & qui mieux encadrés, auroient sans doute produits plus d'effet. Nous ne parlerons point du style, parce qu'il n'a paru remarquable ni par ses défauts ni par ses agrémens : il en est à-peu-près de même de la piece, qui sans être tombée, n'a point eu de succès : la situation du 3e. acte l'a soutenue pendant quelques représentations. Tout le monde connoît le conte de M. Marmontel qui a fourni le sujet de *Laurette ;* on le lit toujours avec un plaisir nouveau : mais il y a loin d'un conte à une piece de théatre ; il faut, pour attacher dans celle-ci, d'autres ressorts & un autre talent.

(*Mercure de France ; Journal de* Paris ; *Affiches & annonces de* Paris ; *Journal général de France.*)

LONDRES.

HAY-MARKET.

On a joué derniérement fur ce théatre (qui remplace ceux de *Drury-Lane* & de *Covent-Garden*, fermés durant l'été,) une piece nouvelle, intitulée : l'*Amufement d'été* ou *Aventure arrivée à Margate*. En voici le fujet. Shuffle, chevalier d'induftrie, fe lie à Margate, avec la famille de fir James Juniper, auprès duquel il s'introduit fous le nom de lord Random. Sous ce faux nom, il adreffe fes vœux à Emilie, fille de fir Jacques, & eft aidé dans fes deffeins par Spruce, coëffeur de Londres, fon ancien ami, qui a une intrigue avec la femme-de-chambre. Cependant Emilie a encore deux amans, un jeune homme nommé Melville, que les duretés de fon pere ont réduit à fe faire comédien de campagne, & le capitaine Surat.

Shuffle, pour fe débarraffer du capitaine, qui eft fon feul rival avoué, lui écrit une lettre dans laquelle il lui offre dix mille livres, s'il veut fe défifter de fes prétentions. Le capitaine, qui eft un honnête marin, montre la lettre au pere ; celui-ci en fait des reproches au prétendu lord qui en eft un peu déconcerté, mais il fe remet bientôt de fon trouble, & tourne la chofe en plaifanterie, prétendant que fa lettre n'eft qu'un fimple jeu d'efprit très-en ufage parmi les gens du bon ton d'Italie, & qui étoit particuliérement du goût de l'ancien doge de

Venise. Cette réponse ingénieuse raccommode Shuffle avec Lady Juniper qui a beaucoup de prétentions au bon ton, & la détermine à le prendre pour gendre.

Cependant Melville arrive à Margate déguisé, & a une entrevue avec Emilie, dans laquelle les deux amans conviennent de s'en aller ensemble; mais malheureusement ils sont entendus par le pere qui, comme de raison, s'oppose à l'exécution de ce projet. Cela amene un éclaircissement; il se trouve que Melville qui n'est connu que pour un comédien de campagne, est le fils d'un baronnet, & le propre neveu du capitaine, qui instruit de son amour pour Emilie, lui cede ses prétentions à la main de sa maîtresse. D'un autre côté, Spruce est arrêté pour un vol de grand chemin, & Shuffle est reconnu pour ce qu'il est, pour un imposteur & un impudent.

Cet opéra est un ouvrage de société. Les auteurs des paroles sont messieurs Miles & Andrews. Une partie de la musique est du docteur Arnold; le reste consiste en morceaux pris de côté & d'autre, dans les ouvrages des meilleurs compositeurs. Cette piece a eu un grand succès, auquel n'a pas peu contribué la beauté des décorations qui étoient en grand nombre & très-variées.

On a donné sur le même théatre une comédie nouvelle en trois actes, intitulée *la veuve qui n'est pas veuve* (*the widow and no vidow.*) M. Joddrel est l'auteur de cette comédie, qui ap-

proche plus du genre des pieces de Foote, qu'aucune de celles qu'on a données depuis la mort de ce bouffon célebre. C'est moins une piece réguliere qu'une satyre dramatique; l'intrigue est peu de chose, & tout le piquant de cette production consiste dans des allusions très-méchantes à divers personnages existans. Les personnages de la piece sont: M. *Mac-Fable; Jemmy Daisey; le docteur Alfred; Splash; Spurious; le capitaine O'kite; &c. Mrs. Sharp; Lucy; Peg Pennyworth; Mrs. Splash, &c.* La piece ouvre par une longue conversation entre Mrs. Sharp & Lucy, dans laquelle on apprend que la premiere est une aventuriere peu scrupuleuse, qui pour faire plus aisément des dupes se fait passer pour une riche veuve, & en conséquence vient de louer très-cher une superbe maison qu'elle compte bien ne jamais payer. Tandis qu'elle fait à sa confidente le dénombrement des amans que ses richesses imaginaires lui ont procurés, & à chacun desquels elle a promis sa main, dans la vue d'en attraper des présens, divers créanciers, usuriers & autres viennent faire leur visite & leurs complimens accoutumés à la prétendue douairiere. Elle les renvoie en leur promettant de les satisfaire le lendemain, & en leur annonçant qu'elle a un projet dont le succès ne peut pas tarder plus long-tems.

A peine sont-ils sortis qu'on annonce M. Daisey, qui paroît avec un habit garni d'une blonde qu'une marchande françoise a apportée en fraude à Londres dans le toupet de sa coëf-

fure. Ce beau gentilhomme mene, à ce qu'il dit, une vie du meilleur ton, il eſt membre de ſeize *clubs*, il fait tourner la tête aux femmes, il joue gros jeu, & ſe pique d'être beau joueur, & il a des engagemens avec une douzaine de grands ſeigneurs pour aller paſſer l'été à leurs terres. Il ſollicite vivement la belle veuve de l'épouſer au plutôt pour l'accompagner à une partie de pêche chez un gentilhomme de ſes amis, & il lui préſente une garniture de diamans. La veuve paroît confuſe de cette galanterie, & ſe retire dans ſon appartement pour ſe préparer au mariage projetté.

Alors paroît Mac-Fable, autre pourſuivant de la veuve, qui s'entretint avec M. Spurious. Sous le nom du premier de ces perſonnages, l'auteur paroît avoir voulu tourner en ridicule M. B. célebre voyageur qui prétend avoir pénétré au fond des déſerts de l'Ethiopie, & qui en raconte des merveilles. Mac-Fable avoue à Spurious que tous les récits de choſes merveilleuſes dont il aſſaiſonne ſa converſation, & qui doivent paroître dans le livre qu'il a promis, ſont de pures inventions; qu'il n'a jamais vu le pays qu'il entreprend de décrire; que bien qu'il ait montré aux curieux de très-beaux deſſins de ſa façon, il n'a jamais ſu deſſiner, mais qu'il a acheté des vues de différens ſites pittoreſques d'Europe qu'il a tranſportés en Afrique en changeant les noms; que cependant il a éprouvé des mortifications bien ſenſibles, notamment, une fois qu'ayant porté à un graveur Ecoſſois, un prétendu payſage d'Ethiopie, celui-ci s'ap-

perçut que c'étoit une vue des montagnes d'Ecosse où il étoit né, & reconnut même la maison de son pere dans un coin du paysage.

Après cette confidence Mac-Fable fait sa cour à la veuve, à qui il présente quelques curiosités d'Ethiopie qu'il a ramassées parmi les cailloux à Moorfiels, il lui parle de ses voyages avec beaucoup d'emphase, & finit par la presser sur leur futur mariage; la veuve consent à tout, mais elle demande au préalable deux mille livres sterlings pour payer le douaire de sa niece. Cette prétendue niece est sa confidente Lucy. Mac-Fable lui donne des billets pour la somme qu'elle lui demande, & aussi tôt paroît le docteur Alfred. On a reconnu dans celui-ci le premier ami de la républicaine M. (*): la présence du docteur produit entre lui & Mac-Fable une scene de rivalité qui finit par la retraite du dernier. Le docteur resté maître du champ de bataille, presse vivement la veuve d'accepter sa main & son cœur qui est entiérement libre, depuis que sa précédente chere amie a jugé à propos de prendre un nouveau docteur. La veuve, de son côté, cherche à lui attraper de l'argent sous le prétexte déja employé par elle de payer le douaire de sa niece. Le docteur, qui n'est pas en fonds, s'adresse à l'avare Mrs. Peggy Pennyworth, qui paroît sur ces entrefaites, & il par-

(*) Célebre Angloise, auteur d'une histoire d'Angleterre qui lui a fait beaucoup d'honneur parmi ce qu'on appelle les patriotes.

vient enfin à en tirer une ſomme de trois cens livres ſterlings, en lui faiſant entendre qu'il placera cet argent à vingt pour cent pour doter un hôpital d'enfans-trouvés.

Ici la ſcene change & repréſente la boutique de M. Splash, libraire, qu'on voit déjeûnant avec ſa femme. Ce libraire, qui eſt, ſuivant l'auteur de la piece, l'inventeur des débats parlementaires & des mauvaiſes nouvelles, eſt la figure de celui que ſes démêlés avec le parlement ont rendu tout récemment célebre dans les papiers publics. Spurious arrive & propoſe à M. Splash le manuſcrit des voyages de Mac-Fable; Splash ſuppoſant que ces voyages ſont un mélange de vrai & de faux, déclare qu'ils ſont de ſa compétence, & il commence à faire marché à l'amiable; mais apprenant que l'auteur eſt un Ecoſſois, il refuſe de conclure & d'entendre un mot de plus ſur cette affaire, il aſſure que tout ce qui provient d'un Ecoſſois, eſt abſolument hors de ſa compétence, & il met Spurious à la porte avec indignation.

Cependant les intrigues de la veuve ne tardent pas à ſe découvrir. Daiſey vient pour l'avertir que ſon chapelain les attend à l'autel. Il rencontre Lucy qui lui fait croire qu'elle a ſoixante mille livres ſterlings de bien, & que ſa tante veut la forcer à faire un mariage contre ſon goût. Daiſey veut tirer avantage de cette confidence, & ſe trouve très-heureux de déterminer Lucy à venir avec lui, au lieu de ſa tante, trouver ſon chapelain.

Cependant tout le monde ſe trouve raſſemblé,

& tandis que le docteur Alfred & Mac-Fable redoublent d'importunités auprès de la veuve, pour obtenir la préférence, O'kite, son associé en friponnerie, arrive & se donne pour son mari, qui a été sept ans absent, & qu'elle a cru mort. Il s'ensuit delà un éclaircissement, & il se trouve que tous les personnages ont été dupes de leurs propres finesses. Daisey a donné à la veuve des diamans faux, mais il apprend que la riche héritiere qu'il vient d'épouser, est une demoiselle très-connue dans la ville, mais non pas pour sa fortune ni pour sa vertu, & il lui apprend également qu'elle n'est pas mieux tombée en l'épousant, car il avoue qu'il n'est qu'un escroc qui s'est produit dans le monde à la faveur de son habileté dans la théorie des chances. Mac-Fable apprend aussi à la veuve que ses billets ne sont d'aucune valeur; elle reçoit un compliment à-peu-près semblable du docteur Alfred, & elle termine la piece par cette judicieuse maxime, *que quand on cherche à faire des dupes, il faut prendre garde de l'être soi-même.*

(*Universal Magasine.*)

ALLEMAGNE.

Nous avons la petite piece allemande en un acte, annoncée au mois de janvier, pag. 314. qui a pour titre : le *Quartier-d'hyver en Amérique.* Les six personnages sont.

BERNAU, *capitaine dans les troupes allemandes.*

TUNDER, *commissaire de guerre Anglois.*

FRANK, *colon Allemand.*

GUILLELMINE, *fille de Frank.*

WERNER, *caporal dans la compagnie de Bernau.*

Un Officier de justice.

Tous ces personnages sont vertueux, excepté l'Anglois.

La scene est en Amérique dans la maison de Frank.

SCENE Iere. Werner vante à Bernau les charmes de Guillelmine, en comparaison de laquelle toutes les filles qu'il lui nomme, sont de *vieilles peaux de tambour.* Il s'émancipe à blâmer les Anglois, & même les Allemands, de venir leur aider à ôter à ces bonnes gens, les Américains, leur vie & leur bien. Bernau lui impose silence par ces paroles : nous servons nos princes, Werner !

Scene II. Frank, chez qui Bernau est logé, s'informe de lui s'il est content de son quartier. Bernau s'en loue beaucoup, & s'informe du lieu de son origine. Il apprend que c'est un palatin abordé en Amérique depuis 20 ans, qui y a gagné dix mille livres sterlings par son application. » Qui a le plus d'obligation, » dit Frank, des Anglois, à nous, ou de nous » aux Anglois! y avoit-il autrefois ici une terre » fertile & des gens laborieux! » Bernau encourage sa timidité, en lui adressant ainsi la parole : » Vous attendez-vous à trouver en » nous des hommes inhumains? Reconnoissez » vos compatriotes. Nous prendrons bientôt » confiance ensemble. «

Scene III. Guillelmine entre en chantant un

air dont le refrein eſt, *liberté, liberté, liberté! vive la liberté!* Elle va droit à ſon pere, à qui elle donne une fleur. Il la préſente à Bernau, mais Guillelmine tire un bouquet de ſon ſein qu'elle offre à Bernau-même. Bernau lui ſurprend & lui baiſe la main. Willelmine l'eſſuyant, » Qu'eſt-ce? c'eſt bien drôle! fait-on » comme cela chez vous? Nos voiſins les Sauva» ges ont ces façons-là. » Lorſque Frank s'eſt retiré, Bernau invite Guillelmine à s'aſſeoir en l'appellant mademoiſelle... » Mademoiſelle! eſt» ce qu'on nomme ainſi toutes les filles chez » vous? je m'appelle Guillelmine, monſieur. «

BERNAU. Belle Guillelmine, aſſeyez-vous donc, s'il vous plaît.

GUILLELMINE. Volontiers, beau monſieur.... à préſent, contez-moi quelque choſe des filles Allemandes.

BERNAU. Guillelmine, diſpenſez-m'en; il faudroit que je vous diſſe d'étranges choſes.

GUILLELMINE. J'aime volontiers à entendre des choſes extraordinaires. Dites-moi : comment ſont-elles habillées? comment parlent-elles? comment font-elles? Mon pere ne m'en raconte jamais rien. Figurez-vous qu'un jour je le preſſois bien fort de me rapporter les modes de ſon pays, & je lui diſois en l'embraſſant : cher pere! eſt-il vrai que les filles de votre pays ne me reſſemblent point! racontez-moi donc comme elles font. Croyez-vous qu'il me l'ait raconté?

BERNAU. Non! & que vous a-t-il dit?

GUILLELMINE. Ma fille! a-t-il répondu, ne me demande point des choſes que tu n'as

point intérêt de ſavoir... Malgré cela j'en apprendrois volontiers quelque choſe. *Elle le prend par la main.* Mon beau monſieur ! vous allez me raconter tout.

Bernau. Ah ! Guillelmine, ſi j'euſſe connu dans mon pays une fille comme vous, aucune puiſſance n'eût pu m'arracher de ſes côtés. (*Il lui ſerre la main contre ſa poitrine.*)

Guillelmine. Votre cœur bat bien fort. Qu'a-t-il donc ! &c.

Scene IV...... Bernau *à Werner*, qui rioit de la ſcene précédente. Werner, tu es un homde fer, inſenſible.

Werner. Oh que non ! Mais Dieu me garde d'être ſi facile à prendre feu. Quand on n'a que huit kreutzers à dépenſer par jour, on apprend à avoir un cœur de rocher auprès d'une Vénus, comme auprès d'un maire de village. C'eſt à une fille à faire les avances à un caporal. Alors mon argent part comme la poudre à canon........

Bernau. Et tu ne ſens rien auprès de Guillelmine ?

Werner. Seigneur capitaine. Je vous la laiſſe. Il eſt pourtant vrai que quand je la vois, mon cœur eſt châtouillé ; & il ne faudroit pas qu'elle s'approchât trop près de moi. Cependant lorſque je veux l'embraſſer, je me ſens toujours porté à la modération. Cette fille n'eſt pas un aimant ſi fort. Au reſte, j'ai bien vu qu'il falloit vous céder mes droits... Ce ſeroit ici le premier brave hôte & la premiere hôteſſe que je n'aimerois pas.... J'ai rencontré pluſieurs fois un bon quartier. Arrangez-vous dans celui-là. Courage, mon capitaine ! Werner, va ſe pourvoir ailleurs... Certains yeux de baſilic m'ont attaqué à vingt pas, &c.

Scene V. en entier. *Tunder* & *Bernau.*

TUNDER. Bon jour, monſieur le capitaine! comment trouvez-vous notre quartier ? il me paroît fort agréable.

BERNAU. J'en ſuis ſatisfait. Les bonnes gens n'épargnent rien pour nous contenter. Je vois avec plaiſir qu'ils me traitent comme un ami.

TUNDER. Et la fille, monſieur le capitaine, vous plaît-elle ? c'eſt une fille faite au tour & charmante à mes yeux.

BERNAU. Là, là.

TUNDER. Lui avez-vous parlé ?

BERNAU. Oui.

TUNDER. Et!

BERNAU. Je lui ai parlé!

TUNDER. Allons, monſieur le capitaine; quittez cette mélancolie. Nous ſommes en quartier d'hiver.

BERNAU *ſe promene ſans répondre.*

TUNDER. Penſez-vous à la guerre ..... à la paix ..... à l'Allemagne..... Vous avez peut-être laiſſé là quelque doux cœur....... Eſt-ce que cela vous troubleroit la fantaiſie de ſi loin. .... Perſonne ne vous a garanti que vous la reverrez...... Morbleu, êtes-vous déja las de la guerre ? Encore ſi cela en valoit la peine! Mais expoſer tant de braves gens pour tâcher de tuer ces chiens maigres! ..... Que le diable les emporte tous! .... Et à la fin....

BERNAU. Hem! qu'ordonnez-vous ?

TUNDER. Je dis qu'il fait un peu froid.

BERNAU. Oui! mais il faut que je ſorte un moment. Vous pardonnerez.

Scene VI.

TUNDER *ſeul.* Cet homme-là eſt fou, ou il n'a pas d'argent. Voilà un plaiſant compagnon. Ha, ha! s'il connoiſſoit un peu ſes intérêts, il ſe-

roit, ma foi plus honnête vis-à-vis de moi. Je voulois lui compter de l'argent. Son gueux de ministre prêche la charité, mais la fait-il? Vive Tunder! & fi de l'orgueil d'un pauvre diable, qui a à peine cents livres sterling à dépenser par an. *Pendant ce discours, il remplit sa pipe, il va à la porte & crie*: n'y a-t-il personne ici? Hé.

Scene VII. Guillelmine vient: Tunder essaie de la séduire par ses paroles, & n'y pouvant réussir, il a recours à ce qu'il appelle son moyen universel. Il tire sa bourse, & tandis qu'elle s'en va avec sa pipe, il lui montre l'or en disant: tout cela pour un baiser.

Dans la *scene VIII*, Tunder seul jette son argent à terre. » A quoi cela sert il donc! » pas un baiser pour plein la main d'or. Où » est la femme qui ne seroit pas plus complai- » sante pour la moitié! cette fille ne connoît » pas la valeur de l'argent, ou peut-être elle » se met encore à plus haut prix. Mais le pere » sera plus traitable.

Dans la *scene VIII*, Frank rapporte la pipe allumée. Tunder irrité lui offre 150 livres sterling, pour qu'il se taise seulement & le laisse dire le reste à sa fille. » Ecoutez-moi, » je suis Tunder, fils du banquier de Londres, » & non pas un gredin. Cent livres sterling » ne me coûtent rien ..... C'est le prix d'une » duchesse. « Le vieillard s'écrie, en se retirant, » Dieu! Que le ciel vous pardonne! « & Tunder: » Qu'a donc ce coquin à jetter l'al- » larme comme si l'enfer vouloit l'engloutir! » La fille sera à moi. Quand un roi la proté-

» geroit, elle ſera à moi. Débarraſſons-nous
» ſeulement de ce vieux argus. Ah! il s'eſt
» moqué du parlement! au cachot.

Dans la *ſcene IX*, Werner & Guillelmine s'entretiennent agréablement, & au moment qu'ils s'embraſſent, Bernau entre, & dans la *ſcene X*, il témoigne ſa ſurpriſe à Guillelmine qui n'en eſt point déconcertée. » J'embraſſe ſouvent mon
» pere, & il m'embraſſe auſſi. Il ne le feroit
» pas ſi c'étoit une mauvaiſe choſe : car mon
» pere eſt un homme ſage & pieux.

Frank vient dans la *ſcene XI*, & témoigne de deſirer reſter ſeul quelques momens avec Bernau. Alors il lui confie dans la *XII*, la crainte qu'il a du commiſſaire Anglois pour lui & pour ſa fille. Encouragé par la bonté du capitaine & ſes promeſſes de protection, il lui demande grace pour un homme qui a déſerté de ſa compagnie il y a vingt-deux ans, en abandonnant en Allemagne un enfant de deux ans. Cet homme, c'eſt Frank lui-même. Bernau ſort avec précipitation en appellant Werner, & laiſſe Bernau ſeul qui témoigne dans la *XIII ſcene* beaucoup d'abattement & de perplexité, & dans la *XIV*, il propoſe à Guillelmine de ſe laiſſer conduire chez un honnête homme pour la mettre à l'abri du commiſſaire. Ils ſortent. Bernau & Werner paroiſſent dans la *XV ſcene*. Bernau demande à Werner s'il aime Guillelmine. Il répond qu'il l'aime un peu, mais d'un amour ſérieux, & ſans paſſion. Cette ſcene ſe paſſe en propos qui ſont une énigme pour Werner qui va chercher Frank.

Bernau, dans la *ſcene XVI*, récite ce monologue » Non, je n'ai jamais goûté une joie » ſi parfaite. Quel divin contentement de ren- » dre à un vieillard vertueux la tranquillité & un » fils honnête homme ? de rendre mon Werner » à ſon pere. Cette penſée me charme juſqu'à » en preſque oublier Guillelmine. Les hommes » ſont-ils donc capables d'une auſſi grande fé- » licité qu'eſt celle que je reſſens ?

Dans la *ſcene XVII*, Frank accourt criant miſéricorde. Il a vu l'officier de juſtice qui le cherche, & s'imagine que Bernau le veut faire arrêter comme déſerteur. L'officier de juſtice entre dans la *ſcene XVIII*, & dit : » par ordre du » magiſtrat, Paul Frank, propriétaire de cette » maiſon, doit me ſuivre ſans délai. « Bernau demande pourquoi. L'*officier.* » Autant que je l'ai » oui dire, c'eſt à la réquiſition d'un commiſ- » ſaire de guerre, pour avoir mal parlé du par- » lement. Guillelmine eſt amenée dans la *XVIII. ſcene*, ſoutenue par Werner. » Oui mon capi- » taine, cela crie vengeance au ciel. Vous » m'avez envoyé appeller notre hôte. Je le cher- » chois dans toute la maiſon, lorſque j'ai en- » tendu du bruit dans une chambre, & en prê- » tant l'oreille j'ai diſtingué clairement ces pa- » roles : *Guillelmine, votre vie & celle de votre* » *pere ſont entre mes mains.* Saiſi d'horreur j'en- » fonce la porte, & le cœur m'en ſaigne, mon » capitaine, je vois la pauvre Guillelmine à » genoux devant l'Anglois qui tenoit le piſtolet » ſur ſa poitrine. Arrête, ſcélérat, je m'écrie, & » je le jette à bas des eſcaliers. La pauvre fille

» n'a eu que la force de se sauver dans mes » bras. « Après ce récit, Bernau donne le congé à Frank, lui présente Werner qui est le fils qu'il a laissé en Allemagne, & que le capitaine a fait élever par un honnête homme. Tous s'embrassent & se reconnoissent. Bernau épouse Guillelmine, & va obtenir du magistrat la révocation de l'ordre d'arrêter Frank, & pourvoir à ce qui regarde Tunder.

Nous n'avons point de connoissance que cette piece ait été jouée; mais elle est imprimée à Berlin.

Nous venons de recevoir d'Erfurt LA BONNE FEMME, *die gute Ehefrau*, comédie en cinq actes, dont nous nous mettrons en état de rendre compte.

Voici une lettre que nous avons empruntée de l'Almanach allemand du théatre, [*Theater-Kalender*] qui est à sa cinquieme année.

LETTRE de M. NETZER, de Vienne, à M. SCHMIDT, professeur à Giessen, sur le théatre italien, tirée du *Theater-Kalender* de 1779, *imprimé à Gotha, chez Ettinger.*

» Vous connoissez, Monsieur, la lettre de ce grand connoisseur en poésie italienne, le pere Bettinelli, à feu M. Meinhard, que la mort nous a enlevé trop-tôt, dans laquelle il a cherché à régler l'estime outrée de ses compatriotes pour Dante & Pétrarque; en quoi il n'a pas mieux réussi que les autres écrivains qui ont quelquefois tenté de déraciner des préjugés établis. Vous connoissez

connoiſſez auſſi ſes *verſi ſciolti*, [vers libres] qu'il a fait imprimer premiérement à Milan, ſous le nom de Diodoro Delfico, & enſuite ſous ſon véritable nom, en 1758, avec ceux de l'abbé Frugoni & du comte Algarotti. On ne peut s'empêcher d'y reconnoître un des meilleurs poëtes, qui a eu l'adreſſe de s'affranchir de la rime, dont il n'avoit pas beſoin pour plaire. J'aurois bien voulu pouvoir vous envoyer ſon allégorie ſur la deſtruction de ſon ordre. Elle n'eſt pas imprimée & le ſera difficilement. J'en ai entendu ſeulement la lecture. C'eſt un ouvrage fort ingénieux, qui a néanmoins le défaut des poéſies italiennes; Jupiter, Ganganelli, Neptune & Ignace de Loyola y contraſtant ſinguliérement enſemble. Je vous dirai un mot de ſes tragédies qui ne ſont pas parvenues dans vos contrées, parce qu'elles ſont faites uniquement pour la jeuneſſe des colleges d'Italie; & je m'étendrai d'abord ſur ſon mémoire critique intitulé : *Diſcorſo intorna al teatro italiano & alla tragedia*, qui renferme peu de neuf: mais dans la vie on paſſe quelquefois volontiers une demi-heure à rafraîchir ſes idées. Je deſire que ma lettre vous rencontre dans cette diſpoſition. «

» Le théatre italien eſt le plus ancien de l'Europe depuis la renaiſſance des lettres. On trouve déja à Rome des traces du bon goût dramatique en 1473, ſous le regne du pape Sixte IV. Le cardinal Riario, ſon neveu, religieux de S. François, fit dreſſer un magnifique théatre à l'occaſion du mariage d'Eléonore d'Arragon avec Hercule I, duc de Ferrare, ſur lequel on repréſenta pluſieurs pieces dramatiques. Mais l'an 1520, eſt la vraie époque du théatre en Italie. Alors le cardinal de Bibienne, évêque de Coutance en Normandie, compoſa ſa CALANDRA

fous les aufpices de Léon X : piece réguliere, mais en profe (*) ; & dans le même tems, l'Ariofte fit paroître en vers fa CASSARIA, qui fut fuivie de fes comédies, dont on a loué le plan & le ftyle. Tous deux avoient fuivi les pas des comiques grecs & latins, comme le Triffin en 1524, prit dans fa SOPHONISBE, Sophocle & Euripide pour fes modeles. Par cette tragédie, que le pape Léon X fit repréfenter à Rome, le Triffin s'eft acquis en Italie la réputation d'être le premier poëte tragique, de même qu'en imitant Homere dans fon *Italia liberata da Gothi*, il a mérité celle de premier poëte épique. Pendant cet âge d'or pour les gens-de-lettres, l'émulation s'empara des Italiens, qui tâcherent d'égaler Arioste dans le comique, & le Triffin dans le tragique. Les cours & les villes bâtirent à l'envi des théatres ornés de riches décorations & de machines merveilleufes. Les papes à Rome, les Médicis à Florence, la maifon d'Eft à Ferrare, de Gonzague à Mantoue, & d'autres moindres princes femblerent difputer à qui l'emporteroit par la magnificence des fpectacles. Rucellai de Florence, par fa ROSEMUNDE, & mieux encore par fon ORESTE, parut le plus approcher du Triffin. Cependant toutes ces tragédies n'étoient que des copies ou des traductions du grec, des déclamations en fcenes, des differtations & des amplifications de rétheurs. Le fublime, le feu & le pathétique des Grecs fe perdoit dans des vers italiens foibles. En vain

(*) Réformez le dictionnaire de Moreri, qui dit : *Article* BERNARD DE BIBIENNE, qu'il avoit écrit quelques pieces en vers, fans mention d'autres en profe.

y chercheroit-on le conflit des passions, la sympathie des sentimens. l'éloquence & la vivacité du style. Cependant Maffée voulant montrer les richesses de sa nation en ce genre, fit un recueil des tragédiens du Trissin, de Rucellai, de Giraldi, du Tasse, de Torelli & d'autres, dans lequel il n'y a guere à louer que son patriotisme. «

» C'est dans les pastorales dont les Italiens sont les inventeurs, qu'ils se sont le plus distingués. Augustin Beccari, de Ferrare, commença d'en donner en 1550. (*) Le Tasse le prit pour son modele en 1570, dans son AMINTE, & peu après Guarini dans son PASTOR FIDO. Le comte Bonarelli, dans FILLI DI SCIRO, & plusieurs autres imiterent ce genre : mais le Tasse l'emporta sur tous, par les charmes de sa diction, sa connoissance du cœur humain & des graces qui ne sont qu'à lui seul. Guarini contribua par son exemple & par la réputation que lui acquit son *Berger fidele*, à altérer le goût naturel & le bon style. Ses imitateurs en copierent & en multiplierent les défauts sans atteindre à ses beautés. «

» Au XVIe. siecle, le théatre dégénéra entiérement en Italie. L'enflure du style, les accidens étranges & romanesques, les jeux de mots & les *concetti* furent apportés sur la scene par Marino, imitateur de l'Espagnol, Lopez de Vega. De ce mal il en résulta néanmois l'opéra, dont les princes firent leur amusement favori, qu'ils soutinrent de leurs largesses, & qui leur donna

(*) Corrigez encore Moreri qui écrit : *Article* TASSE, » le Tasse introduisit le premier les bergeries sur le théatre. «

lieu de ſignaler leur magnificence ; à leur exemple des villes mêmes médiocres bâtirent des théatres dignes de Rome & d'Athenes. Celui de Parme ſait encore l'admiration des étrangers. Ce fut là long-tems en Italie le temple des muſes & des arts. Ranuccio I y attira les poëtes, peintres, muſiciens, machiniſtes & architectes les plus renommés. Des repréſentations de combats de terre & de mer, de triomphes, de défaites, & en général, le ſpectacle le plus ſuperbe accompagnoit les meilleures pieces, & y faiſoit affluer les étrangers de tous les pays. «

» Octavio Rinuccini, auteur des trois fameux opéras de *Daphné*, *Euridice* & *Ariadne*, paſſe en Italie pour avoir été vers l'an 1600, l'inventeur de l'opéra, qui n'a été perfectionné davantage que plus d'un ſiecle après par Métaſtaſio. Les pieces les plus abſurdes ont rempli l'intervalle en dépit de la raiſon. «

» La tragédie a été négligée juſqu'au commencement de ce ſiecle. Le théatre françois créé par Corneille & embelli par Racine, n'a pas excité l'envie des Italiens plutôt. Maffei donna ſa *Mérope*, qui eut un ſuccès extraordinaire ſur le théatre, & fut généralement admirée de tous les lecteurs. Voltaire, bon juge en ce genre, a témoigné le cas qu'il en faiſoit, lorſqu'il en a imité toutes les ſituations & toutes les ſcenes dans ſa tragédie du même nom. *Le jeune Ulyſſe* de Lazzarini ; imitation élegante de l'*Œdipe* grec, a eu tous les ſuffrages de ceux qui étoient auſſi partiſans des anciens, que jaloux de Maffei. *Démodice*, de Recanati, noble Vénitien, eſt à comparer aux *Horaces* de Corneille, pour la reſſemblance du ſujet, & mérite la préférence du côté de l'unité d'action. Les théatres de Martelli, de Gravina & de Marcheſe, ont augmenté

le nombre des tragédies italiennes : mais celles de Marchese sont foibles ; dans celles de Gravina, on remarque la fatigue d'un savant qui suit les Grecs sans en approcher ; & il est facile de sentir dans celles de Martelli, les vains efforts d'un homme qui possédoit bien le théatre françois, & est néanmoins demeuré bien au-dessous de Corneille & de Racine. Martelli a le premier introduit sur la scene italienne, les vers que les François nomment alexandrins, & que les Italiens ont appellés de son nom, *versi Martelliani*, qui ressemblent aux iambes allemands pour le nombre des syllabes & les césures. Les Italiens n'ont pas tardé à s'en dégoûter, à cause de la monotonie que produisent la répétition de la césure, toujours au même endroit de chaque vers, & le voisinage des rimes semblables. Gorini, Baruffaldi, Salio, Zanotti & d'autres, ont multiplié les tragédies sans avoir obtenu l'estime des connoisseurs. Trois poëtes illustres sont venus après eux, Conti, dont le *Brutus* & *César*, est le triomphe de la vraie grandeur romaine ; Varano, écrivain pathétique d'une versification nerveuse & toujours proportionnée à son sujet ; le pere Granelli, qui, malgré la gêne de son état, a réuni presque toutes les bonnes qualités de Corneille & de Racine, sans une imitation servile. «

» D'autres auteurs ont écrit pour le théatre, après le milieu de ce siecle. Le tems seul peut déterminer leur mérite. Il est trop difficile de juger librement de ses contemporains, & sans danger de partialité : c'est pourquoi nous nommerons seulement les poëtes comiques les plus estimés. Amenta, jurisconsulte Vénitien, célebre dans plusieurs parties de la littérature ; Sauesi & Fagivoli. Pour Goldoni si loué de Voltaire, il

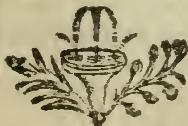
nous touche de trop près pour que nous puissions en juger sainement. "

» Tel est l'abrégé de la partie historique du discours du pere Bettinelli, sur le théatre italien & sur la tragédie. La partie théorique pullule des préjugés attachés à sa profession. Delà les pitoyables déclamations contre les pastorales, les éloges outrés des peres Granelli & Folard, la condamnation des pieces de société, sur-tout des comédies & des drames tendres. Il rend pourtant quelque justice à Voltaire, considéré comme poëte & comme juge de l'art, & il trouve qu'il n'y a point de meilleure dramaturgie que son commentaire sur Corneille & les autres moindres auteurs dramatiques. Comme ce pere n'a connu ni la littérature allemande ni l'angloise, cette ignorance cause un grand vuide dans l'ouvrage. «

» Les tragédies du P. Bettinelli, qui sont *Jonathas*, *Démétrius*, *Poliorcetes* & *Xerxes*, doivent passer pour très-bonnes, parce qu'elles répondent parfaitement à leur destination, d'être jouées dans les colleges par la jeune noblesse, genre de divertissement très-utile, en ce qu'il forme la prononciation, la démarche & les manieres, & qui ne peut être blâmé que des gens incapables d'élever la jeunesse. Sous ce point de vue, le P. Bettinelli mérite toute sorte d'applaudissemens, sur-tout quand on le compare avec ses confreres Fritz, Klaüss, le Jai, la Rue, Largani & autres. Du moins on y trouve les membres d'un poëte, un langage plein de dignité, une versification élégante, des situations heureuses : & il est manifeste qu'il eût composé un tout plus parfait, s'il eût eu le courage de secouer les fers de sa profession qui le restreignoient trop. Il le fait bien lui-même sentir,

en disant que les autres poëtes tragiques n'avoient qu'à observer les regles d'Aristote, mais que lui, il étoit assujetti à des regles plus étroites & à des législateurs beaucoup plus austeres. Pour ses confreres, ils n'offrent ordinairement que des lambeaux bien ou mal cousus, dérobés aux auteurs classiques, & des pensées communes, revêtues de grands mots : ce qui produit un effet aussi risible, que de voir un valet dans le carrosse de gala d'un prince. «

» Non-seulement le P. Bettinelli ne s'est point fait un scrupule d'offrir à Voltaire l'encens que ses tragédies lui ont mérité, il en a aussi traduit une en beaux vers italiens. Sa version, à la vérité, est un peu diffuse : mais où est le traducteur qui ait égalé son original? & un Voltaire! «



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Histoire-naturelle du requin; *par M. le docteur* Goldsmith.

De tous les poiſſons qui vivent dans les profondeurs de l'Océan, le requin eſt le plus féroce & le plus dangereux à l'homme. Le plus petit de cette eſpece n'eſt pas moins redoutable aux plus grands poiſſons, que beaucoup d'autres qui à l'aſpect ſemblent plus terribles; il n'y en a aucun qui craigne d'attaquer des animaux infiniment plus forts. Le grand requin blanc, qui eſt le plus gros de l'eſpece des chiens de mer, joint à une extrême avidité pour le carnage, la plus étonnante légéreté; c'eſt le plus gros poiſſon de la mer, après la baleine, qui n'a ni ſon agilité ni ſa force; & l'arrangement ou le nombre de ſes dents le rendent plus formidable.

On a vu quelques requins de 20 à 30 pieds

de long; des voyageurs assurent en avoir pris qui pesoient jusqu'à quatre milliers; on a trouvé dans les entrailles de quelques-uns le corps entier d'un homme; & l'on prétend même en avoir vu un tout armé. Sa tête est large & un peu applatie, son museau long, ses yeux très-gros, l'ouverture de sa gueule est énorme, & son gosier capable d'avaler facilement un homme tout entier. La garniture de ses dents est encore plus terrible. Il en a six rangs; elles sont extrêmement dures, pointues, dentelées & taillées en forme de coin; on assure qu'il en a 72 dans chaque mâchoire, ce qui feroit 144 dans les deux. Selon quelques auteurs, le nombre en est incertain, & ces terribles instrumens de destruction augmentent à mesure que l'animal croît & vieillit : les mâchoires, tant l'inférieure que la supérieure, en sont garnies dans toute leur longueur & leur largeur. L'animal a la faculté de les abaisser & de les élever à son plaisir. Quand il est en repos, elles semblent applaties & couchées dans sa gueule; mais lorsqu'il s'apprête à se jetter sur sa proie, cet horrible appareil se dresse, par le secours de quelques muscles qui le joignent à la mâchoire; & l'animal qu'il saisit, meurt en un moment, percé de cent coups.

Le reste de la forme de ce poisson n'est pas moins terrible; ses nageoires sont très-grandes en proportion de son corps; il a deux yeux énormes, qu'il tourne facilement de tous côtés, & qui lui font appercevoir sa proie, qu'elle soit devant ou derriere lui. Son aspect en général

annonce la férocité ; ſa peau eſt rude, & c'eſt celle qui forme la ſubſtance connue ſous le nom de *chagrin.*

Le requin, formidable à la vue ſeule ; l'eſt encore par ſon courage & ſon activité ; aucun poiſſon ne nage ſi rapidement ni ſi long-tems ; il devance les vaiſſeaux les plus légers ; il les ſuit, joue autour d'eux, va, vient, ſemble obſerver les paſſagers, & tout cela ſans faire un mouvement qui annonce quelque effort. Une force auſſi grande que la ſienne & autant d'avidité pour le carnage dépeupleroient les mers, ſi la providence n'y avoit mis un obſtacle dans ſa conformation ; ſa mâchoire ſupérieure ſurpaſſe en longueur l'inférieure d'un bon pied, de maniere qu'il eſt obligé de ſe mettre ſur le côté, & non ſur le dos, comme quelques-uns l'ont dit, pour pouvoir ſaiſir ſa proie, qui profite du peu de tems que ce mouvement exige pour lui échapper par la fuite. Cela n'empêche cependant pas que ſes carnages ne ſoient fréquens & conſidérables. Les navigateurs le redoutent beaucoup dans les climats chauds, où, ſemblable à un voleur avide, il ſuit les vaiſſeaux ſans les quitter, épiant l'inſtant de ſe jetter ſur tout ce que l'imprudence ou le haſard mettra à ſa portée. Un homme qui tomberoit malheureuſement dans la mer devant lui, ſeroit ſûr de périr, quelque prompts que puſſent être les ſecours qu'on lui porteroit. En 1744, un matelot ſe baignant dans la méditerranée, près d'Antibes, & s'étant éloigné du vaiſſeau de quelques pas, apperçut à peu de diſtance un poiſ-

ſon monſtrueux ; ſaiſi d'effroi, il pouſſa un cri lamentable pour appeller à ſon ſecours ; ſes camarades ſe hâterent de lui jetter une corde avec laquelle ils le tirerent hors de l'eau ; ſes pieds étoient déja au-deſſus de la mer. Le requin s'élança encore après lui, le ſaiſit par une jambe, qu'il emporta, comme ſi elle avoit été coupée d'un coup de hache.

M. Pennant raconte que le maître d'un vaiſſeau de Guinée, perdant beaucoup de Negres qui ſe tuoient journellement, en conſéquence de l'opinion qu'avoient ces créatures infortunées, condamnées à l'eſclavage, qu'après leur mort elles retourneroient dans leur pays au milieu de leurs familles & de leurs amis, voulant les convaincre que quelque malheur les attendoit au moins ſur leur route, ſe ſervit de ce moyen : il fit lier un des morts par les pieds à une corde qu'on aſſujettit par un bout ſur le pont du navire, tandis que le cadavre flottoit ſur la mer. Quoiqu'il ne l'y eût laiſſé que quelques minutes, les requins eurent le tems de le dévorer tout entier, à l'exception des pieds, qui étoient attachés à la corde, & qu'on retira ſeuls.

Je ne ſais ſi cette hiſtoire eſt antérieure à un accident ſemblable arrivé à Belfaſt en Irlande, il y a environ 20 ans. Les circonſtances ont aſſez de reſſemblance ; celles du dernier ont ſeulement quelque choſe de plus terrible. Le manque d'eau força un vaiſſeau qui revenoit de la traite des Negres, à entrer dans le havre de Belfaſt, avec une cargaiſon de Negres malades, qui ne cherchant qu'à mourir, ne manquoient

pas de saisir l'occasion de se jetter dans la mer, lorsqu'on les amenoit sur le pont pour leur faire prendre l'air. Le capitaine appercevant dans leur nombre une femme qui cherchoit à se noyer, l'arrêta, & imagina de la faire servir d'exemple aux autres esclaves, qu'il supposa avec raison ne pas craindre la mort, parce qu'ils n'avoient aucune idée des angoisses & des horreurs qui l'accompagnent & la précedent, & qu'il voulut leur faire envisager. Il la fit attacher par les aisselles & plonger dans la mer jusqu'au col. A peine y fut-elle qu'elle poussa un cri terrible; on l'attribua à la peur de mourir, qu'elle n'avoit pas eue auparavant; on s'applaudissoit de l'épreuve, qui faisoit impression sur les Negres présens, lorsqu'on apperçut l'eau se rougir autour d'elle. On la retira, & on trouva qu'il lui manquoit les deux cuisses qu'un requin qui avoit suivi le bâtiment, venoit d'emporter.

Telle est la voracité effrayante de cet animal; il ne rejette rien de ce qui a vie; mais il semble rechercher l'homme avec une avidité particuliere; quand une fois il a goûté de la chair humaine, il ne quitte plus le vaisseau ou le lieu qui lui a fourni cette proie, dans l'espérance d'en trouver encore. On assure que, le long des côtes d'Afrique, où cette espece vorace est en très-grand nombre, beaucoup de Negres en sont annuellement les victimes. Les peuples de cette côte sont fermement persuadés que le requin préfere la chair de l'homme noir à celle de l'homme blanc, & que

quand il trouve dans l'eau des individus des deux couleurs, il en choisit toujours un de la premiere.

Quoi qu'il en soit de cette opinion, qui n'a pour elle que le témoignage des Negres, il est certain que les blancs & les noirs craignent également cet animal. Ils ont imaginé contre lui plusieurs moyens de destruction. La plupart sont fondés sur sa voracité naturelle. La méthode ordinaire de nos matelots européens est de suspendre à une chaîne un gros hameçon de fer, enveloppé d'une piece de viande salée, qu'ils font tremper dans l'eau, tandis que la chaîne est fortement attachée au bord du vaisseau. S'ils employoient un simple cable, le requin se mettroit en liberté en le coupant avec ses dents. C'est un spectacle assez amusant que d'observer ce vorace animal auprès de la proie qui lui cache un piege, sur-tout lorsqu'il n'est pas pressé par la faim. Il s'approche, l'examine, nage autour, & semble la dédaigner, pendant quelque tems, comme s'il appréhendoit le fer qu'elle derobe à sa vue. Il la quitte enfin; mais son appétit l'y ramene bientôt; il semble prêt à se jetter sur cette proie, & il s'éloigne encore. Lorsque les matelots se sont suffisamment amusés de ses différens mouvemens, ils font semblant de retirer la viande, l'avidité du glouton se ranime; il s'élance sur sa proie, l'engloutit avec l'hameçon & la chaîne; quelquefois il ne l'avale pas tellement qu'il ne parvienne à s'en délivrer; mais alors même, quoique blessé par les pointes de l'hameçon, la gueule ensanglantée,

il revient à ſa proie & la dévore encore, de maniere qu'il ſe trouve pris. Quand l'hameçon tient à ſon goſier, il fait les plus grands efforts pour s'en débarraſſer; mais c'eſt en vain; il fatigue & briſe ſes dents ſur la chaîne, qu'il eſſaie de rompre; il ſouffle avec une force épouvantable, pour rejetter l'hameçon; ſon eſtomac, qui ſe vuide, ſemble ſortir auſſi par ſa gueule; il continue ſes efforts, juſqu'à ce qu'épuiſé de fatigue, il laiſſe aux matelots la force de lui tirer la tête hors de l'eau; ils ſe rendent maîtres de ſa queue à l'aide d'un nœud coulant, & ils l'enlevent ſur le vaiſſeau, où ils le tuent en le frappant ſur la tête. Ils n'en viennent pas encore à bout ſans difficulté & ſans danger. Ce poiſſon énorme, terrible dans ſon agonie, menace & combat contre ſes ennemis. Lors même qu'il a été coupé en quartiers, ſes muſcles conſervent leurs mouvemens, & leurs vibrations durent encore quelques minutes après qu'on les a ſéparés des os.

On emploie auſſi pour le prendre un autre moyen; on lui lance dans le corps, comme il tourne autour du vaiſſeau, un inſtrument aigu & barbelé; auſſi-tôt qu'il eſt pris, pour l'empêcher de tomber, on lui coupe promptement la queue avec une faux.

C'eſt ainſi que les Européens combattent le requin; quelques Negres de la côte d'Afrique attaquent ce terrible ennemi d'une maniere qui annonce plus de courage, mais accompagnée auſſi du plus grand danger. Le Negre, armé d'un ſimple poignard, ſe plonge dans l'eau, où

le requin attend ſa proie, & nage avec fermeté au devant de lui. L'animal, qui n'eſt pas venu provoquer le combat, ne l'évite point. Il ſouffre que ſon ennemi s'approche; mais auſſi-tôt qu'il ſe tourne ſur le côté pour ſaiſir l'agreſſeur, celui-ci lui plonge ſon poignard dans le ventre, & continue le combat juſqu'à ce qu'il périſſe lui-même, ou qu'il voie ſon ennemi mort au fond de l'eau. Auſſi-tôt il muſele la gueule avec un nœud coulant, le traîne ſur le rivage, où ſa chair ſert au feſtin des habitans de la côte, qui viennent applaudir au triomphe du vainqueur, & en partager avec lui les fruits.

L'homme n'eſt pas le ſeul ennemi que ce poiſſon ait à craindre: le remora ou le ſucet eſt peut-être plus terrible pour lui. Ce poiſſon a la faculté de s'attacher à tous les corps ſur leſquels il ſe jette, comme le vaſe dont on ſe ſert pour appliquer les ventouſes ſur le corps humain; il ſe précipite en quantité innombrable ſur le requin, & s'attache à ſa peau de maniere qu'il ne peut s'en débarraſſer; il en ſuce le ſang & toutes les liqueurs de façon à l'affoiblir promptement & à le faire enfin périr. Quelques voyageurs prétendent cependant qu'il ne ſuit le requin que pour lui rendre de bons offices, tels que ceux de lui montrer ſa proie, de l'avertir des dangers qui le menacent, &c., & ils l'appellent le pilote du requin.

Quelques perſonnes ont placé ce gros poiſſon dans la claſſe des cétacés; mais ſon rang

véritable eſt parmi ceux d'une eſpece cartilagineuſe. Il reſpire par les ouïes & par les poumons ; ſes os ſont cartilagineux ; les femelles, vivipares, portent pluſieurs petits à la fois, & Belon nous aſſure en avoir vu une qui en avoit mis bas onze en même-tems. Rondelet, en parlant du requin blanc, rapporte un fait que je ne garantirai pas. La femelle, dit-il, laiſſe ſes petits nager dans ſa gueule ouverte, & leur donne quelquefois un aſyle dans ſon ventre. M. Pennant ſemble donner quelque confiance à ce fait ; il penſe du moins que le requin, ainſi que l'oppoſſum, peut avoir dans ſes entrailles une place appropriée par la nature pour y recevoir ſes petits. On doit ſans doute de la déférence à l'opinion d'un naturaliſte auſſi eſtimé ; elle peut ſuffire du moins pour nous faire ſuſpendre notre jugement : car rien n'eſt plus mépriſable que l'affectation de ſageſſe que quelques-uns ne prétendent montrer que par une incrédulité générale.

En un mot, le requin, pendant qu'il vit, eſt un redoutable animal ; il eſt de peu de valeur quand il eſt mort. Sa chair ne peut être digérée que par des Negres ; auſſi l'aiment-ils paſſionnément. Le foie fournit trois ou quatre pintes d'huile. On attribue à ſa cervelle quelques vertus imaginaires, entr'autres, celle de provoquer l'accouchement ; & ſa peau, après un long travail pour l'apprêter, forme la ſubſtance que nous appellons *chagrin*. M. Pennant penſe que dans cette claſſe, la femelle eſt plus grande que le mâle ; ſi cette opinion eſt confirmée, elle

prouvera une grande conformité entre cette espece de poisson & les oiseaux de proie. Il seroit intéressant de suivre cette observation, que je ne présente ici que comme une conjecture; j'exhorte les voyageurs & les naturalistes à s'en occuper.

(*Journal encyclopédique.*)

II.

Nouvelles expériences électriques.

M. Helfenzrieder, professeur à Ingolstadt, est l'auteur de ces expériences, qu'on peut répéter en observant la méthode suivante : prenez, dit-il, un carton; chauffez-le sur un poële; placez-le ensuite sur une table, & frotez-le avec une queue de veau passée. En le retirant de dessus la table, vous entendrez le bruit des étincelles électriques; & si la chambre est bien obscure, vous verrez des rayons lumineux de 6 à 8 pouces de long sortir du doigt que vous approcherez du carton. En le tenant d'une main, & en présentant le doigt de l'autre, il sortira encore de ce doigt des rayons lumineux coniques. La lumiere est bleuâtre & foible. Le carton frotté avec du verre ne donne aucun indice d'électricité. Les métaux lui en communiquent très-peu, de même que la laine; les cheveux y sont plus propres; mais les peaux de chat & les queues de veau ont le plus d'efficacité & d'énergie.

EVÉNEMENS extraordinaires.

III.

Le vendredi 6 août dernier, à ſix heures du ſoir, M. Girard, ſeigneur de Maiſon-blanche, paroiſſe de Gagny, à trois lieues de Paris, ſe promenant dans ſon jardin, entendit un bruit ſouterrein reſſemblant à des coups de canon; quelques momens après il vit devant lui la terre s'entr'ouvrir d'abord de la larguer d'un puits; en fort peu de tems il ſe forma un entonnoir d'environ ſoixante pieds de large, ſavoir vingt pieds du niveau du terrein à la ſuperficie de l'eau, & quarante pieds d'eau juſqu'au fond dudit en tonnoir. Il eſt à remarquer que c'eſt en plaine, & qu'il n'y a point de carriere ouverte en cet endroit.

(*Journal* de Paris.)

IV.

Le 4 du mois de juillet, vers les 4 heures après-midi, les habitans de Thonne, village ſitué entre la montagne de S. Walfroid & Montmedi, apperçurent, en ſortant de vêpres, une fumée épaiſſe qui leur fit croire que le feu étoit dans le village. C'étoit un tourbillon qui a produit des effets extraordinaires dont voici le détail. Le moulin, dans lequel étoit un enfant qui dormoit, a été totalement enlevé, & l'enfant heureuſement, n'a pas été écraſé; une

grande partie du toit du château, qui eſt neuf, a été enlevée : 18 gros arbres fruitiers ont été en partie déracinés & en partie rompus par le milieu : les ardoiſes du toit ont été pouſſées par le vent au-delà de 500 pas, & l'on a trouvé pluſieurs oies coupées en deux par ces ardoiſes : des poulets qui étoient dans la baſſe-cour, ont été collés & écraſés contre les murs ; 7 à 8 maiſons du village, entr'autres, une auberge conſidérable, ſituée ſur la chauſſée, ont été fort endommagées, tant par la deſtruction des murs que par l'enlevement des toits, & preſque tous les gros arbres fruitiers des jardins de ces maiſons ont été briſés & déracinés. Deux gros ceriſiers dans le jardin du presbytere ont été fendus & écartelés depuis la cime juſqu'à la racine : plus de 50 chênes, appartenant au village ont été trouvés déracinés : un petit bois ſitué à une demi-lieue, a été totalement culbuté, chênes, hêtres, &c. &c. Tout ce déſaſtre s'eſt paſſé en moins d'un quart-d'heure, ſans grêle & ſans tonnerre.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

Le 22 juillet, écrit-on de Valenciennes, vers les 6 heures du ſoir, après un orage mêlé de pluie, le ciel étant couvert de nuages agités ſouvent en ſens contraires par des vents violens, il ſe forma dans les environs de l'abbaye de ſaint-Amand, & auprès du village de Nivelle, une colonne de vapeurs extrême-

ment noire & épaiſſe, qui touchoit à la terre. Elle avoit environ 30 ou 40 toiſes de hauteur ſur une largeur d'environ 60 ou 80. La violence du vent étoit alors extrême ; le mouvement de la colonne étoit circulaire & rapide : elle tournoit ſur elle même ; & ſi l'on peut s'en rapporter à ce que diſent des ſpectateurs très-effrayés, elle n'étoit point compoſée de vapeurs inflammables, elle n'étoit point accompagnée d'éclairs, & ne renfermoit aucun feu viſible ; le tonnerre avoit ceſſé. Cette maſſe d'air a cauſé beaucoup de dommages dans les différens villages & dans les campagnes qui ſont entre ſaint-Amand, Nivelle & Mortagne. Elle a abattu grand nombre de maiſons, déraciné des arbres, diſperſé des grains : elle a paſſé ſur Château-l'abbaye, & en moins d'une minute deux égliſes neuves & ſolides, la baſſe-cour, un corps-de-logis ont été détruits. Les charpentes & les toits de la maiſon abbatiale & du logemement des étrangers ont été enlevés, & tous les arbres renverſés dans la clôture. Aucun des religieux, aucun des domeſtiques qui les ſervent n'a péri, par un eſpece de miracle. Les religieux & l'abbé n'ont pas actuellement une ſeule chambre qui puiſſe leur ſervir d'aſyle. De toute leur égliſe, qui étoit vaſte & belle, il ne reſte que les murailles d'une petite chapelle ; on ſe preſſe d'en rétablir le toit, & ce ſera en ce ſeul lieu que les religieux pourront ſe raſſembler en ſûreté pour remplir les devoirs de leur état.

(*Mercure de France.*)

VI.

Extrait d'une lettre écrite de Bayon, *bourg de Lorraine, le 3 août dernier, au R. P. Z. provincial des religieux du Tiers-Ordre de* Saint-François, *par le R. P. K. ex-visiteur du même ordre, sur une trombe qui a causé de grands ravages à* Froville, *village situé près de* Bayon, *& dans les environs.*

M. R. P. Nous venons d'échapper à un grand danger. Le 29 juillet dernier, vers les quatre heures & demie du soir, il s'est élevé au-dessus de la Neuville, une trombe qui a pris sa direction du côté de Froville. Cette trombe que je n'ai vue que lorsqu'elle étoit auprès de notre maison, avoit environ quarante pieds de diametre. Elle s'est conservée dans cette grosseur, jusqu'au milieu de la prairie de Bayon à Froville : alors elle a diminué insensiblement. On en voyoit continuellement sortir des globes de fumée qui s'élevoient jusqu'à la nue : il s'en échappoit aussi par le bas, mêlés de feu, qui rentroient bientôt après dans la colonne. Elle se terminoit à la nuée en cône tronqué; mais, vers la fin, la figure de ce cône s'est changée, c'est à-dire, qu'il s'est renversé....

Ce météore a jetté par-tout l'effroi. On croyoit dans les environs, que le feu étoit à Bayon, & à notre maison : en effet, la fumée qu'on appercevoit, ressembloit assez à celle d'un incendie,

Il ſortoit de ce tourbillon, un vent impétueux qui produiſoit un bruit ſourd, ſemblable à un mugiſſement. Par-tout où il a paſſé il a fait des dégâts preſque incroyables. Pour ne parler que des principaux, je vous dirai que, dans notre *Terreau*, il a caſſé un arbre d'un pied de diametre, l'a fendu & en a jetté une partie à neuf à dix pieds, & l'autre à cinquante. Il en a arraché un autre de la même groſſeur, auprès de la chauſſée, & l'a emporté à plus de cinquante toiſes. Il a de même arraché & caſſé les arbres qui ſont de l'un & de l'autre côté du chemin de Froville. Un veau qui étoit dans un jardin, a été enlevé & étouffé. On a trouvé dans une haie, un loriot mort, dont les plumes étoient toutes déchirées. Tous les épis de bled ou d'orge, excepté ceux qui n'étoient qu'à quatre à cinq pouces de terre, ont été mis en pieces.

C'eſt à Froville que cette trombe a cauſé le plus de dommages. Elle a découvert toutes les maiſons, excepté quatre ou cinq. Elle a arraché, briſé & emporté des arbres, enlevé des charriots. Un homme en a été jetté à une vingtaine de pas. Des pieces de bois qui étoient devant une maiſon, ont été enlevées en l'air, & tranſportées par-deſſus le toît, dans les jardins derriere la maiſon. Un tas de foin a été enlevé de deſſus un grenier, avec les poutres & les chevrons. D'un tas de gerbes, on n'en a plus trouvé qu'une qui avoit été portée au loin & entiérement hachée. On eſtime la perte cauſée au ſeul village de Froville, 18 à 20,000

liv. Si ce ſiphon qui étoit ſur ſa fin, lorſqu'il eſt parvenu à Froville, y a fait tant de mal, quel déſaſtre n'auroit-il pas cauſé à Bayon, s'il eut heurté contre l'endroit? Il étoit alors dans toute ſa force. Ce qui nous en a préſervé, c'eſt probablement le choc d'une nuée qui l'a détourné.

Echappés à ce danger, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que d'en remercier Dieu: nous avons chanté une meſſe en action de grace, ce que la paroiſſe a fait auſſi....

Il y a encore beaucoup d'autres particularités, mais je crois ce détail ſuffiſant pour vous faire connoître ce phénomene ſingulier & terrible....

Je ſuis très-reſpectueuſement, &c &c.

(*Journal* de Nancy.)

VII.

*Lettre aux rédacteurs de l'*eſprit des journaux, *ſur le nouvel hygrometre qu'ils ont annoncé.*

MM.

Puiſque vous avez bien voulu rapporter dans votre journal du mois de juin dernier, ce qui concerne le nouvel hygrometre que j'ai inventé, vous ne devez pas laiſſer ignorer au public que cette invention m'eſt conteſtée par M. Buiſſart, de l'académie d'Arras; voici la récapitulation de ce qui s'eſt paſſé à ce ſujet dans différens N°. des *Nouvelles de la république des lettres & des arts*, des *Affiches de Picardie*, du

Journal de littérature, des sciences & des arts, &c. que je vous prie de consigner dans votre ouvrage périodique.

J'avois inventé mon hygrometre en 1776; en 1777, il étoit entre les mains de plusieurs physiciens distingués: un de ces physiciens, le pere Cotte, avoit rendu compte dans le *Journal des savans* du mois de juin 1778, des observations qu'il avoit faites pendant six mois sur deux de ces instrumens, & y avoit ajouté une esquisse des principes de leur construction & de leur graduation, tirée du mémoire que je lui avois envoyé en même tems; & au mois de mai 1779, M. Buissart réclama contre mon invention dans le N°. II. des *Nouvelles de la république des lettres*, & allégua dans le N°. 21 des *Affiches de Picardie*, qu'il avoit envoyé le même instrument en 1773 pour concourir devant l'académie d'Amiens, au prix proposé sur ce sujet, & qui fut décerné à M. Deluc.

Il me suffisoit, pour détromper M. Buissart, & rétablir aux yeux du public l'empire de la vérité, de faire connoître la différence qu'il y a entre mon hygrometre & celui de M. Buissart; celui-ci est composé de trois ou quatre brins de barbe de seigle réunis en faisceau, à une extrêmité duquel est attachée par son milieu une petite lame de cuivre, qui tourne selon que ces brins se tordent & se détordent par l'humidité & la sécheresse, & qui indique des degrés sur une espece de cadran au milieu duquel l'autre extrêmité du faisceau est attachée. Voyez l'hygrometre du pere *Emmanuel Magnan*, décrit

décrit à la page 6, tome 2, du *traité de la baguette divinatoire.* Cet instrument ne ressemble donc en rien à celui que j'ai inventé; & cependant M. Buissart répéta (N°. 16 *des nouvelles de la république des lettres*) *qu'il étoit l'inventeur de mon hygrometre, qu'il m'avoit donné les principes de sa construction, & que j'avois passé une déclaration formelle qu'il en étoit l'inventeur.* Il m'importe de détruire ces assertions.

M. Buissart m'avoit fait l'histoire de la construction de l'hygrometre du pere *Magnan*, qu'il s'étoit approprié, & qu'il avoit envoyé au concours sous son nom, en se donnant aussi auprès de moi, pour l'inventeur de cet instrument; il avoit joint à cela la complaisance de me parler de l'hygrometre auquel l'académie d'Amiens avoit donné la préférence sur celui-là, & ensuite de me prêter le mémoire imprimé de son auteur; c'est donc dans l'ouvrage de M. Deluc sur son hygrometre, que j'ai trouvé la nouvelle maniere de construire le mien, & non pas dans les leçons de M. Buissart, qui venoit au contraire fréquemment chez moi dans le tems que je travaillois à perfectionner l'hygrometre de M. Deluc, pour être témoin des changemens utiles que j'y faisois; en effet, M. Deluc a dit lui-même dans son mémoire, qu'on pourroit substituer une plume à écrire au cylindre d'ivoire; voilà tout ce qu'il y a de neuf dans mon hygrometre relativement à sa *construction*: où seroient donc les principes que M. Buissart m'auroit donnés la-dessus?

Aussi si mon hygrometre peut avoir le mé-

rite d'une invention, ce n'eſt que par ſa *graduation*, dont j'ai ſi peu caché la méthode à M. Buiſſart, qu'il en fit imprimer une eſquiſſe dans les *Affiches de Picardie*, du 16 mai 1778, c'eſt-à-dire, plus d'un an après que mon mémoire, ſur cet inſtrument, avoit été mis ſous les yeux de l'académie royale des ſciences, & communiqué à pluſieurs phyſiciens; mais j'étois bien éloigné de regarder cette lettre de M. Buiſſart, comme le prélude de la prétention qu'il a établie depuis.

C'eſt pourquoi quand j'eus beſoin de donner dans mes réſultats d'obſervations météorologiques, une idée de mon hygrometre, je dis: *La ſéchereſſe fut marquée par l'élevation de 64 degrés d'un hygrometre comparable d'une nouvelle invention;* mais non pas de l'invention de M. Buiſſart, qu'il m'auroit fallu dire, pour paſſer *la déclaration formelle*, qu'il ſuppoſe que j'ai faite. Ces mots ſuivans de mes réſultats: *Voyez la lettre de M. Buiſſart*, du 16 mai 1778, par leſquels je me diſpenſois de faire une longue répétition de ce que M. Buiſſart avoit dit dans cette lettre, ne ſignifioient autre choſe ſinon: Voyez la deſcription que M. Buiſſart a eſquiſſée des hygrometres que je lui ai donnés (& qu'il a encore) qui ont mérité ſon ſuffrage & qu'il peut avoir imités.

Cette conteſtation a été portée devant l'académie royale des ſciences de Paris; mais MM. les commiſſaires de cette compagnie n'ont pas cru devoir s'en occuper, *parce que*, ont-ils dit, *l'idée appartient à M. Deluc, & les conten-*

dans n'ont fait que substituer un tuyau de plume à un tuyau d'ivoire. Il est cependant certain qu'il y a de mon hygrometre, à celui de M. Deluc, une différence infiniment plus grande que celle qui a fait préférer le thermometre de M. *de Réaumur*, à ceux de *Fahrenheit*, *de Lille*, *&c.* Ils ont ajouté *que l'académie ne pouvoit en approuver la construction, attendu que le mercure se sépare dans le tube;* je n'ai jamais vu arriver cet accident à aucun de mes hygrometres, ni de ceux de M. Deluc; il procede sans doute de quelque cause étrangere à la construction de cet instrument, & qui doit être relative, soit au transport qu'on a fait d'ici à Paris, de ceux que MM. les commissaires ont examiné, soit de l'oubli de défendre leurs ouvertures contre l'entrée de l'eau de pluie ou des grands brouillards, laquelle aura rouillé le mercure à l'extrêmité de sa colonne, l'aura fait attacher au verre, & aura intercepté la continuité de cette colonne, après qu'elle se sera élevée au-dessus de l'endroit occupé par la rouille. Cela arrive souvent pour cette raison aux thermometres à mercure qu'on ne ferme plus, & dont l'académie a cependant approuvé la construction; cela arrive par d'autres raisons également accidentelles aux barometres, sans que les physiciens rejettent pour cela ni l'un ni l'autre de ces instrumens.

Je suis avec considération,

MM. Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

A Arras, ce 28 juillet 1779. RETZ, *Doct. Méd. à Arras.*

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

SUCCÈS de l'opération de la Symphise.

M. Alphonse le Roy, docteur & professeur de médecine, ayant fait, à Paris, en présence de plusieurs personnes & avec le succès le plus complet, le 18 & le 24 Juillet dernier, l'opération de la symphise du pubis sur deux femmes, l'une du fauxbourg S. Marcel, l'autre du Gros-caillou; il les a présentées, ainsi que leurs enfans, le 16 août, à la faculté assemblée. La compagnie a témoigné la plus vive satisfaction sur un événement aussi heureux & qui couvre de gloire un de ses membres. Comme ce fait est des plus importans, nous allons joindre le témoignage authentique de M. le doyen.

» Le 16 août 1779, la faculté étant assem-
» blée en la maniere accoutumée, M. Alphonse
» le Roy, docteur-régent de la faculté, pro-
» fesseur de médecine & de chirurgie, a pré-
» senté deux femmes, l'une nommée Julie,

» demeurant au fauxbourg S. Marcel, & l'au-
» tre la femme du Belloy, demeurant au Gros-
» caillou, auxquelles il avoit fait la section
» de la symphise des os pubis, à la premiere
» le 18 juillet, & à la seconde le 24 du mois.
» Ces deux femmes ont marché avec sûreté
» & sans douleur, ont déclaré se bien porter.
» Elles avoient avec elles leur enfans qui jouis-
» sent d'une bonne santé »

Signé, DESESSARTZ, doyen.

(*Gazette de santé.*)

II.

Succès de l'inoculation en Sibérie.

Les dernieres lettres d'Irkursk, en Sibérie, portent que l'établissement d'une maison d'inoculation aux frais de la couronne, continue à y produire les meilleurs effets. L'année derniere on a fait, tant dans cette ville que dans le district qui en dépend, cette opération sur CINQ MILLE SEPT CENS QUARANTE-NEUF sujets, dont CINQ seulement sont décédés; mais il est essentiel d'observer que leur mort a été occasionnée par des accidens tout-à-fait étrangers à l'inoculation.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances; Mercure de France, &c.*)

III.

Décisions médicinales, et Décision judiciaire, en faveur de l'emploi du charbon de terre, comme combuftible.

Lettre de M. Morand, citoyen de Liege, affeffeur-honoraire du college de médecine de Liegé, honoraire de la fociété d'émulation, & confeiller-intime de S. A. S., à M. le chevalier DE HEUSY*, feigneur d'Agimont, Hier, &c. ancien bourg-meftre de Liege, & ancien miniftre de S. A. C., près S. M. Très-Chrétienne, affocié de la fociété d'émulation de Liege. A l'occafion de l'établiffement d'une pompe à feu, près Paris.*

Monsieur,

La faculté de médecine vient en effet, comme vous l'avez entendu dire, de prononcer encore une fois, en faveur de l'innocence des vapeurs, & de la fumée que donne le charbon de terre, au feu. Ce qui a donné lieu à cette nouvelle décifion, c'eft l'établiffement dont vous avez entendu parler ici dans votre dernier voyage, d'une machine à vapeur, (dite vulgairement *pompe à feu*,) à la porte de Paris. La faculté ayant à fe choifir à cette occafion des commiffaires, pour diriger fes conclufions, j'ai été du nombre comme étant familiarifé plus que perfonne avec les recherches, les difcuffions de tout genre, dans lefquelles le charbon de terre eft pour quelque chofe, Je me trouve doublement, par cetre cir-

constance, en état de vous donner sur cette affaire tous les détails que vous pouvez desirer. Voici le fait.

Messieurs Perier, freres, ingénieurs-méchaniciens, connus par deux petites machines à vapeur dont j'ai fait mention dans mon ouvrage, se proposent, à l'instar de ce qui se pratique à Londres, de tirer parti des machines à vapeur qu'ils établiront successivement sur le bord de la riviere, pour fournir à tous les quartiers de Paris une quantité d'eau suffisante pour subvenir aux agrémens des bains, des jardins, à la propreté des rues, même aux cas fortuits d'incendie, pour être même distribuée aux porteurs d'eau, & dans les maisons des particuliers.

MM. Perier ont obtenu, le 7 février 17..... de lettres-patentes régistrées en parlement le 16 juillet de la même année, à l'effet d'établir ces machines à leurs frais : vous avez pu voir dans mon ouvrage, Monsieur, que cette même entreprise avoit été proposée en 1726, à Paris, où cela n'a pu avoir lieu, qu'à cause de la dépense considérable, dont la charge regardoit le corps de-ville.

J'ai dans mon recueil particulier, la copie des lettres-patentes accordées le 6 juillet 1727, au sieur Jean May, Anglois, pour établir ces machines dans le royaume.

Le privilege qu'avoient obtenu les sieurs Perier, & qui a été annoncé il y a quatre ans dans les papiers publics, a eu le suffrage de la ville, par délibération du 19 avril, & du 25 octobre 1777; il a mérité l'approbation de l'académie des sciences, & celle de toutes les administrations auxquelles est lié le projet, qui en conséquence n'a éprouvé aucun obstacle à son enregistrement.

Les ſieurs Perier ont donc fait l'acquiſition d'un terrein, jugé convenable (aux termes de l'arrêt,) par le bureau de la ville. Ce terrein eſt à Chaillot au fauxbourg de Paris, nommé fauxbourg de la Conférence, dans le Marais du terrein appellé l'Orangerie, ſur le bord du grand chemin, attenant la grille du Cours-la-Reine; ils ſe diſpoſent à y établir très-inceſſamment une machine à vapeur, qui ſera une des plus grandes que l'on connoiſſe. Le cylindre du grand piſton aura onze pieds de haut ſur ſix pieds de diametre. Et le fourneau ſera alimenté, comme à Liege, en Angleterre, avec du charbon de terre.

L'eau de la riviere eſt amenée au puits dans lequel plongeront les pompes, par un aqueduc paſſant ſous le grand chemin; la profondeur de ce canal eſt telle, que dans les tems des moyennes eaux, il y en viendra trois pieds, & alors le charbon de terre déchargé dans des petits bateaux, arrivera par le même canal, auprès de la machine à vapeur. Dans le cas des plus baſſes eaux, le puits les recevra par un tuyau couché en terre plus profondement que l'aqueduc, avancé de trois ou quatres toiſes environ dans le lit de la riviere, & diſpoſé en pente vers le puits; de ce puits, l'eau ſera élevée dans un réſervoir d'approviſionnement de la contenance de cent mille muids, & où elle aura le tems de dépoſer la vaſe dont elle eſt ſouvent chargée, de maniere à pouvoir être propre à la boiſſon, qui n'entre que pour une partie dans le projet.

Les Srs. Périer ſe propoſent de ne faire marcher la machine, que quatre ou ſix heures par jour; ils comptent n'avoir beſoin pour cet eſpace de tems, que de quatre muids de charbon de terre. Vous pouvez aiſément, Monſieur, vous

figurer cette quantité, en vous rappellant, qu'un muid de charbon eſt à peu-près de la contenance de votre charrée de Meuſe : ſera-t-on obligé par la ſuite des tems (lorſqu'il faudra fournir une plus grande quantité d'eau, qui ne ſera peut-être pas demandée de ſi-tôt,) d'employer plus de combuſtible ? Suppoſons cette quantité d'eau, au plus fort de 26 mille muids, élevés par jour, ce ſera pour la quantité de charbon mille trois cens trente-trois voies par an, & par jour, 3 voies & deux tiers. Les frais pour ce ſeul article ſeront de 40 mille francs par an, à dix écus la voie, ſans les droits, dont MM. Perier eſperent ſans doute obtenir l'exemption.

Les habitans de Chaillot, repréſentés par leur curé, & par pluſieurs bourgeois de Paris, poſſeſſeurs de maiſons de plaiſance avoiſinantes le terrein appartenant aujourd'hui aux Srs. Perier, ont préſenté à M. le prévôt des marchands deux mémoires expoſitifs de leurs craintes ſur la fumée & les vapeurs du charbon de terre. Ces mémoires ſe rapportent entiérement enſemble ; les réclamations contenues dans l'un & dans l'autre, fondées ſur la poſition du local où doit être établie la machine à vapeur, peuvent être diſtinguées en deux chefs. Je vous en préſenterai ici la teneur puiſée dans les propres expreſſions portées dans chacun de ces mémoires.

1°. *Un volume immenſe de fumée infecte & puante raſſemblée dans un eſpace formé en entonnoir, laquelle altérera les denrées, gâtera les ameublemens du voiſinage, de maniere qu'infailliblement il faudra déſerter tout le quartier.*

2°. *La proximité d'une grande route fréquentée par la cour & par la famille royale, qui en conſéquence ſe trouvent expoſées, comme on l'éprouve en Angleterre, aux effets nuiſibles des vapeurs ſul-*

phureuses, bitumineuses, & vitrioliques du charbon de terre.

Telles sont, Monsieur, les inquiétudes des habitans de Chaillot, non-seulement pour eux personnellement, mais encore *pour une grande partie de la France qui passe en cet endroit :* M. le prévôt des marchands est fort en état de prononcer sur ces craintes, mais il a jugé, avec raison, qu'un avis de la faculté de médecine étoit un moyen convenable pour rassurer. L'examen de *commodo* & *incommodo*, qu'il a confié à la faculté, se borne évidemment au fait de la santé, à laquelle on a cru long-tems que le feu de charbon de terre pouvoit préjudicier : nous avons dû en conséquence, commissaires de la faculté, nous renfermer dans cet examen. La partie publique qui a enregistrée la concession faite par S. M., pouvant seule prononcer sur les effets incommodes, quels qu'ils puissent être, qui pourront résulter de la fumée de ce combustible, mais qui sont absolument étrangers à notre mission. Ce n'est pas que nous ne fussions très-à même, comme physiciens, (si la partie publique nous eût interrogés sur ce point,) de l'aider à s'éclairer. Je veux parler de l'inconvénient d'un grand volume de fumée, soit pour les ameublemens, soit pour l'agrément des habitations du voisinage où va être établie la machine à vapeur, & dont le local comparé dans le mémoire des réclamans, à une espece d'entonnoir, ou cul-de-sac, se trouve favoriser le séjour de ces vapeurs.

C'est conséquemment à cette maniere de juger l'endroit choisi par MM. Perier, que les particuliers réclament auprès du corps-de-ville l'usage d'une propriété entiere, c'est-à-dire, d'une propriété non gênée, d'une jouissance non altérée. Vous avez par vous-même, Monsieur,

l'idée du local; mais pour réduire à ſa juſte valeur l'allégation des habitans de Chaillot, cette connoiſſance générale n'eſt pas ſuffiſante; les détails que je vais ajouter, ſont néceſſaires.

Le marais de l'Orangerie où ſera aſſiſe la machine à vapeur, contient trois arpents 89 perches, & 9 toiſes en ſuperficie plane; cette ſuperficie s'élevant enſuite dans une étendue de deux arpents 96 perches, ſept pieds, va former un côteau, portant ſur ſa crête, une file d'édifices qui terminent ce rideau, & où ſera le réſervoir d'approviſionnement. C'eſt ſans doute cet eſpace que les habitans de Chaillot qualifient *entonnoir*. C'eſt l'expoſition de ce local, qui eſt à examiner par rapport à la direction du vent. Celui dominant ſur Chaillot, en face de ce rideau, eſt ſud-ſud-eſt; mais dans l'hiver & dans l'été, le vent dominant ſud-oueſt, ne donne pas ſur cet endroit: c'eſt le vent d'hiver de ſud-eſt, qui y ſouffle, & le ſoir il y eſt toujours tempéré par un air très-froid qui le rend denſe, & moins malfaiſant qu'un air dilaté; la fumée qui y ſeroit arrêtée, quand le vent eſt moins fort, ſeroit entraînée & portée plus loin par le courant de la riviere; il eſt aiſé de reconnoître cet effet, en allant ſe promener en hiver dans les Thuileries, après les pluies douces. Autour du tronc des arbres, dans la partie qui avoiſine le ſol, on voit ſous la forme d'une vapeur humide, une trace ſeche dans la direction opposé au vent du ſud-eſt, dominant ſur Chaillot comme ſur les Thuileries.

Les habitans de Chaillot ſont donc dans l'erreur ſur ce premier point fondamental de leurs réclamations, c'eſt-à-dire, ſur le vrai giſement de la côte menacée des influences de la fumée du charbon de terre.

Quant à la fumée qui réſultera du charbon de

terre employé à chauffer la chaudiere remplie d'eau bouillante, dont la vapeur met les pompes en action; les réclamans estiment sans doute le volume de cette fumée par celui du combustible; cela est tout simple; ne connoissant point les machines à vapeur, ils ignorent que toute la fumée du charbon qui se consomme dans le fourneau, ne se porte point au-dehors. Ils ne savent point que par une construction ménagée dans la maçonnerie environnante la chaudiere, la fumée, avant de parvenir à la cheminée par laquelle elle s'échappe, fait un tour entier autour des côtés, & autour des plat-bords de la cucurbite, & que cette circulation ménagée pour entretenir la chaleur, consomme une partie de la fumée. J'aurai l'honneur de vous dire à cette occasion, Monsieur, qu'il existe une construction particuliere, imaginée par le docteur Franklin, (qui doit la publier,) pour réduire presqu'à zero, toute la vapeur du charbon de terre, employé dans le fourneau des machines à vapeur, & dont le voisinage de Chaillot est alarmé d'avance.

Dans le cas où il se fera une plus grande consommation de charbon de terre pour cette machine, & d'où il résultera en conséquence un plus grand volume de fumée, que dans les premiers tems, je réponds d'avance pour les habitans de Chaillot, (& sûrement, vous serez de mon avis, Monsieur,) le voisinage ne songera plus alors à se plaindre; la raison en est toute simple. Le commissaire la Marre, dans son *Traité de la Police*, remarque très-bien, & j'ai cité cet auteur, pag. 23 de mes *Mémoires sur les feux de houille*, que cette odeur est incommode aux personnes qui n'y sont pas habituées. Tous les environs de Chaillot, où se portera la vapeur du charbon employé à la ma-

chine, une fois accoutumés à sentir cette fumée, ne s'en occuperont plus : la chose est certaine ; il n'en seroit pas de même, s'il y avoit inconvénient réel ; ainsi persuadés que nous sommes, qu'il n'y en n'a aucun, nous n'avons pas hésité à conclure dans notre rapport, que les vapeurs du charbon de terre, pour n'être pas toujours flatteuses à l'odorat, ne sont aucunement nuisibles à la santé, & que mal-à-propos, les habitans de Chaillot attribuent aux vapeurs de ce fossile, la maladie à laquelle les Anglois sont particuliérement sujets, & que l'on connoît généralement sous le nom de *Consomption Angloise.*

(*La suite au journal prochain.*)



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Du pain des différens Peuples.

ON appelle pain, un aliment dur, fait ordinairement avec de la farine de bled pêtrie, fermentée & cuite au four. Il eſt apparent que les premiers hommes ont mangé les graines farineuſes ſans préparation, telles que la nature les produit; mais que les ayant trouvées difficiles à digérer, & moins propres à la nourriture dans leur état naturel, ils les ont amollies dans l'eau, concaſſées, cuites, & d'abord mangées dans une forme à demi-fluide; qu'enſuite ils en ont fait des eſpeces de galettes; & ſont enfin parvenus par degrés à en préparer un pain ſain & ſavoureux : ce qui de tous les arts eſt ſans contredit le plus utile.

On peut juger du commencement des arts par ce qui ſe pratique encore chez les peuples que leurs foibles connoiſſances rapprochent le

plus de l'ignorance primitive, tels que ſont les Sauvages & autres moins civiliſés que nous, dont les uns mangent la farine ſeche ou ſimplement détrempée, & les autres la cuiſent en forme de galettes ſans levain. Don Ulloa, dans ſes voyages, raconte de certains Indiens de Quilo, qu'ils font rôtir le bled de Turquie, leur nourriture ordinaire; qu'enſuite ils l'écraſent, & mangent cette eſpece de farine ſans autre préparation. Ils en portent avec eux une proviſion dans leurs voyages, & en prennent de tems en tems une couple de cuillerées, quand la faim les preſſe. Boſſu rapporte la même choſe des Acancas, nation guerriere de l'Amérique, quand ils vont en campagne. Auſſi les Chinois ont coutume de manger de la bouillie de riz, cuit à l'eau, au lieu de pain.

La coutume de faire cuire des gâteaux de farine ſans levain eſt fort ancienne, puiſqu'Abraham en préſenta aux Anges de cette ſorte. Les Orientaux donnent à leur pain la forme de galettes minces, particuliérement les Arméniens, qui, au rapport de Tavernier, amincissent la pâte de l'épaiſſeur d'une feuille de papier, & la font cuire d'un pied & demi de large ſur une platine de fer. Les Perſans la font auſſi très-mince, la parſement de grains de jugoline, & n'en cuiſent qu'autant qu'ils en ont beſoin par jour, ou dans des fours formés de petits cailloux ronds, faciles à échauffer avec le moindre feu, ou dans des vaſes de terre, autour deſquels ils colent leur pâte intérieurement, après les avoir échauffés. Il

réſulte de cette cuiſſon un bon pain très-blanc. Le pain ſe cuit à-peu-près de la même maniere, en voyageant dans les déſerts de l'Arabie. On creuſe un trou en terre, dans lequel on jette des racines & des broſſailles qu'on allume, on y met auſſi de petits cailloux, qui, rougiſſant promptement, aident à échauffer le trou. Quand il eſt aſſez chaud, on le nettoie, puis l'on y place & l'on y cuit la pâte applatie en forme de galettes minces. Les pains de pâques des Juifs peuvent nous donner une idée de ce pain des Orientaux.

L'invention du pain eſt attribuée, ſuivant Sanchoniaton, à Dagon, fils d'Uranus & de Gé; d'autres en font honneur à Iſis, reine d'Egypte, que la ſuperſtition a diviniſée; d'autres à Cérès ou à Bacchus; & les Chinois à Fohi.

Il n'eſt pas plus ſûr de quelle plante on a commencé à faire du pain. La plupart des ſavans s'accordent à dire que c'a été des grains de lotier. Hérodote nomme expreſſément cette plante, comme propre à faire du pain : & ſur pluſieurs anciennes monnoies, Iſis eſt repréſentée, tenant en main une plante de lotier. Non-ſeulement les anciens Egyptiens ont fait du pain avec la moëlle ſéchée du lotier, mais ils en mangeoient les racines.

Après le lotier, il eſt vraiſemblable que l'orge, puis le froment, & enſuite le ſeigle, ſont devenus la principale matiere du pain. L'orge & le froment ne ſont pas indigenes en Allemagne : ils tirent leur origine d'Egypte &

de la petite Tartarie, où ils viennent presque sauvages. Le seigle est natif des contrées froides du septentrion, où on le cultive avec succès. Ces trois plantes sont adoptées en Europe par préférence, parce que nos corps s'en trouvent bien. L'avoine, originaire du nord, s'emploie aussi dans le pain, ainsi que le sarrasin, apporté en Italie par les Croisiers, & delà répandu en Allemagne & ailleurs, pouvant même se naturaliser jusqu'en Sibérie. Le riz production d'Ethiopie, propagé généralement en Orient, où des peuples entiers ne connoissent point d'autre pain, & multiplié abondamment en Amérique depuis la fin du dernier siecle; le bled de Turquie apporté d'Afrique par les Portugais, & aussi commun à présent en Amérique; l'épeautre, d'origine orientale, fort cultivée en Italie & en Suisse; le millet du Levant, que plusieurs peuples y mêlent avec l'orge; l'alpiste ou graine de canarie & la graine de manne commune en Pologne, sont toutes plantes dont les grains farineux servent de pain à différens peuples, ou peuvent être réduits en pain.

Outre ces grains plus ou moins connus en Allemagne, il y en a d'autres moins en usage qu'on ne met point au rang des bleds, parce qu'ils ne viennent point sur un tuyau. La famine y a fait recourir quelquefois, & ils servent aux peuples qui n'ont point l'usage des bleds. Car il n'y a guere de nation qui n'ait une sorte de pain, quoique la matiere & la préparation en soient différentes dans les divers

pays. Les plantes à gousses, telles que les pois & les feves, des fruits de certains arbres, leur écorce, leur bois & leur moëlle, beaucoup de racines ont été une ressource dans les besoins pressans, au rapport des historiens qui témoignent aussi que la nécessité d'employer les alimens grossiers & extraordinaires, a toujours été suivie de grandes maladies, tandis que ceux qui y sont accoutumés, les trouvent aussi sains que nos bleds.

Quant au gland, aux faînes & aux châtaignes, plusieurs peuples en ont fait du pain avant de connoître le bled. On rapporte particuliérement des Allemands, qu'ils ont mangé du gland & de toute sorte de fruits avant de faire usage du pain de bled. En Virginie, où il croît beaucoup de chênes fertiles en glands plus tendres & d'un goût moins acerbe que les nôtres, les habitans en font du pain. Il y a aussi en Barbarie, suivant Jonston, des glands plus agréables à manger que les châtaignes; & sur les frontieres qui séparent la Turquie de la Perse, presque tout le pain se fait encore aujourd'hui de glands gros comme des noix. En quelques districts de la Norwege, les paysans & le peuple tirent le même service du gland : ce qui est une preuve certaine que, malgré que les glands aient ordinairement une saveur désagréable, & des qualités peut-être nuisibles, ils peuvent néanmoins servir de nourriture aux hommes dans un grand besoin, sur-tout en détruisant ce qu'ils ont de nuisible par des préparations artificielles, & en y accoutumant les

organes de la maſtication & de la digeſtion.

On ne peut conteſter aux châtaignes leur vertu alimentaire, puiſque non-ſeulement quelques anciens peuples barbares en ont fait du pain, mais que les payſans en vivent en pluſieurs endroits de la France. Le Congo produit des noix dont on fait du pain, & certains habitans des bords de la mer Oſſiaque, en font auſſi avec des noix d'eau, au rapport de Brown. Boſſu raconte que des Sauvages des Indes-Occidentales font avec une ſorte de neſles du pain reſſemblant à nos pains d'épices, qu'ils le ſechent & s'en nourriſſent dans leurs longs voyages, quoique le fruit en ſoit aſtringent, & qu'on l'emploie pour remede dans les cours-de-ventre.

Les iſles Marianes ont des arbres qui portent des fruits qui reſſemblent à de groſſes poires, ou à des melons, couverts d'une bogue épineuſe : les voyageurs les nomment fruits-pains, parce que les habitans & les navigateurs étrangers les mangent pour du pain. Il y en de pluſieurs eſpeces, les uns ayant le goût de châtaignes, & d'autres étant boulangés ou ſimplement grillés ont celui d'un bon pain frais. Voyez les voyages de le Gentil & de Carreri.

Les Européens ont vu dans l'iſle de Ternate, une des Moluques, un arbriſſeau de douze pieds de hauteur, dont les feuilles jointes circulairement au ſommet forment un vaſe qui contient une farine blanche, dont les habitans ſe nourriſſent. Ils y mettent de l'eau, la laiſ-

ſent aigrir ou fermenter, la pêtriſſent & la cuiſent au feu. Cluſius aſſure qu'ils la mangent également chaude ou froide, & que, quand elle devient dure, ils en font une bouillie en la detrempant dans l'eau.

Ce ne ſont pas ſeulement les fruits, mais encore les écorces, le bois & la moëlle des arbres dont pluſieurs peuples ont fait du pain. En Norwege, on mêloit autrefois de l'écorce dans le pain : de quoi l'on trouve des traces dans de vieux comptes, où l'on voit combien il a été livré de farine d'écorce. Suſſmilch dit de la Dalécarlie, province de Suede, qu'elle eſt ſi peuplée, qu'il n'y a pas aſſez de pain pour ſes habitans, que la néceſſité oblige ſouvent de ſe nourrir d'écorces d'arbre préparées. A peine y mêloient-ils quelquefois un cinquieme ou un ſixieme de farine de bled. Il paroît que cette nourriture d'écorce les préſervoit de la fievre, inconnue dans leur pays. Schultze fait auſſi mention d'un pain des Dalécarliens d'écorce de bouleau, de l'épaiſſeur d'une oublie d'une forme ovale, de ſix à huit pouces de long, de quatre ou cinq de large, & brun de couleur. Encore aujourd'hui, les payſans de Norwege font moudre du bois de ſapin, quand ils n'ont point aſſez de ſeigle ou d'orge. Ce pain de Norwege, ainſi mêlé de bois, eſt d'autant plus agréable qu'il eſt plus vieux, ſelon le témoignage des auteurs & des voyageurs ; c'eſt pourquoi ils en font des proviſions qu'ils conſervent trente ans & davantage : en ſorte qu'il n'eſt point rare, le jour de la naiſſance

d'un enfant de manger du pain cuit à la naisſance de ſon grand-pere.

Dans les iſles Caribes, on fait de la farine & du pain avec l'intérieur d'un arbre nommé *maccaou*; & à Siam, en ôtant l'amertume au bois d'un certain arbre, on en peut manger. Il y a des peuples qui, au lieu de pain, mangent des gommes qui ſuintent de pluſieurs arbres. A Quamſi en Chine, ſuivant les relations de Neuhof & de Martin Martinius, il vient un arbre appellé *quamlang*, qui contient, au lieu de moëlle, une ſubſtance ſemblable à de la farine, qu'on peut manger comme du pain, pourquoi on lui donne le nom d'arbre-farine.

Le ſagou dont on uſe en Allemagne, comme d'une nourriture excellente pour rétablir les forces des perſonnes amaigries par les maladies; approche beaucoup de l'arbre-farine pour les propriétés, & peut être compté parmi les alimens qui ſervent de pain. On nous l'apporte en petits grains blancs & ronds de l'iſle Mindanao, des côtes des Caragas, de Borneo, de Ceran, de Gilolo & d'autres iſles Moluques; ces grains ſont formés avec une pâte faite avec la moëlle d'une ſorte de palmier qui remplace le bled dans ces climats où il n'en vient point. On en cuit auſſi des gâteaux quarrés, plats; & on en compoſe des poudings.

Enfin les racines de différentes plantes ont été converties en pain. Jule-Céſar, entr'autres hiſtoriens, raconte que dans un beſoin de vivres, les ſoldats de l'armée commandée par Valerius, ont apprêté & mangé en façon de pain une

eſpece de navets ſauvages qu'il nomme *chara*. Dans les dernieres années de cherté & de diſette on a vécu en pluſieurs endroits d'Allemagne auſſi avec des navets, du chervi, & particuliérement avec des pommes de terre. Il y a des peuples qui ne connoiſſent point d'autre pain que celui de racines. Isbrandides nous apprend de quelques hordes de Tartares & de Coſaques, qu'ils recueillent les oignons de lys jaunes qu'ils appellent *ſaran*, qu'ils les font ſécher, les réduiſent en farine, les mangent ſans autre aprêt ou en font du pain, & boivent par-deſſus leur eau-de-vie de lait de jument. Suivant la relation de Kolbe, les Caffres mangent comme du pain, les racines d'une eſpece d'ari, après les avoir lavées dans pluſieurs eaux, les avoir ſéchées au ſoleil, puis cuites au four ou rôties. Nieremberg débite que dans l'iſle Hiſpaniola, au milieu des côteaux & des rochers de la province d'Yguey, il pouſſe une racine bulbeuſe comme l'oignon qu'on écraſe ſur une pierre dure, & dont on fait des maſſes ou des pelottes blanches, qui expoſées au ſoleil, prennent l'apparence de ſon, & ſe rempliſſent de vers en peu de jours. Alors on en façonne de petits gâteaux qu'on cuit dans des vaſes de terre ſur les charbons. Cet écrivain aſſure que les vers s'y mettent. Benzo dit qu'en quelques endroits d'Amérique on ſert du pain de racines d'hajas ſemblables à des carottes rouges. Piſon fait le même récit du cara des Braſiliens. Et Leri du maniot & de l'aipi. Les Egyptiens, les Javans, les Chinois & les Malais ont auſſi un pain de

racines que ces derniers nomment *culcas.* Après les avoir coupées par morceaux on les met pendant plusieurs jours dans l'eau courante qui dissout & enleve leur viscosité vénéneuse ; on les foule ensuite sous une presse ; on les seche au soleil ; on les réduit en farine ; & on en pétrit & cuit des gâteaux.

Pison & les autres voyageurs célebrent les racines du yuca ou du manioc de Cuba, d'Hispaniola, du Brésil & d'autres parties d'Amérique où on cultive avec soin ses diverses especes, pour entr'autres usages en faire de la farine & du pain, que les Européens même préférent au meilleur de froment, & au biscuit dans les longs voyages ; parce qu'il est plus agréable & qu'il se conserve plus long-tems bon & frais. Le jésuite Alonso d'Ovaglie parle aussi succinctement d'une racine du Chili, laquelle il nomme *luce*, qu'on seche au soleil, pour ensuite en faire du pain exquis. Voilà pour le pain de racines, dont on pourroit encore grossir les recettes.

Diverses substances animales ont aussi fourni une espece de pain. En certains pays, au lieu de pain, on use d'une sorte de fromage de lait sec. Les Irlandois, les Lapons, les Groënlandois y substituent des poissons séchés par le froid, ou la chair des bufles & des renes qu'ils mettent sécher, & qu'ils mêlent avec de la farine d'écorces d'arbres pour en faire du pain. Quelques tribus d'Arabes de l'Arabie déserte se servent de poisson maigre séché au soleil ; & des peuplades d'Africains de sauterelles seches qui les visitent en quantité en certaines saisons.

La prétendue farine qu'on a tirée de terre en des tems de cherté, & que la ſimplicité a fait conſidérer comme un préſent du ciel, n'eſt qu'une terre plâtreuſe nullement propre à la nourriture ; & le bled & la farine tombés du ciel doivent être renvoyés aux fables.

Au reſte, il ſeroit à ſouhaiter que des curieux opulents eſſayaſſent de tranſplanter dans nos climats un grand nombre de plantes alimentaires qui y ſont à peine connues de nom.

(*Ceci eſt tiré du* Journal Allemand de Duisbourg.)

I I.

*Maniere de cultiver l'*arbutus *ou arboiſier ; tirée du traité ſur les arbres des forêts, de M. Boutcher.* (Article traduit de l'anglois.)

L'*arbutus* ſe propage par ſemence ou par bouture. Les ſemences ſont communément mûres de la mi-novembre à la fin de décembre, ſuivant que l'été & l'automne ont été plus ou moins doux ; mais il y a une précaution à prendre en les recueillant, c'eſt de ne pas les ramaſſer toutes indiſtinctement, car il y en a en même-tems de mûres & d'autres qui ne le ſont pas. Les baies mûres ſe diſtinguent aiſément des autres, paſſant de la plus belle couleur écarlate, à une couleur brune foncée ; ainſi dès que vous en voyez quelques-unes de cette couleur, examinez vos arboiſiers tous les deux ou trois jours, & recueillez ces graines tant qu'il

qu'il y en aura. Elles conservent pendant quelque tems leur aptitude à croître. La pratique ordinaire est de séparer les semences de la pulpe immédiatement après qu'on les a cueillies sur l'arbre ; mais ayant eu pendant long-tems en ma possession une grande quantité d'arbousiers, qui portoient du fruit tous les ans, & dont j'ai tiré beaucoup de plants, j'ai éprouvé que ce n'étoit pas la meilleure méthode, & je conseille de garder les baies entieres, & de les mêler avec du sable sec jusqu'au tems de l'ensemencement; alors si vous les frottez légérement dans vos mains, elles se sépareront d'elles-mêmes de la pulpe. Vous les semerez avec la pulpe & le sable que vous y aurez mêlé.

Vers le milieu de mars préparez une couche chaude de tan ; & si vous avez une quantité considérable de grains à semer, couvrez cette couche de six pouces de terreau gras & léger, & semez dessus vos graines, avec l'attention de ne pas les enfoncer dans la terre à plus d'un sixieme de pouce. Si vous n'avez qu'une petite quantité de graines, vous pouvez les semer dans des pots que vous plongerez dans le tan. En cinq ou six semaines les tiges sortiront de terre, & alors il faudra les arroser fréquemment, mais très-légérement, car étant encore très-tendres, on risque de les détruire si on jette de l'eau dessus sans précaution. Il faudra couvrir la couche avec des nattes durant la chaleur du jour. Quand il y aura un mois que les tiges seront sorties de terre, elles pourront recevoir sans danger la rosée du soir &

les petites pluies, & toujours de plus en plus à mesure qu'elles se fortifieront. Vers le commencement d'août, on pourra ôter les verres dont on les aura couvertes, pour qu'elles puissent profiter de toutes les influences célestes dans les beaux tems; mais à l'approche de l'hiver & des mauvais tems il faudra remettre les verres.

Le printems suivant, vers le commencement d'avril, préparez une autre couche chaude qu'il faudra couvrir de nattes soutenues par des cerceaux; levez de terre vos plants qui doivent avoir cinq ou six pouces, au moyen d'une truelle, & transplantez-les avec le plus de terre attachée aux racines qu'il se pourra, dans des pots d'un sol rempli du bon terreau dont j'ai déja parlé; plongez-les aussi-tôt dans la couche chaude; arrosez-les, & continuez de le faire légérement toutes les fois que vous verrez que la surface commencera à se sécher; laissez les en cet état jusqu'au commencement d'août, mais fortifiez-les par degrés, en les laissant exposés au grand air durant le cours du mois de juillet, dans les journées douces & humides. A cette nouvelle époque, tirez les pots du tan où vous les aurez plongés, & placez-les dans un endroit chaud à l'abri d'une haie jusqu'au mois d'octobre; vous les exposerez pendant l'hiver au soleil dans une situation convenable, & dans les mauvais tems, vous les couvrirez d'une natte. Le printems suivant ôtez tout le terreau de la surface, jusqu'à ce que vous trouviez les racines, & remplissez ce vuide avec de bonne

terre ; placez vos pots à l'ombre jusqu'à l'automne, & arrosez-les le soir dans les tems secs tous les deux ou trois jours. Exposez les pendant l'hiver au soleil à l'abri d'un mur ou d'une haie.

Quand ils auront passé deux années dans des pots, il faudra les en tirer avec précaution, & en même-tems toute la terre qui les entourera, ce qui ne sera pas difficile, cette terre étant pleine de racines & de fibres ; ôtez autant de terre de la partie extérieure que vous pourrez sans déranger les racines ; coupez tous les bouts que la compression causée par le peu d'espace aura fait moisir ; plongez ensuite ces plants pendant une heure dans un mêlange d'eau & de terre, & ensuite placez-les dans des pots de deux sols, où vous les laisserez deux ou trois ans suivant les circonstances. Tenez-les la premiere saison à l'ombre & à l'abri, & arrosez-les régulièrement & abondamment dans les tems secs ; après cela ils n'exigeront de vous d'autre soin que celui de les arroser ainsi que les autres plantes en pots, lorsque le tems le demandera. Observez seulement chaque printems, d'ôter toute la terre de la surface des pots, & de la remplacer par une autre fraîche & riche.

Ces plants étant ainsi devenus forts, on peut les transplanter dans le terrein où ils doivent rester à demeure, & qui doit être, soit naturellement, soit par une préparation de l'art, un sol riche & sec ; ce terrein doit être à l'abri d'autres arbres placés à une distance convenable. Quoique je n'aie jamais vu de plants

de cette espece parvenus à un certain degré de force, périr dans un bon sol & une bonne situation, si ce n'est l'an 1740, dans ma jeunesse; cependant, pour ne pas courir le moindre risque de perdre des plants si précieux, je conseille à tout jardinier de conserver dans des pots une provision de plants parvenus de trois à six ou huit pieds de haut, pour remplacer ceux qui seront en plein air, si quelque mauvais tems vient à les détruire.

La raison pour laquelle je conseille de tenir ces plants si long-tems dans des pots, est que leurs racines sont naturellement lâches & traînantes, avec très-peu de fibres, ce qui fait que la plupart ne manquent pas de tomber quand on les met en plein air; mais étant resserrés dans des pots & fortifiés par la chaleur du tan, leurs qualités changent, & ils poussent des racines & des fibres en abondance. Il faut aussi observer que cet arbre n'aime pas à être élagué lorsqu'on le transplante, & par conséquent l'une de ces opérations doit se faire un an avant ou après l'autre.

L'arbousier à fleurs doubles est plus petit & plus tendre que les autres especes; il n'est pas aisé de réussir à le greffer suivant la méthode ordinaire, mais on peut le propager en courbant une de ces branches sur un arbousier d'une autre espece, qui doit être vigoureux & bien portant; autrement les deux arbres ne s'uniroient pas, ou ils ne vivroient pas long-tems.

L'arbousier est certainement une des plantes les plus belles & les plus élégantes que notre

contrée produiſe; & pour une perſonne attachée au jardinage qui paſſe ſa vie à la campagne, je ne connois pas d'arbre plus digne de culture dans un climat auſſi froid que celui de la Grande-Bretagne l'eſt ordinairement durant l'hiver.

Ces arbres ne réuſſiſſent pas dans les terres humides, lourdes ou argilleuſes; ils réuſſiſſent médiocrement dans les terreins légers & ſablonneux, mais la terre qu'ils aiment de préférence eſt une terre profonde, graſſe, & riche.

(*Univerſal magaſine.*)

III.

Cours complet d'agriculture théorique, pratique & économique, & de médecine rurale & vétérinaire; précédé d'un diſcours contenant un plan d'étude propre à fixer la marche des connoiſſances néceſſaires au cultivateur : ou Dictionnaire univerſel d'agriculture, mis à la portée de tout le monde : par une ſociété d'agriculteurs praticiens, & rédigé par M. l'abbé Rozier, *chevalier de l'égliſe de Lyon, membre de pluſieurs académies, &c. Ouvrage propoſé par ſouſcription, ſur un plan nouveau.*

Prospectus.

„ Il eſt inutile d'entreprendre l'éloge de l'agriculture, de préconiſer ſes avantages pour le bonheur de la ſociété, de parler des plaiſirs ſans remords qu'elle promet, de l'utile & de l'agréable qu'elle réunit; d'élever cet art de premiere néceſſité au-deſſus des arts que le luxe

a introduits. Ces vérités ne ſont plus un problême , & les cris impérieux de nos beſoins portent la conviction de l'importance & des attraits de l'agriculture juſques dans l'ame de ceux qui vivent dans le ſein des villes, au milieu du tourbillon des affaires ou des plaiſirs. L'habitude familiariſe l'homme avec ſes jouiſſances les plus deſirées ; peu-à-peu elles le dégoûtent : l'agriculture ſeule lui en offre ſans ceſſe de nouvelles, & par conſéquent des plaiſirs toujours nouveaux. «

» Mais l'agriculture eſt-elle un art? Le payſan ne ſait-il pas tout ce qu'il doit ſavoir? N'a-t-on pas déja écrit ſur tous les objets de ſon reſſort, &c. &c.? Que répondre à des objections ſans ceſſe répétées par ceux qui ne prennent par la peine de lire, & qui décident ſans avoir la plus légere notion de l'objet dont on leur parle? Oui, l'agriculture eſt un art, fondé ſur l'obſervation, qui demande le plus de notions premieres pour en tirer le parti le plus avantageux; un art ſi étendu, que l'homme même très-inſtruit trouve à chaque moment de nouveaux ſujets de méditations, & par conſéquent d'inſtructions. Si l'on ſavoit tout ce qu'il faut ſavoir, pourquoi une province ſeroit-elle mieux cultivée que la province voiſine? Pourquoi un canton produiroit-il un vin ſupérieur au vin du canton limitrophe, lorſque l'expoſition & les eſpeces de raiſins ſont les mêmes? On a déja beaucoup écrit ſur l'agriculture, & encore plus compilé; les livres fourmillent, & les bons ſont rares : leur inutile multiplicité dégoûte, effraie, & ne ſert ſouvent qu'à ruiner celui qui ſe livre avec confiance à leurs ſyſtêmes haſardés : ces ſyſtêmes ſont préſentés avec art, & pour n'être pas ſuffiſamment inſtruit, le

cultivateur paye bien cher les ſuites de ſon imprudente crédulité. «

» C'eſt donc pour fixer autant qu'il eſt poſſible les principes agronomiques, pour raſſembler les parties éparſes de la ſcience dans un ſeul corps de doctrine; pour ſéparer le vrai du faux ou du douteux, que l'on publie aujourd'hui ce dictionnaire. On a préféré cette forme, la plus ſimple, la plus commode, à celle d'expoſer les matieres par une ſuite de traités méthodiques; ils entraîneroient néceſſairement des répétitions faſtidieuſes, & uniquement propres à groſſir les volumes. Le plan d'étude placé à la tête de cette édition, ſervira de guide à celui qui deſirera ſincérement s'inſtruire. Il ſera ſuppoſé ignorer entiérement ce que c'eſt que l'agriculture; & le faiſant avancer pas-à-pas dans la carriere, il parviendra à fixer avec ordre & préciſion ſes connoiſſances ſur toutes les parties de cet objet intéreſſant : de ſorte que cet ouvrage réunira le double avantage d'être en même-tems, & un livre élémentaire & un dictionnaire. «

» Pour avoir une idée de l'ouvrage qu'on propoſe, il ſuffit de jetter un coup-d'œil ſur le plan général des auteurs : ils conſiderent l'agriculture ſous trois points de vue, comme agriculture de *théorie*, agriculture de *pratique*, & agriculture *économique*. «

» Sans une théorie ſolidement établie par des principes généraux, & ces principes généraux fondés ſur l'expérience, il eſt difficile, pour ne pas dire preſqu'impoſſible, d'opérer avec connoiſſance de cauſe ſur des objets ſoumis à des loix phyſiques. De-là, cette néceſſité de donner des prolégomenes, des notions préliminaires, qui ſoient comme autant d'échelons pour

s'élever à la pratique, & à la loi qui prescrit chaque genre de travail. Avant de labourer, par exemple, ne doit-on pas connoître les instrumens consacrés au labourage, & les modifications qu'ils exigent relativement aux terres auxquelles on les destine? «

» Mais pour juger si les modifications de ces instrumens seront avantageuses, ne convient-il pas auparavant d'avoir une idée exacte de la nature de la terre à labourer; par conséquent des causes de sa compacité ou de son atténuation, plus ou moins fortes; des moyens de remédier à l'un ou à l'autre, afin de faire acquérir à cette terre l'aptitude à ne retenir que la quantité d'humidité propre à la riche végétation de tel ou de tel végétal? Ces discussions entraînent nécessairement celles sur les engrais, tirés d'un des regnes de la nature, ou de deux, ou des trois ensemble, & enfin de toutes les combinaisons dont ils sont susceptibles. «

» Voilà déja un pas immense; mais à quoi servira-t-il à l'homme qui n'aura aucune teinture des connoissances physiques sur la végétation, sur l'élaboration de la seve, sur l'organisation des plantes, sur l'usage & les fonctions que la nature a assignés à chacune de leurs parties; enfin, sur leur état de santé, de maladie & de dépérissement? Si, au contraire, on suppose le cultivateur parfaitement instruit de ces préliminaires, il saura à quelle espece de grain sa terre est propre, de quelle espece de charrue il faudra se servir pour labourer, quand & comment il faudra labourer..... Cet homme ne balancera plus sur le choix du sujet qu'il doit greffer, ni sur celui de la méthode à employer..... Il ne craindra plus de porter un fer meurtrier sur l'arbre qu'il taille; & fidele sectateur des loix de

la nature, il doublera, à l'exemple du jardinier de Montreuil, le produit de ses arbres fruitiers, même en assurant leur durée au-delà de tous les termes connus jusqu'à ce jour. «

» Avant de dépouiller la terre de ses grains, le cep de ses raisins, les arbres de leurs fruits, ne faut-il pas songer aux différens instrumens que chaque récolte exige en particulier? Tout propriétaire qui ne veut pas être trompé, peut-il ne pas voir par lui-même si ses cuves, ses pressoirs, ses tonneaux sont en état, s'il ne manque rien aux voitures de toute espece, consacrées aux travaux champêtres, si les jougs des bœufs, si les harnois des chevaux n'exigent aucune réparation? Il faut voir & tout voir par soi-même, & ne jamais perdre de vue le précepte que donne la Fontaine, lorsqu'il dit dans une de ses fables : *Il n'est pour voir que l'œil du maître*, & l'on ajoutera à cet adage : l'homme qui n'est point instruit ne peut ni ne sait pas voir. Ces différens exemples pris au hasard, suffisent pour offrir l'apperçu de ce que les auteurs de ce dictionnaire entendent per ces mots, *agriculture de théorie* ou *notions préliminaires*, & il est aisé d'apprécier leur étendue & leur importance. «

» La plus brillante *théorie*, sur-tout en agriculture, n'est rien sans la *pratique*. La pratique doit être le résultat des combinaisons & des expériences. La théorie met sur la voie, dirige l'expérience, apprend à rejetter ce qui est contraire aux loix de la physique, & enseigne à opérer; mais la pratique seule assure les produits dans tous les genres, & confirme les principes de la théorie. *L'agriculture de pratique* a pour objet la grande culture des grains, comme froment, seigle, orge, avoine, &c. Celle des menus grains, comme maïs, sarrazin, pois, féves-

panis, millet, &c. La culture des ſemences huileuſes, lin, chanvre, navette, colſat, cameline, &c. Tous ces objets ſont cependant ſubordonnés à une culture premiere, ſans laquelle ils n'exiſteroient preſque pas, parce que les moyens de l'homme ſont trop foibles pour ſe paſſer du ſecours des animaux. Il faut donc ſonger à aſſurer leur ſubſiſtance par la formation de prairies, ſoit naturelles, ſoit artificielles. «

» Après ces cultures de néceſſité premiere, il en eſt d'autres qui ne ſont pas moins utiles, & qui concourent à multiplier d'une maniere particuliere les douceurs de la vie. Ce ſont celles des plantes légumineuſes, des plantes potageres, & celles dont le commerce & nos manufactures tirent de grands avantages, comme de la garance, du paſtel, de la gaude, du ſafran, du chardon-bonnetier, &c. «

» La nature toujours prodigue envers l'homme, a multiplié autour de lui les arbres, les arbriſſeaux; les uns pour décorer & faire le charme de ſon habitation, les autres pour fournir à ſes beſoins : c'eſt à lui à diriger & non pas à contrarier la nature dans l'aménagement de ſes forêts, dans la plantation des arbres à bois blanc, dans la conduite des arbres fruitiers, ſoit à noyaux, ſoit à pépins; enfin, dans la culture de la vigne, qui ſe plaît ſi bien ſous le ciel tempéré de la France. Tel eſt en abrégé le tableau des objets qui ſont du reſſort de l'*agriculture pratique.* «

» A quoi ſerviront à l'homme les récoltes les plus abondantes & les plus précieuſes, s'il ne ſait pas les conſerver pour les beſoins, & aſſurer leur durée pour prévenir les années de diſette? *L'agriculture économique* doit venir à ſon ſecours. Ici, elle prépare les greniers, les étuves, pour

la deſſiccation des grains, & perfectionne leur mouture. Là, elle diſpoſe les cuves, les tonneaux, pour ſouſtraire aux viciſſitudes de l'atmoſphere, cette liqueur bienfaiſante qui répare les forces de l'homme, & qui flatte agréablement les houpes nerveuſes de ſon palais : de-là, naît la comparaiſon des différentes méthodes de faire le vin, le cidre, le poiré, la biere, &c. de retirer de ces liqueurs chargées du principe ſucré, ces eſprits ardens qui ſont preſqu'incorruptibles. Ici, ſous des cylindres, ſous des preſſoirs de différens genres, les huiles d'olives, de noix, de navette, de pavot, de lin, &c. coulent à grands flots. Là, une ménagere prépare le beurre, façonne les fromages, tandis que d'un autre côté ſa compagne ſuit le travail de ce peuple laborieux qui fournit le miel, la cire & l'hidromel. Ici, ſous un toit ruſtique, ce ver originaire de Chine, & naturaliſé, pour ainſi dire, dans nos climats, prépare la matiere de ces tiſſus précieux que le luxe a rendus néceſſaires. Là, l'humble brebis ſe laiſſe paiſiblement dépouiller de ſa toiſon, pour fournir à l'homme de tous les états de vêtement le plus chaud & le plus ſain. Malheur à celui dont l'ame froide & apathique voit avec indifférence cette multiplicité de travaux! «

» Que de détails ce ſimple coup-d'œil ne laiſſe-t-il pas à deſirer! L'agriculture économique ne s'étend-elle pas encore ſur l'éducation des chevaux, des bœufs, des moutons, des chevres, des cochons, & ſur celle des oiſeaux de baſſe-cour; ſur les étangs, ſur les rivieres, ſur les préparations de fils de chanvre, de lin, &c? Mais il eſt plus aiſé de ſuppléer à ces détails par la réflexion, que de les retracer tous dans ce peu de lignes, plus uniquement conſacrées à préſenter en général le tableau de la maniere dont ils ſeront

envisagés, que de toutes les parties qui doivent l'enrichir. «

» Il s'agit actuellement de faire connoître la méthode adoptée par les auteurs pour remplir ce canevas, & comment ils en réunissent toutes les parties pour en composer un livre élémentaire. 1°. Chaque mot sera présenté sous toutes les acceptions dont il sera susceptible, & discuté dans tous les points. Afin de ne pas sortir des exemples déja cités, prenons le mot *greffer* : il y a plusieurs manieres de greffer qu'il faut développer; il y a un choix à faire dans les sujets qu'on destine à la greffe, enfin une saison à observer. Comme plusieurs auteurs ont déja écrit sur la greffe, on comparera & on discutera leurs méthodes; on dévoilera leurs erreurs ou leurs contradictions, enfin, on fera connoître en quoi ils se rapprochent ou s'éloignent de la nature. Ce n'est pas tout, il y a plusieurs pratiques avantageuses, éparses dans différentes provinces, & dont on n'a jamais parlé, qu'il est important de rassembler & de publier, afin de ne rien laisser à desirer sur cet article, & composer un traité sur la greffe, qui fixe le point où cette partie de la science agronomique en est restée. Ce traité doit encore offrir de nouvelles vues, de nouvelles expériences à tenter pour reculer les limites de l'art de la greffe. Ainsi, lorsqu'on parlera de greffer tel ou tel arbre en particulier, il suffira d'indiquer si la greffe doit être pratiquée ou à *œil dormant*, ou en *flûte*, ou en *couronne*, *&c.* & celui qui ignorera la valeur de ces dénominations, n'aura qu'à recourir au mot GREFFE. «

» Tous les autres articles seront traités de la même maniere que celui dont on vient de parler, & ce seul exemple cité, démontre que ce

dictionnaire pourra tenir lieu de tous les livres écrits sur l'agriculture depuis Pline jusqu'à ce jour, puisque ce sera une véritable concordance, & un rapprochement raisonné de ce qu'ils contiennent. «

» Le public sera surpris lorsqu'il reconnoîtra que tel ouvrage n'est qu'une compilation de tel autre, & celui-là, d'un autre plus ancien, qui avoit déja été habillé à la moderne pour lui donner un air de nouveauté. Il seroit très-important, pour l'avancement des connoissances humaines, qu'à la fin du siecle, un auteur se donnât la peine de rassembler en un seul corps de doctrine, tout ce qui a paru sur chaque partie de la science. La trop grande abondance de livres, le tems qu'exigeroit leur lecture, anéantissent le desir de les parcourir. Beaucoup de bonnes vues, de sages expériences restent perdues pour la société, & ensevelies sous des monceaux d'inutilités. «

» Les auteurs de ce cours complet d'agriculture connoissent toute l'étendue & la difficulté de leur entreprise. La difficulté même augmente & redouble leur courage, quoiqu'ils sachent par expérience que rien n'est plus pénible à bien exécuter qu'un dictionnaire; mais comme ils entreprennent celui-ci par goût & par amour pour l'agriculture, ils osent se flatter que le public leur saura gré de leurs efforts. «

» Cet ouvrage étant particuliérement destiné pour ceux qui vivent dans leurs terres, & qui, par conséquent, sont souvent éloignés des secours, on a pensé qu'il seroit à propos d'indiquer les vertus médicales des plantes, de donner les signes auxquels on reconnoit les maladies les plus communes à la campagne, & de prescrire les remedes pour les combattre : ce

fera le précis d'une médecine rurale, réduit à sa plus grande simplicité, & rédigé par un médecin fort connu. Les maladies des bœufs, des moutons, des chevaux, &c. fourniront des articles intéressans, ou plutôt la partie vétérinaire y sera traitée complettement : en un mot, tout ce qui concourt à l'utilité & à l'agrément de l'habitant de la campagne, sera discuté dans ce dictionnaire. «

» Cet ouvrage formera *six volumes in-4to.* chacun de 700 *pages*, sur le caractere de *cicero*, à deux colonnes, & chaque volume sera enrichi de *quinze à vingt gravures en taille-douce.* On doit voir que les auteurs ne cherchent pas à multiplier les volumes, ni la dépense pour les acheteurs. «

» L'impression de ce dictionnaire sera très-dispendieuse ; on ne la commencera donc qu'autant qu'il y aura un nombre suffisant de souscripteurs; mais comme on a souvent abusé des souscriptions, & que le public a été plusieurs fois trompé & déçu dans ses espérances, on ne demande aujourd'hui à ceux qui desirent se procurer cet ouvrage, qu'une simple soumission par écrit de prendre les volumes à mesure qu'ils paroîtront. Pour éviter jusqu'à l'apparence du plus léger reproche, le souscripteur qui ne sera pas content de l'ouvrage, aura la liberté de le rendre, & de retirer l'argent qu'il aura déboursé, dans le délai de trois mois, pourvu qu'il n'ait pas dégradé les volumes. C'est donc uniquement pour ne pas hasarder les frais d'une forte édition, que les auteurs exigent cette formalité préliminaire. «

» Il n'est pas possible de mettre plus de bonne-foi & plus d'honnêteté dans les procédés, & d'offrir au public un moyen plus simple de n'être

pas trompé. *Ce qu'ils demandent à MM. les souscripteurs, c'est d'envoyer leur soumission le plus promptement qu'il sera possible, afin d'être dans le cas de commencer sous peu l'impression de cet ouvrage.* Les soumissions seront adressées, *franches de port*, à Paris, chez CUCHET, au bureau du *Journal de physique*, rue des Mathurins, cloître Saint-Benoît ; on les recevra jusqu'au premier décembre prochain. «

» Les deux premiers volumes paroîtront en 1780, les deux seconds en 1781, & les deux derniers en 1782. On paiera 24 liv. en recevant chaque livraison ; desorte que pour la somme de 72 liv. on aura une collection complette de tout ce qui aura été fait & dit sur l'agriculture depuis Columelle jusqu'à ce jour ; & cette collection sera tellement rédigée, qu'elle tiendra lieu de tous les livres concernant cette science. «

» Les auteurs de ce dictionnaire prient tous ceux qui liront ce *Prospectus*, d'avoir la bonté de leur communiquer les nouvelles expériences qu'ils auront faites, leurs vues intéressantes sur différens articles, les pratiques locales qui ne sont point assez connues, &c. Ils recevront avec reconnoissance ce qu'on leur enverra, & citeront les auteurs qui desireront être connus. «

A la fin du dernier volume, on trouvera un catalogue raisonné de tous les ouvrages qu'on aura consultés pour la rédaction de ce dictionnaire.

MODELE DE SOUSCRIPTION.

Je soussigné, promets & m'engage de prendre Exemplaire du *Cours complet d'agriculture théorique, pratique & économique, & de médecine rurale & vétérinaire, &c. &c.* ou *Dictionnaire universel d'agriculture, rédigé par M.*

l'abbé ROZIER, *formant six volumes in-4to. avec des planches en taille-douce*, & de payer la somme de *douze livres* par chaque volume en feuille, à la réception des livraisons. Fait à le du mois d 17

N. B. *Il faut écrire son nom, ses qualités, le nom du lieu de sa résidence, ou l'endroit le plus prochain où est établi le bureau de la poste, afin que MM. les souscripteurs soient avertis à l'instant que les volumes paroîtront.*

On prie aussi MM. les souscripteurs d'affranchir leurs lettres.

I V.

LETTRE aux Auteurs du Journal de Paris, *sur la maniere de faire le pain.*

MESSIEURS,

Je n'ai point l'honneur de connoître M. Parmentier ni le lieu qu'il habite; mais ses ouvrages sur la boulangerie me sont parvenus, tels que son *avis aux bonnes ménageres sur la meilleure maniere de faire leur pain* & *le parfait boulanger*; si mes observations ne méritent pas une place dans votre journal, je vous serai au moins obligé de les lui faire parvenir, c'est la plus foible reconnoissance que je puis lui témoigner.

J'habite une partie de l'année le Gâtinois; ma campagne est éloignée de la ville, c'est ce qui m'a forcé de faire préparer le pain à la maison pour sa consommation journaliere; mais malgré la bonté du bled qu'on y emploie,

& tous mes ſoins, je l'ai mangé lomg-tems bis, mat, & aigre, ſans chercher à l'améliorer, perſuadé que ces défauts tenoient à l'eau de puits dont nous ſommes obligés de nous ſervir.

Quel a été mon étonnement en liſant l'*avis aux bonnes ménageres & le parfait boulanger!* l'auteur aſſure, d'après des expériences multipliées, que toutes ſortes d'eaux peuvent être également propres au pêtriſſage, qu'il s'agit ſeulement de ne la faire chauffer qu'en hiver, & de l'employer telle qu'elle eſt en été; que le levain doit être plus nouveau & plus abondant que de coutume; qu'il faut pêtrir d'une maniere plus prompte & plus légere; qu'enfin il vaut mieux laiſſer revenir la pâte dans des corbeilles ou paniers appellés *panetons*, pour favoriſer ſa fermentation, que de l'abandonner à elle-même; j'ai exécuté ces préceptes à la lettre, & j'ai obtenu avec la même farine & la même eau un pain plus léger, plus blanc, plus ſavoureux, ſe conſervant plus long-tems frais, & ce qu'il y a d'étonnant, en plus grande quantité; au point que le même four qui contenoit huit boiſſeaux de farine pêtrie ſuivant l'ancienne habitude, ne peut contenir à préſent que cinq boiſſeaux; quelques habitans du pays frappés de ces avantages, & qui, comme moi, employoient l'eau trop chaude dans toutes les ſaiſons, un petit levain de huit jours ſans le renouveller, un pêtriſſage languiſſant & ſans légéreté, ſe ſont rectifiés à mon exemple, ont obtenu le même ſuccès; j'eſpere que cette ré-

volution heureuse s'opérera bientôt dans tout le pays, & qu'en un mot nous jouirons des bienfaits de la nature que nous avons si longtems détériorés par la maniere vicieuse de préparer cet aliment.

Mais, messieurs, il manque encore quelque chose à mes vœux; je desirerois voir la manipulation du pain, c'est précisément ce que les boulangers refusent : je ne blâme point ce refus; mais n'existeroit-il point dans la capitale quelqu'un parmi eux qui ayant adopté les principes de M. Parmentier, voulût en faire la démonstration, à laquelle pourroient assister les domestiques de l'un & l'autre sexe qui à la campagne sont chargés du soin de préparer le pain.

Vous ferez certainement plaisir, messieurs, à beaucoup de personnes, en l'indiquant par vos feuilles.

J'ai l'honneur d'être, &c. *J. B. QUENET.*

A Boesses en Gâtinois, près Pithiviers, ce 21 mai 1779.

Note des Rédacteurs.

M. le lieutenant-général de police, qui porte les regards les plus attentifs sur une partie aussi essentielle de l'administration que l'est celle de la fabrication du pain, a projetté une école publique & pratique de boulangerie; on ne tardera pas à jouir de cet établissement, dont on sentira moins la nécessité dans la capitale où l'art de faire le pain n'est pas, à beaucoup près, aussi imparfait que dans la plupart de nos villes de province, & sur-tout dans les campagnes, où un préjugé, fortifié par l'usage journalier,

eſt bien plus difficile à déraciner. Auſſi a-t-on lieu d'être ſurpris de ce que les tentatives heureuſes de M. Quenet aient pu influer, comme il le mande, ſur quelques-uns des habitans de ſon pays; ce ſeroit d'un heureux augure pour la révolution qui doit réſulter de cet établiſſement, & ſur-tout une preuve de l'utilité dont il ſera.

V.

Nouvelle voiture qui roule ſans chevaux.

Le ſieur Blanchard, des Andelys en Normandie, a fait à Verſailles, en préſence du roi, de la reine & de la famille royale, l'expérience d'un joli carroſſe de ſon invention, qui roule ſans chevaux, & qui va auſſi vîte que le trot. Il a reçu des témoignages de ſatisfaction de toute la cour; & Mesdames ont bien voulu elles-mêmes faire l'eſſai de cette voiture. Pluſieurs des principaux membres de l'académie des ſciences lui ont auſſi accordé leur approbation. Il ſe propoſe de faire par la ſuite, de ces voitures très-commodes pour voyager.

A la partie qu'occupe le brancard ou le timon, eſt une aigle, les aîles déployées; c'eſt-là que ſont attachées les guides, à l'aide deſquelles la perſonne placée dans la voiture en dirige la marche. Derriere eſt un homme qui imprime à la machine un mouvement plus ou moins rapide, en preſſant alternativement des deux pieds, ce qui ne paroît pas du tout fatigant, & exigeroit un relais d'homme en place de relais de chevaux. Il eſt debout ou aſſis,

les jambes en partie cachées dans une ſorte de malle ou coffre où paroiſſent établis les reſſorts.

On fait voir ce carroſſe les lundi, mercredi, ſamedi & dimanche de chaque ſemaine, à 5, à 6 & à 7 heures, aux Champs-Elyſées, près du Coliſée, dans une grande cour où étoit le manege des chevaux : il y a des places à 30 ſols & à 12. On en fait des expériences particulieres pour les perſonnes de diſtinction.

(*Journal général de* France; *Journal de* Paris.)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

NOs ayeux avoient trouvé une expreſſion bien propre à caractériſer la bienfaiſance de leur ſouverain, en l'appellant *NOTRE BON ROI*. Cette expreſſion eſt ſimple & touchante. Elle convient dans toute ſon étendue au prince qui nous gouverne. Chaque jour il donne des preuves de ſon amour & de ſa bonté pour ſon peuple. Ses intérêts lui ſont chers; ſa gloire & ſa félicité l'occupent conſtamment. La renommée en publie des traits multipliés; mais rien ne ſervira mieux à conſtater la nobleſſe de ſes ſentimens, que l'édit ſuivant, dont nous rapporterons le préambule en entier, avec les articles les plus importans.

Edit du roi portant ſuppreſſion du droit de main-morte & de ſervitude dans les domaines du roi, & dans tous ceux tenus par engagement, & abolition générale du droit de ſuite ſur les ſerfs & main-mortables; donné à Verſaille au mois d'août 1779, regiſtré en parlement le 10 du même mois. LOUIS, &c. Conſtamment occupé de tout ce qui peut inté-

reſſer le bonheur de nos peuples, & mettant notre principale gloire à commander une nation libre & généreuſe, nous n'avons pu voir ſans peine les reſtes de ſervitude qui ſubſiſtent dans pluſieurs de nos provinces; nous avons été affecté, en conſidérant qu'un grand nombre de nos ſujets, ſervilement encore attachés à la glebe, ſont regardés comme en faiſant partie, & confondus, pour ainſi dire, avec elle; que, privés de la liberté de leurs perſonnes & des prérogatives de la propriété, ils ſont mis eux-mêmes au nombre des poſſeſſions féodales; qu'ils n'ont pas la conſolation de diſpoſer de leurs biens après eux, &, qu'excepté dans certains cas rigidement circonſcrits, ils ne peuvent pas même tranſmettre à leurs propres enfans le fruit de leurs travaux; que des diſpoſitions pareilles ne ſont propres qu'à rendre l'induſtrie languiſſante, & à priver la ſociété des effets de cette énergie dans le travail, que le ſentiment de la propriété la plus libre eſt ſeul capable d'inſpirer. Juſtement touché de ces conſidérations, nous aurions voulu abolir, ſans diſtinction, ces veſtiges d'une féodalité rigoureuſe; mais nos finances ne nous permettant pas de racheter ce droit des mains des ſeigneurs, & retenu par les égards que nous aurons dans tous les tems pour les loix de la propriété, que nous conſidérons comme le plus ſûr fondement de l'ordre & de la juſtice, nous avons vu avec ſatisfaction, qu'en reſpectant ces principes, nous pouvions cependant effectuer une partie du bien que nous avions en vue, en aboliſſant le droit de ſervitude, non-ſeulement dans tous les domaines en nos mains, mais encore dans tous ceux engagés par nous & les rois nos prédéceſſeurs, autoriſant à cet effet les engagiſtes qui ſe croiroient léſés par cette diſpoſition,

à nous remettre les domaines dont ils jouissent, & à réclamer de nous les finances fournies par eux ou par leurs auteurs. Nous voulons de plus qu'en cas d'acquisition, ou de réunion à notre couronne, l'instant de notre entrée en possession dans une nouvelle terre ou seigneurie, soit l'époque de la liberté de tous les serfs ou main-mortables qui en relevent; & pour encourager, en ce qui dépend de nous, les seigneurs des fiefs & les communautés à suivre notre exemple, & considérant bien moins ces affranchissemens comme une aliénation, que comme un retour au droit naturel, nous avons exempté ces sortes d'actes des formalités & des taxes auxquelles l'antique sévérité des maximes féodales les avoit assujettis. Enfin, si les principes que nous avons développés, nous empêchent d'abolir, sans distinction, le droit de servitude, nous avons cru cependant qu'il étoit un excès dans l'exercice de ce droit, que nous ne pouvions différer d'arrêter & de prévenir; nous voulons parler du droit de suite, sur les serfs & main-mortables, droit en vertu duquel des seigneurs de fiefs ont quelquefois poursuivi, dans les terres franches de notre royaume, & jusques dans notre capitale, les biens & les acquêts de citoyens éloignés, depuis un grand nombre d'années, du lieu de leur glebe & de leur servitude; droit excessif que les tribunaux ont hésité d'accueillir, & que les principes de justice sociale ne nous permettent plus de laisser subsister. Enfin, nous verrons avec satisfaction que notre exemple, & cet amour de l'humanité, si particulier à la nation françoise, amenent, sous notre regne, l'abolition générale des droits de main-morte & de servitude, & que nous serons ainsi témoins de l'entier affranchissement de nos sujets qui,

dans quelque état que la providence les ait fait naître, occupent notre sollicitude, & ont des droits égaux à notre protection, & à notre bienfaisance. A ces causes, &c.

Cet édit contient six articles. Art. IV. Les héritages main-mortables, situés dans nos terres & seigneuries, ou dans nos domaines engagés & possédés par des personnes franches, ou main-mortables (lesquels héritages deviendront libres, en vertu de la disposition, des art. 1, 2, & 3.) seront chargés envers nous & notre domaine, d'*un sol* de cens par arpent seulement; ledit cens emportant lods & ventes, conformément à la coutume de leur situation. Art. V. Les seigneurs, même les ecclésiastiques & les corps & communautés, qui, à notre exemple, se porteroient à affranchir de ladite condition servile & main-mortable, telles personnes & tels biens de leurs terres & seigneuries qu'ils jugeront à propos, seront dispensés d'obtenir de nous aucune autorisation particuliere, & de faire homologuer les actes d'affranchissement en nos chambres des comptes ou ailleurs, ou de nous payer aucune taxe ni indemnité, à cause de l'abrégement ou diminution que lesdits affranchissemens pourroient opérer dans les fiefs tenus de nous, desquelles taxes ou indemnités nous faisons pleine & entiere remise.

(*Affiches, annonces & avis divers* de Paris.)

II.

Les papiers publics ont rendu compte du combat soutenu par le capitaine Royer, commandant le corsaire le *Commandant de Dunkerque*, contre sept bâtimens anglois; M. de Calonne,

Calonne, intendant de la Province, en ayant rendu compte à M. de Sartine, ce miniſtre a écrit la lettre ſuivante à M. Royer, qui avoit déja mérité & obtenu une diſtinction.

» J'apprends avec plaiſir, Monſieur, que vous juſtifiez la grace que le roi vous a précédemment faite par le don d'un épée, & que vous ſoutenez la réputation de bravoure que vos premieres actions vous ont acquiſes. J'ai mis ſous les yeux de ſa majeſté les nouvelles preuves que vous venez d'en donner dans le combat que vous avez livré à ſept pinques angloiſes, dont cinq ſont tombées en votre pouvoir, après une réſiſtance opiniâtre, & malgré des forces très-ſupérieures ; ſa majeſté en eſt très-ſatisfaite : elle m'a chargé de vous le marquer, en vous annonçant de ſa part, une gratification de 300 livres, que M. d'Anglemont vous fera payer. Je ſuis, M., votre très-dévoué. De Sartine. «

A *M. Royer*, capitaine du cutter le *Commandant de Dunkerque*, à Dunkerque.

(*Mercure de France.*)

III.

On a fait depuis peu à Stockholm, l'ouverture de la maiſon d'éducation établie par les officiers du régiment des gardes, à l'occaſion de la naiſſance du prince-royal. Pluſieurs perſonnes bienfaiſantes ſe ſont réunies pour groſſir le fonds qu'ils avoient d'abord fait pour cet inſtitut. Le comte Charles-Frédéric de Scheffer, ſénateur, y a ajouté récemment une ſomme de 416 écus, envoyée de Paris par

une dame de qualité; & le président baron de Celsing, y a joint 150 écus recueillis entre les Suédois établis à Constantinople. Cet établissement patriotique a donné lieu à un second; plusieurs gens-de-lettres se sont réunis pour perfectionner les livres élémentaires employés dans les universités & dans les colleges, & pour en composer de nouveaux.

I V.

Le roi de Suede continue de recevoir avec bonté tous ceux de ses sujets qui ont des graces à lui demander. Deux jeunes filles du paysan Olof de Blekingen, ont été le supplier derniérement à Ulrichstahl, de faire rendre à leur pere une ferme dont on lui disputoit la propriété. S. M. leur a promis de faire examiner & expédier promptement leur affaire. Le même jour elles allerent voir le prince-royal; comme dans leur pays, on ne visite jamais un enfant auquel on s'intéresse sans lui faire un petit présent, elles lui avoient préparé une chemise qu'elles s'empresserent de lui offrir; les gouvernantes, au grand regret de ces bonnnes filles, refuserent de l'accepter; le roi & la reine en ayant été instruits, ne voulurent pas qu'on leur fit ce chagrin, & ordonnerent qu'on mît devant elles cette chemise à l'enfant. Cette faveur leur a été encore plus chere que les médailles & la somme d'argent que LL. MM. leur ont fait donner.

V.

On lit dans un papier anglois l'anecdote suivante, que son intérêt nous engage à citer. Une jeune demoiselle avoit contracté des engagemens avec le capitaine Charles Ross; ses parens refuserent de les ratifier; le capitaine fut conduit par son service en Amérique; elle l'y suivit vêtue en homme. Elle apprend à son arrivée qu'il a été détaché contre un parti d'Américains & d'Indiens. Elle vole sur ses traces: après avoir erré long-tems, elle apprend qu'il y a eu une escarmouche sanglante dans un endroit; elle s'y rend, elle voit plusieurs morts sur le champ de bataille; elle reconnoît parmi eux le corps de son amant, se précipite sur lui, découvre une petite blessure, cherche à en étancher le sang, finit par le sucer, & le ramene insensiblement à la vie. Craignant que sa vue ne cause une révolution qui pût être dangereuse au malade, & ne se croyant pas assez déguisée par son habit d'homme, elle se peint d'une couleur jaunâtre, continue ses soins au blessé, qui hors d'état de marcher pendant six semaines, pensant à sa maîtresse, en entretenoit le généreux inconnu. Portez-lui, lui disoit-il, mes derniers soupirs, assurez-la que je suis mort son époux. Il se rétablit enfin; reprend le chemin de Philadelphie, où il reconnoît son amante dans l'ami qui l'a secouru; on peut se peindre sa reconnoissance & ses sentimens; il n'a rien de plus pressé que de l'épouser. Alors Mistriss

Roſſ tombe dans un état de langueur, accompagné quelquefois de douleurs aiguës. On conſulte, on peſe les circonſtances; on devine que la plaie dont elle a ſucé le ſang, a été faite par la fleche empoiſonnée d'un Sauvage. Le poiſon attiré par l'aſpiration avoit paſſé du flanc de l'époux, dans le ſein de l'épouſe, qu'il minoit lentement. Trois ans s'écoulerent; le capitaine, vivement affecté, mourut au printems dernier, à Johns-Town, conſumé par la douleur. Sa femme ſentant ſa fin approcher, eſpérant avoir le tems de repaſſer en Angleterre, s'embarqua, arriva il y a environ deux mois chez ſes parens, pour leur demander pardon des chagrins qu'elle leur avoit cauſés, & mourut le 25 du mois de juin dernier, à Hammerſmith, âgée de 26 ans.

VI.

Une lettre de Breſt contient l'anecdote ſuivante: » Un habitant du Havre ſe voyant harcelé par un chien qui vouloit le mordre dans la rue, crut devoir lui donner un coup de pied pour l'écarter. Un jeune officier à qui le chien appartenoit, prit avec une chaleur qui n'eſt que trop ordinaire à ſon âge, la défenſe de ſon chien; il avoit une canne à la main, dont il frappa l'habitant; la garde ſurvint, l'Officier fut arrêté; le battu alla ſe plaindre au commandant. *Je ſuis déshonoré*, lui dit-il, en lui expoſant l'inſulte qu'il avoit reçue. *Non, monſieur*, répondit le commandant, *vous ne l'êtes point, je vous retiens ici à dîner, & je vous pro-*

mets une ſatisfaction éclatante. Ayant mandé le jeune homme, il lui fit les reproches les plus vifs, qu'il termina par ces mots : *Allez vous rendre en priſon, & ſachez que vous ne ſerez pas de la deſcente.* Ce dernier trait a confondu l'officier, qui eſt au déſeſpoir. Le lendemain, l'homme inſulté & les principaux habitans ont été demander ſa grace au commandant, qui l'a refuſée, en diſant que s'il cédoit à leurs inſtances, il ſe rendroit coupable de tout ce qui pourroit arriver de ſemblable à l'événement qu'il ſubiſſoit.

V I I.

Lorſque l'amiral Hardy eut accepté le commandement de la flotte, le lord Sandwich fit venir le capitaine Elliot, qui détruiſit, dans la derniere guerre, l'eſcadre du célebre Thurot, & lui dit qu'il le nommoit capitaine du pavillon amiral. Je ne puis accepter, répondit M. Elliot, je ſuis prêt à attaquer avec mon vaiſſeau telle force ennemie qu'on voudra; mais je n'entends rien aux manœuvres d'une ligne de bataille; le brave officier qu'il faut choiſir eſt le capitaine Kempenfeld. Lord Sandwich témoigna qu'il craignoit un refus de la part de cet officier, & M. Elliot reprit : on n'a rien fait pour lui, à la vérité, il peut ſe croire négligé; mais voici ce qu'on peut faire. Le roi m'a fait l'honneur de me nommer colonel des troupes de la marine; je vais réſigner cette place, & je vous prie de la lui donner. On dit que le miniſtre accepta cette réſignation; mais que le capitaine

Kempenfeld, flatté du témoignage que lui rendoit son ami, n'a pas voulu le dépouiller, & a accepté le commandement du pavillon amiral, sans qu'on ait eu besoin de joindre l'appât de l'intérêt à l'influence de la sensibilité.

VIII.

Un savant très-distingué vient d'envoyer au *Journal encyclopédique*, la copie suivante d'une lettre écrite de Mittau, le 23 avril dernier, à Mlle. Guillelmine Sulzer, à Berlin, par le duc de Courlande. *Il y a long-tems, Mademoiselle, que les soins dont feu M. Sulzer, votre digne pere, s'étoit chargé par amitié pour moi, & les avantage réels dont mes sujets lui sont redevables, m'avoient porté à rechercher l'occasion de lui donner des marques de ma reconnoissance. Sa mort, dont je partage les regrets avec vous, m'ayant privé du plaisir d'exécuter ce dessein, je me flatte que vous ne me refuserez pas la satisfaction d'accepter le billet que je joins à cette lettre, comme un témoignage de la considération avec laquelle je suis, Mademoiselle, &c.*

Ce billet étoit une assignation de 1000 rixdales payables à vue.

IX.

On a fait à Dresde une quête pour procurer quelque soulagement aux places frontieres de l'électorat de Saxe qui ont souffert pendant la guerre; elle a produit 3 mille écus. L'élec-

teur en donne 6 mille; & comme il a été prouvé que les différens campemens de l'armée du prince Henri, ont causé aux cultivateurs une perte de 18 mille écus, le roi de Prusse a déclaré qu'il en assignoit 30 mille; les 12 mille écus de surplus seront répartis entre les habitans des places frontieres qui ont éprouvé quelques dommages.

(*Journal encyclopédique.*)

X.

Un ecclésiastique de Dijon, peu riche, fort âgé, accablé d'infirmités, & qui avoit toujours soutenu sa famille avec le revenu d'un bénéfice très-modique, avoit contracté, pour venir au secours de son frere, ancien militaire, réduit à l'indigence, différentes dettes montant à 3000 liv. Il étoit pressé pour le paiement, & ne pouvoit s'acquitter qu'en se défaisant de quelques fonds dont les circonstances ne rendoient pas la vente facile. Cette position lui causoit un chagrin qui se peignoit sur son extérieur. Un de ses confreres, qui fait de son bien le meilleur usage, pénétra son secret, lui apporta les 1000 écus dont il avoit besoin, & refusa d'en recevoir un billet. On sent l'impression que devoit faire ce procédé sur une ame sensible; elle a décidé l'ecclésiastique, objet du bienfait, à instituer pour héritier universel celui qui lui avoit rendu un si grand service. Il est mort quelque tems après. L'héritier institué, vu l'absence de la sœur du

défunt, qui n'habite pas Dijon, a rempli tous les devoirs d'héritier; mais en même tems il a renoncé à l'héritage, a écrit à l'héritiere naturelle pour lui annoncer sa renonciation, & a porté la générosité jusqu'à refuser le remboursement des 3000 liv. qu'il avoit données à son ami.

X I.

L'impératrice-reine, animée du desir de réunir de plus en plus les Catholiques & les Protestans, & voulant en même tems épargner à ceux-ci les dépenses considérables qu'ils étoient obligés de faire pour aller prendre le degré de docteur en pays étranger, S. M. I. a ordonné qu'à l'avenir, les Protestans seront admis à prendre le bonnet de docteur dans tous ses pays héréditaires. En conséquence, M. de Sebeok, issu d'une ancienne famille noble de Hongrie, vient de recevoir le bonnet dans l'université de Vienne; c'est le premier des Protestans qui ait joui de ce nouveau bienfait d'une tolérance éclairée.

X I I.

Les Anglois ont répandu le bruit que la rupture de la cour de Madrid avec celle de Londres, avoit déplu à la majeure partie de la nation espagnole; mais rien n'est moins fondé que cette assertion; & les marques de zele que les citoyens les plus distingués viennent de donner, à cette occasion, à leur souverain, sont la preuve la plus authentique du contrai-

re. Le corps des commerçans de Cadix a offert 4 millions tournois à S. M. C. pour contribuer aux frais des armemens maritimes. Les négocians & fabricans de Madrid font bâtir à leurs dépens 3 vaiſſeaux & 2 frégates, & de plus ils ont fait porter 3 millions de liv. au tréſor de la marine. Leur exemple a été ſuivi par pluſieurs grands ou autres perſonnes aiſées; ſur-tout par la comteſſe de Tepa, qui a donné 10 millions de liv. des biens immenſes qu'elle poſſede tant en Europe qu'en Amérique, pour ſervir à l'accroiſſement des forces navales de la monarchie.



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

UNe lettre écrite de Richmond, dans le comté de Surry, en Angleterre, porte qu'il y existe actuellement une demoiselle âgée & fort riche, qui, ayant eu le malheur dans sa jeunesse, de ne pouvoir épouser un jeune voisin dont elle étoit éprise, a fait serment de ne voir jamais d'homme, & de n'en être jamais vue. Elle vit en conséquence depuis 30 ans, dans la retraite, & ne laisse approcher d'elle que des femmes, qui transmettent ses ordres à son intendant & à ses autres domestiques. Les murs de son jardin ont 30 pieds de haut.

I I.

Un jour Louis XIV fut étonné de ne voir personne au sermon, où il avoit toujours remarqué la plus grande affluence de courtisans; ce prince en demanda la raison au major de ses gardes. *Sire*, repondit le major, *j'avois fait dire que votre majesté n'iroit point au sermon; j'é-*

tois bien aise que vous connussiez par vous-même ceux qui y viennent pour Dieu, & ceux qui n'y viennent que pour vous.

III.

François Arnoul, dominicain, natif du Maine, projetta vers le milieu du dernier siecle, d'ériger un ordre de chevalerie particulier au beau-sexe, & propre à étendre le culte de la Sainte-Vierge. Anne d'Autriche, régente de France, à qui il communiqua son dessein, lui donna son agrément. Le nouvel instituteur publia, en 1647, à Paris & à Lyon, le projet de son ordre *du collier céleste du sacré rosaire, composé de cinquante demoiselles*; mais il ne put trouver de chevalieres. N'ayant point réussi dans le rôle de fondateur, il entreprit de jouer celui de médecin, qui ne lui fut pas plus avantageux; car, ayant publié des *révélations charitables de plusieurs remedes*, on le plaça au rang des empiriques.

IV.

Un médecin qui faisoit l'homme d'importance, disoit dans un cercle qu'il ne vouloit voir de malades que des gens de qualité. On apprit, dans le même moment, qu'un malade de grande condition venoit de mourir entre ses mains. Quelqu'un dit alors : *Si on le laisse faire, il rendra ce pays-ci comme la Suisse, il exterminera la noblesse.*

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

VETERA monumenta, quæ in hortis Cœlimontanis, & in ædibus Mathæorum adſervantur, nunc primum in unum collecta, & adnotationibus illuſtrata a *Rodulphino Venutio*, & a *Johanne Chriſtophoro Amadutio. III tomi in-folio.* Romæ, 1779. Sumptibus Venantii Monaldini, & typis Johannis Zempel.

LA maiſon de plaiſance des ducs Matteia ſubi le ſort de toutes celles des autres ſeigneurs Romains qui ordinairement ne ſurvivent pas long-tems à leurs fondateurs. Leur grandeur & leur magnificence deviennent le plus ſouvent onéreuſes aux ſucceſſeurs qui ont d'autres penchants & d'autres vues, & quelquefois même le beſoin les oblige d'en diſtraire les objets les plus précieux ; il y a en Europe de certaines ſtatues qui, malgré leur immobilité, ont plus couru le monde, que des perſonnages vivans. M. l'abbé Amaduzzi a remédié en grande partie à cet inconvénient pour la maiſon de plaiſance & le palais des ducs Mattei, en donnant cette ſavante deſcription des monumens qui les embelliſſoient. Ce travail avoit été déja entrepris par le marquis Rodolphe Venuti, mais la mort arrêta ce ſavant

au milieu de ſon ouvrage, & il étoit réſervé à M. Amaduzzi de le completter & d'y mettre la derniere main. La préface eſt un chef-d'œuvre d'érudition, dont on ne peut ſe former une juſte idée qu'en la liſant. Nous ne parlerons point des détails que M. Amaduzzi donne comme en paſſant ſur d'anciennes égliſes voiſines de la maiſon de plaiſance & du palais des ducs Mattei. L'érudition relative à l'hiſtoire du moyen âge eſt d'un genre plus difficile que celle qui a pour objet l'hiſtoire ancienne ; mais M. l'abbé Amaduzzi les poſſede l'une & l'autre au même degré. Après avoir paſſé en revue toutes les belles maiſons de plaiſance conſtruites dans les environs de Rome depuis la renaiſſance des arts, & avoir donné l'hiſtoire de celle des ducs Mattei, qui fut bâtie l'an 1581 par Ciriaque de cette famille, l'auteur parle des muſées modernes, tels que le Capitolin & le Clémentin, où l'on conſerve quelques-unes des raretés qui ornoient ces maiſons de plaiſance. Il parle enſuite des palais Mattei, conſtruits par divers membres de cette famille, freres, couſins & neveux, édifices qui, tous réunis, forment une iſle remarquable dans le centre de Rome. Ils ont été bâtis ſur une partie des ruines de l'ancien cirque Flaminien, ce qui donne occaſion à notre auteur de parler de ce grand édifice, aujourd'hui totalement détruit, qui étoit le plus célebre de l'ancienne Rome, après le cirque dit *Maximus*. De tous les palais Mattei, le plus digne de l'attention des littérateurs, eſt celui qui eſt à côté de l'égliſe de Ste. Catherine *de' Funari*, parce que c'eſt un véritable muſée en tout genre. Il fut bâti l'an 1616 par Aſdrubal Mattei, rival de Ciriaque ſon frere aîné, fondateur de la maiſon de plaiſance : tous les murs des

portiques, des cours, des escaliers, des vestibules sont enrichis de bas-reliefs, de sarcophages, de bustes, de statues, &c. Dans les chambres du palais, il y a de très-belles peintures, & il suffira de dire qu'on y trouve des tableaux de Michel-Ange, du Guide, du Guercin, de Pierre de Cortone, &c. ; mais on n'y voit qu'une seule antiquité, qui, à la vérité, est précieuse : c'est un buste de Cicéron, avec son nom au bas très-anciennement gravé.

Pour mettre plus d'ordre dans ses descriptions, M. Amaduzzi a divisé les objets qu'il parcourt en trois classes. Le premier volume contient les statues, qui sont au nombre de plus de cent. Le second contient les bustes, les boucliers, quelques bas-reliefs, les chandeliers, les masques, les trophées, les chapiteaux, les bases, les autels, les morceaux mutilés & autres qu'on n'a pu rapporter aux classes précédentes, entre lesquels il y a une belle lampe de bronze. Le troisieme contient plusieurs bas-reliefs importans, les sarcophages figurés, les pierres sépulchrales & les inscriptions. Dans chaque volume l'auteur procede suivant la même méthode ; il parle d'abord des Dieux, puis des choses relatives à la religion, ensuite des monumens des magistratures, de ceux des empereurs, des impératrices & augustes, & des rois barbares, & enfin des monumens dont les objets sont inconnus. Des statues dont traite le premier volume, onze sont déja passées au musée Clémentin. Les plus remarquables de celles-ci sont un faune endormi, un satyre qui tire une épine du pied du faune, dont le visage exprime parfaitement le sentiment de la douleur, & une amazone avec cette inscription : *Translata de schola medicorum*, sur laquelle M. Amaduzzi fait plusieurs observations intéressan-

tes. La ſtatue LXII, que Winckelmann croit être une Melpomene, à cauſe des cothurnes qu'elle porte, paroît une *pudicitia velata* à notre auteur, qui remarque que les femmes romaines portoient des chauſſures très-hautes qu'on peut confondre avec le cothurne théatral. Il y a encore un L. Aurelius Commode à cheval, & deux hiſtrions qui ſont très-beaux. Notre auteur s'étend beaucoup ſur une ſtatue de femme voilée qui a à ſes pieds un enfant très-décharné ; elle porte ſur ſa tête une eſpece de bonnet, & elle tient à ſa main une grande feuille en guiſe d'éventail, que quelques-uns ont pris mal-à-propos pour une bouteille. Le marquis Venuti avoit travaillé lorſqu'il eſt mort, ſur preſque toutes ces ſtatues ; M. Amaduzzi rapporte fidélement ſes explications, en y joignant partout où il l'a trouvé nécéſſaire, des éclairciſſemens & ſouvent des corrections très-heureuſes. Le ſecond volume lui appartient plus en propre, & eſt entiérement ſon ouvrage. Il contient une grande quantité de buſtes, dont quatre ſont paſſés dans le muſée Clémentin, ſavoir, un très-beau Jupiter Serapis de baſalte, un Silene, une Plautine, & un Lucius Verus. Le buſte de Néron & celui de Trebonianus Gallus, qui ſont de bronze, ſont paſſés dans la chambre des bronzes de Clément XIII au Vatican. Parmi les autres buſtes qui ſont reſtés au pouvoir des ducs Mattei, le plus remarquable eſt celui qui repréſente Alexandre-le-Grand, ſuivant l'opinion commune. C'eſt le plus grand buſte coloſſal qu'il y ait au monde. Il fut trouvé au mont Aventin du tems de Ciriaque Mattei, qui l'ayant fait réparer, en orna ſa maiſon de plaiſance. La hauteur de la tête ſeule eſt de huit pieds de France, & par conſéquent il

falloit que la hauteur de la ſtatue entiere fût de ſoixante-quatre pieds. Il y a une tête d'Homere ſur laquelle M. l'abbé Amaduzzi obſerve que les portraits de ce prince des poëtes Grecs ſe faiſoient de fantaiſie, même dans l'antiquité, comme Pline le dit expreſſément. Cela lui donne occaſion de parler de l'impoſture que débita il y a quelques années un certain voyageur Allemand, qui prétendoit avoir trouvé dans une iſle de l'Archipel, le tombeau d'Homere avec ſon cadavre, qui s'étoit conſervé intact, aſſertion plus digne de riſée que de vérification. L'auteur donne enſuite des détails également étendus ſur le buſte de Ciceron, dont le nom gravé anciennement au bas, garantit l'authenticité. Il le compare à deux médailles grecques, repréſentant ce célebre orateur, dont une a appartenu au P. Sarti, abbé Camaldule, & qui eſt actuellement au muſée de Ravenne, & l'autre eſt au muſée royal à Naples. Cette derniere eſt gravée en grand & en petit. M. Amaduzzi fait auſſi une digreſſion ſur la découverte qu'on a prétendu avoir faite en différens tems du tombeau de Ciceron & de Tullia ſa fille, & il aſſure que cette découverte doit être miſe au rang de celle du tombeau d'Homere. Les autres morceaux les plus remarquables, après ceux dont nous venons de parler, ſont un buſte que Venuti prétendoit être celui de Caligula, & qui eſt celui de Brutus, l'aſſaſſin de Céſar, comme le prouve M. Amaduzzi; deux buſtes unis, repréſentant un mari & une femme, qui ſont Caton & Porcie, ſuivant quelques-uns, & ſuivant d'autres Arrie & Petus : un Dieu *Lunus*, qui donne lieu à une diſſertation très-ſavante ſur les Dieux Androgenes ; & un autel unique en ſon genre, ſur lequel on voit un belier égorgé

de grandeur naturelle. Ce morceau, qui eſt un chef-d'œuvre de ſculpture, eſt paſſé au muſée Clémentin.

Les articles du troiſieme volume ont déja été éclaircis en partie par divers ſavans, tels que Spon, Fabretti, Pignorius, Montfaucon, Winckelmann & d'autres. Mais ce que M. Amaduzzi ajoute à ces explications, n'eſt pas ce qu'il y a de moins ſatisfaiſant ni de moins inſtructif. Telle eſt à la page 95, une longue diſſertation ſur les Nymphes; tels ſont à la page 104 & à la page 107, les éclairciſſemens que notre auteur donne ſur une inſcription de L. Aradius Proculus, & ſur une autre de Vetius Agorius Prætextatus; en parlant de cette derniere, il promet de donner au public un ouvrage, *de græcitate extra græciam variis temporibus uſurpata & exculta*. Il eſt dit dans cette inſcription que Vetius Agorius Prætextatus étoit *utriſque litteris eruditus*, ce que M. Amaduzzi entend des lettres grecques & latines. A la page 119, on voit une inſcription, où il eſt queſtion du *Lucus Semelis*, à l'occaſion duquel M. Amadduzzi parle des bocages ſacrés, & prouve par un paſſage de Denis d'Halycarnaſſe, l'exiſtence du bocage conſacré à la Déeſſe Libitine, revoquée en doute par le ſavant marquis Maffei. A l'occaſion de l'inſcription mortuaire d'une certaine *Gallia ſeconda*, qui vécut quatre-vingt-dix ans, M. Amaduzzi fait diverſes réflexions ſur la briéveté de la vie des anciens, qu'il attribue avec raiſon à l'uſage immodéré des plaiſirs. Il y a auſſi dans ce volume pluſieurs inſcriptions relatives à divers eſclaves de la célebre Acté, concubine de Néron, qui, ſuivant S. Jérôme, fut convertie par S. Paul au chriſtianiſme, & entr'autres celle d'un de ſes affranchis Claude-Felix, eunuque.

Cette inſcription donne lieu à M. l'abbé Amaduzzi, de s'élever avec force contre la coutume dénaturée de mutiler des hommes pour le vain plaiſir de l'oreille, & il cite ces belles paroles de St. Ambroiſe : *Tollis homini quod natus eſt, & virum de viro exſeris, abſciſſâque corporis parte ſexum negas, ſpadonem efficis, ut quod negavit natura in hominibus efficeret audacia.* Que diroit aujourd'hui ce ſaint évêque, s'il voyoit ces demi-hommes chanter le matin la meſſe dans ſa cathédrale, & le ſoir les ariettes de Métaſtaſe ſur le théatre ! Nous terminerons ici cet article qui n'eſt déja que trop long ; nous ajouterons ſeulement que cet ouvrage eſt imprimé magnifiquement ; mais les gravures ne répondent pas à la beauté de l'exécution typographique.

(*Efemeridi di Roma.*)

Il falſo diſcepolo di Sant'Agoſtino, &c. *Le faux diſciple de Saint Auguſtin & de Saint Thomas convaincu d'erreur. Réflexions critico-dogmatiques de M. le chanoine* Louis Mozzi, *ſur un livre nouveau, &c. dédiées à S. E. le cardinal* Alexandre Albani. *In-8vo.* Veniſe, 1779.

En 1776, il a paru à Breſcia un ouvrage traduit ou prétendu traduit du françois, ayant pour titre : *la doctrine de St. Auguſtin & de St. Thomas, victorieuſe de celle de Molina & de ſes partiſans.* C'étoit s'y prendre un peu tard, comme le remarquent très-bien les journaliſtes de Rome, & cela reſſemble à l'exploit de ce brave de la fable, qui, voyant que le voleur qui l'a attaqué, vient d'être tué, accourt l'épée à la main & le défie. Mais ſi on peut dire que l'aggreſſeur s'eſt battu contre un cadavre, ne

peut-on pas dire auſſi que l'autre champion, M. Mozzi, ſe bat pour une ombre? *Id cinerem aut manes credis curare ſepultos?* En un mot, ceux qui ſont morts ſont morts, & il eſt tems de laiſſer s'aſſoupir en Italie, comme ailleurs, de vieilles querelles, qui n'ont produit que du mal.

De romanis appellationibus propoſitiones critico-canonicæ, quas ſub fauſtiſſimis auſpiciis eminentiſſimi, & reverendiſſimi S. R. E. cardinalis *Franciſci Caraffæ*, in Ferrarienſi ducatu a latere legati defendit *Ferdinandus Vghi* Ferrarienſis, &c. *In-4to.* Ferrariæ, 1779, Joſepho Rinaldi tipographo.

Cette theſe ſoutenue dans l'univerſité de Ferrare par M. Vghi, ſous la préſidence du pere Héraud, Dominicain, profeſſeur de droit canon, a pour objet les appels au St. ſiege. Leur premiere origine, ſuivant pluſieurs écrivains, ne remonte pas au-delà du concile de Sardique, célébré dans le quatrieme ſiecle, & dont la qualité d'œcuménique eſt conteſtée. L'auteur prouve, comme il devoit le faire, que le droit d'appel au St. ſiege, eſt fondé ſur la primatie de l'égliſe romaine, que l'un a été reconnu & exercé de toute antiquité, auſſi-bien que l'autre, qu'il n'a été que confirmé par le concile de Sardique, que ce concile eſt œcuménique, &c. (*Efemeridi di Roma.*)

Dissertatio medico-practica de morbis pectoris in hieme præſentis anni 1779 obſervatis. Romæ, ex typographiâ Joannis Zempel.

Cette diſſertation de M. le docteur Pierre Or-

landi, jeune médecin, qui l'a dédiée au prince Don Marc-Antoine Borghèse, a pour objet d'établir le caractere des maladies de poitrine, qui ont paru l'hiver dernier, & qui ont fait beaucoup de ravage en Europe, & sur-tout à Rome & dans ses environs. L'ouvrage est divisé en vingt-six paragraphes, dans lesquels l'auteur, après avoir expliqué les effets que produisent sur les hommes la diverse nature des climats, le changement des saisons, & les altérations de l'air, décrit les maladies qui en sont les suites, & en particulier, les maladies de poitrine qui ont regné à Rome & dans les environs. Il fait voir qu'on a observé dans les siecles passés des maladies semblables, & il fait connoître d'après les auteurs qui en ont traité, leur caractere & les divers moyens employés pour les guérir. Il donne aussi les résultats de ses propres observations, & les moyens de cure simples & faciles, dont il a fait usage avec succès.

(*Efemeridi di Roma.*)

MEMORIE apologetiche in riposta alle opposizioni, &c. *Mémoires apologétiques en réponse aux objections contre le décret de* Didier, *roi des Lombards, gravé sur un ancien marbre qui se conserve, divisé en deux parties, dans le palais du magistrat de Viterbe; avec un appendice, dans lequel on répond à quelques difficultés nouvellement proposées. II vol. in-4to.* Viterbe, 1779.

Plusieurs écrivains ont contesté l'authenticité du décret du roi Didier, qui accorde de grands privileges à la ville de Viterbe, & on a prétendu qu'il avoit été fabriqué par le fameux

Annius de Viterbe, ſi connu pour de ſemblables impoſtures. L'auteur de ces mémoires, M. l'abbé Jean-Baptiſte Faure, prend la défenſe de ce décret, & entreprend de prouver qu'il n'a pu être fabriqué, ni par Annius de Viterbe, ni par aucun autre impoſteur dans les ſiecles précédens. En conſéquence, cette apologie eſt diviſée en deux parties. Dans le ſupplément, l'auteur répond à quelques objections nouvelles, propoſées par M. l'archi-prêtre Turriozzi, dans ſes *mémoires hiſtoriques de Tuſcania.* (*)

(*Efemeridi di Roma.*)

DOCTORIS Franciſci Cremadells *in archynoſocomio ſancti ſpiritus urbis medici ſecundarii nova phyſiologiæ elementa. In-12.* Romæ, 1779, apud Paulum Junchium.

C'a été de tout tems l'opinion des médecins & des philoſophes les plus célebres, que les cauſes phyſiques & les loix connues de la nature ne ſuffiſent pas pour expliquer les principaux phénomenes de l'économie animale, comme la nutrition, les ſecrétions, le mouvement du cœur, le mouvement périſtaltique, &c. & qu'il faut abſolument recourir à une force ſecrete, à un principe totalement inconnu, qui réſide dans le corps de l'animal, & qui l'anime durant tout le cours de la vie. Pour ne pas courir le ridicule de dire avec Stahl, que l'ame, ſans s'en appercevoir, produit tous les mouvemens vitaux, on a ſuppoſé autrefois, & on reproduit maintenant avec plus de force que jamais, un principe différent de l'ame & du corps, dont on ignore la nature

(*) *Eſprit des Journaux*, mai 1779, pag. 366.

& la maniere d'agir, mais dont la présence ou l'absence, produit la vie ou la mort dans les animaux : c'est ainsi qu'il a été défini par le célebre Gorter, un de ses plus zélés partisans : *vis agens, neque ex voluntate, neque ex potentiâ externâ producta, ob quam dicitur animal vivere... & ob cujus absentiam mortuum dicitur.* Les nouveaux élémens de physiologie, que nous annonçons, ont été composés pour démontrer l'existence de ce principe vital, & son influence générale sur l'économie animale. L'auteur est entiérement dans les principes de M. Barthez. On desireroit que son style fût plus correct & plus pur ; car c'est dans ces matieres sur-tout que la clarté dépend de la propriété des termes. On desireroit aussi qu'il se fût attaché davantage, ainsi que tous les partisans du même systême, à donner une idée précise de ce principe vital & de ses opérations.

(*Efemeridi di Roma.*)

ORAZIONE del sig. canonico *Antonio Monti*, &c. *Discours prononcé par M. le chanoine* Antoine Monti *dans l'église du S. Sauveur, le 17 juin 1776, aux funérailles de l'illustre* François Marie Zanotti. *In-4to.* Bologne, 1779, de l'imprimerie de S. Thomas d'Aquin.

Cette oraison funebre aussi éloquente qu'instructive, fait très-bien connoître l'homme célebre qui en est le héros. Son panégyriste n'a pas eu besoin d'exagérer son mérite pour trouver matiere à le louer ; il n'a eu qu'à rendre compte de sa vie passée dans l'étude & dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes & morales. La gloire de Zanotti est liée avec celle de l'institut de Bologne, dont il fut long-tems le secrétaire,

& il a des droits éternels à la reconnoiſſance de cette ville, où il a introduit le premier & contribué plus que tout autre à faire fleurir la ſaine philoſophie. La vérité & le bien public furent toujours l'objet de ſes recherches & de ſes travaux. Il avoit été élevé dans les principes de la philoſophie d'Ariſtote, il les abandonna bientôt pour ſuivre Deſcartes & Mallebranche, & enfin il s'attacha à Newton, dont les ſyſtêmes lui parurent mieux prouvés, mieux d'accord avec les faits, & préſentés avec plus de modeſtie, ce qui n'étoit pas à ſes yeux une petite conſidération, car il étoit lui-même ſinguliérement modeſte, & ennemi du ton affirmatif. Auſſi avoit-il coutume de dire que *les plus grands génies avoient propoſé leurs idées en doutant, comme Newton, ou s'étoient égarés, comme Deſcartes.*

(*Efemeridi di Roma.*)

FRANCISCI *Carbonii* coralliorum libelli duo. Editio prima. Accedunt nonnulla V. Cl. *Camilli Zampierii*, & ipſa nunc primum edita. *In-8vo.* Carali, ex typographiâ Bernardi Titard, typographi civitatis.

On pêche beaucoup de corail dans le voiſinage d'Aglariens, ville & port de Sardaigne, en latin *Algara.* C'eſt ce qui a donné lieu à ce poëme en deux chants & en vers hexametres, où l'auteur traite de cet être vraiment ſingulier que les trois regnes de la nature ſemblent revendiquer. Dans le premier chant il parle de la nature du corail qu'il met, d'après Marſigli, au rang des plantes; de ſes différentes formes & de ſes différentes couleurs; du tems où on en fait la pêche, qui commence au mois d'avril & finit au mois d'octobre, & de la maniere dont cette pêche ſe

fait. Il termine ce chant par des plaintes patriotiques sur l'indolence de ses compatriotes qui abandonnent cette pêche précieuse aux Napolitains. Le second chant commence par un épisode sur l'origine du corail; l'auteur feint qu'une nymphe de Sardaigne nommée Corilla ayant fait périr par ses rigueurs Nisus son amant, fut précipitée au fond de la mer & punie de sa dureté par cette métamorphose. Il décrit ensuite les divers usages qu'on fait du corail dans les arts, & il finit par celui qu'en fait la médecine. Pour donner à nos lecteurs une idée de la poésie de M. Carboni, nous citerons la métamorphose de la nymphe Corilla.

.... Arboream in faciem namque illico versam
Rex superum æquoreas indignans mergit inundas,
Insidamque animam tenebrarum in regna relegat.
Nec satis exhaustum pœnarum : scilicet ipsam
Æternum scopulis hærentem, undæque furentis,
Ventorum que iras patientem vindice nutu,
Saxorum rigido jussit durescere vultu;
Constitit & lapis, olim corde imitata rigentum
Duritiem lapidum; duris pendet que Corilla
Escopulis, cujus jamdudum Nisus ab ore
Naufragus, immensoque absorptus vertice amoris
Ne quid quam lacrimas inter gemitus que pependit.
Præterea que dedit, quascumque ut posceret usus,
Indueret formas, & fabræ cederet artis
Ictibus, omnigenæ in morem arboris, atque lapilli.

Le huitieme vers n'a pas de césure, & il ne paroît pas que cette licence produise un bon effet pour l'oreille, quoique la coupe *constitit & lapis*, soit très-pittoresque.

Les poésies de M. le comte Zampieri, jointes à ce poëme, sont une élégie pour le mariage de M.

M. le marquis Ercolani de Bologne, & de Mde. la marquise Cauriani de Mantoue, deux épigrammes, l'une adressée à M. Carboni, l'autre sur la mort de Jean-Jacques Rousseau, & des endécasyllabes sur le couronnement de la fameuse Corilla Olimpica. Voici cette derniere piece, qui est très-jolie.

Grata cælitibus pœsis alma
Justo desine personare questu.
Tu mortalibus usque adhuc fuisti
Parum nota. Tuos decore plenos
Sanguisquam potuit videre vultus?
Grex vatum illepidos & inficetos
Effutire italas solet per urbes,
Disrupto aggere ut fluenta, versus;
Quorum tu strepitum audiens, utramque
Aurem candidulis tibi ipsa claudis
Confestim digitis, fugisque præceps,
Omni quippe carent sale ac lepore.
At quæso, mane *me; ulla nec voluntas*
Tangat te amplius hinc pedem movendi.
En nota Hesperiis simulque Elois
Præstans fœmina (& hoc virile pace
Cum suâ genus audiat) Corilla
Phœbi sanguinis una te referre
Omni ex parte valet. Quid? ignis illi
Edit delius intimas medullas.
Deus jam deus ecce. Non repente
Vultus, non color unus; inde comptæ
Non mansere comæ; sed ipsi anhelum
Pectus, cor que agili tumescit œstro,
Et major solito interim videri
Nec mortale sonans, premente quando
Est afflata Deo, ac trecenta fundit
Phæbo carmina digna, quæ stupenti
Aure densi humeris bibunt quirites.

Quam vero Timius (*) propago divum
Lauream parat ipsi apollinarem
Hanc parat tibi. Tutemet coronam
In illa capis unice ac triomphas.
Quænam condito aborbe fœminarum
Gavisa est simili? Mathesis ipsa
Ipsa jam sophia hunc profecto honorem
Invidet tibi, mussitat que frustra.
Grata cœlitibus poesis alma
Justo desine personare questu.

(*Efemeridi di Roma.*)

TRATTATO completo d'elettricitâ, &c. *Traité complet d'électricité théorique & pratique, avec des expériences originales; par M.* Tiberius Cavallo : *ouvrage traduit de l'anglois en italien, avec des additions & des changemens faits par l'auteur. In-8vo. avec trois gravures.* Florence, 1779, chez Gaëtan Cambiagi, imprimeur du grand-duc.

Cette traduction est du même auteur que celle de *l'introduction à l'électricité* de M. Jacques Ferguson, que nous avons annoncée dans le tems avec de justes éloges. Elle réunit au mérite de la clarté & de l'exactitude, celui de contenir les changemens que M. Cavallo avoit indiqués dans une lettre à M. Magellan, qui se trouve ici rapportée dans l'avertissement. L'ouvrage est divisé en quatre parties; la premiere contient les loix fondamentales de l'électricité; la seconde, la théorie & les hypotheses imaginées par les physiciens, pour rendre raison de phénomenes électriques. La description des machines électriques, des

(*) Nom que le pape regnant porte en Arcadie.

expériences ordinaires qu'on fait avec ces machines, & de la maniere dont on les fait, occupe la troisieme partie. M. Cavallo rend compte dans la quatrieme de celles qu'il a faites pendant deux ans avec l'électrophore & d'autres instrumens qu'il décrit, sur l'électricité atmosphérique, sur les couleurs, &c. (*Novelle letterarie.*)

La Hiacinteide, &c. *La Hyacintheïde; à la signora dona* Giacinta Leone. *In-8vo. avec cette épigraphe.*

Si flores hyacinthæ fertis, ferte hyacinthos.
Æquum est; sunt rebus nomina danda suis.

Naples, 1779, chez Dominique Sangiacomo.

C'est un de ces recueils si communs en Italie qui se font à l'occasion des mariages ou d'autres fêtes semblables. Celui-ci a été fait à l'occasion du mariage de la signora Giacinta Leone avec M. Vinceslas Masi; & nous n'en parlons que pour faire part à nos lecteurs d'un joli sonnet composé par la jeune épouse, & adressé par elle à son époux.

Se un fior Giacinto io ti donassi, un pegno,
Non darei di mia fè costante, e forte:
Col fiore avresti un non durevol segno
D'un bello, che col fior va presto a morte.
Non pel cinto di lei, che in Paso à regno,
Nè per Cupido, a te son'io consorte;
Il santo Imen fè il nodo assai più degno
Con più tenaci amabili ritorte.
Questa mia gemma da natie profonde
Etiopi cave estratta, ove tuttora
Vaga natura i suoi tesori asconde:
Quest'è il Giacinto, che a te dono: impresso
Quivi è'l cor mio: questo Giacinto ognora
Durerà finche dura il tempo istesso.

Il nous ſemble qu'on ne peut rien voir de plus ſimple ni de plus délicat. Quelle grace dans ces vers qui n'expriment cependant qu'une idée très-commune!

Col fiore avreſti un non durevol ſegno
D'un bello, che col fior va preſto a morte.

Quelle ſimplicité intéreſſante dans ceux-ci!

Queſt'è il Giacinto, che a te dono : impreſſo
Quiviè'l cormio.

Ces vers annoncent un talent & un caractere également aimables, & il y a peut-être auſſi peu de femmes capables d'en faire de pareils, que de maris qui les méritent.

(*Novelle letterarie.*)

Alcuni componimenti in proſa e in verſi, &c. *Mélange de productions en proſe & en vers; par M.* Gaſpar Gozzi, *dédié à S. E. Madame* Catherine Dolfini, *&c. In-8vo. avec cette épigraphe.* Site ad ſtudia revocaveris, omne vitæ faſtidium effugeris : nec noctem fieri optabis tædio Lucis, &c. *Sen. de tranquil. an.* Veniſe, 1779, chez Dominique Pompeati.

Il n'y a rien dans ce recueil qui s'éleve au-deſſus du médiocre, ſoit en vers, ſoit en proſe. Ce qu'on y trouve de mieux, ce ſont quelques portraits dans le genre de ceux de la Bruyere.

(*Novelle letterarie.*)

Elementi dell' aritmetica univerſale &c. *Elémens de l'arithmétique univerſelle & de la géométrie plane & ſolide; par M.* Philippe-Antoine Re-

verelli, *docteur du college des arts libéraux, ci-devant professeur de géométrie dans l'université royale de Turin, & actuellement auditeur de la chambre royale des comptes. II. parties in-8vo.* Turin, chez Jean-Michel Briolo; & se trouve à Florence, chez François Pisoni.

Il a déja paru à Venise une édition de cet ouvrage furtive & pleine de fautes, dirigée probablement par quelque écolier de M. Reverelli qui avoit mal écrit sous sa dictée. On sent qu'elle ne doit être comptée pour rien, & que celle que nous annonçons, faite sous les yeux de l'auteur même, est la premiere & la seule qu'on puisse citer. Cela seroit vrai de tout autre ouvrage, mais cela l'est encore plus d'un ouvrage de mathématiques tel que celui-ci, qui ne peut être utile qu'autant qu'il est imprimé avec la derniere correction. Il ne faut qu'une intelligence ordinaire pour appercevoir & corriger une faute typographique dans un ouvrage d'agrément; mais, dans un livre d'algebre & de géométrie, une formule mal énoncée, un signe mal placé, un mot mis pour un autre, une seule lettre changée, suffisent pour induire en erreur un commençant.

(*Novelle letterarie.*)

*P*ENSÉES *sur la tactique & la stratégique, ou vrais principes de la science militaire; par M. le marquis de* Silva, *officier de l'état-major dans l'armée du roi de Sardaigne. In folio avec trente gravures.* Turin, 1778.

Ces pensées sur la tactique, qui, à ce que l'auteur nous assure dans son avertissement, n'avoient point été destinées à être rendues publiques, ont

vu le jour pour la premiere fois il y a neuf ans. Depuis cette époque, M. le marquis de Silva a eu le tems de faire de nouvelles obſervations & de nouvelles réflexions, de conſulter des militaires expérimentés, d'éclaircir ſes doutes, & de rectifier quelques erreurs qui lui étoient échappées. Il a en conſéquence refondu preſque entiérement ſon ouvrage dans cette nouvelle édition. Il appuie preſque par-tout ſa théorie des exemples des plus grands généraux anciens & modernes, & principalement de ceux que lui ont fourni les guerres d'Allemagne de 1758. Mais en rendant juſtice à pluſieurs généraux vivans, il évite avec prudence d'humilier les autres. C'eſt ainſi qu'après avoir dit, page 134, que le ſecret de cacher aux ennemis les mouvemens de ſes troupes, ignoré des généraux médiocres, étoit réſervé aux ſeuls maîtres de l'art; il ajoute: *tels étoient cet Amilcar, dont j'ai déja fait mention, pere du grand Annibal, Annibal lui-même, Fabius Maximus, ſon digne antagoniſte, Scipion l'Africain, ſon vainqueur, Sertorius, Céſar, Turenne, Luxembourg, Catinat, le prince Eugene; tels ſont aujourd'hui... Mais laiſſons-les nommer au lecteur, & ne bleſſons ni la modeſtie des uns, ni l'amour-propre des autres.* Ces penſées ſur la tactique ſont ſuivies d'un autre opuſcule du même auteur, écrit auſſi en françois, & intitulé, *Conſidérations ſur la guerre de 1769 entre les Ruſſes & les Turcs*, qui a été publié au commencement de cette guerre. M. Silva en prédit dès-lors l'iſſue, & il s'applaudit avec raiſon de cette prédiction, qui prouve beaucoup en faveur de ſes principes. *En raiſonnant ſur les premieres opérations, j'ai entrevu, & en quelque façon deviné les évènemens qu'elles devoient produire, & qu'elles ont réellement produits : ce qui prouve bien que la ſcience de conduire*

les armées a des principes sûrs, desquels on peut tirer les conséquences les plus justes. Cet ouvrage réunit au mérite du fond, celui d'être écrit avec une pureté & une élégance qu'on ne devoit pas attendre d'un étranger écrivant en françois. Il a mérité à l'auteur la lettre suivante du roi de Prusse, plus fait que personne pour l'apprécier.

» M. le marquis de Silva.

» Je vous fais mes remerciemens de l'ouvrage » que vous venez de me présenter sur la tactique » par votre lettre du 15 octobre dernier; les ob- » servations qu'il renferme, sont le fruit d'une » profonde méditation; elles me rappelleront » agréablement le souvenir d'un militaire aussi » distingué par l'étendue de ses connoissances que » par la sagacité de ses vues dans une carriere » que vous courez si honorablement. Je suis bien » aise de vous marquer en réponse combien je » vous tiens compte de votre attention, en vous » temoignant mon estime bien sincere, & en priant » Dieu, sur ce, &c.

(*Novelle letterarie.*)

NUOVE osservazioni, &c. *Nouvelles observations sur l'histoire-naturelle du* Pulmo Marinus *des anciens, par M.* Xavier Macri, *docteur en médecine & en philosophie. In-12. avec cette épigraphe.* Vagientem etiamnum incunis scientiam, a matre lactante longius remotam, ne mirentur adultiores. *Linn. Syst. Nat. Tome I. part. II.* Naples.

M. Macri, auteur de cette lettre adressée au fils du célebre Linnæus, regarde le *Pulmo Marinus* comme une nouvelle espece de *méduse*, qui mérite une attention particuliere, tant par sa

merveilleuſe ſtructure, que par les phénomenes ſinguliers que cet animal offre aux obſervateurs. Il le range dans la claſſe des inſectes & des champignons, ſuivant les regles que Linnæus a données dans ſon ſyſtême de la nature. Les mouvemens de cet animal ſont très-curieux, on le voit nager dans toutes les directions, ſe tenir ferme ſur l'eau à quelque hauteur que ce ſoit, & étendre & reſſerrer à volonté ſon grand chapeau rond, ſemblable à la tête d'un champignon. Ce chapeau eſt dans ſa partie ſupérieure couverte & liſſe, & dans ſa partie inférieure compoſé d'un grand nombre de fibres concentriques très-ſubtiles. Quand il eſt hors de l'eau, il s'imbibe avec avidité d'air atmoſphérique, qu'il rejette enſuite entiérement quand il ſe plonge dans l'eau. Le frottement de cet animal contre quelque partie de notre corps, y produit une démangeaiſon. Si on coupe ſes rameaux, ſes branches, ou ſes extrêmités, elles repouſſent de nouveau. Cet animal a la propriété de déraciner, & de faire tomber les poils, propriété d'autant plus ſenſible qu'il eſt dans un état de corruption plus grand.

» S'il y a, dit l'auteur, un ouvrage de la na-
» ture dans lequel la toute-puiſſance & la ſa-
» geſſe du créateur brillent avec plus d'éclat,
» c'eſt la ſtructure de cet animal. Sans tête,
» ſans yeux, ſans cerveau, ſans moëlle ſpi-
» nale, & ſans nerfs (à moins qu'on ne veuille
» prendre pour tels les fibres de ſon chapeau)
» ſans muſcles, ſans grands vaiſſeaux, ſans
» bouche, ſans cœur, & ſans les autres orga-
» nes qu'on eſtime néceſſaires à la vie, il vit,
» ſent, ſe meut, croît, ſe nourrit, ſe multiplie
» & remplit toutes les fonctions vitales. Cela
» montre bien clairement combien nous ſom-

» mes peu avancés dans la connoiſſance de la
» phyſiologie animale. »

(*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

LETTERS from an officier in the guards, &c. *Lettres d'un officier dans les gardes à ſon ami en Angleterre, contenant quelques détails ſur la France & l'Italie. In-8vo.* Londres, chez Cadell.

Cet ouvrage n'eſt pas ſans mérite ni ſans agrément. Quoiqu'on ne puiſſe pas donner l'auteur pour un profond connoiſſeur, on peut dire cependant que ſes deſcriptions ſont, en général, ſimples, claires & exactes ; nous en donnerons pour exemple la deſcription ſuivante de St. Pierre de Rome.

» Cet édifice eſt à tout prendre le temple le » plus magnifique qu'on ait jamais élevé à la » Divinité. La façade eſt d'une beauté au-deſſus » de toute deſcription, & a été conſtruite par » Paul V. On voit au ſommet les ſtatues de » Jeſus-Chriſt & des douze apôtres ; & au-deſ» ſous eſt la galerie ou colonnade d'où le pape » donne ſa bénédiction au peuple. La fameuſe » coupole de cette égliſe a ſix cens ſept palmes » romaines de hauteur, & cent quatre-vingt » ſeize de largeur ; l'égliſe elle-même en a huit » cens quarante-quatre de longueur. Sa double » colonnade, le grand obéliſque égyptien & » les fontaines, ſont auſſi des ouvrages d'une » beauté frappante ; mais c'eſt dommage que » cette colonnade n'ait pas été pouſſée plus loin, » la vue qu'on a de l'égliſe, étant maintenant » terminée par une des plus vilaines rues qu'il

» y ait à Rome. En entrant dans cette églife,
» on eft extraordinairement frappé de fa beauté
» & de la parfaite fymmétrie qui y regne ; &
» je vous affure que quoiqu'on ait dépenfé des
» fommes immenfes pour l'orner, je n'y ai pas
» trouvé un tableau ou une ftatue de trop, ni
» même un pied de dorure ou de fculpture. A
» droite en entrant, au-deffus de l'autel d'une
» chapelle, eft le fameux Chrift mort entre
» les bras de Marie, par Michel-Ange Buona-
» roti. La figure de la Vierge eft extrêmement
» belle, mais il me femble que fon expreffion
» eft plutôt celle de l'abattement ftupide que
» d'une douleur intéreffante, caufée par la mort
» du Sauveur du monde. Un peu plus loin eft
» une magnifique chapelle du faint facrement,
» avec un bel autel de *lapis lazuli*, d'une fculptu-
» re admirable ; toute la chapelle eft enrichie de
» bronze & de dorure. Devant l'autel il y a
» fept lampes d'argent qui brûlent continuelle-
» ment, & au-deffus un tableau en mofaïque,
» repréfentant la Trinité, d'après l'original de
» Pierre de Cortone.

» Avant d'aller plus loin, il faut vous expli-
» quer ce que c'eft que la mofaïque. C'eft un
» ouvrage très-curieux, dont l'invention nous
» vient des anciens, qui coupoient des marbres
» de différentes couleurs en petits morceaux,
» qu'ils affortiffoient enfemble pour faire des
» fleurs, des figures, &c. mais à préfent les
» artiftes modernes fe fervent d'une compofi-
» tion que le feu rend plus dure que le mar-
» bre ; ils en ont de près de dix mille couleurs
» ou nuances, qu'ils coupent en une infinité de
» petits morceaux, qui affortis enfemble fur la
» furface d'une pierre, & liés par un ciment,
» dont cette furface eft couverte, imitent toutes

» fortes de tableaux, avec cet avantage que ni
» le tems ni l'humidité ne peuvent altérer leurs
» couleurs. Ces fortes d'ouvrages exigent, à la
» vérité, beaucoup de tems, mais ils font très-
» convenables pour les églifes, & je ne crois
» pas qu'il foit poffible d'imaginer à quel point
» de perfection on eft parvenu en ce genre. Tous
» les tableaux de St. Pierre font de cette ma-
» tiere, & on a ainfi raffemblé dans cette églife,
» de toutes les parties du monde, les plus belles
» productions des plus grands maîtres, auxquelles
» l'immortalité eft affurée par ce moyen.

» Mais pour revenir à ma defcription de St.
» Pierre, il y a beaucoup d'autres chapelles
» fuperbes, & la cathédrale entiere eft incruf-
» tée de marbres de différentes couleurs, avec
» des fculptures, par les plus grands maîtres,
» où l'on voit l'art du bas-relief, porté au plus
» haut degré de perfection.

» Dans chaque chapelle & au-deffus de cha-
„ que autel, font de grands tableaux en mo-
„ faïque. Ceux qui m'ont fait le plus de plai-
„ fir, font la chûte de St. Pierre, d'après le
„ Dominicain, & la transfiguration d'après le
„ fameux tableau de Raphael; j'ai vu les origi-
„ naux, & je vous en parlerai dans la fuite.

„ Au-deffus du maître autel eft un dais fou-
„ tenu par quatre colonnes torfes de bronze
„ doré, ornées de feuillages, de chérubins, de
„ fleurs, &c. le tout fait de main de maître;
„ mais tout cela paroît noir & fale, ainfi que
„ les cent cinquante lampes d'argent qui brû-
„ lent continuellement devant l'autel, & les
„ chandeliers maffifs qui font deffus. On dit
„ qu'on les change quand le pape y dit la
„ meffe, & qu'on met à leur place des chan-
„ deliers d'or maffif; mais cela n'arrive qu'une

„ fois l'année, & ceux qui reſtent ordinaire-
„ ment font un très-mauvais effet. Certaine-
„ ment j'ai vu d'autres autels plus magnifiques,
„ & qui me plaiſoient davantage, quoiqu'on
„ diſe que la dorure de ces colonnes a coûté
„ quarante mille écus. Le bronze dont elles ſont
„ formées a été tiré du Panthéon. Derriere l'au-
„ tel eſt la chaire de St. Pierre, ſoutenue par
„ quatre figures en bronze doré, repréſentant
„ les quatre docteurs de l'égliſe. On voit dans
„ la cathédrale pluſieurs beaux monumens de
„ papes & de princes, & on en érige un main-
„ tenant à un prince malheureux, qui eſt mort
„ dans l'obſcurité, après avoir fait d'inutiles
„ efforts pour remonter ſur le trône de ſes
„ peres. «

(*Monthly Review.*)

THE Sadducee: a poem, &c. *Le Saducéen, poëme occaſionné par différens ouvrages derniérement publiés, & ſur-tout par les* Recherches relatives à la matiere & à l'eſprit; *par* Joſeph Prieſtley. *In-4to.* Londres, chez Fielding.

Depuis qu'on a donné des regles pour le *Bathos*, perſonne ne paroît les avoir réduites plus heureuſement en pratique que l'auteur de ce poëme. Il commence par comparer le docteur Prieſtley au diable Lucifer; puis il met en queſtion, ſi c'eſt un homme ou une bête; *car*, lui dit-il, *tu es trop fou pour un homme, & trop ſage pour une bête;* il le met enſuite fort au-deſſous de l'âneſſe de Balaam, ſi ce n'eſt cependant que le docteur lui paroît trop grand pour un âne; enfin, quand il ne ſait plus que lui dire, il finit par l'appeller bâtard, & ſa mere une proſtituée. (*Monthly Review.*)

THE hiſtory of Edinburgh, &c. *Hiſtoire d'Edimbourg ; par M.* Hugues Arnot, *écuyer, avocat. In-4to.* Edimbourg, 1779, & ſe trouve à Londres, chez Murray.

Cet ouvrage contient tout ce qui a quelque rapport à la ville d'Edimbourg, dans l'hiſtoire civile & eccléſiaſtique d'Ecoſſe. Les mœurs du peuple Ecoſſois, les prix des denrées & des marchandiſes, & la valeur de l'argent monnoyé, occupent tour-à-tour l'attention de l'auteur. Il décrit les édifices publics d'Edimbourg, les maiſons religieuſes, la population, les plaiſirs nationaux ; il traite de la légiſlation & des tribunaux, & il s'explique ſur ces objets avec une liberté patriotique. Il parle enſuite du gouvernement militaire d'Edimbourg, & de ſa conſtitution politique, de ſes revenus, de ſes manufactures, de ſon commerce, & des fondations charitables qu'on y trouve, & il finit par la deſcription de Leith, qui eſt le port d Edimbourg. Cet ouvrage eſt bien fait & intéreſſant ; le ſtyle en eſt clair & élégant, & quelquefois même trop fleuri.

(*Monthly Review.*)

THE dramatic works of *Philips Maſſinger*, &c. *Œuvres dramatiques de* Philippe Maſſinger, *en quatre volumes, revues & corrigées avec des notes critiques & des éclairciſſement par M.* Jean Monk Maſon, *écuyer ; à quoi on a ajouté des remarques & obſervations des différens auteurs ; des réflexions critiques ſur les Anciens auteurs dramatiques anglois, & un court eſſai ſur la vie & les écrits de* Maſſinger, *adreſſé au docteur* S. Johnſon. *In 8vo.* Londres chez T. Davies.

Philippe Maſſinger, poëte dramatique Anglois,

vivoit dans le ſiecle dernier, & s'eſt diſtingué par ſes pieces de théatre peu de tems après Shakeſpeare. On a déja donné pluſieurs éditions de ſes ouvrages. Celle-ci ne paroît l'emporter à aucun égard ſur les autres, & elle eſt même, à quelques égards, très-inférieure. Ce n'eſt pas que l'éditeur ne faſſe les plus belles promeſſes du monde dans ſa préface, où il dit même *qu'il ſe flatte qu'on trouvera ſon édition de Maſſinger plus correcte que la meilleure qu'on ait donnée juſqu'à préſent d'un ancien auteur dramatique*. Il n'eſt pas poſſible, dit un journaliſte Anglois, d'avoir plus de confiance en ſoi-même avec moins de raiſon.

(*Critical Review.*)

THE prince of peace, &c. *Le prince de paix, & autres poëmes. In 4to.* Londres, chez Murray.

Le *prince de paix* eſt un poëme ſur la guerre d'Amérique, dont l'auteur déplore les malheurs avec beaucoup de ſenſibilité. Les pieces qui ſuivent ſont une *élégie à la mémoire d'une lady* qui a déja été imprimée, mais qui reparoît ici avec des corrections; un *hymne à la patience*; une *ode au ſommeil*; un *ſonnet écrit ſous une ſtatue de l'Hymen*, &c. Il y a dans toutes ces pieces de l'intérêt & un ton vraiment poétique.

(*Critical Review.*)

THE planter's guide, &c. *Le guide du planteur, enrichi de gravures propres au ſujet; par M.* Jacques Meader, *dernier jardinier du duc de Northumberland*, Londres, chez Robinſon.

Quoique cet ouvrage ne contienne guere que ce qu'on trouve dans ceux de Miller, de

Mawe, & de divers autres auteurs, cependant la méthode qu'indique M. Meader de disposer les arbres & les arbrisseaux, dans les plantations d'ornement, mérite l'attention de tous ceux qui s'attachent à ce genre d'embellissement. « La rai-
» son, observe l'auteur, pour laquelle tant de
» plantations, au bout de huit ou dix ans, offrent
» un coup-d'œil peu agréable, est le mêlange
» mal entendu des plantes. Si elles avoient été
» bien disposées, nous ne verrions pas tant de
» creux ou d'ouvertures, mais nous aurions des
» remparts continus & des décorations de ver-
» dure, & dans l'été à peine discerneroit-on une
» seule branche. Au contraire combien voyons-
» nous souvent un arbre bien venu à la tête
» d'une plantation, & plus loin d'humbles ar-
» brisseaux rendus toujours plus petits par l'ac-
» croissement des branches du grand arbre,
» dont la véritable place auroit été derriere les
» autres, qui ainsi auroient profité librement des
» influences du soleil & de l'air si nécessaires
» aux végétaux......

» Dans des plantations d'une étendue peu
» considérable, on a coutume de mêler des ar-
» bres toujours verds à d'autres qui perdent
» leurs feuilles en hiver. Cette disposition n'est
» pas désagréable en été, quand ces derniers
» arbres étalent toute la beauté de leur feuilla-
» ge, qui fait un contraste assez heureux avec
» la sombre verdure des premiers; mais à
» l'approche de l'hiver & durant cette saison,
» quand les arbres si beaux l'été sont dépouillés
» de leur verdure, ce mêlange paroît choquant
» à beaucoup de personnes; & c'est pour cette
» raison que les gens de goût, dans leurs plan-
» tations, séparent les arbres toujours verds
» de ceux qui perdent leurs feuilles, & en font

» des maſſifs différens, qui produiſent certaine-
» ment un meilleur effet qu'un pin ou un ſa-
» pin entouré d'arbres ſans feuilles. Ainſi par-
» tout où on voudra de pareils mêlanges, il
» ſera plus agréable pour l'œil de diſpoſer cha-
» que genre d'arbres en vaſtes groupes alterna-
» tivement; car dans les mois d'été ces grou-
» pes formeront enſemble un contraſte plus
» frappant, que par le mêlange ordinaire, &
» dans l'hiver les arbres toujours verds, pro-
» duiront un bien meilleur effet que s'ils étoient
» iſolés entre des arbres dépouillés de leurs feuil-
» les. Par conſéquent ſi cela eſt agréable à l'œil
» dans les plantations continues, combien cela
» ne le ſera-t-il pas davantage dans les endroits
» où les plantations ſont diviſées en parties ſé-
» parées? "

M. Meader donne enſuite d'excellentes ob-ſervations ſur les différentes eſpeces de ſol convenables pour de telles plantations; une terre graſſe bien riche lui paroît la meilleure pour toutes ſortes d'arbres & d'arbriſſeaux.

„ On ne trouve pas, obſerve-t-il, un pa-
„ reil ſol dans tous les endroits où l'on veut
„ faire de nouvelles plantations; beaucoup de
„ terreins étant compoſés d'une argille très-
„ forte, d'autres d'un ſable aride, quelques-uns
„ de craye & un plus grand nombre de diffé-
„ rens mêlanges; il eſt donc eſſentiel de con-
„ ſidérer quelles eſpeces d'arbres & d'arbriſſeaux
„ s'accommodent le mieux de ces différens ter-
„ reins. La beauté à venir de la plantation dé-
„ pend de cette conſidération : comme il y a
„ beaucoup d'eſpeces d'arbres d'une conſtitution
„ robuſte qui croiſſent indifféremment dans preſ-
„ que tous les terreins, il y en a d'autres qui
„ ne feront que très-peu de progrès, ſi on ne

„ les met pas dans une terre analogue à leur „ nature ; quelques-uns se plaisant dans une „ argille très-forte, d'autres venant mieux „ dans un sol aride, & d'autres dans un terrein „ fréquemment inondé. C'est pourquoi, quand „ on n'a pas un sol tel qu'on pourroit le sou- „ haiter, il vaut mieux ne pas y mettre une „ si grande variété de plantes, & ne choisir „ que ceux dont on peut espérer la réussite, „ en essayant toutefois quelques autres especes, „ car il arrive quelquefois que des arbres où „ des arbrisseaux croissent très-bien dans des „ terreins où on n'auroit jamais cru qu'ils pus- „ sent s'habituer. «

M. Meader traite après cela de la maniere de préparer le sol pour les plantations, des saisons où il faut planter les arbres toujours verds, & ceux qui perdent leurs feuilles ; de la maniere d'élaguer & de préparer les racines & les têtes des arbres & des arbrisseaux avant de les planter, de celle de les gouverner dans les deux premieres années, & de la distance où ils doivent être placés les uns des autres.

„ Les arbrisseaux qui sont à la tête de la plan- „ tation, doivent être placés à la distance où „ on veut qu'ils soient lorsqu'ils auront achevé „ leur crue, & qui doit être telle qu'ils se „ touchent à cette derniere époque ; on doit „ déterminer ces distances sur l'accroissement „ que prennent les différens plants. Dans les „ commencemens on peut remplir les interval- „ les avec des plantes à fleurs annuelles & viva- „ ces, qui serviront d'ornement à la nouvelle „ plantation. "

L'ouvrage est terminé par un catalogue des différentes especes d'arbres & d'arbrisseaux, qui n'en est pas la partie la moins utile.

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE.

D. GOTTL. Christiani Storr observationes ad analogiam & sintaxim hebraicam pertinentes. *Observations sur l'analogie & la syntaxe hebraïque; par M* Storr. A Tubingen, chez Heerbrandt, 1779. *In-8vo.* de 491 pag.

L'origine de la signification des mots & de la diversité de leurs usages, remplit presque entiérement les prolégomenes. La premiere partie, que l'auteur nomme la partie analogique, s'occupe des noms, des pronoms, du verbe, &c., avec des remarques grammaticales. La seconde partie est proprement une syntaxe. En général l'auteur a recueilli les meilleures regles éparses dans Glaff, Schulten, Schroeder & autres philologues, en faveur de ceux qui desirent apprendre l'hébreu à fond. Il éclaircit tout par des exemples. De tems en tems, il saisit l'occasion de rétablir les textes de l'écriture, qu'il dit qu'Houbigant a altérés par son ignorance des vrais usages de la langue hébraïque.

COMMENTATIO de dæmoniacis, &c. *Commentaire sur les démons dont il est fait mention dans le N. T. par M. le* D. Semler. *4eme édit.* A Halle, chez Hendel, 1770. *In-8vo.* de 8 feuilles.

ANIMADVERSIONES ad psychologiam sacram. *Remarques sur la psychologie sacrée; par M.* Seiler. *In-4to.* de 24 pag.

DISSERTATIO exegetica in illustrem locum Heb. III. 3--6. *Dissertation dans laquelle on expli-*

que un passage célebre de l'épître aux Hébreux. A Jena, 1779. *In-8vo.* de 38 pag.

Ces trois ouvrages intéressent les savans amateurs de la littérature de la bible.

DOCTOR Albert Hardenbergs in Dom Zu Bremen gefurtes lehramt und dessen næchste folgen. *De la doctrine d'Hardenberg, ministre à Brême, & de ses suites.* A Brême, chez Meier, 1779. *In-4to.* de 419 pag. [1 thal. 8 gl.]

M. Gerdes a décrit dans son *Hist. motuum ecclesiast. in civit. Bremensi.* 1756, les mouvemens produits par cet homme célebre, & on les retrouve aussi au tome V, du *Scrinium antiquar.* Malgré cela, cette histoire anonyme fait plaisir à lire, parce qu'elle est moins partiale, & qu'on y rend justice à chacun sans dissimuler le bien & le mal des deux côtés. On fait connoître dans la préface les imprimés rares & les mss. dont l'auteur s'est servi dans sa composition. Les faits sont rangés dans un ordre très-clair qui en laisse parfaitement voir la chaîne & la suite. Après avoir rapporté dans les deux premiers chap. les situations & les entreprises d'Hardenberg avant son arrivée, & au commencement de son séjour à Brême, l'auteur conduit l'histoire de ses démêlés dans les neuf suivans, depuis 1555, que la *Farrago* de Timann les fit naître sur l'ubiquité du corps de J. C. jusqu'en 1561, époque de l'exil de Handerberg hors de Brême, & il finit au 12eme. chap. en 1562, lorsque le conseil rendit son ordonnance de religion, sans entrer dans les troubles civils qu'elle a occasionnés, sur lesquels il promet un autre ouvrage. Celui-ci est curieux par la

peinture des mœurs du XVIe. ſiecle, ſur-tout de l'acharnement, de la violence & de l'intolérance avec leſquels chacun vouloit faire dominer la doctrine de ſon parti. La chaleur de Timann, la modération du bourgmeſtre de Buren, la ſcélérateſſe du notaire Buck, la comparution ſinguliere de tous les bourgeois un à un devant le conſeil de Brême, pour y déclarer leur croyance ſur la cene, le traitement fait à ceux qui refuſoient de condamner expreſſément l'opinion d'Hardenberg, & leur excluſion de la communion, & la fureur de Muſæus, à pourſuivre leur banniſſement général, ſont repréſentés d'une maniere intéreſſante.

BEYTRAEGE zur vertheidigung der auferſtehungſgeſchichte Jeſu, &c. *Déſenſe de la réſurrection de J. C. contre les nouvelles objections; par M. le docteur* Moſche. A Francfort-ſur-le-Mein, chez Garbe, 1779. *In-8vo.* de 352 pag.

C'eſt encore une réfutation des pernicieux fragmens tirés de la bibliotheque de Wolfenbutel, par M. Leſſing. M. Schickedanz, prédicateur réformé à Francfort, vient auſſi de ſe joindre à la légion qui repouſſe les fragmens.

EICHMANN erklaerung des burgerlichen rechts. *Eclairciſſemens ſur le droit civil ſuivant l'introduction élémentaire de M.* Hellefeld *aux Pandectes; par M.* Eichmann. Iere. part. de 439 pag. *in-8vo.* A Berlin, chez Lang, 1779.

Le deſſein de M. Eichmann eſt d'aider par ces diſcours ſur les Pandectes, ceux qui deſirent en apprendre un peu plus que dans un *com-*

pendium ordinaire, & qui cependant n'ont ni l'occaſion ni le loiſir de feuilleter les grands ouvrages. On ne ſait combien il fournira de volumes, celui-ci ne touchant que les trois premiers titres du 1er. liv. La préface renferme un abrégé de l'hiſtoire du droit, avec une notice des plus fameux juriſconſultes, & de leurs ouvrages & ſyſtêmes, comme de Cujas, Bartole, Budæus.

BEYTRAEGE zur juriſtiſchen biographie. *Mémoires pour ſervir à la vie des juriſconſultes; par M.* Jugler. 5eme. vol. A Leipſick, chez Kummer, 1779. *In-8vo.* de 379 pag.

Cette partie contient la vie plus ou moins en abrégé de 29 hommes d'état ou ſavans en juriſprudence, tels qu'Alteſerra, Hert, Bode, &c. Tous ne ſe ſont pas également diſtingués, mais ils méritent tous qu'on les rappelle au ſouvenir de leur patrie qu'ils ont ſervie. M. Jugler s'eſt principalement appliqué à donner une notice exacte & complete de leurs écrits.

BRIEFE, &c. *Lettres contenant la relation d'un voyage fait en* 1772 *dans l'Iſlande; par M.* Uno de Troïl, *traduites du ſuédois en allemand, avec des remarques.* A Upſal, chez Magnus Swederus, 1779, grand *in-8vo.*

Les relations qu'Anderſon & Horrebow ont données de l'Iſlande, ſont maigres, & on n'y peut pas trop compter. Le vuide qu'elles laiſſent ne ſe trouve pas ſuffiſamment rempli par le beau voyage d'Olafsen, tout précieux qu'il eſt; parce qu'il ſe borne à la deſcription de l'hiſtoire-naturelle & de l'économie. Ce recueil de lettres

eſt bien plus complet, & venant d'un témoin oculaire des merveilles de l'iſle, il ne peut que plaire au public. L'original ſuédois a paru en 1777. M. Moeller, profeſſeur à Greifswald, qui l'a traduit, n'a pas ſeulement augmenté le catalogue des écrits rares des Iſlandois; mais il y a joint de nouvelles remarques, la plupart littéraires, qui lui ont été communiquées par M. de Troïl & M. le profeſſeur Berkmann. Il y a vingt-cinq lettres, toutes, excepté les trois dernieres, de M. de Troïl, premier prédicateur du roi de Suede, préſident du conſiſtoire & paſteur de la grande égliſe de Stockholm. La Ire. lettre, ainſi que la 18me. & les ſuivantes, rapportent les phénomenes du feu en Iſlande. La 3me. fait connoître la diſpoſition du pays dont on donne une carte. On n'y compte pas plus de 60000 habitans, qui ont 189 égliſes ſous deux évêchés, ſuivant la 5me. lettre, qui expoſe l'état de la religion. Les mœurs, loix & coutumes des Iſlandois, & en détail leur maniere de s'habiller, leurs chants, leurs danſes & autres divertiſſemens, leurs demeures, leur nourriture, leur travail, leurs maladies, leur agriculture, leur pêche & leur chaſſe, leur commerce font le ſujet d'autant de lettres, dont la principale matiere eſt tirée d'Olafsen. Les 14me. & 15me. regardent la littérature & l'imprimerie. La langue des Iſlandois eſt celle qu'on parloit en Suede, en Danemarck & en Norwege, au 9me ſiecle. L'imprimerie a été apportée en Iſlande, par Jean Mathieſſon, qui y a imprimé en 1531, le *Breviarium Nidaroſienſe*, dont on ne ſait pas s'il exiſte encore un ſeul exemplaire. M. Troïl ſe glorifie d'avoir été le premier avec ſes compagnons de voyage, [Mrs. Bank, ſans doute, & Solander,] qui ait monté juſqu'au ſommet du

mont Hécla, élevé de 5000 pieds, [d'Allemagne apparemment] au-deſſus du niveau de la mer. Les antiquités & les ſources chaudes ne ſont point omiſes. La 23me. lettre eſt de M. le conſeiller Ihre, & concerne l'Edda, dont il avoit déja traité dans une autre lettre que M. le profeſſeur Schloezer avoit inſérée dans la *Littérature Iſlandoiſe.* La 24me. lettre, de M. le médecin du roi Baek, a pour objet le ſcorbut d'Iſlande, eſpece d'éléphantiaſis. La 25me. de M. Berkmann, contient pluſieurs éclairciſſemens ſur quelques-unes des précédentes.

XENOPHONTIS hiſtoria Græca. *L'hiſtoire grecque de Xénophon, revue & accompagnée de notes,* par M. Sam. Frid. Nathan. Morus, *avec la verſion de* Leunclavius. A Leipzick, chez Schwickert, 1778. Grand *in-8vo.* d'un alph. 20 feuilles & demie.

Les meilleurs auteurs Grecs & les plus propres à former la jeuneſſe ſont quelquefois ceux qui ont eu le moins d'interpretes, & qui ont été commentés avec le moins de ſoin. Cela eſt arrivé à Xénophon. M. le profeſſeur Morus, dont le nom ſeul eſt une puiſſante recommandation pour cette édition, après avoir expliqué ci-devant quelques traités de Xénophon, à l'uſage des commençans, en publie l'hiſtoire grecque avec un diſcernement & une correction du texte qui lui aſſure la primauté pardeſſus les éditions précédentes, enſorte qu'elle peut ſervir de guide à ceux qui voudront entreprendre un travail plus étendu. La préface eſt ornée d'un catalogue raiſonné des différentes éditions qui lui ont ſervi dans la compoſition de la ſienne. Les notes ne ſont ni plus courtes, ni plus longues qu'il n'a

fallu pour rendre raiſon du choix des variantes, éclaircir l'hiſtoire, la géographie & quelques paſſages obſcurs. Pour éviter de les groſſir, on a prépoſé quelques petites diſſertations ſur des points qui avoient encore beſoin d'être éclaircis, comme ſur le tems précis de la guerre du Peloponneſe, ſur la queſtion, qui de Xénophon ou de Themiſtogene eſt auteur de la campagne du jeune Cyrus? ſur la ville de Pullene en Arcadie, &c. Il ſeroit ſuperflu de parler des talens de l'illuſtre profeſſeur, relevés par une rare modeſtie. Des travaux du même genre l'ont rendu juſtement célebre.

ANALECTA quibus hiſtoria, antiquitates, jura tam publica quam privatum regni Norvegici illuſtrantur, &c. *Recueil d'actes, la plupart inconnus juſqu'à préſent, qui ſont propres à éclaircir l'hiſtoire, les antiquités, le droit public & particulier du royaume de Norwege, publié par* M. Thorkelin. A Copenhague, chez Hallager, 1778. *In-8vo.* de 185 pag.

Quoiqu'il y ait là des actes déja compris dans le corps diplomatique du droit des gens, & dans la collection de Rymer, comme le traité de paix de 1326 entre les Norwégiens & les Ruſſiens (Novicos & Rutenos,) parmi les lettres ſurtout on en rencontre qui paroiſſent avoir échappé à Huidtfeldt & à Torfœus. Les documens répandent du jour ſur l'hiſtoire du nord depuis la fin du 13eme. ſiecle juſqu'au commencement du 16eme.

FELDZUGE des vicomte Turenne, &c. *Campagnes du vicomte du* Turenne, *décrites ſuivant les meilleurs mémoires*; par M. de Zanthier, *général*

ral-major au service de Portugal. A Leipsick, chez Weidmann & Reich, 1779. *In-4to.* de trois alphabets 6 feuilles, avec le portrait du héros gravé par Geyser, & 18 feuilles de plans & de cartes.

Cette histoire commence en l'année 1644, lorsque le maréchal de Turenne commanda en chef en Allemagne, jusqu'en 1675, qu'il fut tué. Rien n'a été écrit de plus exact & de plus entier sur ce sujet. L'éditeur s'appuie le plus souvent sur les propres mémoires du maréchal, qui développent ses desseins & ses motifs. Pour faire un tout complet il a aussi eu recours à des lettres originales & aux histoires du tems, telles que celles de Puffendorf, le *Theatrum Europæum* de Merian, des relations suédoises & impériales. Les plans des batailles sont empruntés du *Theatrum Europæum.* C'est une bonne école pour les gens du métier. On promet de continuer l'histoire jusqu'à la paix de Nimegue.

HISTORISCHE nachrichten von dem hause und wappenbild des Herren Riedesel. *Mémoires historiques touchant la maison & les armes de M.* Riedesel, *baron d'Eisenbach, par* M. Oetter, *historiographe de Brandebourg.* A Tubingen, chez Heerbrandt, 1778. *In-8vo.* de 9 feuilles.

Ces mémoires adressés en forme de lettre à madame Riedesel, baronne d'Eisenbach, épouse de l'assesseur de la chambre de justice, née baronne de Seckendorf, contiennent, premiérement, des recherches sur l'origine & les armes de la maison de Riedesel, & ensuite la comparaison des services que cette famille & celle de Seckendorf ont rendus à la religion, à la patrie & aux

ſciences ; puis une convention héréditaire des deux branches de Riedeſel paſſée en 1586, qui n'avoit point encore été imprimée. On y trouve auſſi l'annonce d'un ouvrage plus étendu ſur les droits, les privileges, les biens & l'hiſtoire de la baronne de Seckendorf, qui eſt prêt d'être livré à l'impreſſion. Dans un titre de Marbourg de 1226, le chef de la famille de Riedeſel eſt nommé Ditmarus Riedeſel. Il ſemble qu'il n'a pas dérivé ce nom d'un village, mais plutôt d'une enſeigne & d'un écu. Eſel ou l'Ane a conſervé en Allemagne, au moins juſqu'en 1459, l'eſtime dont il jouiſſoit au tems d'Homere, & il étoit un emblême de force.

UEBER die wappenſchildhalter, &c. *Des ſupports des armoiries.* Ibid. 1779. *In-4to.* de 4 feuilles.

On y prétend qu'il eſt libre à chacun d'ajouter des ſupports à ſes armes, ou de les quitter, & que ce n'eſt point une réſerve impériale.

Archœologiſche unterſuchungen, &c. *Recherches concernant les antiquités grecques, par* M. Rambach, *premier prédicateur à Quedlimbourg. 1778. In-8vo.* d'environ deux alphabets.

Ces recherches completent l'archéologie de Potter, dont elles font le 3eme vol. C'eſt l'unique ouvrage, ou au moins le meilleur de ſon eſpece, ſur la chronologie, les monnoies, les poids, les meſures, & tous les arts des Grecs. Le travail qu'a dû coûter la ſeule comparaiſon des monnoies & des meſures entr'elles & avec les allemandes, eſt très-conſidérable.

Einleitung in die Griechiſche und Romiſche

mythologie der alten schriftsteller. *Introduction à la connoissance de la mythologie des anciens écrivains Grecs & Romains ; par* M. Seybold, *professeur & recteur du college de Grundstadt.* A Leipsick, chez Hertel, 1779. *In-8vo* d'un alph. 11 feuilles & demie, avec 13 planches de fig. (20 groschen.)

Sa destination est pour la jeunesse qui en a besoin dans la lecture des poëtes. Les livres communs de mythologie ont le défaut d'être ou trop étendus, ou trop courts, souvent farcis de bagatelles, & quelquefois d'obscénités. Les tems & les lieux n'y sont pas ordinairement assez distingués, même dans Banier, & on y confond trop la religion des Grecs avec celle des Romains. Au contraire, tout est mieux digéré dans l'ouvrage de M. Seybold. Après un discours sur l'utilité & l'origine de la mythologie, il traite de celle des Grecs; & en différens chapitres, de leurs dieux supérieurs, des différentes especes de leurs divinités inférieures, de celles des eaux, des bois & des montagnes, des démons, des génies, & de plusieurs dieux de race humaine; ensuite des héros, dont le chapitre est fait avec un soin extraordinaire. Des Grecs on vient aux Romains, & on remarque ce qu'ils avoient de commun avec les Grecs, & ce qu'ils avoient de particulier quant à l'histoire, les noms & les fêtes des divinités, leurs oracles, les victimes qui leur étoient sacrifiées, & les choses qui leur étoient consacrées.

Lesebuch fur judische kinder. *Livret à l'usage des enfans Juifs.* A Berlin, par commission, chez Voss, 1779. *In-8vo* de 3 feuilles.

Il contient les alphabets latin, allemand, &

celui ufité par les Juifs dans l'écriture, les articles fondamentaux du judaïfme, fuivant le rabbin Mofche Majemonffohn, les dix commandemens, des fables inftructives de Barachia-Ben-Natronai-Hanakdan, une belle priere tirée de l'hébreu, des proverbes extraits du Talmud. M. Friedlander, Juif de Berlin, eft auteur de ce petit recueil, qu'on lit avec plaifir.

Mufikalifck-kritifche bibliothek. *Bibliotheque critique de mufique, par* M. Forkel; 2eme. & 3eme partie. A Gotha chez Ettinger, 1778 & 1779. Grand *in-8vo.*

Nous n'en connoiffons point la 1ere. La feconde contient un extrait du *Traité du beau* de Croufaz, où il a traité particuliérement des beautés de la mufique; des extraits de livres de théorie, tels que les *obfervations* de Web *fur la liaifon de la mufique avec la poéfie*, traduites par Efchenburg; *l'effai fur l'expreffion de la mufique*, traduit de l'anglois d'Avifon; l'*hiftoire de l'art & de la pratique de la mufique*, par Hawkins, ouvrage de feize ans de travail, dont il a été rendu compte dans ce journal; des jugemens fur des œuvres pratiques, tels que *Walder*, opéra férieux de M. Benda, des *fonates* du fameux Bach & de Turk; des *nouvelles & annonces de mufique*, & des pieces de mufique vocale.

La 3eme. partie renferme une bonne traduction du *traité* d'Ifaac Voffius *fur le chant de la poéfie*, traité devenu rare dans fa langue originale; quelques *remarques* fur la mufique pythogorienne par M. Tiedeman; un extrait du 1er. vol. de l'*hiftoire de la mufique*, par M. Burney, qui a voyagé à fes dépens exprès pour mieux connoître cet art dans fes exécutions diverfes en différens pays; & d'autres extraits de Kirnberger, de Schu-

bach, & de Junker; d'*Ariane à Naxos* & *Médée*, deux drames de M. Benda, morceaux de maître; des *nouvelles historiques;* la *vie de Graun*, maître de chapelle du roi de Prusse; des *annonces* d'ouvrages la plupart françois, comme l'*essai sur la musique* de M. de la Borde, les *compositions* laissées par feu J. J. Rousseau, les *entretiens sur l'état de la musique grecque*, l'*Enéide*, opéra françois, *de la musique en Italie*, par le prince de Besoleski; une *description du magasin de musique* de Westphal & compagnie à Hambourg; & de ce que M. Thomas a écrit sur la musique.

VERSUCH einer an Weisung zur anlegung, verbesserung und nutzung der Wildbahnen, &c. *Essai d'instruction sur l'exercice de la chasse, soit en pleine campagne ou dans les parcs, son utilité, & son amélioration.* Avec 118 planc. de fig. A Berlin & à Stettin, chez Pauli, 1779. *In-4to* de 356 pag.

La chasse est d'un revenu médiocre, parce qu'on ne le pourroit augmenter qu'au détriment des grains & des bois; ajoutez qu'elle coûte beaucoup de tems & de dépense. C'est un droit plus honorable que profitable. On enseigne ici à chasser, forcer, & prendre le gibier suivant les regles de l'art. Les leçons sont d'une clarté, d'une solidité & d'un style qui l'emporte beaucoup sur ce qu'en ont écrit Flemming & Doebel. L'introduction est un traité de la chasse en général. Le corps de l'ouvrage est divisé en trois parties, la 1ere. de la maniere de conserver & d'attirer le gibier; la seconde est l'histoire narelle des animaux qu'il est permis de chasser, & de ceux dont on se sert pour la chasse; la 3eme. traite de la chasse proprement dite.

KATECHISMUS der natur. *Catéchiſme de la nature, traduit en allemand, du hollandois de* M. Martinet, *de la ſociété des ſciences d'Harlem, & miniſtre à Zutphen ; par* M. Ebert, *profeſſeur de mathématiques à Wittenberg.* Iere. partie. A Leipſick, chez Weidmann & Reich, 1779. *In-8vo.* de 409 pag. avec fig.

Ouvrage en dialogues, dans le goût du *Spectacle de la nature*, mais qui contient bien plus de matiere en un plus court eſpace, & qui eſt très-propre à être mis entre les mains de la jeuneſſe. Quatre éditions épuiſées en moins d'une année garantiſſent ſon ſuccès en hollandois. La traduction en eſt bonne, & ne manque pas des notes qui ont été jugées néceſſaires.

DIE naturliche magie. *La magie naturelle, conſiſtante dans un grand nombre de ſecrets & de tours d'adreſſe ; par* M. Wiegleb. A Berlin, chez Nicolaï, 1779. Grand *in-8vo.* de 412 pages.

Le progrès des connoiſſances phyſiques dans toutes les conditions a porté un coup mortel à la crédulité & à la ſuperſtition. L'empire du démon a été en quelque ſorte circonſcrit, depuis qu'il y a des lecteurs capables de réflexion. On a beaucoup puiſé dans les récréations phyſiques & mathématiques de Guyot, & dans les meilleurs naturaliſtes, qu'on cite tous exactement en leur lieu. L'électricité, l'aimant, l'optique, la chymie, la méchanique, l'arithmétique, l'économie, les cartes fourniſſent des articles curieux.

DESIGNATIO remediorum tam ſimplicium quam compoſitorum pharmacopoeæ caſtrenſis exer-

citus primi magni regis Borussiæ, cum annexis formulis, ordine alphabetio digesta. C'est-à-dire. *Apoticairerie des armées du roi de Prusse.* A Neiss en Siléfie, 1779. Grand *in-8vo.* de 127 pages.

C'est l'ouvrage des médecins militaires. La souveraine vigilance du grand monarque sur tout ce qui appartient à la guerre, doit faire présumer de la bonté de cette pharmacopée.

APPARATUS medicaminum tam simplicium quam præparatorum & compositorum, in praxeos adjumentum consideratus. *Traité des médicamens tant simples que préparés & composés*, par M. Murray. Tome second. A Gottingen, chez Dietrich, 1779. *In-8vo.* de 465 pag.

L'auteur s'attachant à suivre l'ordre naturel des plantes, il livre dans cette partie, celles de la classe des *rotaceæ*, *sepiariæ*, *bicornes*, *asperifoliæ*, *verticillatæ*, *personatæ*, *rhoeades*, *putamineæ*, *siliquosæ*, *papilionaceæ*, *lomentaceæ*. Il y a des articles fort étendus, comme ceux de l'opium, des huiles; & d'autres qui méritent une attention particuliere, tels que ceux de *brassica*, *polygala*, &c. On a mis à la fin, en forme d'addition pour la 1ere. partie, ce qu'on a tiré des ouvrages récens de Muller & de Regnault.

VERMISCHTE chirurgische schriften, &c. *Recueil de divers écrits de chirurgie*, *publiés par* M. Schmucker, *premier chirurgien-général du roi de Prusse.* Second vol. A Berlin, chez Nicolai. *In-8vo.* de 302 pag.

Ce volume contient 6 traités & 46 observations intéressantes de différens chirurgiens.

WILLIAM Hunters Bemerkungen ueber die.... zertheilung der ſchaambeine, &c. *Obſervations de* M. Hunter *ſur la ſection de la ſymphiſe recommandée dans certains accouchemens difficiles, avec un traité de* M. Jumelin *ſur le même ſujet.* A Leipſick, chez Weidmann & Reich, 1779. *In-8vo.* de 57 pag.

Ce ſont des traductions de l'anglois & du françois. Hunter eſt contre, & Jumelin pour l'opération.

ABHANDLUNG von den krankeiten der haut. *Traité des maladies de la peau, traduit du latin de* M. Held, de Gera. Ier. vol. A Leipſick, chez Weidmann & Reich, 1779. Grand *in-8vo.* de 748 pag.

Ceux qui ne connoiſſent pas l'original eſtimable, peuvent conſulter les derniers cahiers de la *Bibliotheque de médecine* du profeſſeur Murrai. La traduction eſt bien faite.

ULRICH Chriſtoph Salchow.... Heilung und gænzliche tilgung der Rindviehſuche. *Maniere fondée ſur la raiſon & l'expérience, de guérir & d'entiérement extirper les maladies des bêtes à cornes;* par M. Salchow *docteur en chymie, ci-devant profeſſeur à Pétersbourg, & médecin du roi de Danemarck dans le pays de Dithmarſen.* A Hambourg, chez Gleditſch. 1779. *In-8vo.* de 84 pag.

La théorie & la pratique de l'auteur reſſemblent à celles qu'on a propoſées pour détruire la petite-vérole. Depuis 1745 il a continuellement étudié ces maladies; & dès 1755 il avoit

composé une instruction sur cette matiere. Il en est de la maladie des bêtes à cornes comme de la variole ; elle n'attaque qu'une fois. L'inoculation doit être pratiquées de maniere que non-seulement on applique convenablement les fils imprégnés de la matiere morbifique, mais qu'on entretienne long-tems l'écoulement au moyen d'une espece de tente de poil : avis que M. Salchow communique comme quelque chose de nouveau & une découverte qui lui est propre. La préparation & la diete, sur-tout l'abstinence des fourrages durs & grossiers sont absolument nécessaires. On ne doit donner que des alimens fluides pendant la durée de la maladie artificielle. Il faut retenir le bétail dans l'étable & inoculer en même tems toutes les bêtes qui y demeurent, pour ainsi en peu de semaines exterminer la maladie dans tout un pays. M. Salchow donne le détail d'une suite d'expériences qui lui ont réussi ; & il assure qu'un de ses amis a eu en grand un succès aussi complet. Il n'y a soumis que des animaux sains que la contagion n'avoit point encore gagnés. Avec les préparatifs requis, on vante encore une poudre composée de sel de cuisine, de tartre rouge crud, d'antimoine crud, & de magnésie, pour purger & fortifier ; il en donne les justes proportions. Les procédés de l'inoculation, & tous les soins du traitement sont expliqués avec assez d'étendue. L'édit du roi de Danemarck du 7 mars 1776, pour les pays allemands de sa domination, concernant les maladies des bestiaux, termine ce petit ouvrage qui mérite l'attention des patriotes par l'importance du sujet. Après tant de remedes préservatifs & curatifs annoncés avec confiance & éprouvés sans effet, si l'expérience démontre l'utilité de ceux-ci, l'inventeur sera digne de la

récompenſe des gouvernemens & de la reconnoiſſance de tout le monde.

ECCONOMISCHE encyclopedie, &c. *Encyclopédie économique ; par* M. Krunitz. 16eme. partie. A Berlin chez Pauli, 1779. Grand *in-8vo.* de 822 pag.

Cette partie va depuis *Gau* juſqu'à *Gelb*. L'article *Garten*, jardin, eſt travaillé avec un très-grand ſoin, & vaut un livre, dont il a ſeul preſque l'étendue.

UEBER barmherzigkeit und grauſamkeit gegen die thieriſche ſchœpfung, &c. *De la compaſſion & de la cruauté à l'égard des bêtes. Traduction de l'anglois du docteur Primat.* A Halle, chez Gebauer, 1778. *In-8vo.* de 180 pag.

Protéger les animaux déraiſonnables & les défendre des mauvais traitemens qu'ils éprouvent, & de la cruauté auſſi contraire à la raiſon qu'à la religion, tel eſt le but de cet ouvrage qui a fait honneur à la ſympathie de l'auteur. Tous les paſſages de la bible en faveur des bêtes y ſont raſſemblés ; & l'on y réfute les argumens tirés du ſouverain domaine des hommes ſur elles, des dommages qu'elles cauſent quelquefois, & de l'inutilité de pluſieurs.

C. W. Noſe Abhandlung vom mennigebrennen. *Traité de la préparation du vermillon, particuliérement en Allemagne ; par M.* Noſe. A Nuremberg, chez Lochner, 1779. *In-8vo.* de 124 pag. avec fig.

M. Noſe a non-ſeulement raſſemblé ici & vé-

rifié avec soin tout ce qui a été écrit sur ce travail ; mais il donne encore le description fidelle de la manipulation usitée de tems immémorial dans la fabrique de Mrs. Fœrster & Bielitz, à Rollhofen en Baviere, à cinq lieues de Nuremberg. Il fait voir de plus que le vermillon d'Allemagne n'est point inférieur à l'étranger qu'on lui préfere sans raison, & qu'il surpasse beaucoup l'anglois en finesse, en pureté & en autres qualités. Premiérement, on met 180 livres de plomb, jusqu'à ce qu'il soit brûlé & changé en une chaux d'un gris-jaune un peu verdâtre, dans un fourneau que M. Nose décrit exactement, ainsi que tous les détails qu'il compare avec ceux des Anglois, en rendant le tout sensible par des dessins. Aussi-tôt que le plomb est entré en fusion, on le remue continuellement avec une spatule jusqu'à ce qu'il soit calciné, & quand il est calciné, on le laisse encore environ 16 heures au feu ralenti. La chaux étant refroidie & humectée, on la porte au moulin pour être reduite en poudre mince. On en sépare tout ce qui n'a pas été calciné, & on partage la poudre calcinée & broyée dans 6 creusets égaux qu'on remplit jusqu'au quart de leur contenance, c'est-à-dire, qu'on met 20 à 30 livres de calcination dans chacun. On allume le fourneau avec du bois d'aulne coupé menu, qui donne une flamme forte, sans l'être trop, mais égale, qui fasse rougir le bas des creusets. Il faut remuer de demi-heure en demi-heure avec une spatule la masse qui y est contenue. Cette combustion dure deux fois 24 heures. Enfin on la tamise, & on la nettoie des particules brillantes qui y sont mêlées. La couleur du vermillon dont on fait cas est d'un jaune rouge haut en couleur, plus haut quand il est humecté, parfaitement

jaune ſur le beau papier fin qu'on en a teint. Comme il eſt éprouvé que le feu change la ſurface des corps, dont les couleurs dépendent de la réfraction des rayons de lumiere qui dépendent eux-mêmes de la forme des ſuperficies, ſi l'on connoiſſoit mieux la nature du feu, on pourroit s'en ſervir artiſtement à créer toute ſorte de couleurs.

GOTTFRIED Albert Kohlneif Abhandlungen von der wahren todeſart der ertrunkenen, &c. *Traités ſur le véritable genre de mort des noyés, & les meilleurs moyens de les ſauver; par M.* Kohlneif. *Ier. eſſai.* A Lubec, chez Gréen., 1779. *In-4to.* de 32 pag.

Quoique les François ſoient d'aſſez bonne foi pour convenir qu'ils ont appris de Haller & de Rœderer une grande partie de ce qu'ils ont écrit ſur ce ſujet, cependant Haller & Roederer ſont pour ainſi dire oubliés; Louis, Champeaux, & Faiſſole ont tout l'honneur. Les obſervations ont demontré la vraie cauſe de la mort des noyés, il eſt vrai, & elles ont été confirmées par de nouvelles expériences. A l'égard des remedes, il reſte encore bien à dire & à tenter. M. Kohlneif rejette avec raiſon les ſecouemens violens, les frictions outrées, les ſituations du corps incommodes & extraordinaires, l'électricité, la ſaignée, la bronchotomie, le chatouillement de la gorge, les vomitifs. Les ſecours qu'il admet different peu de ceux qui ont été annoncés & dépoſés dans les grandes villes. Pour échauffer le corps, ce qui eſt toujours néceſſaire, il préfere l'eau chaude à la chaleur des mouchoirs, des habits & des lits. L'inſpiration de l'air dans les poumons ne lui plaît pas;

il aime mieux l'aſpiration. Il demande ſi l'on ne pourroit pas trouver une méthode mécanique de donner pendant quelque-tems aux poumons un mouvement ſemblable à celui de la reſpiration. Il propoſe en certains cas d'ouvrir la poitrine, comme derniere reſſource. L'introduction de l'air par les boyaux meneroit peut-être au but, s'il étoit toujours facile de le faire circuler & de le retirer pour empêcher l'oppletion. L'auteur n'eſt point chirurgien de profeſſion, & n'écrit que par zele pour l'humanité.

VON tuch und andern wollmanufacturen, &c. *Traité du drap, & des autres manufactures de laine.* Traduit du françois en Allemand. A Leipſick, chez Weidmann & Reich, 1779. *In-8vo.* de 10 feuill. (6 gr.)

Comme la laine eſt le fondement de ces manufactures, elles produiſent des ouvrages d'autant plus parfaits qu'elle eſt de meilleure qualité & mieux préparée : c'eſt pourquoi on recommande & on enſeigne particuliérement le choix & la préparation des laines. Ce petit traité eſt diviſé en deux parties. Dans la 1ere. on examine les laines d'Eſpagne & celles d'Allemagne, & on parcourt les divers tiſſus auxquels on les emploie pures ou mêlées. La ſeconde traite des laines de France & de leurs eſpeces qui en général ſont bien inférieures à celles d'Eſpagne, quoiqu'il y en ait cependant dans le Berry qui l'emportent par la fineſſe ſur celles de Caſtille & de Navarre.

UNTERREDUNGEN ueber das Mahlen des korns. *Dialogues ſur la mouture du grain.* Ibid. *In-8vo,* de 5 feuill. (2 gr.)

Les deux interlocuteurs, Muret & Fulmann, s'entretiennent des moulins, de leurs parties & des ſubſtances ſoumiſes à la mouture : d'où ils viennent aux ordonnances de police ſaxonne ſur cet objet d'économie ; & enfin ils propoſent un projet utile pour perfectionner un travail d'une auſſi grande conſéquence à la ſociété.

VOLLSTAENDIGE theoretiſche und practiſche abhandlung von dem ſalpeter. *Traité complet théorique & pratique du ſalpêtre ; par* M. Weber, 1779. *In-8vo.* de 362 pag. (16 gr.)

L'auteur a donné l'année précédente une nouvelle théorie de la chaux qui differe beaucoup des ſentimens de Black, d'Erxleben & de Meyer ; & par laquelle, entr'autres ouvrages, il s'eſt acquis la réputation d'un chymiſte habile & expérimenté. L'ordre & la clarté regnent dans ce nouveau traité, où l'auteur combat les théories dominantes, ſans excepter Baumé. Enſuite il propoſe & ſoutient ſes propres conjectures ſur la génération du ſalpêtre.

BETRACHTUNGUEBER die rechenkunſt der deutſchen beamten und einnehmer. *Conſidérations ſur les comptes des intendans & des receveurs Allemands.* A Nurenberg, chez Felſeker, 1779. *In-8vo.* de 10 feuilles. (8 gr.)

Ce petit livre entre dans le goût de ce tems, où l'on cherche à introduire l'ordre dans toutes les parties des adminiſtrations. On peut le joindre à celui de Klipſtein ſur le même ſujet. Il eſt diviſé en deux chapîtres, dont le 1er. traite des recettes, & le ſecond des dépenſes. Dans les unes & les autres, il ſe rencontre ſouvent des collu-

ſions & des fineſſes qu'on enſeigne à reconnoitre. Non-ſeulement les ſeigneurs & les particuliers, mais les corps pieux & autres ſociétés ont intérêt à ſavoir ſe faire rendre compte & à bannir les pratiques ſuſpectes.

PINDARS pytiſche ſiegshymnem. *Les odes pythiques de* Pindare, *traduites du grec en allemand; avec des notes, par* M. Gedecke, *pro-recteur du college de l'Iſle de Frédéric, à Berlin.* A Berlin, chez Decker, 1779. *In-8vo.* de 248 pag.

On ſait que les odes qui nous reſtent de Pindare ont été faites pour célébrer la gloire des vainqueurs aux quatre jeux ſolemnels des Grecs, les jeux olympiques, les iſthmiques, les pythiques & les néméens. M. Gedecke a publié précédemment avec ſuccès une traduction des hymnes ou odes olympiques; il donne aujourd'hui les pythiques, & promet pour la ſuite les iſthimiques & les néméenes. Cet ouvrage a un mérite quadruple qui conſiſte dans le développement du ſujet & du plan de chaque ode, dans le travail du traducteur pour perfectionner le texte grec, dans la bonté de ſa traduction, & dans l'utilité des notes. Quelque réputation qu'ait eue l'édition de Pindare qu'Eraſme Schmidt a publiée en 1616 avec ſes commentaires, il n'y a pas mis aſſez d'exactitude. M. Gedecke a été même plus loin que M. Heyne, qui lui a frayé le chemin. Pour exemple des corrections ou conjectures de M. Gedecke, nous citerons celle de la ſeconde pythique, dans laquelle en changeant *kalos* en *kakos*, vers 132, il trouve le ſens raiſonnable que voici, inconnu aux ſcoliaſtes ordinaires: *comme un enfant trouve beau le ſinge le plus hideux, ainſi le flatteur plait à un prince ſans expérience.*

BESCHREIBUNG einiger handſchriften, &c. *Deſcription de quelques manuſcrits de la bibliotheque de l'univerſité de Tubingen, par* Mr. Reuſs, *ſous-bibliothécaire.* A Tubingen, chez Heerbrandt, 1778. *In-8vo.* d'un alphabet & une demie-feuille.

On y examine deux mſs. ſeulement, l'un de Polybe qu'on compare avec celui d'Augſbourg que Bœekler a fait connoître en 1670, & avec les éditions d'Herwag, de Caſaubon & d'Erneſti : l'autre d'un fragment du 1er. chap. de l'év. de S. Jean : ſavoir les v. 38--50.

EPISTOLÆ familiares Deſ. Eraſmi Roterodami ad Bonifacium Amerbachium, &c. *Lettres familieres d'*Eraſme *de Roterdam à* Amerbach, *profeſſeur en droit à Bâle.* A Bâle, chez Serini, 1779. Petit *in-8vo.* de 129 pag.

Tout eſt précieux d'un auſſi grand homme qu'Eraſme, & on n'en doit rien laiſſer perdre : ainſi les ſavans recevront avec reconnoiſſance cette petite collection de lettres qui n'avoient point encore été imprimées au nombre de 94, ou plutôt de 93; car la derniere n'eſt point d'Eraſme, mais du cardinal Sadolet. Elles ſont tirées d'un mſſ. de la bibliotheque de l'univerſité de Bâle, trouvé en 1773 dans une égliſe. La plupart ſemblent plutôt des billets que des lettres. Cependant il y en a quelques-unes de remarquables, comme la 10me. & les 25-27, qui font connoître ſes difficultés avec Eppendorff; la 11me. dans laquelle il déſapprouve le divorce d'Henri VIII avec Catherine d'Arragon, & porte un jugement déſavantageux de la réforme entamée ainſi que dans la

6ime. On a joint à ces lettres son testament du 12 février 1536; le diplôme du 4 septembre 1506, par lequel il fut créé docteur en théologie dans l'université de Turin; le bref du pape Leon X du 26 janv. 1517, qui l'absout de toutes censures & peines ecclésiastiques, & le déclare habile à posséder toutes sortes de bénéfices; enfin, un bref de Paul III, du 5 août 1535, adressé à Marie, reine d'Hongrie, gouvernante de Flandres, par lequel il recommande Erasme pour la prévôté de Deventer.

De ratione æstimandi felicitatem hominum. *De la maniere d'apprécier le bonheur des hommes*: trois dissertations *de* M. Boeck, *professeur à Tubingen. In-8vo.* de 96 pag.

On discute ici la question souvent agitée si la somme du bien l'emporte sur celle du mal, & on conclut qu'en ce monde par rapport aux hommes le bien surpasse le mal.

Miscellanéen artistischen inhalts. *Mélanges touchant les arts; par M.* Jean-George Meusel. 1er cahier de 4 feuill. *In-8vo.* A Erfurt, chez Keyser, 1779.

Lier les artistes plus étroitement ensemble en les faisant connoître les uns aux autres, de quelques pays qu'ils soient; tirer de l'obscurité plusieurs excellentes œuvres anciennes & modernes; annoncer aux amateurs les tableaux, gravures, sculptures, & livres les plus nouveaux concernant tous les arts; publier la description des cabinets des curieux, le catalogue des productions des plus grands maîtres; tel est en gros le but de ce nouveau journal allemand

qui ne paroîtra point dans des tems déterminés; mais plus ou moins souvent, à proportion de l'abondance ou de la disette de la matiere. Six cahiers formeront un volume. M. Meusel se propose d'éviter tout conflit avec la *bibliotheque* de Weiss, le *mercure* de Wieland & le *journal* de Murr, jusqu'à s'abstenir de répéter les articles qu'ils auront touchés, à moins qu'il n'y soit obligé par la convenance d'étendre & de multiplier la réputation de certains chef-d'œuvres. Nous trouvons 16 articles dans ce 1er. cahier. Le 1er. article loue beaucoup les gravures imprimées depuis quelque tems en Angleterre avec des couleurs. M. Meusel a vu une Vénitienne & une Grecque de cette maniere qui lui paroissent des morceaux de maîtres. Le 2me. juge un grand nombre de vues de la Suisse. On y prétend que dans celles qu'on publie sous le titre de *tableaux de la Suisse*, il y en a un tiers qui ne méritoient pas d'entrer dans cette collection de 21 cahiers, imaginée par M. Felice, ex-jésuite Italien, établi à Yverdun, & exécutée à Paris. Le 3me. donne la suite du catalogue de l'œuvre de Chodowieki, fameux graveur, & peintre né à Dantzig, établi à Berlin, fournie par lui-même. Le 4me. décrit les peintures à fresque, qui ornent la belle église de l'abbaye de Scwarzach en Franconie. Le 5me. rectifie le jugement du *Teutsche museum* sur le monument élevé à la mémoire de feue madame Neuberin, & sur le portrait de madame Brandes. Le 6me. vante les gravures en bois des sieurs Unger & Meil de Berlin. Le 7me. examine la musique du nouveau drame intitulé : *Lazare* ou *la fête de la résurrection*. Le 8me. regarde les copies des anciens monumens que Kork fait à Rome admirable-

ment en bois ſur la meſure d'une petite échelle, & particuliérement le temple de Tivoli, & la pyramide de Ceſtus. Le 9me. fait mention d'anciens tombeaux ornés de figures dans la ville d'Eiſleben, où ils ne ſont pas ſi attentivement conſervés que le chaperon de Luther, qu'on y garde comme une précieuſe relique. Les 10me. & 16me. concernent le médaillon de M. Franklin par Ninni, l'état préſent des artiſtes à Rome, des annonces de ſouſcription pour des gravures & des livres d'arts, des tableaux, &c.

DAS lotto. *Le lotto, petite piece populaire en un acte.* A Francfort, 1779. *In-8vo.* de 5 feuil.

Elle n'eſt pas mal imaginée pour tâcher de guérir les pauvres ouvriers, les domeſtiques & les payſans de la manie d'y porter leur argent, & de ſe rendre de plus en plus miſérables, en ſe laiſſant tromper par l'appas d'un gain chimérique pour preſque tous.

CATALOGUS LIBRORUM, &c. Catalogue de livres choiſis & précieux en tout genre, parmi leſquels il y en a d'une extrême rareté, dont la vente ſe fera le 9 novembre 1779, & les jours ſuivans, à Manheim, dans la maiſon de FONTAINE, libraire. On trouve des exemplaires de ce catalogue à Paris, chez la veuve SAVOIE, libraire; à Francfort-ſur-le-Mein, au chef-bureau des poſtes impériales; à Manheim, au bureau de poſtes, & chez les principaux libraires d'Allemagne. Il eſt rédigé en ordre alphabétique, avec un ſoin extraordinaire. Les articles qui le méritent, ſont accompagnés de notes qui indiquent les divers degrés de rareté des livres, non ſuivant la propre opinion de l'auteur du catalogue, mais ſuivant les meilleurs biblio-

graphes, tels que David Clement, de Bure; &c. il y en a du 15eme. siecle inconnus à tous les bibliographes. Il contient 4979 articles

HOLLANDE.

Nous avons annoncé au mois de janvier 1778, pag. 399 & suivantes, l'histoire critique des comtes de Hollande & de Zelande en latin; par A. Kluit, professeur d'éloquence, & en langue grecque, à Middelbourg. Au mois de février de la même année, pages 70 — 80, nous avons donné un extrait de la Iere. partie du Ier. tome. Nous venons de lire la seconde partie de ce premier tome, qui répond parfaitement au jugement que nous avons porté de l'ouvrage, qui mérite des savans l'accueil le plus favorable, parce que l'auteur a percé les ténebres les plus obscures de l'histoire, & qu'il a corrigé une infinité de dates & d'autres fautes, généralement répandues dans les historiens Allemands & François. Cette seconde partie de 500 pag. in-4to. contient XI digressions nécessaires pour l'éclaircissement de la premiere. Voici les titres de ces XI digressions, qui feront présumer de leur importance.

Digression Iere. sur l'an 728, pag. 9. Question : s'il est vrai que RADBOUD, ROI des FRISONS, ait été reçu sur les fonts de baptême par S. Wolfran, évêque de Sens, l'an 719. Dans cette premiere digression l'on donne des éclaircissemens sur JONAS DE FONTANELLES, auteur de la vie de S. WOLFRAN.

Digression IIe. sur l'an 863, pag. 16. De la vraie origine des mots THEODERICUS, FEODUM, LEODIUM, ALODIUM, NEOMAGUS, &c.

Digression IIIe. sur l'an 1018, pag. 44. De la

prise de la SUD-HOLLANDE, autrefois connue sous le nom de MERWEDE & de VLARDINGEN, par ceux qui après ont été nommés comtes de HOLLANDE.

Digression IVe. sur l'an 1057, pag. 48. Apologie de la chronique des comtes de Hollande, contre les sentimens du célebre Huidecoper, à l'égard de l'inféodation de WALCHEREN, isle de Zelande, par l'empereur HENRI.

Digression Ve. sur l'an 1063, pag. 50--55. De la vie & des actions de ROBERT-LE-FRISON, comte de Hollande, & ensuite de Flandre, relativement sur-tout à la Hollande.

Digression VIe. sur l'an 1063, pag. 53. De la distinction des provinces de HOLLANDE & de FRISE, sous le regne de ROBERT-LE-FRISON.

Digression VIIe. sur l'an 1168, pag. 118 & 158. De la ZELANDE OCCIDENTALE, & du différend qui a eu lieu entre les comtes de FLANDRE & de HOLLANDE, sur la jurisdiction.

Digression VIIIe. sur l'an 1198. Des comtés d'OOSTERGO & de WESTERGO, sous GUILLAUME Ier. comte de Hollande, frere du comte THIERRI VII.

Digression IXe. sur l'an 1200, pag. 173. Défense d'un titre de Brabant, concernant le droit féodal de la SUD-HOLLANDE, l'an 1200.

Digression Xe. sur l'an 1203, pag. 180, &c. Du droit de dévolution du comté de Hollande, après la mort du comte THIERRI VII, qui laissa sa fille ADA & son frere GUILLAUME.

Digression XIe. sur l'an 1203, pag. 180-188. La véritable histoire d'ADA, comtesse de Los, épouse de LOUIS, comte de ce nom, après leur fuite, éclaircie & justifiée par des auteurs contemporains, tirée de documens authentiques.

Le second tome de cet ouvrage formera un

code ou collection complette des titres ou des diplômes, dont la plupart n'ont jamais été imprimés, faits d'après les originaux, plusieurs avec les empreintes de leurs sceaux en taille-douce, avec les modeles de l'écriture de ce tems, & parmi lesquelles on trouvera des sceaux des premiers comtes, qui n'ont jamais paru, ni été connus au public. Tous ces titres sont tirés des archives de *Lille*, de *Bruxelles*, de *Malines*, de *Namur*, de *Middelbourg*, de plusieurs abbayes, & d'autres archives, & excéderont le nombre de trois cens, tous compris entre les années 839 & 1324. Une grande partie de ces titres ont été entiérement inconnus à F. VAN MIERIS, rédacteur du code diplomatique des comtes de Hollande.

Nous omettons la plupart des titres des dissertations qui entreront dans les tomes suivans, nous contentant seulement de faire connoître le sujet des dissertations IV, VII, VIII, X, d'où les François & les Allemands puissent comprendre combien cet ouvrage est intéressant pour eux.

DISSERTATION IV. *Dissertation historique & politique*, de l'administration politique du regne des Francs, dans laquelle on trouve la description de leurs rois, l'état du peuple, des prélats, des comtes, des seigneuries, des nés libres & des paysans; ensuite des domaines, des biens des écclésiastiques, des possessions des nobles, & des rôturiers. On y recherche la nature des vasseaux, l'état des bénéfices, des biens féodaux & des seigneuries. Enfin, on y fait une description exacte des généraux, des comtes, & de leurs vicaires, des cens, des conseillers, des envoyers, des *Pagi* ou cantons, des placards, des loix, &c.

Dissertation VII. *Dissertation historique & juridique*, de la jurisprudence des Frisons sous les rois des Francs.

Dissertation VIII. Les actions des Frisons sous les rois des Francs; depuis Charlemagne jusqu'à la captivité de *Charles-le-simple*, roi des Francs depuis l'an 815 jusqu'à 922, l'an que le comte Thierri I. reçut du roi des Francs ses dons & ses biens, lorsque le duché de la Lorraine commençoit à tomber sous la domination d'Allemagne.

Dissertation X. *Dissertation historique & politique*, contenant les origines civiles de la Hollande, ou de la Hollande-Frisonne, sous les empereurs d'Allemagne, éclaircies en diverses parties.

M. Kluit venant d'être nommé professeur d'antiquités, d'histoire & de diplomatique, dans l'université de Leyde, y a transféré son domicile, & l'impression de ses ouvrages, sans rien changer aux conditions de la souscription que nous répéterons comme il suit.

Les souscrivans de l'ouvrage ne paieront la feuille in-4to. qu'un sol & demi, argent courant de Hollande : c'est-à-dire, un quart de moins du prix, que ceux qui ne souscriront pas. Ce qui aura également lieu à l'égard des *planches en taille-douce*, des sceaux & des anciennes écritures.

Il paroîtra chaque année un nouveau tome.

Les souscrivans ne paieront rien d'avance, mais ils paieront chaque tome quand il paroîtra.

On ne manquera pas de joindre à l'ouvrage la liste des souscrivans, à l'endroit où cela conviendra le mieux.

On pourra s'adresser pour la souscription qui est continuée, quoique le premier tome soit publié, par-tout où ce *Prospectus* se débite, & où

il en eſt fait mention dans les journaux littéraires, & nommément chez les imprimeurs ſuivans; qui ſont priés d'adreſſer leurs billets à *P. Gilliſſen* & *J. de Winter*, libraires à Middelbourg en Zelande.

A la Haye, chez P. F. Goſſe.

A Amſterdam, Marc-Michel Rey, & E. van Harrevelt.

A Bruxelles, chez M. Horgnies, diſtributeur de l'*Eſprit des Journaux*; & à Liege, chez Deſoer, imprimeur & libraire.

Auſſi chez les éditeurs des livres ſuivans :

Le *Journal de politique & de littérature.*

Gazette univerſelle de littérature.

Affiches & annonces de Paris.

Monthly Review, & *Critical Review*, en Angleterre.

LIEGE.

ŒUVRES choiſies du baron DE WALEF, *gentilhomme Liégeois; revues, retouchées & précédées d'un diſcours préliminaire ſur ſa vie, ſes ouvrages, & d'une notice des Artiſtes Liégeois anciens & modernes les plus diſtingués.* Vol. in-12 de 210 pages. A Liege, chez Lemarié, libraire, vis-à-vis l'hôtel-de-ville; à Maeſtrick, chez Dufour; à Bruxelles, chez J. L. de Boubers, & Lefrancq. 1779.

Ce volume, que nous ferons connoître plus particuliérement, renferme des épîtres, des ſatyres, des impromptu, des fragmens d'une tragédie, & d'autres morceaux de poéſie, dont l'éditeur a ſu faire un choix heureux, dans la collection beaucoup trop volumineuſe des œuvres du poëte Liégeois. Les productions du baron de Walef ne ſont pas ſans mérite : on y trouve

trouve de l'imagination, de bons vers, des traits d'originalité qui prouvent le talent; mais on eſt obligé de convenir que le poëte ne ſe ſoutient pas long-tems; qu'avec beaucoup d'eſprit il manque de goût; & qu'une trop grande facilité lui a fait compoſer de longs poëmes dont on ne peut ſupporter la lecture. Auſſi cet écrivain a-t-il éprouvé le ſort des poëtes médiocres, dès que l'on ramaſſe indiſtinctement toutes leurs productions : il eſt tombé dans l'oubli; & ſans le zele de l'amateur qui a bien voulu ſe charger d'extraire les meilleurs morceaux de ſes poéſies, on ne parleroit plus du baron de Walef, dont néanmoins pluſieurs pieces méritoient d'être conſervées. Le diſcours préliminaire nous a paru très-bien fait : l'éditeur y a raſſemblé tout ce qu'il a pu recueillir ſur la vie du poëte auquel il donnoit, pour ainſi dire, une nouvelle exiſtence; & cette tâche étoit difficile à remplir; elle exigeoit beaucoup de recherches & beaucoup d'art pour en faire un morceau de biographie intéreſſant, puiſqu'on n'avoit même aucun renſeignement exact ſur l'année où naquit M. de Walef, ni ſur celle où il mourut. C'eſt auſſi dans ce diſcours, que l'éditeur amene adroitement pluſieurs citations des œuvres du Poëte Liégeois, qui développent ſon caractere, ſes vues patriotiques, diverſes circonſtances de ſa vie; citations qui ſuffiroient ſeules pour faire connoître & l'homme & le poëte. Nous ne nous étendrons pas davantage aujourd'hui ſur un ouvrage dont nous nous propoſons de donner, par la ſuite, un extrait plus détaillé.

Essai ſur l'uſage, l'abus, & les inconvéniens de la torture, dans la procédure criminelle; par M. S. D. C. A Lauſanne, chez François

Graffet & compagnie ; & se trouve à Liege, chez Lemarié, libraire, vis-à-vis l'hôtel-de-ville ; & à Mons, chez Henri Hoyois, imprimeur-libraire. 1779. Brochure de 112 pag.

On a réuni, dans cette petite brochure, les argumens employés par les philosophes, & les jurisconsultes qui ont écrit contre l'usage de la torture ; & l'auteur y a joint des réflexions solides, & des observations particulieres qui ne peuvent que leur donner encore plus de force. Il n'est pas aisé de concevoir comment, après tant d'ouvrages publiés contre la torture, & qui ont préparé la réforme qui s'est faite dans la plupart des états policés de l'Europe, il n'est pas aisé de concevoir, disons-nous, comment il se trouve encore des fanatiques toujours disposés à prendre la défense d'un usage dont la barbarie & même l'absurdité sont si bien démontrées. Les apologistes de la torture, sont forcés de convenir qu'il résulte de son usage *quelques inconvéniens*, c'est-à-dire, qu'elle peut conduire un innocent au dernier supplice ; mais ils n'en persistent pas moins à soutenir qu'elle est nécessaire dans l'instruction des procès criminels... » Le martyre d'un homme » qui peut être innocent, est un spectacle insou- » tenable pour un cœur vraiment chrétien, « dit avec beaucoup de vérité l'auteur de cet *essai*. » Ici, s'écrie un illustre magistrat, un spectacle » effrayant se présente tout-à-coup à mes yeux ; » le juge se lasse d'interroger par la parole, il » veut interroger par les supplices ; impatient » dans ses recherches, & peut-être irrité de leur » inutilité, on apporte des torches, des chaînes, » des leviers, & tous ces instrumens inventés » pour la douleur : un bourreau vient se mêler » aux fonctions de la magistrature, & termine

» par la violence, un interrogatoire commencé » par la liberté.... Sont-ce des gémiſſemens que » nous voulons entendre?... Ah! ſans doute nous » pouvons ordonner la queſtion ; mais ſi c'eſt la » vérité que nous cherchons, eſt-ce dans le trouble » de la douleur que nous eſpérons de la trouver ?.. » Quel homme ignore ſa terrible impreſſion ſur » un être que la ſenſibilité rend ſi foible ? Toutes » ſes facultés s'agitent & retombent. Dans cette » convulſion générale de ſon être, rien n'eſt » conſtant que le violent deſir de la faire ceſſer. «
L'uſage de la queſtion, cruel & odieux par lui-même, ne produit donc rien d'aſſuré, puiſqu'on ne peut regarder comme vrai, rien de tout ce qui eſt arraché par la douleur : ce peut être une épreuve de force ou de foibleſſe, de ſenſibilité ou de conſtance pour celui qu'on y expoſe; mais jamais pour le juge une preuve de vérité. Rien ne le prouve mieux que l'aveu des criminaliſtes mêmes qui prononcent la nullité de tous les aveux faits à la queſtion : à la vérité ils croient en corriger le vice, » en réitérant l'interroga- » toire, deux ou trois jours après la queſtion » ſoufferte, & en faiſant lire *au prévenu* de » nouveau ſes réponſes, pour qu'il puiſſe les ra- » tifier de ſang froid. « Ce qui réſulte, c'eſt que ſi le prévenu confirme l'aveu fait à la torture, la ſentence de mort eſt prononcée; s'il le révoque, ſans en rendre des raiſons démonſtratives, on revient de nouveau au cruel moyen des tourmens. Que ſignifie donc le corectif qu'on emploie, & quel fonds peut-on faire ſur le *ſang-froid* qu'on ſuppoſe à l'accuſé ? Si l'aveu qu'il a fait dans la premiere épreuve, jouiſſant de toute ſa vigueur, n'a aucune force, celui qu'il fera trois jours après, affoibli par la queſtion, malade, troublé par le ſouvenir de ſes maux paſſés, &

par la crainte des douleurs dont on le menace encore, en aura-t-il davantage? Une objection terrassante pour la torture, c'est *qu'elle met l'innocent dans une condition pire que le coupable.* Celui qui est digne de mort peut échapper, & l'innocent peut périr : l'un peut éviter la peine qu'il méritoit; & l'autre peut souffrir celle qu'il ne méritoit pas : inconvéniens affreux qui ne pourront avoir lieu dans les pays où l'on a supprimé l'usage de la torture, & dans ceux qui feront encore cette excellente réforme. Un petit nombre de regles tirées des principes fondamentaux du droit naturel & des notions les plus intimes du juste, exposées par l'auteur avec autant de force que de clarté, peuvent suffire pour convaincre qu'on ne peut employer la torture dans la procédure criminelle sans les violer. L'auteur va plus loin, il démontre que la révélation n'est pas plus favorable à cet usage. Selon la loi que Dieu donna à son peuple, le crime devoit être invariablement puni; mais il ne devoit pas être recherché que d'une maniere qui pût le rendre certain. Cette partie de l'ouvrage est traitée avec beaucoup de sagacité; l'auteur a senti qu'il avoit a réfuter des hommes qui, pour attirer quelque respect à l'usage de la torture, alleguent qu'elle doit son origine à la loi de Dieu. Nous recommandons la lecture d'un ouvrage dont l'auteur mérite la reconnoissance de toutes les ames sensibles.

*PROBLÊMES proposés à résoudre au marquis DE V..... ou lettres du duc DE ***, au marquis DE V..... sur des matieres d'histoire, de grammaire, de littérature, de religion, &c. relativement aux divers ouvrages de M. DE VOLTAIRE, & aux critiques qu'on en a faites.* A Liege, chez P. A. Painsmay, imprimeur.

libraire, au prince de Galles, rue sur Meuse, 1779. Vol. in-12. de 261 pages.

Cet ouvrage est bien propre à faire changer les idées reçues sur le genre d'occupations des hommes de cour. M. le duc de*** s'est donné la peine de transcrire dans ses lettres au marquis de V..... les critiques, bonnes ou mauvaises, qui ont été faites des ouvrages & de la personne de M. de Voltaire. Il a mis à contribution l'*Année littéraire*, le *Journal des beaux-arts*, la *Gazette ecclésiastique*, &c. &c. Ce qui a produit dix-huit lettres, dans lesquelles on expose les erreurs de Voltaire sur toutes les matieres énoncées dans le titre du livre. Nous ne nous permettrons qu'une seule observation sur cette brochure. Le style de M. le duc de*** ne nous a pas paru être tout-à-fait celui d'un homme de qualité : lorsque ce seigneur veut faire usage de l'ironie, ce qui lui arrive presque toujours, lorsqu'il ne copie personne, on ne peut s'empêcher de dire : *mais cela n'est pas plaisant! mais un homme bien élevé n'écrit pas comme cela!* M. le duc annonce à son correspondant, en commençant sa *lettre IXeme*, qu'un nouvel athlete présente le combat à M. de Voltaire, & voici la tournure délicate qu'il emploie dans cette circonstance : » Il ne s'agit ni de l'abbé Nonnote, ni de l'abbé du Contant, ni de l'abbé » Guénée, ni des abbés Grosier & Fontenay; » il s'agit, chose incroyable! Eh! comment » pourrai-je vous en faire naître l'idée? Imaginez » tout ce qu'il y a *de plus vil*, *de plus abject*, *de* » *plus ignoble*, dans les individus de l'espece » humaine, & puisqu'il faut vous le dire, car » vous ne le devineriez jamais; figurez-vous l'un » de ces *êtres*, non pas pensans, mais *végétans*

» *sous le froc ;* oui, c'est un *moine enfroqué* qui » a l'audace, je ne dis pas d'*escarmoucher* en » passant, l'incomparable M. de Voltaire, ce » qui seroit toujours infiniment téméraire *à* » *un* ANIMAL *de son espece*, mais de le com» battre de front.... &c. « (& dans les lettres X & XI) » L'*insolent encapuchonné ; l'impertinent moinillon !* « Les gens de la société de M. le duc, accoutumés à la finesse de ses plaisanteries, peuvent trouver celles-ci délicieuses & de l'ironie la plus piquante ; mais les *bonnes-gens* qui ignorent le ton des cours (du moins de celle où M. le duc de*** paroît s'être formé) seroient-ils repréhensibles s'ils voyoient dans tous les traits de cette espece moins un persifflage adroit qu'une indécence révoltante ? Ce qui vaut infiniment mieux que les plaisanteries ou les sarcasmes du prétendu seigneur, ce sont les observations qu'il a copiées des ouvrages de MM. Guénée, du Contant de la Molette, du Voisin, Moreau, Crillon, & de plusieurs autres écrivains qui ont combattu les opinions philosophiques reprochées aux incrédules de nos jours : on ne pouvoit puiser dans de meilleures sources ; & l'auteur de la brochure a du moins le mérite de les avoir indiquées à ses lecteurs.

GRAVURES.

ENtre les monumens qui décorent la ville de Liege, on doit distinguer la FONTAINE DES TROIS GRACES, érigée sur le grand marché, d'après les dessins du célebre Delcourt, (Liégeois) & exécuté, quant aux parties de sculp-

ture, par cet artiſte célebre. Le groupe des trois Graces qui couronne cette compoſition eſt de la plus heureuſe penſée & d'un exécution inconteſtablement ſupérieure. Le mêlange & la richeſſe des marbres employés à cet édifice, ajoute encore à ſon mérite propre, qui, à certains égards, offre un enſemble pittoreſque.

Le Sieur Henri J. Godin, vient de graver & de mettre en vente l'élévation perſpective de cette fontaine : ſon deſſin nous a paru rendre ce monument avec toute la juſteſſe & le goût dont il étoit ſuſceptible.

Si cette tentative lui réuſſit, l'auteur ſe propoſe de donner ſucceſſivement au public les édifices les plus remarquables de la même ville : nous ne doutons point que des vues auſſi patriotiques ne ſoient puiſſamment encouragées.

Cette gravure a 14 pouces de hauteur ſur 10 de largeur : *Elle ſe vend à Liege, chez l'auteur, rue ſur Meuſe, au piſtolet couronné*, & chez Deſoer, Libraire, ſur le Pont-d'Iſle, &c. &c.

Les mêmes Imprimeurs & graveurs qui ont déja publié en Italie, avec l'approbation générale, une ſuite d'oiſeaux gravés en couleurs, s'occupent actuellement d'une autre partie de l'hiſtoire-naturelle, ſavoir de la conchyliologie ou de l'hiſtoire des teſtacées, qui ſera pareillement exécutée en gravures coloriées au naturel. On ſuivra la méthode de Linnæus, & on donnera les figures non-ſeulement des eſpeces qu'il a décrites, mais encore de celles qui lui ont échappé, ou qui ont été découvertes poſtérieurement. Les *litophytes* mêmes & le petit nombre des *zoophytes* auront place dans cette collection, bien que quelques-uns les claſſent parmi les végétaux. L'ouvrage entier ſera diviſé en deux volumes, chacun deſquels con-

tiendra environ cent planches & autant de pages d'hiſtoire, dans les deux langues, toſcane & latine. Tous les deux mois on délivrera aux aſſociés huit planches, au prix de 10 paoli de Florence. La premiere livraiſon s'eſt faite au mois de mai dernier. On ſouſcrit à Florence, chez Laurent Vanni & compagnie.

On trouve chez le Sieur Breſſon Maillard, graveur-coloriſte de l'académie de S. Luc, rue Saint-Jacques, en face de la rue de la Parcheminerie, maiſon du limonadier, à Paris, *des emblêmes ſur velin & papier pour les differentes fêtes, avec des penſées qui y ſont relatives.*

L'épouſe & la fille dudit Sieur Breſſon, montrent aux Dames à deſſiner & à peindre dans ce genre.

Elles ſe chargent de faire compoſer des vers ſur des complimens de fêtes, d'étrennes & autres, & de les faire tranſcrire proprement dans de jolis cartels.

Les Dame & Demoiſelle Breſſon colorent dans le fin toutes ſortes d'eſtampes, trophées, armoiries, &c.

On trouvera à la même demeure 48 eſtampes de ſaints patrons, & ſaintes, au bas deſquelles ſont des vers, des complimens de fêtes, & d'autres bouquets, &c. Sentences en lettres d'or & autres en gros caracteres, &c. Une ſuite de 36 fables de La Fontaine, réduites en quatrains, gravées par le célebre Prévôt.

Portrait de Monteſquieu, par Savart. A Paris, chez l'auteur, hôtel Chamouſet, quai S. Bernard. Prix, 3 liv.

Troiſieme cahier de têtes de différens caracteres, deſſinées par J. B. Greuze. A Paris, chez le

Tellier, rue de Grenelle-Saint-Honoré, près du marchand de musique. Prix, 1 l. 4 s.

Plantes nouvellement découvertes, récemment dénommées & classées, avec leurs descriptions, pour servir d'intelligence à l'histoire générale & économique des trois regnes, par M. Buchoz. *In-folio*. Prix, 15 liv. A Paris, chez l'auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la place de Sorbonne.

GÉOGRAPHIE.

PLAN de la ville & des forts de Gibraltar, & de la Baye d'Algesiras, par M. Maugein, ingénieur-géographe. A Paris, chez l'auteur, rue des Francs-Bourgeois, porte St. Michel, maison d'un arquebusier; & à l'hôtel Soubise, au magasin de géographie. Prix, 1 liv. 16 sols.

Cette carte, faite pour la circonstance présente, indique les mouillages, les sondes, & tout ce qui concerne un siege par terre & par mer.

Plan topographique de la ville de Gibraltar, située au détroit de ce nom. Cette carte offre de plus la vue de la ville & de la montagne en perspective & par élevation; on y voit aussi le plan de la ville de *Ceuta*, située dans le même détroit, du côté d'Afrique. On y trouve des détails qui, dans les circonstances présentes, peuvent satisfaire la curiosité. Ce qui la distingue de toutes les autres, c'est une montagne voisine de Ceuta, & fameuse par un siege de 34 ans, qu'elle soutint autrefois contre les Mau-

res. Cette montagne préſente à la vue ſept ſommets, qu'on appelle les ſept freres, à cauſe de leur ſinguliere reſſemblance : dreſſée par M. D. F. Elle ſe vend à Paris, chez Deſnos, ingénieur-géographe du roi de Danemarck, rue St.-Jacques, au Globe. Prix, 1 liv. 4 ſ. en blanc, & 3 liv. enluminée.

Carte des environs de Londres, qui comprend le cours de la Tamiſe & les provinces qui l'environnent, tant au nord qu'au ſud, tirée de la grande carte d'Angleterre, de Browne, par M. Robert de Vaugondy, géographe ordinaire du roi, &c.

Carte des environs d'Edenburg, qui comprend les ſhires ou comtés d'Edenburg, d'Haddingtoun, de Berwick, de Linlithgow, de Lanerk, de Stirling, de Clackmannan, de Kinroſſ, de Fife, &c. tirée de la grande carte d'Ecoſſe de Dowet, ingénieur du duc d'Argile. Par le même. Prix, 1 liv. 4. ſ. chaque carte.

Les iſles britanniques, en quatre feuilles, formant une grande carte. Prix, 4 liv. A Paris, chez le ſieur Fortin, ingénieur-méchanicien du roi, pour les globes & ſpheres, rue de la Harpe, près celle du Foin.

MUSIQUE.

CONCERTO *pour le clavecin* ou *le forte-piano*, avec accompagnement de deux violons, alto & baſſe, deux flûtes, deux cors *ad libitum*,

composé par M. W. G. Hauff. Œuvre Ve. Prix, 6 liv. A Bruxelles, chez MM. Van-Ypen & Mechtler; & à Paris, chez Cornouaille, montagne Ste. Genevieve.

Concerto pour le clavecin ou *le forte-piano*, avec accompagnement de deux violons, alto, violoncelle, contre-basse, deux flûtes & deux cors, composé par Ferdinand Staes. Œuvre VIe. Prix, 6 liv. A Paris & à Bruxelles, aux adresses ci-dessus.

Six Quartetto pour deux violons, alto & violoncelle obligés, composés par W. G. Hauff. Œuvre IVe. Prix, 9 liv. A Paris, & à Bruxelles aux adresses ci-dessus.

Nouveautés publiées par le bureau du Journal de musique, *rue Montmartre, vis-à-vis celle des Vieux Augustins, dans les mois de juin & juillet* 1779.

Myrtil & Licoris, pastorale en un acte, mise en musique par M. Déformery, représentée pour la premiere fois par l'académie royale de musique, le mardi 2 décembte 1777, & reprise le 25 avril 1779. Prix 18 livres avec les parties séparées.

Iphigénie en Tauride, tragédie en 4 actes, par M. Guillard, mise en musique & dédiée à la reine par M. le chevalier Gluck, représentée pour la premiere fois le mardi 18 mai 1779. Prix, 24 livres.

Airs détachés d'Iphigénie en Tauride. Prix, 2 l. 8 s.

Airs détachés d'Agénor & Zulma, ou *le Petit Œdipe*, comédie-paſtorale en un acte en vers, mêlée d'ariettes & de vaudevilles, par M. Déſaugiers. Prix, 1 liv. 4 ſols.

Le Printems de Vivaldi, arrangé pour une flûte ſans accompagnement, par M. J. J. Rouſſeau, en 1775. Prix, 1 liv. 16 ſols.

Tre ſonate per il cembalo on violino *ad libitum*, da Sig. Felice Bambini, op. VI. Prix, 6 livres.

Sei duetti per due flauti da Sig. Freisleben. op. I. Prix, 6 liv.

Airs de Zémire & Azor, arrangés pour flûte, violon & baſſe, par M. Muſſar, maître de flûte. Prix, 6 liv.

Six quatuor pour flûte & violon, ou deux violons, alto & violoncelle, par F. H. Graaff. Œuvre V. Prix, 9 liv.

Journal d'airs choiſis, avec accompagnement de harpe, par les meilleurs maîtres. Année 1779. N°. 6. Le prix de l'abonnement de ce journal eſt de 15 liv. pour Paris, & pour la province franc de port. Chaque cahier ſe vend ſéparément 1 liv. 16 ſols.

Almanach muſical 1779, contenant les découvertes, les anecdotes & annonces des ſpectacles étrangers de 1778, la notice de tous les ouvrages de muſique de la même année, les liſtes des compoſiteurs, maîtres d'inſtrumens, copiſtes, graveurs, marchands, &c.

CATALOGUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

La Caroline, ou code criminel de l'empereur Charles V, à l'uſage des conſeils de guerre des troupes Suiſſes; par M. Vogel, grand juge des gardes-ſuiſſes du roi : in-4to. br. 7 l.
relié. 9 l.
A Paris, chez Saugrain & Lamy, L. quai des Auguſtins

N. B. Cet ouvrage fait ſuite aux privileges des Suiſſes, du même auteur, qui ſe vend chez les mêmes libraires.

Grand-œuvre de l'agriculture, ou l'art de régénérer les ſurfaces & les très-fonds; accompagné de découvertes ſur l'agriculture & la guerre : préſenté au roi & à la famille royale par M. Montagne, marquis de Poncins, ancien officier aux gardes-françoiſes : in-12. de 401 pag.
Lyon, chez Faucheux, L. & à Paris, chez la veuve Ducheſne, libraire, rue St. Jacques.

Réflexions ſur les préjugés militaires, par le marquie de Breſé : in-8vo. br. fig. 3 l. 12 ſ.
Paris, chez Cellot & Jombert fils jeune, L. rue Dauphine.

Remarques ſur le *Commentaire de M. Legrand*

sur la coutume de Troyes, à l'usage du Brabant & des Pays-Bas Autrichiens : tom. 1er, in-fol. br. 15 l.
relié. 18 l.
La suite sous presse.
Paris, chez Saugrain & Lamy, Lib. quai des Augustins.

Traité contre l'amour des parures & le luxe des habits ; par l'auteur du *Traité contre la danse & les mauvaises chansons :* in-12. br.
Paris, chez Lottin aîné, Lib.-imp. rue St. Jacques.

La clef de la langue latine, ou moyen très-simple, par lequel les personnes des deux sexes & de tous les âges, particuliérement les dames, peuvent apprendre le latin ; par M. Drobeq; brochure de 31 pages.
Rome & à Paris, chez l'auteur, rue des Petits-Carreaux, maison de Mlle le Poivre, près la rue du Bout-du-Monde.

La malédiction paternelle, lettres sinceres & véritables de N******, à ses parens, ses amis & ses maîtresses, avec les réponses ; recueillies & publiées par Timothée Joly, son exécuteur testamentaire : 3 vol. in-12. br. fig. 6 l.
Leipsick, & à Paris, chez la veuve Duchesne, Lib. rue St. Jacques.

Commentaire sur les coutumes du Maine & d'Anjou, ou Extrait raisonné des autorités, édits & déclarations, arrêts & réglemens qui ont rapport à ces deux coutumes ; par M. Louis-Olivier de Saint-Vast, tome IV, in-8vo. 4 l. 10 s.

Alençon, & à Paris, chez Mérigot jeune, L; quai des Augustins.

Manuel des religieuses, qui renferme la maniere dont les religieuses doivent se conduire, & les maximes propres à les faire parvenir à la perfection de leur état; par le R. P. Colomme, Barnabite : in-12. de 329 pages, broché. 1 l. 10 s.
relié. 2 l.
Paris, chez l'auteur; on s'adressera au portier.

Des moyens que la saine médecine peut employer pour multiplier un sexe plutôt que l'autre; par M. Saury, docteur en médecine, & correspondant de l'académie des sciences de Montpellier; sixieme partie de ses Opuscules : br. 1 liv. 10 sols, & 1 liv. 16 sols franc de port par la poste, pour la Province, en affranchissant le port des lettres & de l'argent
Paris, chez l'auteur, au college des Trésoriers, rue de Richelieu-Sorbonne.

Panégyrique de S. Louis, roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de Messieurs de l'académie Françoise, le 25 août 1779; par M. l'abbé Talbert, chanoine de l'illustre église métropolitaine de Besançon, de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de la même ville, & de celle de Dijon, vicaire-général du diocese de Lescar, prédicateur du roi : in-8vo. br. 1 l. 4 s.
Paris, chez Demonville, Lib-Impr. rue Saint-Severin.

Mémoire sur la peinture à l'encaustique & sur

la peinture à la cire; par M. le comte de Caylus, de l'académie des belles-lettres; & M. Majault, docteur de la faculté de médecine en l'université de Paris, & ancien médecin des armées du roi. in-8vo. de 133 pages.
Geneve, & à Paris, chez la Ve. Tillard, L. rue de la Harpe; Saugrain & Lamy, & Barrois aîné, Libraires, quai des Augustins.

Portrait de Jean-Jacques Rousseau, en dix-huit lettres, qui présentent une courte analyse de ses principaux ouvrages; par M. de Longueville, écrivain public : in-8vo. br. 1 l. 16 s.
Amsterdam, & à Paris, chez l'auteur, au palais-royal, dans la galerie qui communique de la cour des fontaines à la rue S. Honoré.

Aux manes de Voltaire, dithyrambe qui a remporté le prix au jugement de l'académie françoise en 1779. 12 s.
Paris, chez Demonville, Lib.-impr. rue S. Severin.

Les Battus paient l'amende, proverbe-comédie-parade, ou ce que l'on voudra; par M. Dorvigny.
Paris, chez Jorry, Impr.-lib. rue de la Huchette, près le petit Châtelet.

Eloge de Suger, abbé de Saint-Denis, ministre d'état & régent du royaume, sous le regne de Louis-le-jeune, discours qui a remporté le prix au jugement de l'académie françoise, en 1779; par M. Garat, avocat au parlement. 1 l. 4 s.
Paris, chez Demonville, Lib.-imp. rue S. Severin.

Eloges de Voltaire, pieces qui ont concouru pour le prix en 1779; par M. Paſtorel. 12 ſ.
Paris, chez Demonville, Lib.-impr. rue S. Severin.

Epitre à Voltaire, piece qui a obtenu l'*acceſſit* au jugement de l'académie françoiſe en 1779; par M. de Murville. 12 ſ.
Paris chez Demonville, Lib.-impr. rue S. Severin.

Recueil des ſceaux du moyen âge, *dits* ſceaux gothiques: *in-4°., br. figures.* 6 l.
Paris, chez l'auteur, M. Poiſſon, cloître S. Honoré, maiſon des enfans de chœur; & chez Boudet, imprimeur, rue S. Jacques.

Recueil des pieces couronnées par l'académie des belles-lettres, ſciences & arts de Marſeille, dans la ſéance publique du 14 avril 1779, avec le diſcours de M. le directeur: *in-8°, broché* 1 l. 16 ſ.
Marſeille, chez Moſſy, Impr.-lib. & à Paris, chez Demonville, Impr.-lib. rue S. Severin.

Contes orientaux, ou les récits du ſage Caleb, voyageur Perſan: par Mlle M***, ſeconde édition: in-12. br. 1 l. 10 ſ.
Conſtantinople, & à Paris, chez Demonville, Lib.-imp. rue S. Severin.

Mémoires ſecrets tirés des archives des ſouverains de l'Europe, contenant le regne de Louis XIII; ouvrage traduit de l'italien, tomes 21 & 22, in-12. Chaque volume. 3 l.
Amſterdam, & à Paris, chez Baſtien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

AVIS.

du monde chrétien, &c. &c., par le *R. P. Pierre Le Brun*, prêtre de l'oratoire ; nouvelle édition corrigée avec ſoin. 8 vol. grand *in-8vo.* 1778.

Eſſai critique ſur l'hiſtoire des ordres royaux, hoſpitaliers & militaires de St. Lazare de Jeruſalem, & de Notre-Dame du Mont-Carmel, 1 vol. in-12. 1775.

Hiſtoire de la vie & des exploits militaires de Mde. de Saint-Balmont ; par le *R. P. des Billons.* 1 vol. *in-8vo.* 1773.

Nouvel éclairciſſement ſur la vie & les ouvrages de Guillaume Poſtel ; par le *R. P. des Billons.* 1 vol. *in-8vo.* 1773.

Chez VALADE, *Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis St.-Yves.*

Supplément aux erreurs de Voltaire, ou réfutation complette de ſon traité ſur la tolérance, précédée d'une lettre polémique ſur la tolérance chrétienne ; ouvrage deſtiné à prémunir les eſprits contre les écrits philoſophiques ; par un *eccléſiaſtique du dioceſe de Reims.* 1 vol. in-12. 1779.

